SOLANGE

DE CROIX-SAINT-LUC

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Quelle jolie femme!
— Mieux que jolie : je n'ai jamais vu une plus belle tête.
— Qui est-ce?
— Je ne sais pas. Je vais demander à la maréchale.

Celle qu'on regardait tant riait et causait, très entourée, très admirée. On eût dit la reine de toutes les reines de Paris réunies dans ce bal. C'était un défilé d'adorables créatures, épanouies comme des plantes de serre-chaude, dans ce magique hôtel de la maréchale-duchesse de Solférino. Mais pas une n'était aussi belle que cette jeune femme de vingt-six ans qui faisait dire à tous les hommes : « Quelle jolie femme! Qui est-ce? »

Elle était grande, élancée comme la Diane chasseresse. Le visage, allongé, avait une pâleur mate qui éblouissait sous le jeu capricieux des lumières. Les yeux, très ouverts, l'illuminaient étrangement : ils étaient bleus, de ce bleu marine qui a des lueurs vertes. Quand ils regardaient en face, on eût dit qu'ils lançaient des flammes. Les lèvres rouges, un peu sensuelles, découvraient dans

le sourire de petites dents blanches très fines. Les cheveux blonds, pareils à de l'or pâle, et d'une épaisseur soyeuse, étaient doux à l'œil comme un velours changeant. Une mince couronne de lierre y jetait une note vive. Simplement mise d'ailleurs, sans bijoux, avec une robe de tulle blanc garnie de feuillages. De temps à autre, souriante, elle cachait son visage dans un bouquet de fleurs qui faisait valoir encore l'éclat de son teint pâle.

— Alors, vrai, vous ne savez pas son nom? demandait encore le petit Gransac.

Et Lucien de Chavenay dut une seconde fois avouer son ignorance. Ne pas connaître cette merveilleuse créature qui faisait jaser tout le monde, quelle malchance! Car, on ne pouvait pas le nier, c'était la plus belle. On regardait à peine et la duchesse de La Haudraye, en toilette Pompadour, garnie de malines; et la comtesse de Savigny, toute en blanc, resplendissante du feu de ses pierreries; et Mme de Croilly, habillée de lampas vert tendre, enguirlandée de roses. Les femmes disaient peu leur opinion, ou parlaient d'autre chose avec une moue dédaigneuse et fâchée. Mais les hommes ne cachaient pas leur admiration. Des jeunes gens s'approchaient de Chavenay, et les louanges étaient d'autant plus vives qu'on ne connaissait pas la nouvelle venue. Les débutans ont un précieux avantage, c'est qu'on ne les jalouse pas encore. Tout le monde leur fait un succès; sans doute pour le plaisir de nuire aux réputations consacrées!

— Je la connais, moi, l'inconnue! dit tout à coup un grand jeune homme au regard décidé.

— Comment se fait-il qu'on ne l'ait pas encore vue?

— Parce qu'elle vient seulement d'arriver à Paris.

— Peuh! une provinciale.

— Pas du tout : une Parisienne qui habite ses terres. C'est la comtesse de Croix-Saint-Luc, née Solange de Chanlieu, bonne famille toulousaine,.. et fortune énorme. Pas mordus par le krach, ceux-là! C'est la femme de ce grand garçon roux qui la couve des yeux,.. tenez, là-bas. Sa mère était l'amie intime, l'amie de couvent de Mme Fosca.

— Aussi Mme Fosca est assise à côté d'elle, et elle la chaperonne!..

Solange valsait bien, avec la grâce nonchalante d'une créole. La vivacité du plaisir animait sa fine tête de jolie blonde. On voyait tout de suite la délicate jouissance qu'elle tirait de ces joies inattendues. Quand elle retournait à sa place, on s'arrêtait pour l'admirer ou pour solliciter l'honneur de lui être présenté. Mme Fosca semblait heureuse du triomphe de sa jeune amie.

— Vous savez que la comtesse a un succès fou? lui dit gracieusement la duchesse de Solférino en s'approchant d'elle.

— N'est-ce pas?

La maréchale se mit à rire : — Regardez donc celles qui la regardent! On dit que les actrices se jalousent entre elles. Et nous autres!

— Bah! est-ce que le monde n'est pas un théâtre? On s'y déteste autant qu'à l'Opéra ou à la Comédie. Seulement les sifflets attendent qu'on ait le dos tourné.

— Et la claque reste toujours dans la coulisse!

Herminie Fosca savait se faire craindre. C'est plus facile que de savoir se faire aimer. A quarante-cinq ans, elle était encore belle. Grande, élégante, elle plaisait d'abord avec sa fine tête brune semée de quelques fils d'argent. Riche, veuve, presque sans famille, elle aimait Solange comme son enfant, et c'était pour elle une vraie jouissance que le succès de la jeune femme; car pas une ne pouvait lui être comparée parmi celles qui peuplaient ces vastes salons, tenant presque tout le rez-de-chaussée de l'hôtel. Au dehors, un jardin énorme, où les arbres tristes dressaient leur tête maigre qui se lamentait dans la nuit.

Solange était radieuse. Cependant, parfois, une ombre courait sur son front blanc, quand son regard rencontrait les yeux du jeune homme que Maurice de Croilly avait appelé « ce grand garçon roux. » Le comte de Croix-Saint-Luc était fort beau. Mais ses cheveux ardens et ses yeux grisâtres donnaient à sa physionomie une sorte d'âpreté. Debout contre une porte, il ne quittait pas sa femme du regard. Évidemment, une souffrance cachée le poignait. L'éclair qui, par instans, traversait ses yeux, le frémissement de ses narines, décelaient un trouble intérieur. Se sentait-il donc comme isolé au milieu de ces joies? Ou bien les adulations qui entouraient sa femme lui infligeaient-elles une blessure secrète?

Solange venait de quitter l'un de ses danseurs quand elle fut abordée par une jeune femme, la baronne Bersier. Plutôt élégante que jolie, elle s'avançait vers la comtesse, la main tendue et le sourire aux lèvres :

— Vous connaissez donc ma petite Solange? dit Mme Fosca.

— Si je connais Solange! Mais nous sommes de vieilles amies; de vieilles amies qui ne se sont pas oubliées malgré le temps et la distance.

— Antoinette! dit vivement Mme de Croix-Saint-Luc.

— Oui, ton amie Antoinette! L'Antoinette du couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Elles se regardaient émues et charmées. Élevées ensemble, là-

bas, sous le clair et chaud soleil du Languedoc; séparées une première fois par leurs familles, qui emmenaient l'une en Bourgogne et l'autre à Paris; une seconde fois par la vie, après une correspondance fatalement interrompue, elles se retrouvaient tout à coup dans l'éclat d'une fête parisienne. Malgré le monde qui les entourait, elles se regardaient toujours, heureuses, disant, l'une après l'autre :

— Antoinette!.. Solange!..

Mme Fosca haussa les épaules.

— Elles sont étourdies comme des alouettes! Est-ce que vous vous croyez encore au couvent? De l'émotion! dans un bal, à Paris! Il n'y a plus de jeunesse. De mon temps, nous étions plus malignes. Assieds-toi, Solange... Là, c'est bien... Pas trop près de ton amie... Échangez toutes les deux quelques banalités bien senties. Demain, vous bavarderez tout à l'aise.

Herminie regardait à droite et à gauche avec une face-à-main savamment maniée; et, pendant ce temps-là, les deux amies se glissaient tout bas quelques paroles rapides.

— Tu ne connais pas mon mari? disait Antoinette. Naturellement! Regarde-le. Il est très bien, mon mari. C'est ce joli brun qui fait la cour à Mme de Croilly. Je ne suis pas jalouse, va! Humbert m'obéit au doigt et à l'œil. Je l'ai bien dressé... Et le comte? montre-le-moi... C'est lui, là-bas? Un bel homme. On dirait un ancêtre descendu de son cadre; mais un ancêtre jeune!.. Et tu es heureuse? Car tu as un fils, un amour d'enfant. Je sais cela. Moi, pas. Libre comme l'air!

Elle parlait vite, en paroles pressées, comme une vive Parisienne qui trouve la vie courte et le temps précieux. En l'écoutant, Solange avait un peu pâli.

— Mais tu ne me réponds rien! continua la baronne. Tu n'es pas si bavarde que moi... D'ailleurs, Mme Fosca a raison... Ici nous ne pouvons pas causer. Demain, veux-tu venir déjeuner avec moi?

— Non, je te remercie : c'est impossible, dit vivement Solange.

— Impossible... pourquoi?

— Mais...

— Tu n'es pas libre?

— C'est cela : je ne suis pas libre.

— Eh bien! faisons le contraire. J'irai te demander à déjeuner.

— Oh! ne viens pas!.. Veux-tu?

Mme de Croix-Saint-Luc mit un tel accent dans ces paroles bien simples que la baronne la regarda étonnée. Solange se pencha vers son amie, et à voix basse :

— Ne viens qu'à trois heures... Mais viens!

Le cotillon commençait : les jeunes femmes se trouvaient sépa-

rées. L'attrait du plaisir eut bien vite effacé chez la comtesse l'air de contrainte qui venait d'attrister son visage. De nouveau, elle s'amusait franchement, gaîment, plutôt comme une jeune fille que comme une jeune femme. La maréchale le faisait remarquer à Mme Fosca :

— C'est bien simple, duchesse; et si vous connaissiez ma jeune amie, vous trouveriez cela tout naturel. Elle a été élevée sévèrement, par une famille très rigide, très pieuse. Pas gai, allez, ce couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges! Je le disais à sa mère, Mme de Chanlieu : « Tu la tiens trop à l'étroit, cette petite!.. » Vous l'avez connue, ma pauvre Jacqueline, bonne, tendre, dévouée, mais tremblante devant son mari. Elle est morte trop tôt pour tous ceux qui l'aimaient : trop tôt pour sa fille, surtout... Lorsque Chanlieu s'est vu cette grande enfant sur les bras, il n'a plus eu qu'une idée : s'en débarrasser tout de suite. A seize ans, Solange était mariée. Étudiez Croix-Saint-Luc, ma chère. C'est un homme honnête, loyal, et peut-être bon. Eh bien! je gagerais qu'il a des vertus plus insupportables que des vices! On ne vit pas avec les vertus des gens, mais avec leur caractère. Vous avez entendu parler de sa mère, la comtesse douairière. Jugez si une créature jeune et fringante comme Solange doit s'amuser entre ces portraits de famille... Et ils étaient trois! car le père du jeune homme, le vieux comte, n'est mort qu'il y a dix-huit mois. Ma petite amie ne m'a point fait de confidences? Je crois qu'elle n'ose pas! Elle a bien tort : je la plains de tout mon cœur.

Un jeune homme brun, d'allures gracieuses et distinguées, au visage très fin, venait saluer la maréchale.

— Vous arrivez seulement? demanda celle-ci en lui tendant la main.

— Oui, madame. Je vous prie de m'excuser.

— Ne vous excusez pas, mon cher enfant, j'avais votre sœur. Elle est jolie comme un ange, notre petite Antoinette. Elle a retrouvé ce soir une amie de couvent : pensez si elle était heureuse!

— Vous ne dansez pas le cotillon, Bertrand? dit Mme Fosca.

— Oh! madame, je n'ai guère envie de danser. Si je n'avais promis à ma mère d'aller beaucoup dans le monde, afin de chasser mes *blue devils*, comme elle dit, je serais resté chez moi avec mes livres. Je crois qu'Antoinette a pris toute la gaîté de la famille. Comme je ne me sens pas joyeux, j'ai peur d'ennuyer les autres. Je peux bien vous avouer cela, à vous qui m'avez connu enfant, et me pardonnez mes bizarreries d'humeur. Plus je vais, plus je m'enfonce dans mes longues mélancolies.

Il s'interrompit un moment, et avec un léger sourire :

— Mme Fosca se moquait de moi, l'année dernière, en disant que

j'avais l'âme poétique... L'âme poétique! Vous savez, madame la duchesse, que notre amie explique mon caractère avec ces trois mots dédaigneux.

— Et pourquoi pas? répondit Mme Fosca en riant. Ce n'est pas seulement votre caractère que j'explique de cette manière-là, mon cher Bertrand, mais tous les caractères. C'est une disposition naturelle comme la névralgie et le rhumatisme. Il y a ceux qui ont l'âme poétique, et ceux qui ont l'âme... contraire. Ainsi vous, par exemple, de quoi vous plaignez-vous? Qu'est-ce que vous avez à souhaiter de plus dans la vie? Vous vous appelez Bertrand du Manoir, c'est-à-dire que vous portez un des plus vieux noms de France; vous êtes riche et de bonne santé; vous avez une excellente mère et une sœur ravissante; vous êtes un charmant cavalier... ne rougissez pas!.. et votre intelligence vous permet de suivre la carrière qu'il vous plaira de choisir. Pourquoi êtes-vous mélancolique? Un chagrin d'amour? Oui,.. vous avez eu des fantaisies, mais pas un amour sérieux. Alors, quoi? Inexplicable autrement que par mon heureuse définition. Car elle est heureuse, ma définition! Vous avez l'âme poétique... Vous êtes de ceux qui se campent devant un rayon de lune et poussent de petits cris. Vous vous pâmez en regardant un paysage, et vous discutez l'immortalité de l'âme à propos d'une romance soupirée par un ténor!

Bertrand se mit à rire, d'un rire jeune qui étonnait un peu chez lui.

— Tenez, reprit Mme Fosca, égratignons les hôtes de notre bonne duchesse. Cela nous fera passer une demi-heure.

— Oh! ma chère Herminie, s'écria la maréchale, grâce pour mes invités.

— Mme Fosca passe la moitié de sa vie à faire croire qu'elle est méchante, ajouta Bertrand, et l'autre moitié à prouver le contraire.

— Pas du tout; je suis méchante et ne m'en cache pas. Est-ce que ces gens-là nous épargnent? Voyez M. Du Halga, à qui vous faites un petit signe aimable de la tête. Vous le croyez bon, cet homme-là?.. Il ne parle jamais, et il trompe toujours! Et le petit Chavenay, qui se hausse sur la pointe des pieds pour se regarder avec satisfaction dans toutes les glaces!.. Tenez, Bertrand, il flirte de près avec votre ex-amie, Mme de Savigny...

— Oh! madame!..

— Vous niez avoir été très bien avec elle? Alors vous êtes le seul. Savez-vous qu'elle est encore très belle? Ses yeux ne regardent pas : ils se pâment... Comme elle doit être tendre, cette femme-là! Elle déteste refuser. Quand je la vois marcher, j'ai toujours envie de dire : Une belle nuit qui passe!

— Vous êtes cruelle. Mme de Savigny est...

— Vous la défendez : naturellement. Vous êtes dans votre rôle, ô le dernier des chevaliers français! Ce n'est pas encore celle-là qui vous a inspiré le grand amour, n'est-ce pas, Bertrand? Vous l'aurez, mon ami. Les âmes poétiques ont toujours le grand amour. Un beau matin, ou un beau soir, vous sentirez un coup au cœur, comme dit la chanson. Et ce sera fini. Vous en aurez pour toute la vie. Eh bien!.. Eh bien!.. Bertrand, qu'est-ce qui vous prend? Pourquoi cette attitude extatique?

En effet, le jeune homme ne se ressemblait plus. Immobile, les yeux étincelans, il regardait Solange de Croix-Saint-Luc, qu'il venait d'apercevoir.

— Mais, Dieu me pardonne! reprit Mme Fosca, il est en contemplation devant Solange!

Le jeune homme détourna les yeux avec lenteur, comme s'il s'arrachait péniblement à son rêve. Il se pencha vers la duchesse :

— Quelle est cette jeune femme,.. là, toute en blanc!

— C'est l'amie de votre sœur, dont je vous parlais, mon cher Bertrand; la jeune comtesse de Croix-Saint-Luc. Voulez-vous que je vous présente à son mari?

— Oui,.. tout à l'heure, si vous le permettez.

— Hum! il témoigne peu d'empressement! répliqua Mme Fosca d'un ton railleur... Vous avez tort, Bertrand. C'est toujours très commode de connaître le mari, et, à votre place...

Elle n'acheva point. Le jeune homme la regardait de ses yeux doux et tristes. Elle comprit qu'elle l'affligerait. Puis le cotillon touchait à sa fin; elle avait un prétexte pour s'interrompre. Déjà, les valets de pied dressaient les tables du souper, à six couverts, garnies de fleurs et de feuillage. C'est l'heure la plus charmante d'un bal. Une franche gaîté, une intimité passagère, détendent la cérémonieuse banalité des conversations; les femmes, à la fois excitées par le plaisir et alanguies par la fatigue, ne demandent plus à leurs danseurs qu'un peu d'entrain et beaucoup d'appétit; il n'est pas jusqu'aux visages rosés qui n'aient une séduction de plus. Et le frou-frou délicat des robes, les petites causeries sous l'éventail, les éclats de rire réprimés sont comme un murmure délicieux qui remplacent pour un moment les sons cadencés de l'orchestre.

— Bonsoir,.. ou plutôt, bonjour, Bertrand, dit Antoinette en tendant sa petite main à son frère... Comme tu es en retard! Tu viens de la soirée de Mme de Bricourt?

— Non!

— Et tu arrives seulement? Paresseux! Tant pis pour toi. Je te fais prisonnier. Tu souperas à notre table. En attendant, donne-moi le bras. Je veux te présenter à une jolie femme. Vous m'ex-

cusez, monsieur? reprit-elle en faisant un gracieux signe de tête à son danseur, Maurice de Croilly; je suis à vous dans un instant.

Solange n'était pas loin. A mesure qu'il s'approchait d'elle, Bertrand se sentait ému, troublé, inquiet. Son cœur battait plus fort, mais il eut vite repris possession de lui-même.

— Ma chère Solange, dit Antoinette, je te présente mon frère, Bertrand du Manoir; non-seulement mon frère, mais encore mon meilleur ami.

La comtesse sourit et tendant vivement la main au jeune homme :

— Je vous connais depuis longtemps, monsieur. Antoinette et moi, nous parlions souvent de vous au couvent.

— Venez avec moi, Bertrand, dit tout à coup Mme Fosca. Votre sœur a délaissé pour vous Maurice de Croilly, dont la figure navrée fait peine à voir. Nous souperons tous les six ensemble; si du moins des jeunes gens comme vous n'ont pas trop peur d'une vieille femme comme moi.

Puis se penchant vers Bertrand, elle ajouta tout bas :

— La duchesse s'est emparée de M. de Croix-Saint-Luc. Ainsi vous pourrez faire votre cour à votre aise... Ingrat!

Et comme Bertrand rougissait sans rien répondre, Mme Fosca, d'un geste un peu railleur, lui montra le comte qui, les sourcils froncés, les yeux brillans, regardait sa femme.

— Décidement, il est affreusement jaloux! murmura-t-elle... Pauvre Solange!

II.

— La voiture de M. le comte de Croix-Saint-Luc! cria la voix sonore d'un valet de pied.

Sortant de l'alignement des équipages, un coupé tourna dans la cour sablée et vint s'arrêter devant le perron.

— Montez! dit le comte à sa femme d'une voix un peu dure.

A son tour, il monta derrière elle, et ferma brusquement la portière. Les deux chevaux partirent au grand trot dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, pour gagner l'hôtel de Croix-Saint-Luc. Un peu surprise des allures de son mari, la jeune femme tourna la tête vers lui. Elle le voyait mal dans cette obscurité de la voiture.

— Qu'avez-vous, Raymond? demanda-t-elle doucement.

Il eut un geste d'impatience et ne répliqua rien.

La nuit était fort belle, une de ces froides nuits de février où le ciel est clair, le pavé sec. Le coupé filait rapidement, dans le grand silence de Paris. A peine, de temps en temps, une autre voiture, venant en sens inverse, croisait le coupé et disparaissait dans l'ombre. Le mari et la femme gardaient le silence; la tête

appuyée, Solange fermait les yeux. Elle connaissait les bouderies inexpliquées de Raymond; elle y était depuis longtemps résignée. Cependant, lorsque le coupé s'arrêta, et que le comte voulut l'aider à descendre, il serra si fortement la main de la jeune femme, qu'elle ne put retenir un cri :

— Vous m'avez fait mal, murmura-t-elle.

— Excusez-moi, répliqua-t-il d'une voix plus douce.

L'appartement qu'ils occupaient dans leur hôtel tenait tout le premier étage. Solange avait un peu froid, et se hâta de gagner sa chambre; elle espérait être seule et s'y enfermer. Mais le comte la suivait.

— J'ai sommeil, mon ami, dit-elle timidement.

— Vous êtes heureuse d'avoir sommeil : moi,.. moi, je souffre.

Il parlait avec une telle amertume que Solange eut un mouvement de pitié. Elle prit la main de Raymond :

— Vous souffrez ? dit-elle.

— Oui... Cela me fait mal de vous voir adulée, fêtée, comme vous l'étiez ce soir. Vous n'avez pas eu un seul regard pour moi; vous ne m'avez pas adressé une seule parole. Pendant le souper, vous ne cessiez de rire et de plaisanter avec ce jeune homme... Si cela doit continuer ainsi, je ne me sens pas la force de supporter vos coquetteries infernales... Nous retournerons à Léry, que je n'aurais pas dû quitter... Quand nous sommes au château, je vous ai à moi, rien qu'à moi. Je ne suis pas forcé de vous voir légère et inconséquente avec ces jeunes gens qui se croient spirituels, parce qu'ils marivaudent bien avec une femme. Je ne sais pas, moi! Est-ce que j'ai du charme, est-ce que j'ai de l'esprit ? Allons donc! Je suis un paysan!

Il passa la main sur son front comme pour en chasser une idée importune. Dès le commencement de la scène, Solange s'était assise sur un petit fauteuil, avec le geste lassé d'une femme qui sait d'avance tout ce qu'on lui dira. Le comte reprit, d'une voix un peu saccadée :

— Vous m'avez arraché la promesse de venir passer un hiver, dans notre hôtel, à Paris. Ma mère m'avait bien dit que je m'en repentirais. Mais est-ce que je puis vous refuser quelque chose?

— Mieux valait ne pas faire la promesse, pour me reprocher ensuite de l'avoir tenue!

— Je ne vous reprocherais rien, si vous étiez ce que vous devriez être!.. Quel est ce jeune homme qui a soupé à côté de vous?

— M. Bertrand du Manoir, le frère de mon amie, Antoinette Bersier.

— On vous l'a présenté ce soir ?

— Oui.

— L'intimité a marché vite entre vous. Que vous racontait-il donc?

— Mais, mon cher Raymond, M. du Manoir ne me racontait rien... Nous causions ensemble, voilà tout, comme Antoinette avec M. de Croilly.

— De quoi vous parlait-il?

Elle se leva et avec une dignité calme :

— Est-ce un interrogatoire? Soit; mieux vaut que j'y réponde tout de suite. M. du Manoir est arrivé d'Espagne il y a deux mois. Il me parlait de Grenade, sachant par sa sœur que ma chère marraine y était morte, et que j'avais un peu de mon cœur là-bas. Puis la conversation est devenue générale. Mme Fosca nous a fait rire avec une historiette assez amusante. Mon danseur m'a demandé si je resterais après le souper. Je vous voyais de loin, à la table de la maréchale. J'ai compris que vous ne vous amusiez pas. Alors j'ai répondu que j'étais lasse et que je préférais me retirer. Voilà tout ce que j'ai dit et tout ce que j'ai fait. Je ne crois pas qu'il y ait rien de mal dans mes actes ou dans mes paroles.

La jeune femme avait laissé glisser sa sortie de bal sur le dossier du fauteuil. Elle se tenait debout au milieu de la chambre, les narines palpitantes, un peu dédaigneuse, comme une femme qui souffre d'être obligée de se défendre. Elle reprit, plus animée et plus vive :

— Vous dites que vous aimeriez mieux retourner à Léry? Moi de même, si je dois être ici, comme là-bas, l'éternelle victime de vos nerfs malades et de votre humeur ombrageuse.

— Solange !..

— Ah! vous avez voulu une explication. Soit! Ce n'est pas moi qui la demandais. Nous irons jusqu'au bout, puisqu'elle est commencée. Ai-je eu la vie heureuse depuis que nous sommes mariés? J'avais seize ans. Je ne savais rien du monde; je sortais du couvent. Vous m'avez enfermée au château de Croix-Saint-Luc, et je ne l'ai plus quitté. Mon fils est né. Je vous dois cette justice : tant qu'il a été petit, vous me l'avez laissé. Je me suis accoutumée à cette existence de recluse. J'avais mon enfant; je n'en demandais pas davantage. Ce sont les seuls jours joyeux que j'ai vécus. Et j'ai vingt-six ans, et la solitude me pèse, et j'ai soif de liberté, de mouvement et de lumière! Il paraît cependant que j'étais trop heureuse. Cela ne pouvait pas durer. Quand Hervé a eu sept ans, vous me l'avez pris! Vous l'avez mis au collège, dans ce noir collège des pères où je ne peux le voir qu'un jour par mois. J'ai prié, j'ai pleuré. A quoi bon! vous n'avez pas écouté mes prières et vous n'avez pas vu mes larmes. Je n'ai rien obtenu. Vous m'avez répondu que c'était une tradition de famille, que vous deviez ce sacrifice à l'honneur de votre nom. Votre mère n'eût pas

mieux dit! Alors, je vous ai demandé de me faire voyager, de me distraire. Vous avez allégué la tristesse de votre mère, que la mort de votre père laissait toute seule. Un an s'est écoulé. Vous-même avez senti que j'étouffais dans ce cloître où vous m'enfermiez. Vous avez voulu me conduire en Italie. Je vous ai proposé de remplacer ce voyage par un hiver à Paris. Et nous sommes à peine ici depuis quelques jours que déjà votre jalousie empoisonne toutes mes joies!

Le comte écoutait sa femme avec un mélange de tristesse et d'impatience; il sentait qu'elle avait raison et il en souffrait. Lorsque Solange se tut, il fit quelques pas à travers la chambre. Puis revenant vers elle, il la contempla silencieusement :

— Alors, je ne vous rends pas heureuse? dit-il d'une voix altérée.

Elle détourna les yeux, ne répliquant rien, évitant de rencontrer le regard de son mari. Raymond eut un geste découragé :

— Vous me dites que j'ai les nerfs malades et l'humeur ombrageuse. Je vous rends donc la vie pénible? J'y pense quelquefois. C'est un remords qui me vient quand nous sommes seuls, l'un à l'autre, quand ma mère n'est pas entre nous deux. Solange, vous savez bien que vous êtes la seule femme que j'aie aimée jamais. Si vous m'aimiez aussi d'une tendresse pareille, est-ce que vous vous plaindriez de vivre à Croix-Saint-Luc? Je n'ai pas su obtenir de vous l'égal de ce que je vous donnais. C'est ma faute, et j'aurais tort de me plaindre. Mais je souffre! Je souffre quand vous êtes avec ces Parisiens qui savent parler, briller... Je ne sais pas, moi! Je vous le répète, je suis un paysan! Il me faut l'espace, le grand air de nos montagnes, la solitude de nos forêts. A Paris, je ne me sens plus auprès de vous comme là-bas. Le monde nous sépare ainsi qu'une barrière infranchissable. Si vous saviez!.. Il faut me plaindre, Solange. Ou plutôt ne me plaignez pas, mais aimez-moi. C'est tout ce que je vous demande!

— Vous dites que vous m'aimez et votre jalousie me désespère!

— Elle vous désespère? Moi, elle me torture. Vous êtes si belle! Il me semble que tous les hommages, toutes les adorations doivent aller vers vous.

— Est-ce ma faute?

— Non; mais ce qui est de votre faute, c'est le sourire et la coquetterie avec lesquels vous les accueillez.

— Encore un reproche!..

— Et si c'en était un?

— Je vous dirais que vous êtes fou. Je ne connaissais pas M. Bertrand du Manoir. Je l'ai vu ce soir pour la première fois.

— Et il vous a plu!

— Pourquoi mentirais-je? Vous savez que je dis toujours ce que

je pense. Je me sentais portée d'amitié pour lui. N'est-ce pas naturel, puisqu'il est le frère d'Antoinette?

Le comte eut un geste brusque.

— Encore! dit-elle.

Elle s'était assise, sentant bien que la colère de son mari s'était envolée. Il la regardait maintenant avec des yeux ardens. On devinait que la passion de Raymond brûlait toujours aussi vive qu'au lendemain de son mariage. L'amour avait grandi dans ce cœur vierge sans être lassé par des années de solitude et de possession. Cet homme violent, au regard énergique, tremblait à présent à côté de cette frêle créature. Sa jalousie était tombée. Il ne restait plus en lui que sa passion et son désir. Il s'était mis à genoux devant sa femme, glissant ses bras autour de sa taille fine :

— Oui, oui, je t'aime mal! murmura-t-il.

Elle sourit, et, le menaçant de son éventail :

— Aimez-moi bien alors. Est-ce donc impossible?

— J'essaierai...

— Vous me le promettez toujours.

Raymond prit les mains de sa femme entre les siennes.

— C'est plus fort que moi. J'ai dans le cœur un démon qui me tente, dit-il très bas, comme s'il se parlait à lui-même.

Elle l'étudiait à son tour avec un mélange de pitié et d'inquiétude :

— Nous raccommoder ce soir, pensait-elle, pour nous fâcher encore demain. Quelle existence!.. Si, au moins, il était heureux, je ne me plaindrais pas. Mais il souffre...

— Alors, tu ne m'en veux plus? murmura-t-il.

— Non.

— Tu me pardonnes?

— Oui.

Un rayon de bonheur éclaira le visage du comte. Elle fit un mouvement comme pour se lever :

— Non, non, ne bouge pas, ne parle pas... Ah! je t'adore!

Et il couvrait de baisers la tête, les mains de cette jeune femme qu'il aimait comme si elle eût été la plus adorée des maîtresses.

III.

Bertrand du Manoir ne demeurait pas chez sa mère. Il habitait un petit rez-de-chaussée dans le milieu de l'avenue Percier. Il appartenait à une famille bonapartiste. En France, on a une opinion par reconnaissance plutôt que par conviction. Devenu homme, le frère d'Antoinette trouva tout naturel d'aimer ceux qu'aimaient les

siens. Non qu'il eût aucune ambition ; la politique l'ennuyait ; il aimait la peinture, les lettres, la musique. Il chérissait la dynastie tombée, surtout parce qu'elle était déchue. De même que les royalistes après 1830, il vivait enfermé dans sa fidélité naïve, comme un chevalier en son armure d'airain. Il appartenait à cette race d'hommes qui ont besoin d'incarner leur croyance dans un individu. Aspiration irraisonnée des cœurs tendres, qui aiment à se donner et ne se reprennent plus.

En 1879, il subit une épreuve douloureuse. Il vit mourir une jeune fille, une amie d'enfance, que sa mère lui réservait pour femme. Il ne l'aimait pas d'un amour passionné; mais, sachant qu'il l'épouserait un jour, il s'était accoutumé à l'idée de ce bonheur tranquille. Sa nature impressionnable fut ébranlée. D'ailleurs aucune carrière ne le tentait et il se sentait plus disposé à rêver sa vie qu'à la conduire. C'est le défaut de bien des jeunes hommes de cette génération. Les philosophes contemporains ont mis en eux l'ennui vague des réalités. Et ils sont déjà lassés de la vie, où ils entrent, avant même de l'avoir connue. Son beau-frère, le baron Bersier, s'inquiéta de cette disposition d'esprit.

— Pourquoi ne choisirais-tu pas une carrière? Le travail, c'est le grand remède. Il guérit tout.

— Travailler? Je suis apte à tout; mais je ne suis bon à rien.

— C'est trop de modestie. Tu es intelligent, instruit. Un homme tel que toi doit avoir un but dans la vie.

— Je vis. C'est déjà bien assez.

Le baron haussa les épaules :

— Mon cher ami, tu n'es et tu ne seras jamais qu'un rêveur. Cela t'est facile. Tu as cent mille francs de rente, une famille, des relations. C'est ton malheur. Si tu étais pauvre et seul, tu serais obligé de jouer des coudes. Tu t'apercevrais qu'il faut remplacer le rêve par l'action, c'est-à-dire par le travail. As-tu jamais réfléchi à la leçon que nous donne *Hamlet?* Hamlet, c'est le rêveur. Et il ne fait rien qui vaille! Il laisse Ophélie se noyer et il égorge le brave Polonius. Parle-moi de Laërte! C'est un gaillard qui connaît son affaire. Secoue tes papillons noirs et mets-toi résolument au travail.

— A quel travail? Tu me la bailles belle! Est-ce que tu travailles, toi? Est-ce que tu ne vis pas de tes rentes?

Le baron prit un air grave.

— Mon bon ami, la petite femme que j'ai épousée, laquelle est madame ta sœur, suffirait à remplir dix occupations d'homme. Je t'affirme que ce n'est pas une sinécure d'être ton beau-frère. Mais toi, tu es garçon et, de plus, admirablement doué. Sois écrivain, artiste, soldat,.. que sais-je? Mais fais quelque chose. En ce temps-ci,

nul n'a le droit d'être un oisif. Une idée : entre dans la diplomatie... On n'a qu'à se taire et à croiser les bras. Tu ne veux pas m'écouter?.. Alors je m'en vais. Adieu, Hamlet!

— Adieu, Laërte... marié!

Ce discours eut pour effet de secouer la torpeur du jeune homme. Dans sa détresse de cœur, il comprit que la vie oisive de Paris lui serait fatale. Il était trop fin, trop intelligent pour se plaire dans les clubs et sur les champs de courses. Il ne considérait pas comme le suprême bonheur d'obtenir une avant-scène aux premières, afin de s'y montrer en mauvaise compagnie. Il eut tôt pris une décision. En trois ans, il visita l'Europe, les États-Unis et les Indes, mais en voyageur attentif plutôt qu'en fils de famille désœuvré. Il vit beaucoup et n'oublia rien.

Entre deux voyages, il s'arrêtait à Paris pour se reposer. Sa famille et ses amis s'aperçurent du changement que subissait son caractère. Il parlait peu, ne riait guère et semblait vivre dans un rêve. Un rêve plein de visions magiques qu'il emportait partout avec lui.

A vrai dire, la vie lui était à charge. Ce jeune homme de vingt-six ans, à qui tout souriait, pour qui le bonheur semblait être une étape assurée, s'ennuyait à mourir. Comme beaucoup de ses contemporains, il n'était point né à son époque. Trop tôt ou trop tard. Le sang des preux anciens bouillonnait dans ses veines. Il ne pouvait se plier à la platitude d'une existence régulière, aux lendemains toujours prévus des banalités parisiennes. Mme Fosca n'exagérait pas en lui disant qu'il avait « l'âme poétique. » Cette plaisanterie peignait l'état psychologique de cet enfant du siècle. Il aurait voulu défendre une noble cause, se dévouer à une entreprise chevaleresque, et lorsqu'il regardait autour de lui, il ne voyait que des ambitions mesquines ou des appétits vulgaires. Il méprisait l'argent : on en avait fait un Dieu. Il rêvait une mort glorieuse : on ne pensait qu'à la vie souriante. Instincts, aspirations, désirs, tout en lui était violenté, heurté par la main d'acier d'un destin contraire. Il avait espéré se réfugier dans un grand amour. N'ayant pu incarner ses ambitions dans un homme, il voulait du moins incarner ses pensées dans une femme. L'amour le consolerait de la gloire. Comme la gloire, l'amour s'était envolé. Et il restait seul,.. seul dans la foule comme dans un désert, cachant ses dégoûts, qu'on ne devinait pas, et ses souffrances, qu'on n'eût pas comprises.

Quand Bertrand se réveilla, le lendemain du bal de la duchesse de Solférino, il fut étonné de sentir en lui une émotion qu'il ne connaissait pas. Solange avait-elle donc produit une impression si vive sur son cœur? Il haussa les épaules. C'était ridicule. Mais, au lieu de sortir de bonne heure, comme d'habitude, il se pelo-

tonna en face du feu clair, pour suivre sa pensée incertaine dans les méandres de la fumée grise. Qu'elle était jolie, la jeune comtesse! C'était une femme comme celle-là qu'il aurait voulu épouser; une femme vive, alerte, rieuse. Il l'évoquait, ainsi qu'une fugitive apparition, pour revoir ses grands yeux bleus au reflet sombre, ses épaules frissonnantes, son sourire exquis... Était-elle heureuse? Qui pouvait le savoir? Il se plaisait à lui construire une existence pareille à son rêve. Il l'apercevait, au fond de la Bourgogne, perdue au milieu des bois, menant l'existence d'une riche châtelaine retirée dans ses terres.

Son beau-frère, le baron Bersier, entra brusquement, l'arrachant à sa douce songerie :

— Je viens te chercher, Bertrand; tu déjeunes avec nous.

Bertrand sourit.

— Mon cher, reprit le baron, tu connais ta sœur. Elle m'a ordonné de te prendre chez toi et de t'amener de force à la maison. J'obéis.

— Pauvre victime!

— Tu connais mon système. Pendant les premiers jours de mon mariage, j'ai essayé de lutter contre ta sœur. Mais j'ai reconnu bientôt que je n'étais pas de taille. Vois-tu, mon cher, dans un mariage, quand ce n'est pas le mari qui est le maître, c'est la femme qui est la maîtresse. J'ai pris le bon parti, qui est de faire les cent volontés d'Antoinette. Tu vois que je ne mentais pas quand je te disais naguère que j'étais fort occupé!

Le baron parlait d'un ton moitié railleur, moitié plaisant.

— Vraiment, mon pauvre Humbert, tu es si malheureux que cela?

— Je ne suis pas malheureux. Au contraire! Il y a dans ma situation beaucoup de petits avantages ignorés. Tu es arrivé de voyage récemment. Tu ne sais pas encore : mais tu verras!

Mme Bersier demeurait rue de la Bienfaisance. Les deux frères trouvèrent la jeune femme dans une serre-chaude, admirant ses fleurs. C'était le grand luxe d'Antoinette. L'hôtel, de construction moderne, se prêtait à ce caprice délicat. Dans la cour, on avait bâti, en retrait sur le jardin, une serre énorme où les orangers, les fleurs d'Afrique croissaient librement. Un mélange de couleurs criardes frappait aussitôt les yeux étonnés, comme si l'on voulait obtenir un effet violent. Entre les larges caisses de fleurs et les palmiers nains, des divans japonais, des fauteuils contournés, des sièges baroques; sur les dalles grises, s'étalaient des peaux moelleuses, d'épais coussins; et, au bout de la galerie longue, s'ouvrait un petit salon, formant boudoir, où la baronne passait le meilleur de ses journées.

— Vous êtes gelés, mes pauvres amis, dit-elle en voyant arriver les jeunes gens. Restons un peu dans la serre avant de passer dans

la salle à manger : vous vous réchaufferez vite. Tu te demandes pourquoi je t'ai arraché aux douceurs de ton *home*, Bertrand? Je voulais causer avec toi. Comment trouves-tu la comtesse de Croix-Saint-Luc?

Il hésita avant de répondre : il avait si peur de se trahir!

— Mais,.. je la trouve charmante.

— Charmante, seulement? Tu es froid.

— Bertrand n'est pas si enthousiaste que vous, ma chère Antoinette, dit Humbert, vous êtes l'amie de couvent de la comtesse. Soit. Mais enfin cette amitié-là est restée un peu platonique pendant neuf ans. Vous retrouvez Mme de Croix-Saint-Luc, par hasard, dans un bal, et depuis hier, vous ne cessez de me parler d'elle.

La baronne regarda son mari :

— Eh bien! qu'est-ce que vous avez, vous? Il me semble que vous discutez?

Le baron fit un signe à Bertrand :

— Hein? qu'est-ce que je te disais?

— Et qu'est-ce que vous disiez? demanda-t-elle avec humeur. Vous vous êtes plaint de moi, j'en suis sûre!

— Me plaindre de vous? Ingrate! Au contraire; j'ai chanté mon bonheur sur le mode éolien; j'ai célébré vos vertus. Je suis l'homme le plus heureux du monde!

— Hum!.. Enfin, je fais semblant de vous croire, mais je reprends. J'ai besoin de vous deux pour m'aider dans un projet que je caresse. Il faut absolument que vous vous entendiez pour faire la conquête du comte de Croix-Saint-Luc.

— Quelle idée! s'écria Bertrand en rougissant un peu.

— Tu aimerais mieux faire la conquête de Solange? répliqua sa sœur avec une pointe de malice... Écoutez-moi bien. Je ne suis au courant de rien. Elle ne m'a point fait de confidences. Du moins, pas encore! Mais je suis certaine que je ne me trompe pas. Elle est malheureuse comme les pierres, la pauvre petite femme. Croyez-vous que ce soit bien gai de vivre dans un château sauvage, avec un ours comme le comte? Faut-il que cet homme soit jaloux pour claquemurer ainsi cette jolie créature!.. Ah! si j'avais eu un mari comme celui-là!

— Je suis curieux de savoir lequel des deux aurait mangé l'autre, dit philosophiquement le baron Bersier.

Antoinette ne répliqua rien, et se contenta de hausser les épaules : le déjeuner était servi. Pendant le repas la jeune femme expliqua son plan : amuser et séduire le comte, l'initier à la vie parisienne, l'engluer dans les plaisirs. Était-ce donc bien difficile? Il ne voulait passer que trois mois dans son hôtel. Il fallait qu'il restât jusqu'au grand prix.

— J'admire la fécondité de votre imagination, ma chère, répliqua son mari. Alors, tous ces beaux projets ont été formés depuis hier soir?

— Mon Dieu! oui.

— Me permettrez-vous de vous faire remarquer une chose?

— Laquelle?

— C'est qu'hier matin, vous ne pensiez pas plus à la comtesse que si elle n'avait jamais existé.

— C'est possible; mais en la retrouvant cette nuit, je me suis aperçue que je l'adorais, et que je ne pouvais plus me passer d'elle!

— Que voilà bien la mobilité d'esprit d'une Parisienne!

— Je ne vous demande pas de discuter.

— Ne vous fâchez pas. Nous obéirons.

— Et nous commencerons les hostilités aujourd'hui. J'ai pris rendez-vous avec Solange. Elle m'attend à trois heures : vous m'accompagnerez.

Mais il ne devait pas en être ainsi. Vers une heure, ce fut Solange qui arriva chez son amie. Le comte avait déjeuné seul; puis, s'excusant auprès de sa femme, il était sorti à pied pour aller voir des chevaux qu'il désirait acheter. Antoinette jeta un cri de joie, et embrassant franchement Solange :

— Comme tu es gentille d'être venue!.. Nous passons l'après-midi ensemble?

— Oui, mon mari me laisse libre.

— Vous pouvez aller au fumoir, messieurs, ajouta la baronne. Nous vous donnons un congé d'une heure.

Et, prenant le bras de Solange, elle l'entraîna dans le petit boudoir, au bout de la serre. Là elles étaient bien seules. Nul ne pouvait les importuner ou les entendre. Antoinette s'assit aux pieds de son amie, sur un tabouret, et lui serrant tendrement les mains :

— Ma pauvre chérie! comme j'ai pensé à toi depuis hier!

Il est certaines heures où l'âme la plus fermée a le besoin de s'ouvrir et de se confier. Solange avait une nature sincère et franche; elle était encore sous l'énervement de la scène de la veille; elle souffrait, et c'était un repos pour elle, presque une consolation que de pouvoir dire tout ce qu'elle pensait. Triste joie, dont elle était même privée dans son exil! Elle ne cacha rien à Antoinette. Elle épancha les secrets de son pauvre cœur blessé. Elle raconta la vie qu'elle menait, vie de recluse, toujours surveillée, entre sa belle-mère et son mari. Pas une heure d'abandon, pas un instant de repos. Des journées réglées à l'avance, comme celles d'une reine d'Espagne de l'ancien régime. Le matin, elle partait à sept heures pour la messe

du village avec sa belle-mère. Au retour, celle-ci donnait des ordres à toute la maison. Solange devait être auprès d'elle, mais sans avoir le droit de risquer un avis, d'émettre une observation. Après le déjeuner, la dame de compagnie, Mlle Gaulin, lisait à haute voix pendant une heure ou deux. Ensuite, une promenade en voiture, toujours la même, sans que jamais l'imprévu vînt rompre cette monotonie de l'habitude. Alors seulement, Solange jouissait d'une heure ou deux de liberté. L'été et le printemps, elle allait courir les bois; mais jamais seule. Son mari l'accompagnait, ou Mlle Gaulin. L'hiver, elle s'enfermait dans sa chambre, et se plaisait là, dans une solitude tiède et parfumée, rêvant aux bonheurs qu'elle aurait pu connaître, aux joies qui lui étaient refusées. Elle ne se présentait jamais au dîner qu'en grande toilette. La comtesse douairière voulait qu'on respectât l'étiquette.

Antoinette restait stupéfaite. Non-seulement on imposait une pareille existence à une jeune femme, mais encore cette jeune femme l'acceptait.

— Et tu ne t'es pas révoltée?

— Contre qui?

— Contre ton mari, ta belle-mère.

— Qui m'aurait soutenue?

— Tes amis.

— Je n'en ai pas.

— On a toujours des amis. Vous avez des voisins, des relations. Ce n'est pas un désert que ce village de Léry!

— Tu ne crois pas si bien dire. C'est un désert. Qui verrions-nous dans le pays? Ma belle-mère prétend que la plupart de nos voisins ne sont pas dignes de frayer avec nous. A peine connaissons-nous M. d'Artis, à Lamargelle, les Saint-Dizier, qui demeurent à Saint-Seine, six lieues de pays, ou les Montaignac, dans le Val-Suzon, à sept lieues. Et les autres de même. Je n'ai point d'autres relations, parce qu'une Croix-Saint-Luc ne doit fréquenter que chez des gens dignes d'elle; je suis toujours accompagnée quand je sors, parce qu'il n'est pas raisonnable qu'une Croix-Saint-Luc se promène seule. Le respect de son nom, la dignité de son nom, l'honneur de son nom! Ma belle-mère ne connaît pas d'autre loi.

— Mais ton mari! Il accepte tout cela?

— Certainement il l'accepte; bien plus, il en est heureux.

— Alors, il ne t'aime pas.

— Tu te trompes, il m'aime. Seulement il m'aime trop pour lui et pas assez pour moi.

— Et ton fils?

— Mon fils? on me l'a pris! Un Croix-Saint-Luc, à sept ans, passe

entre les mains des hommes. Comme un dauphin de France! Je le vois une fois par mois, jamais seule. Il ne sort qu'aux vacances de Pâques pendant quinze jours, et aux grandes vacances, pendant deux mois.

— Mais c'est monstrueux!

— Oui, c'est monstrueux. Que puis-je pour me défendre? Je n'ai pas de famille; mon père et ma mère sont morts. Je n'ai que des parens éloignés qui me connaissent à peine ou ne m'ont jamais vue.

— Ta belle-mère est une méchante femme.

— Tu te trompes encore, elle n'est pas méchante. Mais ce n'est pas une femme de ce temps-ci; c'est une femme d'autrefois, avec l'âme et les passions du XVIe siècle. Elle est d'une dévotion outrée, mais absolument sincère. Elle regarde avec mépris tout ce qui n'est pas né, et elle se dépouille pour secourir les misérables; elle n'admettra pas un roturier à sa table, mais elle passera les nuits au chevet d'un paysan moribond. Elle est entière dans ses défauts comme dans ses vertus. Elle est née Croix-Saint-Luc, elle a épousé un Croix-Saint-Luc, et son petit-fils doit porter fièrement le nom, et continuer la race. Est-ce que je compte, moi, la mère? Allons donc! Je ne suis pas de la famille! Si j'étais morte, mon Hervé ne resterait pas dans ce collège sombre, où il s'étiole comme une plante qui manque de soleil. Ma belle-mère a senti que je ne pensais pas comme elle, que je ne jugeais pas la vie comme elle. Et elle ne m'a pas trouvée digne d'élever mon enfant. J'aurais pu lui inculquer les idées qu'il ne doit pas avoir! Tu me plains, n'est-ce pas? Tu estimes que ma vie est un enfer? Eh bien! j'accepterais d'être malheureuse si j'avais mon fils auprès de moi!.. Si tu savais comme nous nous aimons tous les deux... Vois, regarde comme il est beau!

D'un geste charmant, elle prit un médaillon qui pendait à son cou et l'ouvrit. Il contenait le portrait d'un enfant de cinq ans, blond, aux yeux noirs expressifs, fermes et doux.

— Quel mignon! Comme il te ressemble! Cette photographie est-elle récente?

— Elle date de trois ans. Mais Hervé est toujours le même.

Solange gardait le silence. Elle restait immobile, les yeux fixés sur le médaillon. Deux fois elle baisa le portrait; des larmes glissaient sur son visage pâle.

— Pauvre petite! murmura Antoinette.

Et elle serra son amie dans ses bras, émue par cette douleur concentrée de la mère. La Parisienne mondaine et moqueuse comprenait cette souffrance aiguë qui jetait son cri d'angoisse.

Le baron et Bertrand rentraient dans le petit salon.

— Les confidences sont finies? demanda Humbert.

Bertrand, lui, regardait Solange : il la devina.

— Elle a pleuré, pensa-t-il.

— Nous vous quittons, messieurs, dit Antoinette. J'emmène la comtesse au bois.

— Vous ne voulez pas de notre compagnie? lui demanda Humbert.

— Non! non! Nous désirons être seules.

— Est-ce que tu me chasses aussi, petite sœur? demanda Bertrand.

— Tu désires?..

— Être votre cavalier.

Et plus bas, il ajouta : — Je t'en prie...

Antoinette regarda son frère d'un air railleur.

— Nous ne sommes pas méchantes : nous emmènerons Bertrand, n'est-ce pas, Solange? Au moins il cause, lui. Il n'est pas comme mon mari.

Solange souriait déjà. Sa tristesse disparaissait comme une pluie d'avril au premier rayon de soleil. Les chevaux piaffaient dans la cour; la journée était froide, mais belle. On ferait une promenade ravissante. Les deux femmes s'emmitouflèrent dans leurs fourrures, et la voiture partit rapidement.

Quand la jalousie ne flatte pas une femme, elle la blesse. Elle en veut à celui qui la soupçonne sans raisons, et lui impute à crime une réponse maladroite ou un sourire innocent. Au bal de la duchesse de Solférino, Solange avait trouvé Bertrand un homme du monde correct et un causeur spirituel; mais elle l'aurait oublié bien vite sans la scène de la veille. La jalousie de Raymond n'avait eu d'autre résultat que de forcer la comtesse à s'occuper de Bertrand. Elle dut le trouver charmant, pendant cette promenade, car il fut aux petits soins pour elle et pour sa sœur. Elle essaya de l'interroger sur ses voyages; mais il n'aimait point à parler de lui. Il détourna plusieurs fois la conversation, racontant à Solange les dessous de cette vie parisienne qu'elle ignorait. Il se plut à être spirituel, à broder de vives et rapides variations sa chronique mondaine. La comtesse écoutait, toute charmée, riant de bon cœur, s'amusant comme une enfant de ces mille détails inconnus pour elle. Bertrand lui montrait les femmes à la mode, celles dont on parlait trop, et même celles dont ne parlait plus. Et, dans son improvisation, il n'oubliait rien, ni une anecdote gaie, ni une repartie alerte.

Comme ils tournaient sur la place de l'Etoile pour entrer dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, Solange poussa un petit cri et se rejeta au fond de la voiture.

— Qu'as-tu donc? lui demanda la baronne.

— Rien,.. rien...

Elle ne voulait pas avouer qu'elle venait d'apercevoir son mari qui les regardait passer, et qu'elle avait eu peur, peur d'une nouvelle scène de reproches. Mais elle était trop gaie pour que cette impression pénible durât longtemps. La promenade s'acheva comme elle avait commencé. Antoinette devait être chez elle pour son « cinq heures. » Elle proposa à son frère de le mettre chez lui. Quand il se retrouva seul, il n'était plus le même homme. Une émotion profonde s'emparait de lui et le remuait délicieusement. Il restait debout, sur le large trottoir, regardant filer la voiture qui descendait le boulevard, emmenant Solange. Et il lui semblait qu'elle emportait son cœur avec elle.

— Est-ce que je l'aimerais? murmura-t-il. Déjà? Je suis fou!

IV.

La fin de mars arrivait. M. de Croix-Saint-Luc ne parlait pas encore de départ. Tout d'abord, il avait annoncé l'intention de passer à Paris trois mois d'hiver seulement ; puis, revenant sur sa décision première, il voulait de temps en temps retourner à Léry, rentrer dans son château de Croix-Saint-Luc. Il suivait les conseils de sa jalousie toujours en éveil. Seulement, ainsi que les hommes aveuglément jaloux, qui écoutent la passion plutôt que le raisonnement, ne pouvant s'en prendre à personne, il surveillait tout le monde.

C'est ainsi qu'il revint de ses préventions contre Bertrand. Présenté au Jockey, admis dans le monde où sa naissance lui donnait le droit d'entrer, le comte parlait aux uns et aux autres du frère d'Antoinette. Partout il entendait la même réponse.

— Bertrand du Manoir? Un rêveur! Qui pourrait comprendre quelque chose à la vie de ce garçon? Au lieu de rester à Paris, où tout lui promettait une existence charmante, il préférait courir à droite et à gauche, à travers les pays lointains.

Au fait, Bertrand n'apparaissait que rarement à l'hôtel de Croix-Saint Luc, et presque toujours aux heures où Raymond ne se trouvait point là. Il ignorait que Solange voyait souvent le jeune homme. Il est si facile à Paris de se rencontrer, comme par hasard, chaque jour et en des lieux divers! C'est la ville où ces intimités quasi quotidiennes peuvent le mieux se former sans éveiller l'attention de personne, au moins pendant un certain temps.

Solange arrivait chez Mme Fosca. Pouvait-elle deviner que Bertrand serait chez Herminie? Et si la comtesse se présentait chez Antoinette, était-ce sa faute si Bertrand devenait assidu aux « cinq heures »

de sa sœur? Et chez Mme de Croilly, chez la duchesse de Solférino, chez la baronne de Bricourt, ou ailleurs, Mme de Croix-Saint-Luc ne se plaignait pas de voir ce visage rêveur et contemplatif. Certes, elle connaissait le secret de Bertrand aussi bien que lui-même. Elle se sentait aimée ; mais silencieusement, avec un respect profond, avec une tendresse infinie. Quelle femme s'offenserait d'une adoration muette? Pauvre Solange! Elle était accoutumée aux scènes de jalousie, aux reproches, aux violences; elle se heurtait aux froideurs de sa belle-mère et aux duretés de son mari, et voilà que, subitement, elle rencontrait un être intelligent, fier et bon, qui la saluait comme sa souveraine!

Il lui suffisait de parler à Bertrand pour le troubler. Un seul de ses regards le bouleversait. Elle devinait que, sur un mot d'elle, ce don Quichotte serait parti, la lance en arrêt, afin de combattre des moulins à vent. Peu à peu, elle en vint à songer, elle aussi, à Bertrand, à l'associer inconsciemment à ses occupations mondaines. Quand elle allait rue de la Bienfaisance, elle se disait : « Viendra-t-il voir sa sœur, aujourd'hui? » Quand elle montait en voiture pour se promener au bois, elle pensait : « Je le trouverai à cheval dans l'avenue des Champs-Élysées. » Et à l'Opéra, lorsqu'elle entrait dans sa loge, elle regardait, vers la gauche, aux fauteuils, certaine d'apercevoir le jeune homme qui la contemplait.

Jamais, cependant, Bertrand n'avait prononcé un mot qui pût effaroucher la comtesse. Et même aucune de ses amies ne lui faisait de ces allusions discrètes, à demi voilées, qui prouvent malicieusement à une femme qu'on a des yeux pour voir. Pourtant il était impossible qu'Antoinette ne se fût aperçue de rien. Mais la baronne aimait tendrement son frère. Elle sentait qu'elle l'affligerait en ayant l'air d'avoir tout deviné. Mme Fosca eut moins de ménagemens. Selon son habitude, elle alla droit au but. Un après-midi, elle vit Bertrand se présenter chez elle, vers quatre heures.

— Vous êtes tout déconfit parce que je suis seule, n'est-ce pas?

— Mais, madame...

— Ne cherchez pas une phrase de circonstance. Vous ne trouveriez pas! J'avais dit avant-hier à la comtesse que je rentrerais de bonne heure aujourd'hui. Et vous arriviez le bec enfariné, beau chevalier de Notre-Dame- des Soupirs!

Bertrand rougit. Elle se mit à rire.

— Heureusement que vous êtes très jeune. Vous n'avez pas encore le don de composer votre visage. La rougeur de vos joues m'en dit plus long que bien des aveux.

— Je ne comprends pas...

— Vous comprenez à merveille. Vous êtes follement amoureux de la comtesse de Croix-Saint-Luc.

Il y eut un silence. Mme Fosca attendait une dénégation : elle ne vint pas. Au lieu de nier, Bertrand la regardait sans trouble.

— Vous vous êtes trompé, dit-il doucement, mais avec fermeté ; je ne suis pas amoureux de la comtesse : je l'aime.

— C'est épiloguer sur les mots.

— Pas du tout. C'est rétablir la vérité. Je ne suis pas un enfant, chère madame, et je connais assez la vie pour savoir ce qu'elle vaut. Être amoureux d'une femme, c'est la désirer, la chérir non pour elle, mais pour soi. Celui qui est amoureux d'une femme a l'égoïsme d'un sentiment : pas davantage. Il ne se demande pas s'il vaudrait mieux renoncer à poursuivre une créature qu'il peut compromettre, perdre ou déshonorer. Il ne néglige rien pour toucher à son but. Tout lui est bon, les aveux dissimulés, les fausses confidences, et les mensonges déguisés. Appelez cela du nom que vous voudrez : caprice, désir ou fantaisie. Mais ce n'est pas de l'amour ! L'amour, c'est se donner sans espoir ; c'est adorer sans qu'on le sache, se sacrifier sans récompense et mourir sans avoir prononcé un mot. Si vous saviez quelle jouissance douloureuse j'éprouve à faire abnégation complète de moi-même ! J'ai voué à la comtesse ma vie tout entière ; je lui appartiens corps et âme, et je ne le lui ai jamais dit, et je ne le lui dirai jamais ! J'ai son image toujours présente ; sa pensée ne me quitte pas un instant. Quand je dors, je la vois en rêve ; quand je veille, je cours où je puis la rencontrer. Lorsqu'elle est absente, il me suffit de fermer les yeux pour qu'elle apparaisse radieuse et vivante devant mon souvenir. Eh bien ! elle partira sans que je me sois trahi. Elle retournera dans sa chère solitude, ignorant qu'elle a bouleversé ma vie. Et elle emportera mon cœur avec elle sans en avoir jamais rien su. Je souffre, et ma souffrance m'est chère ; je me sacrifie et mon sacrifice m'est doux. On m'offrirait de retrouver la paix du cœur perdu, je refuserais. Oui, je refuserais ! Au repos menteur de l'indifférence je préfère l'amour qui torture et fait vivre !

Mme Fosca regardait Bertrand sans répondre. Elle était remuée par cette fougueuse passion, par la sincérité violente de cet aveu. Elle ignorait l'amour et les sublimes folies de son ivresse ; mais elle était femme et se sentait émue par l'éloquence incorrecte du jeune homme. Elle était trop belle pour n'avoir pas entendu souvent quelques-unes de ces tendres déclarations qu'on débite à une femme. Comme ces phrases convenues ressemblaient peu à ces paroles pleines d'un élan irrésistible !

— Vous allez beaucoup souffrir, mon pauvre enfant ! dit-elle enfin.

— Je le sais, répliqua-t-il simplement.

Elle lui prit la main avec tendresse :

— Voulez-vous causer raison avec votre vieille amie?

— Causer raison!

— Oui, je sais que vous n'êtes pas disposé à m'entendre. Mais vous avez une intelligence haute et un cœur élevé. Vous réfléchirez à mes paroles, et peut-être plus tard pourrez-vous en tirer profit. Vous aimez la comtesse, et, je crois, d'un amour vrai et profond. Le grand amour! comme je vous le disais il y a quelques semaines, au bal de la maréchale... Hélas! je ne croyais pas être si bon prophète... Mais elle, elle ne vous aime pas. Heureusement! Vous ne connaissez ni son mari ni sa belle-mère. Certes, elle est malheureuse, la pauvre Solange : mais Dieu la garde de l'enfer où elle tomberait si la jalousie du comte pouvait se fonder sur quelque chose de sérieux!

— Cet homme est donc un monstre!

— Pas du tout : c'est un malade. Il appartient à l'une de ces vieilles familles où la pauvreté du sang a déséquilibré le système nerveux. Il est follement jaloux par instinct autant que par amour. S'il vous soupçonnait jamais...

Bertrand eut un mouvement brusque :

— Oui, oui, je vous comprends, reprit Mme Fosca. Vous pensez que vous ne vous trahirez pas et qu'il ignorera toujours. Vous ne connaissez pas la double vue de la jalousie, surtout d'une jalousie comme la sienne!

Bertrand n'eut pas le loisir de répondre. La porte s'ouvrait et on annonçait Mme de Croix-Saint-Luc. Le jeune homme se leva :

— Vous partez? demanda Mme Fosca avec un sourire... Eh! mon Dieu! qu'est-ce que tu as, mignonne? s'écria Mme Fosca après l'avoir embrassée. Les yeux rouges!.. tu as pleuré?

Solange se troubla; Bertrand crut que la jeune femme voulait faire une confidence à son amie et il craignait de l'importuner, de la gêner. Mais elle le retint d'un geste : ne savait-elle pas que personne ne l'écouterait avec une sympathie plus tendre?

— Oui, j'ai pleuré, dit-elle. Hervé est malade.

— Ton fils!

— Vous savez qu'on lui permet de m'écrire toutes les semaines. Hier matin, sa lettre n'est pas arrivée comme d'habitude. Inquiète, j'ai envoyé une dépêche au père supérieur. Il m'a répondu qu'Hervé était à l'infirmerie, depuis trois jours, avec un mal de gorge. J'ai demandé au comte de me laisser partir pour Dijon. Je ne serais pas restée longtemps; mais, au moins, j'aurais vu le pauvre enfant. M. de Croix-Saint-Luc a refusé. Il lui est impossible de m'accompagner et il ne trouve pas convenable que je voyage seule.

— C'est peut-être rigoureux, ma chère petite; mais ne te tourmente point. Si Hervé était plus souffrant, on t'aurait avertie.

— Eh! le sais-je?

— Ton mari n'est pas un méchant homme : il redoute pour toi les fatigues d'un voyage rapide.

— Vous vous trompez, madame. Si Hervé était plus souffrant, ce n'est pas moi qu'on avertirait, mais sa grand'mère. Est-ce que je compte, moi? Est-ce que je suis quelque chose? La mère ne passe qu'après l'aïeule! Les fatigues d'un voyage rapide? En vérité, vous qui connaissez les miens, et la vie que je mène, et le sort qui m'est départi, vous savez bien que je suis une esclave! Je voulais partir en secret, sans prévenir personne...

— Je te le défends! dit nettement Mme Fosca. Puisque tu as commencé de parler devant M. du Manoir, tu me permettras de continuer et d'être aussi sincère avec toi que si tu étais ma fille. Tu es dans une position difficile, ma chère enfant; tes amis le savent, le monde s'en doute, et chacun te plaint. La mère de ton mari est connue; on n'ignore pas que son caractère absolu et dominateur doit te faire souffrir. Mais n'entre jamais en lutte avec elle, car personne n'oserait plus te défendre. La douairière de Croix-Saint-Luc est violente, impitoyable, cependant on l'accepte ainsi, on la respecte ainsi; tu es jeune, elle est âgée; tu viens d'entrer dans la vie, elle a derrière elle tout un passé d'héroïsme et de grandeur. On l'admire d'avoir tout sacrifié à l'honneur de son nom. Elle n'avait qu'un enfant : elle l'a envoyé se battre sans hésiter. Son mari, vieux avant l'âge, était obligé de vivre dans ses terres : elle s'y est enfermée avec lui, renonçant à sa jeunesse et à sa beauté. Et ce qu'elle a fait une première fois pour le père, elle l'a fait une seconde fois pour le fils. Tu appartiens à un monde qui est le premier par la naissance. La tradition y est tout; on y vit sur des idées acceptées d'avance, étroites peut-être, mais pleines de noblesse. Entrer en lutte contre ton mari, c'est entrer en lutte contre ta belle-mère, contre la société tout entière. Et crois-moi, mon enfant : les combattre, c'est te perdre. Tous ceux qui te savent gré de ta résignation ne te pardonneraient pas ta révolte.

Solange et Bertrand sentaient que Mme Fosca n'exagérait pas. Chacune de ces paroles était marquée au coin du bon sens et de la vérité.

— Que voulez-vous que je fasse, alors? demanda la jeune femme d'une voix brisée.

— Hervé n'est pas en danger, reprit Mme Fosca. Je comprends ton inquiétude, et crois bien que j'en prends la moitié. Attends vingt-quatre heures, et si demain soir tu n'es pas rassurée, je partirai moi-même pour Dijon.

— Ah! que vous êtes bonne! Mais attendre vingt-quatre heures! Mon pauvre petit enfant!.. Mon pauvre petit enfant!

Elle cacha sa tête entre ses mains et fondit en larmes. C'était trop pour Bertrand; il eut peur de se trahir en laissant voir l'émotion profonde qui le poignait. Et pendant que Mme Fosca cherchait à consoler Solange, il quitta le salon sans qu'on pût s'apercevoir de son départ :

— Tu ne m'en veux pas de t'avoir fait un peu de morale devant lui? reprit Mme Fosca lorsqu'elles se retrouvèrent seules.

La comtesse rougit et se tut. Sa vieille amie la regardait. Elle ne voulait pas avouer que, si elle avait ainsi parlé en présence du jeune homme, c'était avec intention : afin que celui-ci mesurât bien l'abîme qui le séparait de Solange.

— J'attendrai, madame, puisque vous me le conseillez... Mais vous n'oublierez pas votre promesse?

— Chose promise, chose tenue. Et, pour commencer, je ne te quitte pas ce soir, car tu dînes chez toi, je suppose?

— Oh! certes! J'avais accepté l'invitation de Mme de Marsne, il y a huit jours. Je viens de lui écrire ce matin qu'Hervé était malade et que je la priais de m'excuser. Ainsi je suis libre.

Mme Fosca accompagna Solange à l'hôtel de Croix-Saint-Luc. Elle ne voulait point laisser la jeune femme en tête-à-tête avec son mari. Le comte craignait Mme Fosca. Comme tous les hommes qui n'ont point la repartie prompte, il redoutait cet esprit caustique, qui d'un seul mot railleur l'arrêtait net dans son élan. Cependant, ce soir-là, il fut assez content de sa présence. Docile aux leçons de sa mère, il refusait de laisser la comtesse aller seule à Dijon; mais également dominé par son amour, il craignait que Solange ne s'enfermât dans une silencieuse froideur. Il fut donc agréablement surpris de voir qu'elle ne faisait aucune allusion à leur dissentiment. D'ailleurs Mme Fosca empêcha le dîner d'être triste; elle animait la conversation de son entrain, passant au crible de son esprit les gens dont on prononçait le nom. A neuf heures et demie, elle resta seule avec Solange : le comte les quittait pour aller au cercle.

— Tu vois que le temps passera vite. Nous allons bavarder jusqu'à minuit; puis tu recevras peut-être de bonnes nouvelles de ton cher petit.

— Une lettre! s'écria vivement la comtesse en voyant entrer un domestique, un plateau d'argent à la main.

— Je ne croyais pas si bien dire!

— Ce n'est pas de Dijon, reprit Solange.

Elle avait prononcé ces derniers mots avec tristesse. Cependant elle ouvrit la lettre, et, dès les premières lignes, elle rougit un peu.

— Qu'est-ce donc? demanda Mme Fosca.

— Lisez, madame.

Et Solange lui tendit la lettre.

— Ah! c'est M. Du Manoir qui t'écrit? Il te prie de le recevoir demain à six heures et demie... Vient-il te voir... souvent?

— Non,.. pas souvent, répliqua Solange un peu embarrassée.

Mme Fosca étudiait la jeune femme : « Est-ce qu'elle l'aimerait aussi? » pensait-elle; mais elle n'avait garde de pousser l'interrogatoire plus loin. Une femme hésite souvent à s'avouer à elle-même qu'elle a peur d'aimer. Elle fait un compromis avec sa conscience et s'imagine que rien n'est changé parce qu'elle n'a pas regardé la vérité en face. Lui demander si elle aime déjà, c'est lui faire comprendre qu'elle peut aimer un jour. Que Solange s'intéressât à Bertrand, Mme Fosca n'en doutait point; que la comtesse eût deviné son amour passionné, elle en était certaine. Il fallait cependant que les choses n'allassent pas plus loin. Mme de Croix-Saint-Luc partirait; elle ne reviendrait pas à Paris avant plusieurs années. Il n'y avait donc point péril en la demeure, et le roman commencé s'arrêterait à la première page.

Elle changea brusquement de conversation, s'attachant à distraire Solange, qu'elle voyait triste et préoccupée. La jeune femme l'écoutait à peine. Elle était loin, loin de Paris. Sa pensée s'en allait retrouver son fils, qu'elle voyait seul, et l'appelant, et l'attendant. Mme Fosca aurait pu suivre les idées douloureuses de son amie aux plis qui se creusaient sur ce front pur. Elle sentait bien que toutes ses paroles étaient vaines, parce qu'il est des soucis qu'on ne peut distraire. Et cette femme qui n'avait jamais été mère comprenait toutes les angoisses de la maternité souffrante. Cependant elle ne quitta point la comtesse avant minuit, afin qu'elle ne fût livrée à elle-même que le plus tard possible :

— Dors, si tu peux dormir, ma chère enfant, lui dit-elle en l'embrassant, et n'oublie pas ce que je t'ai promis. Si tu n'as pas de nouvelles demain, je partirai.

Solange ne se coucha point. Son cher petit Hervé, « son mignon, » comme elle l'appelait! Ce n'est rien, un mal de gorge, et c'est la cruelle vision qui vient hanter toutes les mères... La comtesse fermait les yeux et voyait l'infirmerie du collège, avec son long couloir entre les deux rangées de lits, et les sœurs qui passaient d'un pas monotone et discret, et les rideaux blancs à franges rouges qui jetaient une ombre pâle. Son mignon était là, couché, la gorge blanche, secoué par la fièvre... Et à mesure que les heures fuyaient lentement, ces heures douloureuses de l'insomnie, où tous les chagrins ont une apparence de spectres, Solange sentait l'angoisse l'étreindre plus violemment. Elle se jeta sur son lit, espérant que le sommeil rafraîchirait son cerveau. C'était une folie que de se tourmenter ainsi. Oui, certes, une folie; mais elle essayait vaine-

ment de la raisonner. Le sommeil fut long à venir, comme si un mauvais génie éloignait le repos de la pauvre femme. Elle ne s'endormit qu'au matin, de ce sommeil lourd et plein de rêves qui ne calme pas. Quand elle s'éveilla, il faisait grand jour; la pendule marquait dix heures du matin. Sa première pensée fut qu'on lui avait écrit de Dijon. Elle sonna vivement sa femme de chambre. Il n'y avait pas de lettre.

— Mon mari est-il sorti? ajouta-t-elle.

— Non, madame. M. le comte a demandé plusieurs fois si M[me] la comtesse était éveillée.

— C'est bien. Habillez-moi.

V.

Le comte était un de ces êtres mal doués, à la fois brutaux et faibles, qui se font l'existence malheureuse sans savoir donner le bonheur aux autres. Toute sa vie pliait sous la fatalité de son éducation. Né d'un père malade d'une affection nerveuse, l'hérédité se trahissait chez lui par l'humeur chagrine et la mobilité extrême des sensations. Une nature comme celle-là aurait dû pouvoir se développer en pleine liberté, sans être gênée par aucune entrave, et Raymond, surveillé par sa mère, instruit par sa mère, avait subi toujours le frein d'une volonté absolue. Le zouave avait grandi comme un séminariste.

La comtesse douairière de Croix-Saint-Luc s'était étudiée à tuer chez lui tout sentiment d'initiative. A vingt ans, il n'osait prendre une résolution sans consulter sa mère. Il n'avait été libre qu'en devenant soldat, pendant la guerre. Le vieux comte, esprit faible et timoré, aurait souhaité que son fils restât au château; mais la douairière ne voulut pas capituler avec ses angoisses maternelles. Un Croix-Saint-Luc devait faire son devoir envers et contre tous. Henri-Raymond de Croix-Saint-Luc, le héros de Bouvines, léguait son exemple à tous ses descendans; et son dernier petit-fils, engagé volontaire dans les zouaves héroïques de Charette, fut digne de ses nobles aïeux. Il assistait à la charge de Patay, qui illustra les soldats de Dieu et du roi. Quand il revint au château, épuisé, mais vivant, portant fièrement une cicatrice, il pouvait dire, lui aussi: « Tout est perdu, fors l'honneur. » Pendant ces longs mois, où elle ne recevait de Raymond que de rares lettres, privée de nouvelles, la douairière subit de cruelles inquiétudes : inquiète moins des périls de la guerre que de la vie nouvelle de son fils. Lui reviendrait-il soumis et discipliné, tel qu'il était parti? N'aurait-il pas pris au régiment ce goût de liberté et d'indépendance qu'elle avait essayé de tuer en lui? Mais la cire docile, durcie sous une forte

empreinte, ne s'amollit pas en quelques mois. Une demi-année vécue dans le devoir strictement accompli ne détruit pas le souvenir d'une éducation étroite. Après l'épreuve des champs de bataille, Raymond demeura tel qu'il était auparavant : le fils soumis et obéissant qui considérait sa mère comme le chef de la famille. Il se laissa marier.

Ce mariage était la grande préoccupation de la comtesse douairière. Peu exigeante sur la question de fortune, elle voulait cependant une bru qui fût de haute lignée, et dont l'influence ne détruisît pas son œuvre; sans famille, pour que rien ne détournât Raymond de ce qu'il devait aux siens. Solange lui plut, parce qu'elle était presque orpheline. Pour M. de Chanlieu, c'était une union inespérée. Et puis, comme avait dit Mme Fosca, on le débarrassait de sa fille. Excellent homme! Il n'eut pas le temps de savourer son bonheur. Une goutte remontée l'enleva en vingt-quatre heures. Le ciel a de ces cruautés!

La douairière s'aperçut vite que Solange avait un caractère indépendant et des goûts de liberté. Alors commença entre les deux femmes une lutte sourde, une lutte qui finissait chaque soir et recommençait chaque matin. La jeune comtesse, forte de ses seize ans et de l'amour de son mari, espérait vaincre. Elle vit bientôt que Raymond ne la soutiendrait pas. Le caractère mobile et hésitant du comte manquait de solidité; avant tout, il ne voulait se prononcer ni pour sa femme contre sa mère, ni pour sa mère contre sa femme. Elle aurait pris son mari en haine si parfois elle ne l'avait vu malheureux et comme humilié de cet esclavage qu'il subissait sans oser le secouer.

Aussi, avec quelle joie elle partait pour Paris! C'était, à son idée, moins le plaisir que l'indépendance. Une indépendance bien courte, une liberté bien fugitive, cela est vrai. Mais le prisonnier à qui on permet une promenade dans un jardin, triste et clos de murs, goûte avec reconnaissance le bonheur qu'on lui accorde. Et quoi de plus relatif que le bonheur? C'est le mélange inexpliqué d'une sensation et d'un sentiment. Pour en jouir dans toute sa plénitude, il faut en avoir été sevré plus longtemps. Le parfum de la fleur cueillie dans un bois est plus rare et plus exquis que celui de l'insolent bouquet ramassé à l'étalage.

Brusquement, cette joie de Solange se gâtait. A l'heure même où elle s'abandonnait, rieuse et insouciante, à l'enivrement de Paris, elle apprenait que son petit Hervé souffrait loin d'elle. Et il l'appelait sans doute et elle n'accourait point vers lui! Souvent elle se demandait si son fils ne l'accusait pas. L'âme des enfans est obscure. Ils ont des raisonnemens d'une implacable logique. Plus tard, peut-être, Hervé songerait que sa mère l'avait laissé tout seul, et pres-

que abandonné. Saurait-il qu'elle ne venait pas, parce qu'elle ne pouvait point venir?

Son irritation contre son mari n'avait fait qu'augmenter pendant sa longue insomnie. Quand elle fut habillée, elle donna l'ordre qu'on l'avertît. Il suffisait de regarder la jeune femme pour voir qu'elle souffrait. Solange était fort pâle; les yeux cernés, le geste fébrile disaient éloquemment les angoisses de la mère. Raymond était un peu embarrassé.

— On me dit que vous avez mal dormi, Solange?

Elle eut un geste brusque.

— Que vous importe? Je vous ai demandé hier de me laisser partir pour Dijon. Vous n'avez point voulu. Il vous paraît invraisemblable qu'une mère soit inquiète de son enfant malade. Est-ce que je compte pour vous!

— Solange!

— Je ne vous crois plus! Paroles, sermens de tendresse, je ne me fie plus à rien. Je me lasserai à la fin de cette vie d'esclave que vous m'imposez, courber toujours la tête devant votre mère, n'avoir ni le droit de parler ni la faculté de sortir... Je veux voir mon fils! entendez-vous? je veux le voir! Croyez-moi, ne me poussez pas à bout. Vous avez tort d'abuser de ma résignation. Le jour où je me révolterai, il faudra bien qu'on me cède, à moi aussi. Je veux voir mon fils!

Elle était admirablement belle. Ses cheveux dénoués dans un mouvement de colère tombaient, en tresses dorées, sur ses épaules. La flamme de ses yeux éblouissait; ses lèvres rouges frémissaient. Et Raymond demeurait saisi et charmé, comme il l'était toujours devant la triomphante séduction de sa femme. Solange connaissait son empire. Elle savait que son mari l'aimait plus peut-être qu'aux premiers jours. La possession, chez cet homme nerveux et passionné, n'avait fait que surexciter le désir. Il fit quelques pas vers elle; elle l'écarta d'un geste hautain :

— Je veux voir mon fils! dit-elle. Vous ne pouvez arguer de la volonté de votre mère puisqu'elle n'est pas ici. Vous prétendez qu'il ne serait pas convenable que j'allasse à Dijon? Pourquoi ne m'accompagnez-vous pas? Et si cela vous est réellement impossible, je peux partir avec Mme Fosca. Il n'y a pas un raisonnement qui puisse tenir contre ma tendresse et mon inquiétude. D'ailleurs, à quoi bon raisonner? Je veux voir mon fils!

Raymond restait stupéfait. Il n'était point accoutumé à ces élans de volonté, à ces éclats de colère. Habitué à voir presque toujours Solange soumise, sinon résignée, il s'étonnait et s'épeurait. Est-ce que la veille encore, elle ne lui avait pas cédé? Alors, pour quoi cette irritation soudaine? Comme les gens qui marchent droit

devant eux, sans grande réflexion, il ne se rendait pas compte de ce que la réflexion peut produire chez les autres. Il avait paisiblement reposé pendant la nuit. Comment aurait-il supposé que la fièvre et l'insomnie bouleversaient la comtesse?

Cependant, ce n'était point la première fois que Solange essayait d'entrer en lutte. Il crut que sa résistance ne serait pas plus longue que de coutume.

— Vous me jugez mal, dit-il. Je n'ai songé qu'à vous. Vous êtes délicate; j'ai eu peur pour vous d'un voyage, la nuit, par ces grands froids...

— Vous ne savez même pas mentir! Vous rougissez en me donnant ces pitoyables raisons, qui pourraient me toucher si j'y croyais. Mais vous savez bien que je n'y crois pas! Et, d'ailleurs, Hervé n'est-il pas à vous autant qu'à moi? Et me faire manquer à mon devoir, n'est-ce point aussi manquer au vôtre? Vous ne voulez pas que je parte pour Dijon, parce que vous m'aimez pour vous et non pour moi, parce que vous êtes ridiculement jaloux, et que cette jalousie se révolte à la pensée que je serais seule. Vous refusez que j'accompagne Mme Fosca, parce que vous êtes docile aux leçons de votre mère, et qu'elle veut m'arracher la tendresse de mon fils. Eh bien! dites ce que vous voudrez! Rien ne m'empêchera de remplir mon devoir, ni vous, ni votre mère, ni personne. Je veux voir mon fils!

Solange ne se rappelait plus les sages conseils de Mme Fosca. Elle se livrait tout entière à son exaltation. Mais elle avait trop présumé de ses forces. Elle se laissa tomber sur un fauteuil et fondit en larmes. Raymond était bouleversé. Livré à lui-même, il serait devenu l'esclave de sa femme. Il ne pouvait pas la voir pleurer. Il se mit à genoux devant elle, et lui prit les mains.

— Eh bien! oui, j'ai eu tort; je suis un brutal et un égoïste. Je vous demande pardon. Voulez-vous me pardonner? Allez à Dijon, si vous le voulez. Je vous y accompagnerai, ou Mme Fosca ira avec vous. Comme il vous conviendra. Je te demande pardon... Veux-tu me pardonner?

Il baisait longuement ces fines mains blanches qu'elle lui abandonnait. La jeune femme connaissait son empire; elle rougissait d'en user, sentant bien qu'elle dominait son mari, quand ils étaient seuls, par l'unique pouvoir d'une impression physique. Cette fière créature était trop délicate pour ne point souffrir de cette influence; mais elle avait cependant une joie inconsciente à voir plier quelquefois devant elle le maître qu'on lui avait donné. Peut-être avec une coquetterie mieux maniée, avec une rouerie plus diplomatique, serait-elle arrivée à lutter plus efficacement contre sa

belle-mère. Mais elle était trop vive, trop franche pour user de moyens détournés.

Cependant, malgré son apparente victoire, elle n'était pas d'humeur à désarmer. Depuis la veille elle détestait Raymond. Elle lui répondit froidement :

— Je vous remercie. Alors, pourquoi m'avoir fait tant de mal? Maintenant, laissez-moi, je vous prie. Je voudrais être seule.

C'était une faute. Si elle avait pu prévoir les événemens qui allaient suivre, elle eût été plus prudente; mais comme toujours, elle cédait à son impression première. Et elle éprouvait le violent désir de ne plus voir son mari. Raymond ne répliqua rien et se retira. Solange écrivit aussitôt à Mme Fosca. Et sans lui donner le détail de ce qui venait de se passer, elle lui demandait de partir avec elle. Car elle était bien décidée à faire le voyage, maintenant, même eût-elle reçu une lettre de Dijon. Elle verrait son fils; elle se promettait cette joie rare, et elle voulait la goûter dans toute sa plénitude. Et puis il lui semblait que la vue seule d'Hervé pourrait calmer son inquiétude. Une lettre peut tromper : ses yeux ne la tromperaient pas.

Elle se sentait mieux, à présent. Ses nerfs, excités par l'insomnie et la fièvre de la nuit, s'étaient détendus. Elle fit dire au comte qu'elle ne déjeunerait pas et qu'elle se voulait reposer. Elle s'étendit sur sa chaise longue, en face du grand feu clair, et elle s'endormit profondément après avoir donné l'ordre de refuser la porte à tout le monde, excepté à Mme Fosca.

La journée était assez avancée, lorsque Solange fut éveillée par la sensation plus fraîche d'une portière soulevée.

— Je prie Mme la comtesse de m'excuser, dit la femme de chambre; mais...

— Je vous avais défendu de recevoir personne, hormis Mme Fosca.

— C'est ce que j'ai répondu à M. Bertrand du Manoir, mais il m'a dit qu'il était attendu par Mme la comtesse.

Solange avait rougi au nom de Bertrand. Il tenait une si grande place dans son cœur sans qu'elle s'en doutât!

— C'est vrai, dit-elle après un court silence. J'avais oublié. Priez M. du Manoir de m'attendre; je vais au salon.

Solange ne réfléchit même pas qu'elle était en déshabillé du matin à cinq heures du soir. Elle lissa ses fins cheveux de soie, et souleva la portière. Bertrand lui prit la main, sans la baiser comme d'habitude.

— Ne soyez plus inquiète, madame. J'arrive de Dijon; j'ai vu votre cher enfant. Il a eu mal à la gorge, mais la souffrance est déjà passée. Il lui reste encore un peu de fièvre; demain il n'y

paraîtra plus. Je l'ai vu ce matin à huit heures, souriant dans son petit lit, à l'infirmerie. Je lui ai dit que vous étiez malade, vous aussi, et qu'il fallait employer presque la force pour vous empêcher de courir vers lui. Alors il a souri de nouveau : « Je savais bien que maman serait venue si elle avait pu... Vous lui direz que je l'aime, maman, que je l'aime et que je l'embrasse. » Et il m'a embrassé longuement, tendrement, car tout son baiser était pour vous, madame. Je suis resté encore quelques minutes auprès de lui. « Laissez-le reposer, monsieur, » a murmuré la sœur. Hervé m'a souri encore; puis il a fermé les yeux et s'est doucement endormi. La sœur a ajouté : « M[me] la comtesse a bien fait de ne pas venir. Ce ne sera rien. Un petit froid qu'il aura gagné à la récréation. » J'ai couru à la gare, car j'avais hâte de vous rassurer. Ne pleurez plus, ne vous tourmentez plus, votre fils va presque bien, il vous aime et il vous embrasse. Voici son baiser que je vous apporte.

De nouveau, il prit la main de la comtesse. Cette fois il la baisa longuement, assez longuement pour la sentir frémir sous sa lèvre. Solange le regardait. Son fin visage était pâli et un peu tiré.

— Vous avez fait cela! vous avez fait cela! murmura-t-elle.

— N'est-ce pas tout simple?

Tout simple! non, elle ne trouvait pas cela tout simple, la pauvre Solange! Aussi loin qu'elle cherchait dans son souvenir, elle ne voyait personne qui l'eût gâtée. Ni son père, ni sa mère; ni aucune des religieuses, là-bas, dans le couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges. Devenue femme, elle n'avait fait que continuer sa vie de jeune fille, et jamais son mari n'avait eu pour elle l'une de ces délicates attentions qui font battre le cœur délicieusement. Il fallait que ce fût ce jeune homme, presque inconnu d'elle, qui vînt mettre un baume sur sa plaie. Il l'aimait? Soit. C'était du moins le véritable amour, celui qui inspirait cette pensée délicate et charmante. Est-ce donc coupable, un sentiment pareil?

— Vous êtes bon; je vous remercie... Oh! je vous remercie du fond de mon cœur. Et vous avez vu mon Hervé? N'est-ce pas qu'il est beau? Il m'aime; il m'aime bien, il vous l'a dit? Il sait que ce n'est point ma faute, si je ne suis pas auprès de lui toujours,.. toujours. Alors, la sœur n'est pas inquiète? Quel bonheur!

Des larmes brillaient dans ses yeux, comme une fine rosée, mais des larmes de joie maintenant.

— Je suis une égoïste, reprit-elle avec un sourire délicieux. Je vous tiens là debout, au lieu de vous faire asseoir, vous qui êtes fatigué, très fatigué... Mettez-vous là, près de moi, je le veux,.. je

vous en prie. Et racontez-moi tout, quand et comment vous êtes parti...

Bertrand souriait aussi. Il fallut qu'il obéît. Il s'assit à côté de la comtesse et recommença son récit, certain de ne pas importuner la jeune femme. Est-ce qu'il ne lui parlait pas de son fils? Il dit comment il avait eu l'idée de partir la veille en la voyant si triste, si préoccupée. C'est alors qu'il lui avait écrit afin de lui demander un rendez-vous pour le lendemain. Il était arrivé à Dijon dans la nuit. A sept heures, il faisait passer sa carte au père jésuite, directeur du collège. On n'avait fait aucune difficulté pour le conduire à l'infirmerie, auprès du petit malade. L'express de Paris partait de bonne heure; c'est ainsi qu'il avait pu aller et revenir rapidement. Bertrand disait tout cela sans phrases, très simplement, avec une certaine émotion contenue. Et Solange l'écoutait comme elle n'avait jamais écouté personne. Dans le sentiment vague et irraisonné qui la poussait vers Bertrand, il y avait déjà de la reconnaissance. Il se taisait maintenant et Solange aussi gardait le silence, comme s'ils n'eussent point besoin de parler l'un et l'autre pour savoir tout ce qu'ils pensaient.

— Bonsoir, petite, dit Mme Fosca, qui entrait un peu en coup de vent, selon son habitude. Ah! vous êtes là, Bertrand?

— J'allais me retirer, madame, quand vous...

— Quand je suis arrivée? Comme cela tombe! Mais vous êtes poudreux comme si vous tombiez de la lune. Et vous venez faire une visite dans un costume pareil?

Solange se jeta étourdiment au cou de son amie.

— Ne le grondez pas, madame. Si vous saviez d'où il vient!

Solange se mit à rire.

— Si je ris, c'est à lui que je le dois; et puis, franchement, je vous trouve bien méchante aujourd'hui. M. du Manoir m'a vue hier tout inquiète et préoccupée. Alors, sans en rien dire, il est parti pour Dijon; il a vu mon fils et il est venu me rassurer. Voilà pourquoi je ris, pourquoi je suis heureuse... Eh bien! pourquoi cette mine consternée?

Mme Fosca secouait le bras de Bertrand.

— Ah çà, mais vous êtes donc fou, mon ami?

— Madame!..

— De quel droit avez-vous été voir cet enfant? Êtes-vous le frère, le parent, ou seulement l'ancien ami de la comtesse? M. de Croix-Saint-Luc, empêché, vous a-t-il prié d'aller prendre des nouvelles de son fils? Et j'imagine qu'arrivé à Dijon, vous vous êtes rendu tout chaud, tout bouillant au collège? Oui... Que les hommes sont naïfs! Et là, je parie que vous avez fait benoîtement passer votre

carte au père supérieur?.. C'est complet. Bravo! mon cher Bertrand, vous êtes très gentil, très chevaleresque, mais terriblement compromettant. Vous avez embarqué notre pauvre amie dans une aventure qui peut fort mal tourner pour elle. Vous vous imaginez donc que votre visite au collège va demeurer secrète? Enfant! mais la première chose que fera le recteur, c'est d'avertir ou le comte ou sa mère. Vous refuser la porte? Allons donc! Il est trop homme du monde. On ne refuse pas la porte à M. Bertrand du Manoir, qui est d'une grande famille. Seulement on prend ses petites précautions. Et vous avez eu soin de lui laisser entre les mains un élégant vélin qui peut accuser Solange, à l'occasion... Regardez notre amie et voyez si elle n'a pas déjà compris le sens de mes paroles, elle, qui est fine et bien plus fine que vous, malgré tout votre esprit, puisqu'elle est femme.

— Cela est possible, madame, dit vivement la comtesse. Mais M. du Manoir a généreusement agi, et cela suffit pour que je lui aie une reconnaissance éternelle.

— Eh! mon Dieu! une femme a toujours de la reconnaissance pour l'homme qui la compromet. C'est absurde, mais c'est comme ça!

Bertrand était devenu fort pâle. Il comprenait. Il comprenait que Mme Fosca avait raison. En voulant servir son amie, il la compromettait. Mme Fosca aimait ce jeune homme loyal et sincère. Elle craignit d'avoir été trop loin.

— Je crois que j'ai raison, reprit-elle. Mais peut-être ai-je exagéré le mal. Le père recteur peut oublier de mettre ton mari au courant, ma pauvre Solange. Si j'ai bien compris la lettre que tu m'as écrite, le comte t'a fait une concession.

Solange rougit un peu. Elle se rappelait comment elle l'avait obtenue.

— Oui, dit-elle, il m'a permis de faire ce voyage.

— Eh bien! renonces-y de toi-même. Tu n'es plus inquiète, puisque Bertrand a vu Hervé. Tu y perdras la joie d'embrasser ton fils, mais c'est un sacrifice que ta sécurité commande. Quant à vous, mon cher, faites-moi le plaisir de vous en aller. Je ne veux pas que M. de Croix-Saint-Luc vous trouve ici.

Quand elles furent seules, Mme Fosca embrassa tendrement, maternellement sa petite amie :

— Tu as un chagrin, je le comprends. Tu te faisais une joie de voir ton mignon. Mais n'oublie pas qu'il faut avant tout ne pas exciter la jalousie de ton mari. Il t'a fait une concession. Aie l'air de n'en point user. Quand un homme a été faible, il est reconnaissant qu'on feigne de ne pas s'en apercevoir. A cette heure, le comte t'en veut parce qu'il t'a cédé. Dis-lui que tu renonces à ce voyage; il croira avoir été le plus fort et il sera charmé. Vois-tu, ma chère

petite, tu n'es pas assez diplomate. Une femme intelligente doit spéculer moins sur l'amour d'un homme que sur sa vanité.

Mme Fosca avait raison, comme toujours. Raymond rentra, vexé et maussade. Son visage s'éclaircit lorsque Solange lui dit :

— Ne soyez point fâché. Je vous ai affligé; j'ai eu tort. Je ne pars plus.

VI.

Le lendemain était un jeudi. Un vent âpre soufflait, tordant les arbres maigres du jardin. Il y a de beaux parcs dans Paris. Mais les arbres et les plantes y sont comme exilés. Ils ne se sentent point chez eux. Malgré son étendue, le jardin de l'hôtel de Croix-Saint-Luc avait la tristesse abandonnée des squares vides. On sentait que l'ennui pesait sur cette vaste demeure longtemps inhabitée.

Solange, assise devant sa fenêtre, un livre ouvert sur ses genoux, regardait en rêvant. Ainsi elle était aimée : aimée d'un amour assez chaste pour être discret, assez profond pour être dévoué. Comme la passion sensuelle de Raymond ressemblait peu à la tendresse délicate de Bertrand! Une femme, même la plus pure, est toujours délicieusement remuée par une idéale adoration. Posséder l'âme et la pensée d'un être sera toujours pour une femme une joie d'autant plus vive qu'elle est plus immatérielle.

Solange, depuis la veille, se sentait moins seule. Elle savait maintenant qu'à toute heure de la vie, Bertrand pensait à elle, s'occupait d'elle. Quelques jours encore auparavant il lui semblait qu'elle était bien malheureuse et bien abandonnée. Et voilà maintenant qu'elle avait un ami assez fort pour être un défenseur, assez tendre pour être un frère. Elle se réjouissait à la pensée de rester encore de longues semaines à Paris, non plus pour y trouver les plaisirs qu'elle était venue chercher, mais pour voir Bertrand. Elle le rencontrerait aussi souvent que par le passé. Elle savait qu'il serait toujours là, chez sa sœur, ou chez Mme Fosca; qu'elle l'apercevrait à l'Opéra et au bois; qu'elle le verrait chaque soir dans le monde. Comme en peu de temps cet inconnu avait une place énorme dans sa vie! Et elle se laissait glisser vers cet amour, comme l'enfant qui s'amuse en jouant au-dessus d'un abîme.

Elle vit peu le comte. Raymond était sorti de bonne heure. Quand il rentra, pour le déjeuner, son heureuse humeur de la veille ne l'avait point quitté. Il croyait réellement avoir été énergique : en somme, il savait gré à sa femme de ce qu'il appelait sa soumission. Il fut très gai, racontant l'emploi de sa matinée, parlant des chevaux qu'il achèterait pour Léry. Il projetait d'organiser des steeple dans son département. Et, dans le jargon bizarre des hommes de

cheval, il donnait ces détails techniques, intéressans pour les amateurs, mais si ennuyeux pour ceux qui n'y entendent rien. Il venait justement d'acheter deux chevaux superbes. On l'avait prévenu qu'ils étaient fort dangereux. Quelle plaisanterie! Est-ce qu'il existait un cheval dangereux, pour un poignet solide comme le sien? Solange semblait l'écouter avec attention ; mais elle regardait son mari sans l'entendre... En vérité, sa pensée était bien loin de là... Un petit fait, auquel tout d'abord elle n'attacha aucune importance la tira pourtant de sa rêverie. On apporta une dépêche au comte, qui l'ouvrit avec nonchalance, d'un air ennuyé. Mais presque aussitôt il fit un geste brusque et pâlit légèrement.

— Est-ce donc une mauvaise nouvelle? demanda la jeune femme.

— Non, non, pas du tout... Ce n'est rien.

Et il parla d'autre chose. Mais il était aisé de voir que son insouciance première avait disparu. Après le déjeuner il demanda à la comtesse ce qu'elle comptait faire. Solange répondit qu'elle sortirait pour des emplettes avec la baronne Bersier.

— Eh bien! ma chère amie, ayez l'obligeance d'être rentrée pour cinq heures.

— Pour cinq heures?

— Oui.

— Pourquoi?

— Je vous expliquerai cela. C'est un service que vous me rendrez, un vrai service.

— Comme vous voudrez.

— Merci.

Il baisa galamment les fins doigts de la comtesse, et sortit.

— En vérité, pensait la jeune femme, il a l'air d'un écolier dont les vacances sont finies!

Puis elle cessa de songer à cet incident et donna l'ordre d'atteler. A deux heures, elle arrivait rue de la Bienfaisance. Mais Bertrand était chez sa sœur, et, ce jour-là, les emplettes eurent tort. De quoi causèrent-ils? Le savaient-ils eux-mêmes? Ils en étaient à cette période exquise où l'on se comprend en gardant le silence; où, quand on parle, les paroles les plus indifférentes semblent prendre un sens particulier et mystérieux. Bertrand aimait à évoquer les souvenirs du couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges. Il se le rappelait fort bien. N'y avait-il pas fait des visites à sa sœur? Et, malgré lui, le jeune homme devenait rêveur et triste. Elle comprenait, elle! Cette rêverie et cette tristesse disaient tant de choses! « Ah! Solange, j'aurais pu vous connaître en ce temps où vous étiez libre! Au lieu d'appartenir à un autre, vous seriez ma femme,

à moi, qui vous ai donné toute ma vie et dont vous avez pris le cœur tout entier! »

Les heures passaient, et ni l'un ni l'autre ne semblaient s'en apercevoir. Antoinette Bersier pensait bien qu'elle ne comptait pas. Comme toutes les femmes, elle n'avait pas besoin qu'on lui fît une confidence. Avec sa morale facile de Parisienne, elle trouvait tout naturel que Bertrand et Solange s'aimassent. Non parce que celui-ci était son frère et celle-là son amie. Pour elle, l'amour appelait l'amour; et la vie est si courte qu'on serait bien maladroit de n'en pas profiter. D'ailleurs, absolument « dans le mouvement, » la petite baronne! Elle se plaisait à émettre certains axiomes qui paraissaient encore plus *raides*, lancés par sa lèvre rieuse :

— Il n'y a pas de vertu, disait-elle fréquemment. Il n'y a que des circonstances. Ne me parlez pas de ces péronnelles qui n'ont jamais été tentées, et se montrent sans pitié pour les faiblesses des autres!

Le baron Bersier écoutait tout cela sans broncher. Elle l'avait proprement dressé. Il savait que la jalousie n'a jamais servi de rien. La sultane des *Mille et une nuits*, quoique enfermée dans une boîte, possédait quinze cents bagues, preuves de son infidélité! Le malheureux se confiait à son étoile, néanmoins, toujours inquiet des caprices qui pourraient naître dans la cervelle de sa terrible petite femme!

Solange devait se rappeler cette délicieuse journée. Elle resterait si longtemps avant d'en retrouver une pareille!

— Déjà cinq heures! s'écria-t-elle tout à coup. Et Mme Fosca m'attend... Impossible d'aller la voir; mon mari m'a fait promettre de rentrer.

Comme elle pénétrait dans l'hôtel, elle eut un vague serrement de cœur. Était-ce donc un pressentiment?

— M. le comte prie Mme la comtesse de vouloir bien venir au salon, dit le valet de pied en ouvrant la haute porte vitrée.

L'appréhension de Solange n'existait déjà plus. Elle emportait tant de bonheur en elle! Bertrand venait de lui dire : « A demain!.. — A demain!.. » avait-elle répondu. Le soir même, au concert de charité organisé par Mme de Croilly, elle l'apercevrait de loin. Qui sait? Elle pourrait causer avec lui quelques instans. Qu'importait, en vérité, que son mari l'attendît? En entrant dans le grand salon, elle jeta un cri. Sa belle-mère était assise dans un grand fauteuil, l'œil dur, le buste droit, la lèvre impérieuse. Raymond se tenait debout à côté d'elle.

La comtesse douairière de Croix-Saint-Luc avait cinquante ans. Très grande, mince, elle portait la tête haute, ce qui la grandissait

encore. Le visage ovale, aminci par les austérités, revêtait par instans des blancheurs de cire. Seuls, les yeux, fort beaux, gris et brillans, donnaient une lueur chaude à cette physionomie étrange. Il suffisait de la voir, pour comprendre ce mot, dit naguère par une de ses amies : « Ce n'est pas une femme d'aujourd'hui, mais une ligueuse! » Et elle était ligueuse, en effet, avec les fières allures d'une duchesse de Montpensier. Sa main, fine mais nerveuse, eût manié l'épée aussi aisément que le chapelet. Ce qui frappait surtout en elle, c'était l'impression de volonté de sa figure énergique et hautaine. Les lèvres minces, encore très rouges, traçaient comme un filet de sang dans la pâleur mate du teint, et le menton, fort et osseux, accusait l'entêtement des vieilles races. Elle s'habillait de laine noire, et sur son corsage presque monacal brillait une croix d'argent retenue au cou par une chaînette d'or. Pas une bague, pas même son alliance. On eût dit que son union terrestre étant rompue, elle se considérait comme fiancée à Dieu. Elle ne connaissait rien des idées contemporaines. Pour elle, l'histoire s'arrêtait à 89. Elle refermait le livre, et n'en savait plus rien. Née aux échos des coups de fusil qui renversaient le trône de Charles X, elle avait grandi, portant pieusement dans son cœur un culte fidèle à la dynastie tombée. Militante autant par conviction que par tempérament, elle ne se contentait point de cette affection platonique qui regrette sans espérer. Elle sacrifiait tout à sa cause : car, pour elle, sa foi politique ne faisait qu'une avec sa foi religieuse. Au demeurant, une vraie grande dame, née pour vivre sous les Valois et presque perdue dans les illogismes d'un siècle niveleur. Mais, en somme, une femme supérieure, parce qu'elle possédait au plus haut degré ces deux qualités souveraines : une intelligence ferme et une implacable volonté.

— Venez, madame, et répondez-moi, dit-elle à Solange. Qu'est-ce que ce M. Bertrand du Manoir qui s'est permis d'aller voir mon petit-fils à Dijon? Je viens d'interroger votre mari : il s'est montré aussi étonné que moi. Est-ce vous qui l'avez envoyé?

Dès les premiers mots, Solange comprit qu'une bataille se préparait. Elle était accoutumée à ces remontrances impérieuses que la rigide douairière ne lui épargnait pas. D'habitude elle supportait avec douceur ces attaques hautaines; cependant, cette fois, son orgueil criait et s'indignait. Quelque chose comme une force inconnue la poussait à la révolte. Elle releva le front.

— Oui, madame, c'est moi qui ai envoyé M. du Manoir à Dijon.

— Est-il votre frère, votre allié, votre parent? A-t-il un droit quelconque à votre intimité? C'est encore une de ces légèretés comme ne devrait pas s'en permettre la comtesse de Croix-Saint-Luc. Le père Duret m'a avertie de cette visite inattendue. Je ne por

vais admettre une pareille inconvenance. J'ai cru qu'un hasard fâcheux était seul coupable. Vous avouez franchement : j'aime mieux cela. Ce n'est qu'une de ces inconséquences qui ne vous sont que trop familières. Cependant depuis votre mariage vous avez dû réfléchir aux devoirs qu'impose le nom que vous portez.

— Étant la fille de mon père, je sais ce que je dois et ce qui m'est permis, répliqua fièrement Solange. Une Chanlieu n'avait pas besoin d'épouser un Croix-Saint-Luc pour respecter son nom et connaître son devoir. J'ai envoyé M. du Manoir à Dijon, parce que j'étais inquiète de mon fils. Le comte refusait de m'accompagner et ne voulait pas que j'allasse seule. D'ailleurs, madame, permettez-moi de vous dire, avec le profond respect que je vous dois, que si j'ai mal fait, je ne suis responsable que devant ma conscience et devant mon mari.

Raymond fit un geste violent. Il allait parler : sa mère leva la main, et il se tut.

— Le comte vous dira ce qu'il lui conviendra de vous dire, reprit la douairière, de son même ton froid et hautain. Pour l'instant, c'est moi qui vous interroge, et c'est à moi que vous devez répondre.

— C'est ce que j'ai fait, madame. Vous m'avez interrogée et je vous ai répondu. C'est moi qui ai prié M. Bertrand du Manoir d'aller à Dijon : je vous le dis encore, pour la seconde fois. Et, malgré les reproches que vous m'adressez, je persiste à croire que je n'ai pas mal agi. Une mère a toujours le droit de s'occuper de son fils, et j'ai usé de ce droit que ni vos remontrances, ni le nom que je porte ne me feront méconnaître. Au surplus, je désire me retirer, car ma place n'est plus ici. Vous ne vous êtes point aperçue, madame, vous si au courant des devoirs de chacun, que dans cette maison je suis chez moi, et que, chez moi, vous me laissiez debout comme une étrangère. Je vous présente donc mes respects et vous prie de m'excuser si je me retire dans mon appartement.

Elle saluait la comtesse et marchait vers la porte, quand Raymond la saisit violemment par le poignet :

— Madame !..

Elle le regarda bien en face, et avec une indicible dignité :

— Vous vous oubliez, monsieur !

Il laissa retomber la main de Solange, qui, sans ajouter un mot, s'éloigna lentement et disparut.

— Eh bien ! mon fils, dit froidement la douairière, avais-je tort ou raison de vous déconseiller ce voyage à Paris ? La femme que vous venez d'entendre est-elle celle-là que vous connaissiez ? Elle me résiste à moi, qui suis le chef de la famille ; elle vous brave, vous, qui êtes son mari et son maître. Votre femme a été mal entourée, mal dirigée. Quand je vous ai demandé quelles étaient ses relations

à Paris, vous m'avez répondu par des noms que je ne connais pas, que personne ne connaît. Qu'est-ce que c'est que Mme Fosca? Et cette baronne Bersier? Des habituées du second empire, des femmes qui n'appartiennent pas au monde où doit aller une comtesse de Croix-Saint-Luc.

Raymond était fort pâle. La jalousie grandissait en lui et l'étreignait à la gorge.

— Vous aviez raison, balbutiait-il,.. raison, comme toujours.

— Je ne vous conseille pas de prolonger votre séjour ici. Votre femme a des allures d'échappée de couvent qui ne sauraient vous convenir. Il est temps qu'elle revienne se plier à la discipline de notre maison.

— Certes, il n'est que temps! En être arrivé là en si peu de semaines! Envoyer cet homme qui est amoureux d'elle...

— Raymond!

— Vous m'arrêtez, madame; vous faites bien. Il ne sied pas de parler de ces misères devant une pure femme telle que vous. J'étais aveugle : j'aurais dû voir et je n'ai rien vu. Mais je veux savoir : je saurai!

— N'exagérez pas, Raymond. Solange est légère, inconséquente, voilà tout. Cette révolte que nous avons vue tout à l'heure ne vient pas d'elle, mais des autres. Cette jeune femme a été mal élevée; ici, elle a été mal entourée. Je ne répondrais pas de l'avenir si elle restait à Paris; là-bas...

Le comte passa la main sur son front moite de sueur. Comme il arrivait toujours lorsqu'il subissait une attaque violente, son système nerveux se déséquilibrait lentement. La maladie douloureuse que l'hérédité lui avait transmise déchaînait chez lui de ces colères terribles qui sont comme les assauts livrés par la matière à l'intelligence. Il souffrait réellement beaucoup. Le sang affluait violemment à son cœur. Il salua sa mère et sortit d'un pas chancelant. Dans l'escalier, il s'arrêta deux fois, serrant encore son front brûlant entre ses mains. Jusque-là, sa jalousie, toujours en éveil, ne reposait sur rien : pour la première fois, elle se fondait sur quelque chose de sérieux, sur un fait réel et tangible. Cette seule idée l'affolait.

Solange attendait. Elle était maintenant préparée à tout. Qu'allait-il se passer? Elle ne se reconnaissait plus elle-même. Quoi! elle avait osé tenir tête à la redoutable douairière! Depuis son mariage, celle-ci l'avait vue toujours soumise ou résignée. D'où lui venait cette force inconnue? C'est que maintenant elle sentait qu'elle n'était plus seule. « Des amis? Je n'en ai pas! » disait-elle naguère à Antoinette. A présent, elle n'aurait plus ainsi parlé. Il y avait une affection sérieuse qui veillait sur elle, une tendresse

fraternelle sur qui elle pouvait se reposer. Et puis, elle avait conscience qu'elle était innocente, qu'elle n'avait rien fait de mal. Quand Raymond entra dans la chambre; elle eut peur, la pauvre Solange, en voyant les yeux égarés, le visage convulsé de cet athlète qui était son maître.

— C'est à mon tour de vous interroger, madame, dit-il d'une voix un peu tremblante qu'il s'efforçait en vain de calmer. Vous avez répondu à ma mère que vous n'étiez responsable de votre conduite que devant moi...

— J'ai dit aussi : devant ma conscience.

— Votre conscience vous sera indulgente! Vous vous êtes permis d'envoyer auprès de mon fils un homme qui est amoureux de vous, et que vous aimez.

— Monsieur!

Le comte eut un éclat de rire nerveux.

— Oh! je l'avais deviné tout de suite, le premier soir où je l'ai vu chez la maréchale. Il se montrait tendre, empressé, galant, cela me révoltait! Et vous souriiez, vous! vous trouviez cette conduite naturelle! Quelle hypocrisie vous aviez, quand je vous ai fait ce reproche ici même, et que vous vous défendiez avec tant de hauteur! Vous l'avez vu tous les jours, cet homme, chez vous, dans le monde, chez sa sœur. Je vous ai aperçus tous les trois ensemble, dans la même voiture. A l'Opéra, il se tournait vers votre loge; au bois, il affectait de vous rencontrer comme par hasard. Enfin, je pouvais douter encore. Cela ne m'est plus permis à présent. Je sais ce que j'ai à faire, et les droits que j'ai sur vous, et le pouvoir que la loi m'accorde. Et vous l'avez envoyé voir votre fils! Vous n'avez même pas eu le respect de l'enfance, et vous m'avez fait, à moi, cette insulte suprême! A l'heure même où je vous cédais, où j'étais assez faible pour vous permettre de partir seule, vous osiez dire à ma mère que vous étiez inquiète! Un mensonge de plus, puisque vous étiez libre d'aller embrasser votre enfant. Sais-je même si vous y teniez? Les mauvaises épouses sont toujours de mauvaises mères!

Solange écoutait sans dire un mot, n'essayant même pas d'interrompre. Elle restait immobile, très pâle, les dents serrées, les yeux fixes. A peine un tressaillement nerveux, quand l'insulte la meurtrissait en pleine chair vive. Cette résignation acheva d'irriter le comte :

— Défendez-vous donc au moins! Dites-moi que vous avez été entraînée! que vous vous repentez de votre conduite!

— On ne se défend pas quand on est innocente! On ne se repent que lorsqu'on est coupable!

M. de Croix-Saint-Luc devint blême.

— Vous niez! s'écria-t-il.

— Je n'ai pas à nier. Vous lancez contre moi des accusations qui ne sont fondées sur rien. Comment vous prouver votre erreur? Vous semblez vous y complaire, quand ce ne serait que pour avoir droit de me torturer. Vous inventez des incidens pour me condamner : quelque réponse que je fasse, elle tournera contre moi. Alors, à quoi bon? Vous m'accusez d'avoir usé d'hypocrisie, où? quand? comment? Vous prétendez que je rencontrais M. du Manoir souvent? C'est vrai. Je ne crois pas qu'il y ait eu du mal à cela. Il est venu me voir? Vous ne m'avez pas ordonné de lui fermer ma porte. Je l'ai trouvé chez sa sœur? C'est encore exact. Vous ne m'avez pas défendu d'aller chez elle. J'ai de l'affection pour ce jeune homme...

Le comte eut un geste terrible. Solange demeura calme et hautaine. Elle reprit :

— Oui, j'ai de l'affection pour lui! Comment en eût-il été autrement? Je ne suis pas blasée, moi, sur la sincérité des sentimens que j'inspire. Me croyez-vous donc heureuse, par hasard? Votre mère m'accuse d'avoir envoyé M. du Manoir à Dijon, et je n'ai pas nié, parce qu'il ne me plaît pas de discuter avec votre mère. Nier, c'est se défendre, et il ne me convient pas plus de me défendre qu'il ne lui convient, à elle, de me soupçonner. Je comprends que vous soyez étonné. Vous ne me reconnaissez pas. Je ne suis plus la petite pensionnaire dont vous aviez fait une esclave, et pour qui la moindre parole était un ordre. C'est que j'ai appris bien des choses à Paris. J'ai appris que nous aurions pu être heureux si votre mère ne s'était pas mise toujours entre nous.

— Vous osez l'accuser!

— Je ne l'accuse pas. Mais elle m'attaque et je me défends. Non, je n'ai pas envoyé M. du Manoir là-bas. Il y est allé de lui-même, me voyant inquiète, malheureuse, tourmentée. Et, quand il est parti, je ne savais pas moi-même que vous m'autoriseriez à faire ce voyage. Maintenant, je n'ai plus rien à vous dire. Vous m'avez interrogée : je vous ai répondu.

M. de Croix-Saint-Luc avait passé par bien des sentimens contraires en écoutant sa femme. Il n'était pas accoutumé à ce ton énergique et assuré. Quels conseils recevait-elle donc pour avoir si vite et si rapidement changé? Sa mère avait raison. Elle n'était plus la même. Son parti fut vite pris. La jalousie l'excitait encore en entendant Solange avouer si hautement que Bertrand lui plaisait. Il n'aurait jamais cru que cette femme frêle et délicate pût oser lui tenir tête. Il comprit qu'il serait inutile de prolonger une discussion où elle ne ferait aucune concession, même apparente. Mieux valait exécuter le plan qu'il avait arrêté.

— J'ai le regret de vous avertir, dit-il après un court silence, que notre séjour à Paris ne se prolongera pas.

— Je m'y attendais. Votre mère arrive. Elle vous ordonne de partir; vous obéissez. Cela est naturel. Quand partirons-nous?

— Ce soir.

— Ce soir! Laissez-moi vous faire observer que la journée est fort avancée...

— Ne vous occupez point de vos malles. Nos gens restent derrière nous et se chargeront de nous les apporter.

— Mais j'ai des adieux à faire, des visites à rendre...

— Vous écrirez de Léry.

— Soit.

Elle comprenait qu'il eût été inutile de résister, et elle mettait son orgueil dans sa résignation même.

— Vous me permettrez au moins de faire savoir à.. à Mme Fosca (elle n'osait point dire à Antoinette) que je quitte brusquement Paris. C'était la meilleure amie de ma mère, et il ne serait pas convenable que je partisse sans l'avertir.

— Vous n'avertirez personne! Personne, entendez-vous? Appelez cela du nom que vous voudrez, mais je veux que nous partions sans qu'on le sache.

Elle connaissait son mari. Une chose la surprenait même : l'apparence de calme gardé par le comte. Mais elle devinait que tous les sentimens de violence bouillonnaient en lui. Elle espérait pouvoir faire un signe à la femme de chambre. Impossible. Le comte alla lui-même chercher la pelisse fourrée dont il enveloppa Solange. En somme, il était aisé d'exécuter cette espèce d'enlèvement. La station de Blaizy-Bas n'est qu'à cinq heures de Paris. Raymond lancerait une dépêche à Léry, pendant qu'il dînerait avec sa femme au buffet de la gare de Lyon, et à l'arrivée, à une heure du matin, ils trouveraient un landau qui les emporterait.

La comtesse douairière était obéie sans même avoir eu besoin d'ordonner.

— Bien, dit-elle à son fils. Vous avez de l'énergie. Croyez-moi; quand elle sera de retour dans nos montagnes, quand elle ne recevra plus de mauvais conseils, votre femme redeviendra la créature droite qu'elle doit être. Je vous rejoindrai dans quelques jours. J'ai besoin de voir plusieurs personnes à Paris.

Mme Fosca ne sut que le lendemain le départ de sa petite amie. Quand elle se présenta dans l'après-midi à l'hôtel de Croix-Saint-Luc, on lui dit que le comte et la comtesse n'y étaient plus. Cette disparition la confirmait dans ses soupçons. Elle devina en partie ce qui s'était passé. L'arrivée de la comtesse douairière coïncidant

avec l'enlèvement de Solange prouvait à la fine Parisienne que ses craintes se réalisaient. Elle connaissait trop la vie et les hommes pour écrire à Solange combien elle la plaignait et qu'elle était de moitié avec elle dans cette épreuve inattendue. Sa lettre ne servirait qu'à raviver le ressentiment de la jeune femme. Puis elle pouvait être interceptée par le comte. Enfin, Mme Fosca savait que plaindre une douleur, c'est l'éterniser. Que Solange aimât Bertrand, elle n'en doutait pas. Sans doute, la jeune comtesse ne se rendait pas compte des sentimens qu'elle éprouvait, ou du moins, si elle en avait conscience, elle ne se les avouait pas encore. Elle devinait, avec sa prescience de Parisienne, que Solange souffrait surtout de n'avoir point revu Bertrand.

Ah! le malheureux! C'était lui qu'elle plaignait du meilleur de son cœur. Il venait rendre visite à Mme Fosca à son « cinq heures, » avec la régularité d'un homme qui attend une confidence. Peut-être Solange lui avait-elle écrit; peut-être aurait-il enfin des nouvelles de sa chère disparue. Toujours il était accueilli avec la même réserve affectée. Mme Fosca lui parlait de tout, de tout le monde, excepté de Mme de Croix-Saint-Luc. Ce fut seulement au bout d'une semaine et demie que Solange put écrire.

Elle avait été fort malade en arrivant à Léry. L'air de ces montagnes est vif; et dans ce voyage rapide et improvisé, la comtesse n'avait pu se protéger contre le vent neigeux des Faucilles. Avec Mme Fosca, Solange ne pensait point à feindre. Elle disait tout à son amie. Et ces longues heures silencieuses du chemin de fer, puis l'arrivée triste à Blaizy-Bas, au milieu de la nuit, avec l'empressement obséquieux des employés qui veulent être utiles ou agréables. Enfin la seconde partie de ce rude voyage, et la plus fatigante, à travers ces hautes montagnes glacées qui séparent la Seine du Rhône. Un éboulement de rochers rendait impraticable la route directe de Blaizy-Bas à Léry. Le landau devait exécuter un long détour et passer par le Val-Suzon. C'est un de ces paysages d'un aspect violent, et presque ignoré des touristes. La route, étroite et sinueuse, est bordée par d'énormes montagnes d'une hauteur démesurée. On croirait voir apparaître l'une de ces évocations magiques que Doré dessinait d'un crayon terrible. Des torrens, blancs comme de l'argent, roulent avec un bruit de tonnerre, entraînant dans leur course enragée les vieux chênes déracinés. Le voyageur, égaré dans le Val-Suzon, et qui s'arrête à contempler ces granits effrayans, sent comme une impression de tristesse lourde. L'âme la plus heureuse demeure saisie par ces hardiesses capricieuses de la nature. Il semble qu'on entre dans un enfer dont on ne sortira plus. Quand la route tourne violemment

sur elle-même, elle s'arrête avec une brusquerie imprévue, au-dessus même de la vallée. On est surpris de ne pas être saisi par une légion de diables dantesques. A toute époque de l'année, le froid est insupportable sur ces hauteurs. A côté des torrens trop rapides pour être gelés, on voit des ruisseaux plus paisibles toujours glacés, toujours pris, et semblables à de minces filets de neige noués autour des troncs centenaires. Comme la descente est presque à pic, les voitures sont obligées de s'arrêter au sommet de la montée abrupte. Et là, le voyageur trouve comme unique repos, une misérable auberge, où l'on obtient à peine un pichet de vin ou une flambée de bois sec.

C'est dans cette hideuse solitude que Solange dut relayer au milieu de la nuit qui suivit son brusque départ. L'abattement moral a presque toujours une immédiate réaction physique. A peine fut-elle descendue de voiture que la comtesse se sentit prise d'un froid aigu. Ses dents claquaient; elle serrait ses mains dans le manchon fourré, trouvant trop légère la lourde pelisse dont elle s'enveloppait. Raymond feignit de ne point voir ou ne vit pas réellement le malaise violent qui la saisissait. La halte fut prolongée plus qu'il n'aurait fallu, et quand elle arriva au château, Solange était malade.

Elle avait trop de fierté pour se plaindre, pour laisser même voir ce qu'elle souffrait. Le médecin qu'on fit venir de Dijon ne témoigna pas d'inquiétude. Puis l'arrivée de la douairière était pour Solange une raison de plus de tenir tête au mal.

Cependant Mme de Croix-Saint-Luc ne disait pas tout à son amie. Elle lui cachait que ce rhume mal soigné pouvait dégénérer en maladie plus grave. Elle affectait d'ailleurs de prendre son mal en patience. Mais Mme Fosca pouvait lire entre les lignes. Et elle y lisait, en effet, les tristesses profondes, incurables de la malheureuse. Les longues journées dans le château qui paraissait vide avec ses hôtes silencieux, et l'existence régulière recommencée à nouveau dans son austérité monacale. Le matin, la messe basse dans la petite église de Léry; les visites aux pauvres, les promenades réglées à l'avance, à travers des paysages connus, n'ayant même pas le charme de l'imprévu et du hasard. Le soir, le dîner en grande toilette, dans cet immense *hall* qui servait de salle à manger; dîner froid, correct, silencieusement servi par les valets en culotte courte et à peine animé par la conversation monotone de Mlle Gaulin :

— La pauvre Solange! pensait Mme Fosca, elle mourra d'ennui.

Elle comprenait bien que cette existence, possible peut-être quelques mois auparavant, lorsque la comtesse n'en connaissait pas d'autre, devenait intolérable maintenant qu'elle avait goûté à

la coupe toujours pleine des enivremens de Paris. Et les lettres de Solange se suivirent, racontant toujours la même existence rigide et glacée. Plusieurs fois, son mari avait tenté de se rapprocher d'elle. Elle faisait semblant de ne rien voir. Ce qu'elle n'osait pas avouer à son amie, c'est qu'elle éprouvait pour Raymond une aversion toujours grandissante. Quant à la douairière, Solange lui parlait le moins possible. Et la lutte continuait, sourde et silencieuse, entre les deux femmes, dont l'une était si forte avec sa volonté et l'autre si faible malgré son orgueil.

A peine quelques jours de joie parmi toutes ces misères : l'arrivée inattendue d'Hervé qui venait passer quarante-huit heures avec ses parens. Les pères accordaient ces vacances inattendues à leurs plus jeunes élèves. Pendant ces quarante-huit heures, la mère et le fils ne s'étaient point quittés. Solange redevenait enfant auprès de cette enfance. Et c'étaient des jeux bruyans, des courses rieuses, des poursuites folles à travers les grandes allées nues du parc.

Cette joie s'envolait bientôt comme les autres. Hervé retournait au collège et Solange retombait en sa pesante solitude. Peu à peu, même à son insu, ses lettres se firent plus rares. Qu'aurait-elle dit à Mme Fosca qu'elle ne lui eût déjà répété? Et à mesure qu'elle écrivait moins souvent, la tristesse de Bertrand s'aggravait. Mme Fosca se relâchait maintenant de sa sévérité première. Elle parlait de Solange avec le jeune homme pendant de longues heures.

— Oui, mon cher enfant, vous l'aimez chaque jour davantage, et, chaque jour davantage aussi, vous souffrez. Elle est malheureuse? Je le sais. Cependant ni l'un ni l'autre, vous ne pouvez douter de ma tendresse. Eh bien! j'aime mieux pour vous les tourmens que vous subissez que de vous voir perdre, vous-même et par votre faute, la femme que vous adorez.

Et comme il faisait un mouvement brusque :

— Oui, la perdre. Elle a une ennemie acharnée : sa belle-mère, qui ne cherche que le moyen de s'en venger. Croyez-vous, mon enfant, que, même innocente, on ne lui imputerait pas à crime son amitié pour vous?

Les mois s'écoulaient. Bertrand devenait toujours plus sombre. Ses amis, sa famille s'apercevaient de ce changement d'humeur. Antoinette, qui connaissait bien la nature de son frère, fut la première à s'en tourmenter :

— Pourquoi ne voyagerais-tu pas? lui dit-elle un jour.

— Voyager? A quoi bon! répliqua-t-il avec cette lassitude de l'homme qui souffre et qui se complaît en sa souffrance, avec une sorte de résignation vague.

En vain la baronne Bersier entreprit de décider son frère à quit-

ter la France. N'était-ce pas le plus sage et le plus prudent? Il ne pouvait revoir Solange, et tout les séparait. Pourquoi se laisser miner par une sorte de douleur sans espoir? Autrefois, n'aimait-il pas voyager? Ne se plaisait-il pas à parcourir les pays lointains sur lesquels la légende a jeté tant de poésie mystérieuse? Bertrand ne discutait pas. Il changeait le sujet de l'entretien, et parlait d'autre chose.

En apparence, rien n'était modifié dans sa vie intérieure. Il se montrait assidu dans les mêmes maisons, ne négligeant même aucun de ses plaisirs anciens. Mais lui seul pouvait savoir ce que lui coûtait cette concession aux apparences mondaines. Il n'ignorait pas qu'on nous juge non d'après ce que nous sommes, mais d'après ce que nous paraissons être. Comme ses amis, comme ses relations le lassaient! Excepté Antoinette et Mme Fosca, il aurait voulu ne voir personne. Et les meilleures heures de sa journée, il les vivait le soir, seul, chez lui, perdu dans la molle tiédeur de ses rêves.

C'est ainsi que, toujours renfermé en lui-même, il forma le projet qui devait décider de son existence et de celle de Solange. Dès que l'idée prit corps dans son imagination excitée, il résolut de ne s'en ouvrir à personne. Pour mieux dissimuler, il parut se convertir lentement aux conseils de sa sœur; il accepta la pensée de voyage qu'elle lui suggérait. Il discuta même sur l'itinéraire qu'il voulait suivre, choisissant de préférence les contrées lointaines, celles qui exigeraient une pénible traversée. Un beau jour, il annonça négligemment à la baronne Bersier qu'il se décidait à partir pour les Indes; puis il parla de sa résolution aux amis comme aux indifférens. Bientôt il fut avéré dans le monde parisien que Bertrand serait longtemps absent. Seule, Herminie Fosca eut une lueur de soupçon; mais ce soupçon ne tint pas devant l'apparente sincérité du jeune homme. Il donnait d'exacts détails, évoquant l'Égypte, la Syrie et surtout la Palestine, où il comptait s'arrêter. Bien mieux, il dépouillait les marchands, achetant mille bibelots, absolument inutiles d'ailleurs, et dont il affirmait ne pouvoir pas se passer. Et le jour où il partit, personne ne fut étonné. On n'en parla même plus pour en avoir trop parlé à l'avance. Un mois plus tard, cependant, aucun des siens n'avait reçu de ses nouvelles : pas une lettre, pas même le plus petit télégramme.

ALBERT DELPIT.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA FIN

D'UNE

GRANDE MARINE

II[1]

LA SUPPRESSION DU CORPS DES GALÈRES.

I.

L'année 1571, année que devait rendre à jamais mémorable la victoire décisive remportée par la chrétienté sur l'islamisme, marque une date importante dans l'histoire de l'art naval : elle est pour ainsi dire le point de partage de deux marines, — de la marine triomphante qui sent déjà venir sa déchéance et de la marine jusque-là plus modeste qui se croira bientôt de force à supporter seule le poids des batailles. Pour la dernière fois, en effet, les flottes du moyen âge ont combattu en corps dans le golfe de Lépante. Devant les vaisseaux ronds tout chargés d'artillerie, la chiourme intimidée se retire de l'arène; si, par hasard, on l'y voit reparaître, ce n'est plus qu'à la dérobée et uniquement à titre d'auxiliaire. Cette transformation de l'instrument naval coïncide avec la prépondérance croissante des marines du Nord et tend singulièrement à la favo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1884, *les Chiourmes enchaînées.*

riser. En 1590, dix vaisseaux anglais de la compagnie ottomane rencontrèrent, en revenant du Levant, près du détroit de Gibraltar, douze grandes galères espagnoles, que commandait Jean-André Doria, petit-neveu du célèbre amiral de Charles-Quint. Vice-roi de ces parages, Jean-André guettait, pour l'intercepter, le convoi britannique. Les Anglais se mirent en défense. Le 24 avril, au matin, l'escadre espagnole se dirigea sur eux et le combat commença. La première volée d'un des vaisseaux anglais balaya le pont de la galère qui venait l'assaillir et perça la coque de part en part. Une volée générale de toute la flotte suivit : l'action continua furieuse durant six heures. Au bout de ce temps, les galères espagnoles étaient si maltraitées qu'elles eurent recours à leurs avirons pour gagner le port le plus voisin, laissant aux Anglais l'honneur d'une victoire complète.

Par un retour à coup sûr bien inattendu, c'est aujourd'hui la marine à voiles qui a cessé de compter parmi les engins de guerre. Que la révolution commencée en 1830 s'achève, que les vaisseaux cuirassés soient obligés demain de faire place aux flottilles, nous nous verrons, à notre grand étonnement, saisis par le vieil orbite et ramenés, après avoir décrit un grand cercle, aux règles stratégiques d'une autre époque. Il y a plus d'un rapport, croyez-le bien, entre cette poussière navale du passé que j'agite et celle qui recommence à couvrir les mers. La préparation et les incidens de la bataille de Salamine, de la bataille d'Actium, de la bataille de Lépante, appellent à plus juste titre les méditations de nos jeunes officiers que les phases capricieuses des grands combats de la marine à voiles : car, dans ces combats plus récens, la part du hasard fut toujours tellement exagérée que l'enseignement philosophique ne s'en dégage pas sans peine. Nous frôlons peut-être en passant, et sans nous en douter, le futur amiral qui commandera un jour nos flottilles. Est-il dans les rangs de nos aspirans, dans ceux de nos enseignes? Figure-t-il sur la liste de nos lieutenans de vaisseau? Ce serait miracle s'il fallait le chercher parmi nos capitaines de frégate : nous sommes voués à une si longue paix! Quel qu'il soit, puisse-t-il, dès à présent, profiter de mes récits : s'il y puisait jamais, à l'heure des décisions suprêmes, une inspiration heureuse, je me croirais amplement récompensé de ma persévérance et de mes peines. La bataille de Lépante n'est donc pas seulement, pour nous autres marins du XIXe siècle, une action dramatique d'un immense intérêt; nous y cherchons aussi une grande leçon de tactique. Je voudrais, s'il était permis aux hommes de notre temps de rêver de semblables rôles, me placer un instant par la pensée en face des responsabilités de don Juan d'Autriche, me donner l'émotion de ses anxiétés, de ses patriotiques angoisses, m'en pénétrer si bien, que je puisse me

figurer les avoir ressenties moi-même. Je n'y parviendrais pas, si je ne prenais soin, avant tout, d'acquérir la connaissance intime des moyens d'action dont ce valeureux chef disposait.

Du moyen âge au XVIe siècle, les galères s'étaient transformées; elles avaient surtout notablement accru leurs dimensions. On les voit brusquement passer d'une longueur de 27 mètres à une longueur de 46 mètres de capion en capion. Les équipages ont plus que doublé. Les statuts de Gazarie (1), ces statuts promulgués à Gênes au commencement du XIVe siècle, n'attribuaient aux galères qui faisaient le commerce de la Mer-Noire qu'un sénéchal, 4 pilotes, 163 rameurs et 10 arbalétriers. Hue Quiéret, ce marin de Provence qui combattit à la bataille de L'Écluse, se contentait, si l'on en croit un document portant la date de l'année 1335, d'une chiourme de 174 hommes. En 1337, les galées de Gênes et de Monaco ne portaient, avec un patron, 2 comites, 2 écrivains et 25 arbalétriers, que 180 mariniers occupés à la vogue. Tel était également le nombre des hommes libres que Venise embarquait pour le service des rames à bord des grosses galères que la république envoyait en Flandre. A peu près à la même époque, le roi d'Aragon, comte de Barcelone, fixait ainsi l'effectif qu'il voulait embarquer sur ses bâtimens à rames : il leur donnait un patron, 2 comites, 8 nochers, dont un écrivain, 14 mariniers, — proyers et conilliers, — 6 espaliers et 156 rameurs ordinaires. A dater des dernières années du XVIe siècle, les galères ordinaires, — autrement dit les galères *senzilles*, — auront généralement 5 hommes au moins par rame et par banc. On donnera 6 hommes aux capitanes et 8 aux galéasses. La galère que montait, au mois de juin 1573, le neveu du grand André Doria avait un équipage de 390 hommes, — 20 officiers, 22 domestiques nobles, 44 mariniers, 8 proyers, 16 soldats et 280 rameurs.

En 1630, un Parisien, Jean-Jacques Bouchard, ami de Chapelain, de Balzac et de Gassendi, fort intéressant voyageur, mais immonde écrivain, fit le voyage de Paris à Rome (2). Les galères du roi venaient d'être transférées de Marseille à Toulon « pour mettre fin aux différends continuels qu'avaient entre eux le général des galères et M. de Guise, gouverneur de Marseille et de toute la Provence. » Ces galères, que Jean-Jacques Bouchard s'empressa de visiter, possé-

(1) Les Génois appelaient Gazarie le pays des Khazares, peuples qui occupaient au XIIIe siècle la Crimée et la Tauride. La colonie génoise de Caffa, en Crimée, prit, au cours du XIVe siècle, un tel développement, que la république jugea nécessaire d'en placer les opérations commerciales sous le contrôle d'une magistrature qui prit le nom d'*Office de Gazarie*. Les statuts publiés, de l'année 1313 à l'année 1344, par cette magistrature, furent bientôt rendus applicables à tout le commerce maritime de l'état de Gênes.

(2) Publié pour la première fois à Paris, en 1881, sur le manuscrit de l'auteur. Isidore Liseux, éditeur.

daient chacune « une chiourme de 260 forçats : 250 pour la vogue (cinq à chaque rame) et 10 pour le service des chambres. » La ration du forçat était alors de 36 onces de biscuit et *son soûl d'eau.* On lui donnait tous les ans « un capot, une casaque, un bonnet, deux chemises et deux caleçons. » Les cheveux et la barbe rasés, il lui était permis de garder ses moustaches. « Quand les forçats viennent en galère, dit Jean-Jacques Bouchard, on les fait entrer par la poupe; quand ils meurent, on les fait sortir par la proue, les pieds devant. » Un come ou comite, payé 9 écus par mois, les commande. Il châtie les forçats avec un gourdin, corde grosse comme le doigt, ou avec un cercle (sorte de latte). « Il fait tous les commandemens avec un sifflet. » Ce come a pour l'assister, outre le sous-come, un argousin spécialement chargé « d'enchaîner et de déchaîner la chiourme, » un sous-argousin « qui visite les fers des forçats trois fois la nuit, » le moussi ou mousse de l'argousin « qui déferre et referre les forçats, » 12 compagnons « qui conduisent les forçats, lorsqu'ils vont par la ville. »

Le comite « commande aussi aux voiles; » autrement dit, il préside à tous les détails de la manœuvre. Au temps où la chiourme était libre, dans la marine grecque, comme dans les marines italiennes et espagnoles du moyen âge, le comite ou maître d'équipage, — *notre homme*, comme l'appelle le capitaine, quand il veut lui donner des ordres, — remplissait déjà les fonctions longtemps dévolues au master anglais. C'est l'Euctémon que le client de Démosthène envoie recruter des matelots à Lampsaque. Le capitaine, qui reçoit, en l'année 1630, 9,000 écus par an, à la charge « d'entretenir la galère, » n'est qu'un triérarque : il a remplacé l'opulent citoyen qu'aux jours de la république athénienne sa fortune bien plus que son mérite désignait au coûteux honneur du commandement. Le préfet de l'empereur Léon, le patron des *partidas* du roi don Pèdre, le capitaine des galères de Charles-Quint ou de Louis XIV, sont, sous des noms divers, des triérarques. Le prince leur remet la défense de son honneur et de son étendard; il ne leur demande pas la science spéciale qui reste l'apanage du comite, du pilote, du gubernator ou du master. Le capitaine a sous ses ordres directs un lieutenant, « aux appointemens de 2,000 livres; » un écrivain, « qui fait la provision et la dépense; » cinquante soldats, — un par banc, — quatre caporaux, quatre canonniers, vingt mariniers, quatre timoniers, quatre *conseillers,* « quand il survient quelque tempête, » quatre caps de garde « qui servent sous les timoniers, » un remolat « qui fait les rames, » un barillat « pour raccommoder les barils, » un barbier avec son barberot, un prêtre « à quatre écus par mois. » En résumé, 250 forçats et 116 hommes libres, — 366 personnes en tout, — composent, en 1630, l'équipage d'une galère ordinaire.

La surface totale de la voilure d'une galère *senzille,* — c'est-à-dire d'une galère ordinaire, était évaluée à 518 mètres carrés, — à peu près le cinquième de la voilure d'un vaisseau de 74 canons. Le centre de voilure se trouvait placé à 3m,12 en avant du milieu du navire et à 10m,73 au-dessus de la flottaison. La plus grande voile de mestre, celle qui se portait avec l'espigon, — sorte de bout-dehors de bonnette, — s'appelait le grand-marabout. Elle avait 50 faix, — autrement dit 50 laizes, — et employait de 1,050 à 1,060 mètres de cotonnine simple. La seconde voile portait le nom de maraboutin : on la faisait de cotonnine double, avec 44 faix et 860 mètres environ d'étoffe. Puis venait la mizaine ou méjane, voile de 36 faix et de 780 mètres de cotonnine double. Après la mizaine, si le temps forçait encore, on enverguait la voilette ou boufette, voile de cotonnine double comme la mizaine et le maraboutin, mais dont la confection n'employait que 28 faix et 380 mètres de toile. Une dernière voile, la moindre de toutes, voile de gros temps, voile de cape, se nommait le polacron. Le mât d'avant portait aussi, suivant la force de la brise, une grande ou une petite voile. Le grand trinquet contenait 38 faix et 660 mètres de cotonnine simple; le petit trinquet, ou trinquenin, voile de cotonnine double, avait, à peu de chose près, les dimensions du maraboutin; il se composait de 28 faix, comprenant 384 mètres de toile. Le tréou, voile carrée, exigeait 34 faix et 384 mètres de cotonnine double.

En l'année 1700, on estimait qu'il fallait trois mois pour construire une galère, en y employant soixante-dix ouvriers. Le prix de la construction et de l'équipement était évalué à 54,000 livres; le radoub annuel, à 2,000; la solde, à 2,606 livres par mois. Le capitaine recevait également chaque mois pour sa table 500 livres, l'écrivain en touchait 50; l'aumônier, le chirurgien et le remolat, 30; le barillat et le maître d'hache, 15; les pertuisaniers, 9; les proyers, 4 1/2 (1). Je m'arrête : les documens abondent; si l'on voulait tout citer, des volumes ne suffiraient pas.

La galéasse, comme l'a fort bien fait remarquer M. Jal, ne fut d'abord qu'une galère plus grande et plus forte que la galère commune, un bâtiment plus long, plus large et plus haut d'un tiers environ, avec le même nombre de rames, — un peu plus espacées cependant, — trois arbres au lieu de deux et un timon à la façon du gouvernail des naves. Vers la fin du XVIe siècle, cette galéasse devient en quelque sorte un bâtiment mixte : elle tient le milieu entre la galère et le galion. C'est encore un navire à rames, mais

(1) *Traité de commerce,* par M. Dieul, ouvrage manuscrit portant la date de 1700. Cet ouvrage m'a été fort obligeamment signalé par M. Labrousse, ancien lieutenant de vaisseau, qui a bien voulu m'en adresser lui-même quelques extraits.

un navire si lourd, qu'il peut difficilement se passer de remorque. Le père Fournier le définit ainsi : « une grosse galère à voiles et à rames dont les forçats voguent sous couverte. » Sur la galère, les retranchemens étaient mobiles; on les élevait à l'heure du combat; la galéasse est toujours entourée « de pavesades hautes, solides, permanentes, » qu'on a garnies de meurtrières, — *feritori,* — par lesquelles les soldats tirent leurs mousquets et leurs arquebuses. Entre l'extrémité des bancs, recouverts d'un pont très léger, — le *catastrôma* des anciens, — et les pavesades, règne de chaque bord un large courroir sur lequel la garnison du vaisseau se range pour combattre ou se couche pour prendre du repos. La galéasse, on le voit, était un navire à batterie; elle était de plus un navire à dunette : deux châteaux, le château de poupe et le château de proue, dominaient de très haut, — de $1^{m},70$ environ, — le pont où étaient établis les bancs de la chiourme. Sur les 56 mètres qui comprenaient la longueur totale de l'œuvre morte, 5 étaient affectés à l'emplacement du château de proue, 6 à celui du château de poupe. Une porte, ouverte sur l'espalle, mettait en communication le château de poupe et la chambre de vogue.

Je tâche d'être clair : je ne me dissimule pas cependant que, si la postérité devait jamais essayer d'édifier, d'après mes descriptions et sans le secours d'aucune figure, une galère ou une galéasse du XVIe siècle, elle courrait fort le risque de tomber dans quelques-unes de ces conceptions étranges qui auraient bien étonné les contemporains des Ptolémées et des Périclès. Le Musée du Louvre garde heureusement, grâce aux bons soins de l'amiral Pâris, un spécimen fort exact de toutes les phases par lesquelles a passé l'architecture navale de nos jours. M. le vice-amiral Pâris, avec des débris et des textes, est parvenu à opérer la restitution complète d'une galéasse. Cette énorme galère, dont le déplacement n'est guère inférieur à un millier de tonneaux et dont le tirant d'eau dépasse $4^{m},30$, était mue par 52 rames de 16 mètres de long : sur chaque rame, on rangeait de huit à neuf hommes. L'équipage se composait de 452 rameurs, 350 soldats, 60 mariniers, 12 timoniers, 40 compagnons, 36 canonniers, 12 proyers, 4 officiers de sifflet, 2 pilotes, 2 sous-pilotes, 4 conseillers, 2 chirurgiens, 2 écrivains, 2 argousins, 2 charpentiers, 2 calfats, 2 tonneliers, 2 boulangers, 10 valets, 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 aumônier, — en tout un millier d'hommes, c'est-à-dire, à peu de chose près, l'effectif d'un ancien vaisseau à trois ponts. La flotte de la Sainte Ligue, à la bataille de Lépante, comptera six galéasses sorties de l'arsenal de Venise; la grande Armada amènera dans la Manche quatre galères du Portugal et quatre galéasses de Naples. Chaque galère sera montée par 110 soldats et par 222 galériens; l'équipage des galéasses

comprendra 700 hommes: 130 matelots, 270 soldats et 300 galériens.

Plus apte que la galère à braver les tempêtes de l'océan, la galéasse eut surtout sa raison d'être quand l'artillerie, introduite dès l'année 1380 à bord des bâtimens à rames et à voiles, vint modifier d'une façon radicale la tactique des combats de mer. En se transformant peu à peu, la galéasse finira par combler l'intervalle qui sépare encore la marine des vaisseaux longs et celle des vaisseaux ronds: le vaisseau la *Couronne*, bâti en l'année 1637 à La Roche-Bernard, en Bretagne, par le Dieppois Charles Morieu, ressemblera bien plus, sauf sa haute voilure, à une galéasse qu'à une nave.

Les naves, ou nefs, n'avaient rien de commun avec les galères, quoiqu'elles fussent souvent appelées à les seconder. Au XIII[e] siècle, elles n'étaient encore que des navires de 200 tonneaux au plus, ne portant d'ordinaire qu'un seul mât et une seule voile: bientôt les dimensions de la nave grandissent, elle apparaît avec plusieurs mâts et un grand nombre de voiles étagées l'une sur l'autre, avec des sabords et jusqu'à 200 pièces d'artillerie. Les naves de la Méditerranée, telles que nous les retrouverons en 1571 à la suite de la grande flotte de galères de don Juan d'Autriche, avaient quatre mâts, y compris le mât incliné sur l'avant qui portait la civadière et deux ou trois couvertes que le capitaine Pantero Pantera compare, non sans raison, « à autant de toits superposés. » La plupart de ces naves sont des bâtimens de 800, de 900, souvent de 1,000 tonneaux. Le calme les laisse immobiles, le vent contraire les arrête en route et un grand tirant d'eau leur interdit l'approche des plages basses. Dans le golfe de Venise, il faut, suivant le témoignage de Froissart, qu'elles s'arrêtent à Parenzo.

II.

L'introduction de l'artillerie à bord des galères dut nécessairement en modifier peu à peu la construction : il fallut des membrures et des plates-formes plus solides pour résister aux secousses du tir. Sur les galères ottomanes, qui combattirent à Lépante, aussi bien que sur les caravelles que Vasco de Gama emmena de Lisbonne pour leur faire franchir le cap de Bonne-Espérance, l'arc et l'arbalète figuraient encore comme engins de guerre à côté de la bombarde et de l'arquebuse. L'arc était généralement « fait de bon bois d'if; » sa longueur variait de 1 à 2 mètres. L'archer portait douze flèches à la ceinture et, s'il était aussi habile que les archers anglais, il pouvait décocher ces douze flèches, longues de près d'un mètre, dans l'espace

d'une minute. Jusqu'au XVIe siècle, l'arc fut l'arme favorite, on peut même ajouter l'arme par excellence des Anglais. Cependant, vers la fin du XIe siècle, l'arbalète, ou arc à crosse, — le *cross-bow*, — est venue faire concurrence à l'arc, sur lequel l'arme nouvelle l'emporte pour la pénétration et pour la portée. Les traits lancés par l'arbalète, — flèches, dardelles, matras, carreaux, viretons, — atteignent, en effet, le but à 120 mètres au moins; la portée de la flèche ne dépasse pas 64 mètres. Archers anglais, arbalétriers espagnols ou génois, forment, dès cette époque, une milice redoutable, milice souvent fatale à la grosse cavalerie, qui affecte de la mépriser.

Il n'est pas fait mention d'armes à feu dans la grande bataille navale de L'Écluse, qui fut, on se le rappellera, livrée sur les côtes de Flandre le 24 juin 1340; un demi-siècle plus tard, on entend déjà gronder devant les Lagunes la bombarde qui vient prendre la place du mangonneau et de la catapulte. Bientôt après, des tubes plus allongés, — *cannes,* ou canons, springales, pierriers, coulevrines, — substituent aux feux courbes les feux directs. Parmi ces nouveaux engins, les uns se chargent par la bouche, les autres ont une culasse mobile dans laquelle se logent la poudre et le boulet; une culasse qu'on ajuste à la volée au moment du tir et qu'on y fixe au moyen de brides ou d'étriers. La grosse artillerie névro-balistique aura, dans quelques années, complètement disparu. Restent l'arbalète et l'arc; le *canon à main,* tube de bronze dont le poids n'excède pas dix livres et qu'on encastre dans un fût d'un mètre environ de longueur, ne tardera pas beaucoup à les remplacer : s'il a moins de rapidité, moins de justesse dans le tir que l'arc et l'arbalète, le canon à main a du moins l'avantage de percer la cuirasse, de plus en plus épaisse, dont se couvre le chevalier. Dans les actions de pied ferme et dans la guerre de siège, le canon à main, autrement dit *la canna di ferro,* se pose sur une fourchette : il prend alors le nom d'arquebuse à croc. Il faut deux hommes pour le manœuvrer. Telle est l'arme que la chevalerie appelle « l'arme des lâches » et qu'elle voudrait, comme le paladin de l'Arioste, « renvoyer à l'enfer, d'où elle est sortie. » Tout arquebusier qui tombe entre les mains de Bayard est à l'instant pendu. Bien des gens, si on les laissait faire, ne traiteraient pas mieux nos torpilleurs.

A quoi serviront désormais le corselet, la cotte de mailles, le jaque, le haubert, le buffle, l'armure de fer forgé, avec ses brassards, ses chausses, ses gantelets, sa coiffe, son gorgerin, ses grèves? Quelle protection attendre du bouclier, de l'écu, de la rondache, du pot en tête, du heaume, du casque, du nasal, du morion, de la salade, de la bourguignote? Toutes ces armes défensives étaient bonnes quand on n'avait à craindre, outre les flèches et la lance, que l'épée, l'espadon, la flamberge ou la colismarde. Aujourd'hui, on peut s'épar-

gner la peine d'en porter le poids écrasant : ce ne sont plus ce que l'on appelait autrefois des *armes à l'épreuve.*

« Les armes à feu, écrivait Montaigne, sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage. » Ce n'était point là l'opinion de Machiavel, encore moins celle de Brantôme ou de Strozzi. L'incertitude du tir explique cependant jusqu'à un certain point la boutade de Montaigne; mais le tir peu à peu se rectifie, l'arme elle-même de jour en jour se perfectionne. Le canon à main n'a plus besoin, quand on veut ajuster l'ennemi, d'être posé, comme je l'ai encore vu en Chine, sur l'épaule d'un goujat : on en a redressé la crosse, garnie maintenant d'une plaque de couche; l'arquebuse est devenue mousquet : pour la mettre en joue, on l'épaule. Autre progrès bien plus sensible encore : au début, on enflammait la charge par l'approche d'un boute-feu sur l'amorce. « La mèche, dit l'Arioste, touche un soupirail presque invisible aussi délicatement que le fer du chirurgien touche la veine quand il opère une saignée. » La mèche, ou serpentin, sera désormais enroulée à un chien qui, par un mouvement de bascule, l'abattra brusquement sur la platine. L'arquebuse à rouet d'acier succédera, — si tant est qu'elle leur soit postérieure, — à l'arquebuse et au mousquet à mèche; elle fera place elle-même, en l'année 1630, au fusil. Il faut enfin se rendre à l'évidence : la poudre a définitivement gagné son procès. Seulement elle y a mis le temps, près de trois siècles.

L'artillerie d'une galère du XVIIe siècle, — c'est de cette époque que datent les renseignemens vraiment précis, — consistait en cinq canons et douze pierriers : « Le plus gros de ces canons, dit le capitaine Barras de La Penne, est de 36 livres de balles : on le nomme canon de coursie ou coursier, parce qu'il est généralement placé dans la coursie entre l'arbre de mestre et la rambade. » Ce poste n'était pourtant assigné au coursier que pendant la navigation; quand il fallait combattre, on se hâtait de traîner le canon de 36, — le grand exterminateur, — jusque sur l'avant, à toucher le joug de proue et le tambouret. Les autres pièces s'appelaient les unes des bâtardes, les autres des moyennes. La bâtarde était un canon du calibre de 8 livres de balles; la moyenne appartenait au calibre de 6. On mettait une bâtarde et une moyenne côte à côte à chaque conille.

L'armement des galéasses égalait presque celui des galions, autrement dit des vaisseaux de haut-bord. Il se composait de soixante-douze pièces d'artillerie. Cette artillerie comprenait, il est vrai, des bouches à feu de tous les calibres. Les grosses pièces se plaçaient à la proue et à la poupe : le canon de coursie portait généralement de 50 à 80 livres de balles. Deux autres canons de moindre calibre étaient placés de chaque côté du coursier. En somme, dix

bouches à feu, parmi lesquelles il fallait compter des sacres et des demi-coulevrines, garnissaient tout l'avant, montées sur deux étages : on en plaçait huit à la poupe; le même nombre à peu près de chaque bord, tirant par le travers. Dans la chambre de vogue, on trouvait, en outre, un pierrier ou un espingar à la hauteur de chaque banc. Le pierrier était un canon court à large bouche fait pour lancer à très petite distance de 30 à 50 livres de pierres; l'espingar, d'où est venu le nom d'espingole, donné à une arme de bronze qui n'a disparu que très récemment de notre marine, se posait, comme le pierrier, sur un pivot. Il tirait, sans recul, de petits boulets de fonte dont le poids n'excédait pas une livre. Les naves, que l'on a souvent confondues avec les galions, avaient des sabords et on en a vu porter jusqu'à deux cents bouches à feu.

III.

Avec les documens que nous possédons, rien ne nous serait plus facile que de reconstruire de bout en bout une galère, d'en meubler l'intérieur, d'en décrire jusqu'au moindre détail l'armement : nous nous contenterons de montrer la galère en route, exécutant les diverses manœuvres que les incidens de la traversée lui imposent. La leçon n'a pas rebuté Louis XIV le jour où elle lui fut donnée par son général des galères, Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan. Nous espérons que vous ne serez pas moins désireux de vous instruire que le grand roi. Rabelais, quand il met Panurge aux prises avec la tempête, fait un étrange usage des termes techniques qu'il a saisis au vol; nous ne vous offrirons que des échantillons rigoureusement authentiques d'une langue qui eut l'avantage de se faire entendre à la fois du Turc, du Barbaresque, du Maure, du Napolitain, de l'Espagnol, du Français, forçats rivés à la même chaîne, rameurs attentifs au même commandement. Pour s'adresser à un tel mélange d'hommes rassemblés par leur malchance de tous les coins du globe, il fallait une langue neutre : la langue franque a été, pendant deux ou trois siècles, presque aussi familière aux marins musulmans qu'aux marins chrétiens. Dragut et Barberousse, le capitaine Pantero Pantera et Barras de La Penne l'ont parlée avec une égale aisance; s'ils se sont rencontrés aux champs Élysées, ils se seront compris. Aujourd'hui, la langue franque n'est plus, comme le grec et comme le latin, qu'une langue morte : les Coulouglis d'Alger eux-mêmes l'ont oubliée. Ce dialecte si utile, dont l'oracle de Delphes eût pu quelquefois envier la concision, a pris, en 1845, congé du monde

maritime. Chose à noter, ce fut dans une circonstance solennelle, — en plein conseil de guerre, — qu'il nous fit ses adieux. Nous avions fait présent au bey de Tunis d'un navire à vapeur. Dès sa première traversée, ce navire, mis au monde sous un astre néfaste, va s'échouer presque en vue du port : il se perd sur le cap Carthage. On traduit le capitaine et les officiers en jugement. Nous avions donné le navire, nous fournissons les juges. Une seule déposition suffit : « *Capitano malato, piloto dormir, mi non sabir, bastimento perdir.* » Qu'eût-on pu dire de mieux au temps de Palinure ?

Le savant auteur du *Glossaire nautique*, M. Jal, a cru pouvoir conclure de ses longues recherches que « le plus grand espace parcouru par une galère entre deux palades, » c'est-à-dire entre deux coups d'aviron, correspondait à la portion de la longueur du navire occupée par sept bancs, en d'autres termes, à $9^{m},74$, et M. Eugène Sue est d'avis qu'une galère bien armée devait donner vingt-six palades par minute, quand la chiourme voguait à outrance, de vingt-deux à vingt-quatre, quand elle voguait modérément. Si l'on acceptait ces données, la vogue à toucher le banc aurait eu pour résultat de faire franchir à la galère un espace de 253 mètres par minute, de 15 kilomètres ou 8 milles marins environ à l'heure. Jamais, on peut l'affirmer sans crainte, pareille vitesse ne fut atteinte par un navire à rames. Le célèbre ingénieur Forfait estime que la galère la mieux montée pouvait faire, par un calme parfait, 4 milles 1/2 au plus pendant la première heure, 2 milles 1/4 ou 1 mille 1/2, pendant quelques heures encore. Après un temps assez court, la chiourme épuisée n'était plus, suivant lui, capable d'imprimer au navire la moindre vitesse. L'opinion de Forfait a pour nous d'autant plus d'importance qu'elle résulte évidemment d'études approfondies et sérieuses. Forfait écrivait à une époque où les projets de descente en Angleterre semblaient devoir rendre à la marine à rames son importance.

On ne peut, — la chose est bien évidente, — accomplir à la rame que des traversées de peu d'étendue. Naviguez-vous le long d'une côte où les ports sont nombreux? N'hésitez pas à jeter l'ancre tous les soirs. Telle est généralement la coutume sur la côte d'Italie, où les galères du roi se rendent le plus souvent quand elles sont en campagne. L'audace est une excellente chose : Nelson, s'il en faut croire le capitaine Cochrane, prétendait qu'un marin, pour être assez hardi, doit être à moitié fou. Ajoutons qu'il prêchait d'exemple. L'audace cependant quelquefois se paie cher. Vous souvient-il, mes vieux camarades, du fameux coup de vent du 21 janvier 1841? Le ravage s'étendit d'un bout à l'autre de la Méditerranée. L'escadre que commandait l'amiral

Hugon avait appareillé de Toulon pour se rendre aux îles d'Hyères : elle fut, en quelques instans, dispersée, et il fallut attendre plus d'un mois pour la revoir. Plusieurs des vaisseaux qui la composaient se trouvèrent en sérieux péril ; la tempête les poussa jusqu'à la pointe méridionale de la Sardaigne. Les golfes de Palmas et de Cagliari les recueillirent. Si des vaisseaux de haut-bord ont pu être ainsi malmenés par la tourmente, jugez de l'émoi d'une flotte de galères, quand un coup de vent soudain, un coup de vent imprévu, l'arrachait au rivage !

En 1567, les Maures de Grenade se révoltèrent : le roi Philippe II jugea nécessaire d'appeler en Espagne une partie des troupes qui servaient en Italie. Le grand commandeur de Castille, don Luiz de Requesens, fut envoyé à Gênes avec vingt-quatre galères, pour y prendre un corps espagnol détaché des garnisons du Piémont (1). Chaque galère embarqua cent cinquante soldats. En partant de Gênes, don Luiz fait route pour Savone et Villefranche, se rend de sa personne à Nice pour y entendre la messe, puis continue, sans plus de délai, son chemin. Le dimanche de Pâques, il passe en vue des îles d'Hyères, jette un pied d'ancre sous le cap Sepet, fait communier tout son monde et remet sous voiles. Arrivé le soir même en rade de Pomègue, il croit qu'il n'a qu'à se présenter pour que la chaîne de la darse s'abaisse devant lui : on n'entre pas dans le port de Marseille avant d'avoir salué la ville. La sommation ne rencontre qu'un refus hautain. Le grand commandeur ne saluera pas. A sa guise ! Mais alors qu'il s'éloigne, ou le canon des forts ne tardera pas à l'y obliger. L'escadre espagnole prend le parti de rester en rade. Huit jours se passent : le neuvième jour, on voit venir du côté de l'Espagne une masse de vaisseaux ; don Luiz de Requesens se porte à la hauteur des îles pour reconnaître cette escadre. Les vaisseaux filent comme une flèche dans la direction du Levant : ce sont les vaisseaux de Jean-André Doria. Comment ! les vaisseaux de Doria tiennent la mer, et ceux du roi d'Espagne resteraient au port ! Requesens ordonne au patron de la capitane de tout disposer pour l'appareillage. Des vingt-quatre galères rangées sous les ordres du grand-commandeur de Castille, dix appartenaient au grand-duc de Toscane. Le commandant de cette division, Alphonse d'Aragona, frère de Jacques d'Aragona, seigneur de Piombino (2),

(1) *Le Memorie di un uomo da remo* (1565-1576). Manuscrit de la bibliothèque de Venise, publié par M. Vecchi. Roma, 1884 ; Forzani.

(2) « Vers l'année 1390, nous raconte de Thou, un certain Jacques Appiani, ainsi appelé d'un village de ce nom dans le territoire de Pise, massacra Pierre Gambacorte, tyran de cette ville, ainsi que ses enfans. Soutenu des Siennois et de Galéas Visconti, il rendit ce dernier maître de Pise. Visconti lui donna en échange la ville de Piombino. Telle fut l'origine de la maison des Appiani. Jacques eut pour successeurs : Gérard son fils, Jacques II, Emmanuel, Jacques III, Jacques IV et Jacques V qui

s'embarque dans sa frégate (1) et, fort alarmé par les préparatifs de départ qu'il voit faire, se rend à bord de la galère du général. « Excellence, dit-il à Requesens, ce n'est pas un temps à mettre sous voiles. Si nous étions en mer, nous n'aurions qu'à chercher au plus vite un abri. — Doria fait route, réplique Requesens ; c'est une honte pour nous de demeurer au mouillage. » La situation des deux flottes pourtant n'est pas la même : Doria fait route à l'est et la flotte de Philippe II aurait à traverser dans un sens contraire le golfe de Lyon. Toutes les objections sont inutiles : rien n'ébranlera la résolution de l'opiniâtre commandeur, cruellement blessé dans son orgueil. « Les galères de mon maître, Son Altesse sérénissime le grand-duc de Toscane, ont été mises au service de Sa Majesté le roi Philippe, dit avec fermeté Alphonse d'Aragona ; je ne puis m'opposer à la volonté de Votre Excellence. Dans ce voyage, vous êtes mon supérieur et je suis entièrement dévoué au roi. Il était de mon devoir de vous faire observer que le temps n'est pas favorable ; maintenant que Votre Excellence agisse comme il lui plaira ! S'il résulte de sa décision quelque dommage pour la flotte du grand-duc, c'est à vous que le grand-duc devra s'en prendre. — Je veux partir ! » répète obstinément le commandeur : on ne tirera pas de lui autre chose. Don Alphonse retourne à son bord ; Requesens fait incontinent sonner la trompette et incontinent aussi lever l'ancre. Les autres galères imitent, bon gré mal gré, la manœuvre de la capitane. Toute la flotte a sarpé le fer ; toute la flotte est bientôt en marche. On vogue ainsi pendant près d'une heure pour sortir du golfe. Il restait un secret espoir à l'amiral toscan. « Quand le commandeur, se disait-il, verra plus clairement le temps qui règne au large, il n'hésitera sûrement pas à revenir au mouillage. » Don Alphonse connaissait vraiment bien l'entêté ! On n'était pas à un mille de l'entrée de la rade que Requesens donne l'ordre de lever rames et de déployer la boufette. Alphonse, plus inquiet que jamais, veut tenter un dernier effort. Il s'approche de la capitane : « Seigneur, fait-il crier à Requesens par son patron le vieux Tiragallo, marin consommé dont toute la flotte est habituée à respec-

mourut en 1548, ne laissant qu'un fils en bas âge. » Ce fils prit le nom de Jacques VI : après bien des traverses, la principauté de Piombino lui fut, en 1557, assurée par le roi d'Espagne, Philippe II. Attaché à la fortune des ducs de Toscane, Jacques VI vécut la plupart du temps à la cour de Florence. Cosme de Médicis voulait alors se donner une marine : en 1560, il créa sur le modèle de l'ordre de Malte l'ordre religieux et militaire de Saint-Étienne ; en 1564, il nommait Jacques VI capitaine-général de ses galères. Don Alfonso Appiani d'Aragona, chevalier de Saint-Étienne depuis l'année 1563, fut d'abord le lieutenant de son frère Jacques VI. Il lui succéda dans le commandement des galères de Toscane, quand Jacques VI, combattant en 1568 contre les Turcs, eut été grièvement blessé.

(1) La frégate était, dans les escadres de galères, un petit navire à rames.

ter les avis, seigneur, prenez-y garde; ce n'est pas là un temps pour nous. Si nous continuons, nous nous exposons tous à sombrer. » Tiragallo parlait encore que le grain éclate : la mer, en un instant, fouettée par la rafale, devient énorme; on est aveuglé par des torrens de pluie. Requesens, à cette heure, donnerait gros pour pouvoir regagner le rivage. Il est trop tard : ni le vent ni la mer ne permettent de rebrousser chemin. Recommander son âme à Dieu et s'abandonner à la vague, c'est tout ce qu'un chrétien, pour le moment, peut faire. Ce fut un désordre inexprimable : des galères essayaient de tenir la cape; d'autres, désemparées, fuyaient vent arrière. Dès la première nuit, deux vaisseaux s'abordèrent. L'un était presque neuf, l'autre vieux et cassé; ce dernier coula presque à pic, entraînant tout son équipage dans le gouffre. Semblable à un troupeau éperdu, les voiles déchirées, la palamante en pièces, la plupart des galères coururent jusqu'en Sardaigne.

« Quelle tempête, dira-t-on, pour le mois d'avril! » N'est-ce pas dans la nuit du 20 au 21 mai qu'en vue du cap Sicié, le vaisseau de Nelson, le *Vanguard*, perdit, en l'année 1798, ses deux mâts de hune et son mât de misaine? Le printemps a parfois des colères d'hiver. Alphonse d'Aragona trouva un refuge dans la baie d'Alghieri; deux de ses vaisseaux atteignirent, plus au sud, le mouillage de l'île Saint-Pierre; un troisième rencontra un abri à l'entrée du golfe d'Oristano; deux galères et une galiote naufragèrent dans les mêmes parages et perdirent beaucoup de monde; une troisième galère, la *Florence*, fut deux fois sur le point d'atterrir à la côte barbaresque et, deux fois repoussée par le vent, alla faire tête dans la baie de Cagliari. La capitane de Gênes fut emportée plus loin encore; elle dépassa le golfe de Tunis, donna dans le canal de Malte et ne s'arrêta que sous la Pantellerie. Deux navires enfin disparurent complètement : on n'en eut jamais de nouvelles. Le grand-commandeur de Castille gagnait, pendant ce temps, à grand'peine la baie de Palamos en Espagne. Qu'était devenue son escadre? Il eût été bien embarrassé de le dire. Que Dieu prenne en pitié les pauvres gens que son imprudence a conduits à la mort! Des vingt-quatre galères sorties de la rade de Marseille, douze périrent. Les douze autres n'en valaient guère mieux : il fallut de grosses sommes pour les réparer.

« Qui a traversé le Raz de Sein sans malheur, disait un vieux proverbe breton, ne l'a pas traversé sans peur. » Qui s'embarquait sur un navire à rames au XVe et au XVIe siècles, pour traverser le golfe de Lyon, ne trouvait pas un oreiller plus doux. Les souverains eux-mêmes, — les souverains surtout, — accomplissaient rarement ce périlleux voyage sans quelque fâcheuse aventure : les élémens semblaient mettre je ne sais quelle secrète malice à semer sur leur route brouil-

lards et tempêtes. De plus, — la jetée de Calais, les abords de Douvres et la rade de Marseille en savent quelque chose, — les pilotes sont rares qui conservent leur sang-froid dans cette atmosphère troublante que la majesté des rois répand autour d'elle. Quand, le 15 juillet 1538, l'empereur Charles-Quint, accompagné de vingt galères françaises, partit de Marseille, sur la capitane d'André Doria, pour se rendre à Aigues-Mortes, où l'attendait le roi François Ier, il n'était pas à 10 milles du port qu'il s'éleva un brouillard si épais, qu'on ne pouvait de la poupe distinguer ce qui se passait à la proue. La nuit survint et fut très laborieuse. Quelques galères françaises faisaient route au midi; d'autres, sans le soupçonner, se dirigeaient à l'est; il y en eut qui retournèrent, égarées, à Marseille. Dépourvues probablement de boussoles, toutes s'imaginaient faire bonne route vers Aigues-Mortes. L'escadre de Charles-Quint, s'en fiant, au contraire, à l'aiguille aimantée, dont l'usage était, depuis quelques années, devenu général sur la flotte espagnole, gardait le cap à l'ouest. Dans ce désordre, des collisions nombreuses se produisirent : la galère de l'empereur fut abordée par une autre galère qui lui mit son gouvernail en pièces. On naviguait à la voile, le vent était très frais : la situation devint bientôt critique. L'empereur, le prince Doria, ne se couchèrent pas de la nuit : de tous côtés on tirait des coups de canon pour essayer de rallier les galères. Celle du cardinal Granvelle avait donné sur une roche et demandait par signaux du secours. La brume ne se dissipa que le lendemain vers midi. On reconnut la terre : la galère capitane se trouvait à 10 milles d'Aigues-Mortes; le gros de la flotte en était encore à plus de 30 milles. A huit heures du soir, toute la flotte jeta l'ancre à un mille du port, fort émue de sa traversée.

Qu'eût-ce donc été si les corsaires barbaresques se fussent mis de la partie? Au mois de septembre 1575, quatre ans après la bataille de Lépante, Cervantes, embarqué sur la galère espagnole *le Soleil*, allait, en compagnie de son frère Rodrigue, de Pero Diaz Carillo de Quesada, ancien gouverneur de La Goulette, et de beaucoup d'autres personnes de marque, chercher dans sa patrie un repos noblement gagné. Le 26 septembre, *le Soleil* tomba au milieu d'une escadre de galiotes commandée par l'Albanais Mami, amiral d'Alger : trois vaisseaux algériens attaquèrent la galère espagnole. Après un combat opiniâtre, il fallut se rendre. Cervantes, emmené captif dans Alger, y resta prisonnier cinq ans. Après mille péripéties plus émouvantes les unes que les autres, il finit par être racheté au prix de 500 écus d'or, environ 20,000 francs. Sa fortune ne se releva jamais de ce coup funeste.

IV.

Quelque soin que puissent prendre les galères pour éviter de se trouver de nuit à la mer, le temps ne leur permettra pas toujours d'atteindre un port suffisamment sûr avant le coucher du soleil. Le ciel s'obscurcit, le vent force, le général a jeté plus d'une fois un regard tout chargé d'inquiétude à l'horizon. Il se décide enfin à faire amener les antennes, puis se tournant vers le pilote réal : « Pilote réal, dit-il, faites le signal de la boufette! » A ce signal, chaque capitaine s'empresse de faire tirer la boufette d'en bas, de la prolonger sur la coursie et de la férir sans attendre d'autres ordres. Dès que la boufette est férie à bord de la galère réale, le comite réal fisque pour avertir la chiourme, puis commande aussitôt : *Hisse tout d'un temps!* La boufette établie, on s'occupe de férir et d'injonguer, — de lier avec des joncs, — le trinquenin. Les commandemens se suivent et se pressent : *Hisse le trinquet!* d'abord, puis, dès que l'antenne est à poste : *Casse trinquet tout d'un temps!*

Sous la boufette et le trinquenin, la galère nous représente un vaisseau naviguant avec deux ris aux huniers : on n'ira pas bien loin sous cette allure, le vent se hale toujours de plus en plus de l'avant et il devient difficile de gouverner en route. Il faut se résoudre à se défaire de la voile de proue et redresser la galère que le trinquenin faisait trop abattre, à l'aide de la boufette et des rames : *Amène et plie le trinquenin.* Aussitôt que le trinquenin est amené et plié, on hisse l'antenne de trinquet au tiers de l'arbre et on mole d'avant, — c'est-à-dire on mollit le palan d'amure, — pour tenir la penne basse.

Malgré la boufette et les rames, la galère continue d'abattre du côté de la terre ; la chiourme est sur les dents. Il n'y a plus qu'un parti à prendre : il faut céder au vent et courir fortune, — ce que nous appelons à bord de nos vaisseaux : faire vent arrière. Il est heureusement plus d'un port sur la côte : pour en rencontrer un qui nous soit accessible, il suffira de revenir sur nos pas; seulement, hâtons-nous.

« Pilote réal, nous allons pouger avec le tréou ! Notre homme, avertissez pour amener la mestre ! »

Le pilote réal fait sur-le-champ le signal du tréou ; le réal fisque et commande : *Amène la mestre tout d'un temps!* Chaque capitaine a déjà son tréou préparé et lié d'avance sous l'antenne de mestre. On hisse la vergue de tréou à l'arbre de mestre, on borde la voile et on court vent arrière. Trop de temps, par malheur, a été perdu, le port de refuge est éloigné, la nuit vient ; il faut se rési-

gner à mettre à la cape pour attendre le jour. Un coup de canon tiré par la réale fait connaître cette résolution du général à l'escadre : chaque capitaine se prépare à exécuter la manœuvre prescrite : *Mole le bras de l'escotte de la drette! Alle la bonigue en son lieu! Casse à poupe la senestre et alle la bouline à la droite!*

C'est donc sous le tréou, avec une voile carrée hissée en tête de l'arbre de mestre, amurée sur l'avant, bordée sur l'arrière et bien boulinée, avec une voile occupant le centre du navire, comme la grand'voile à bord de nos vaisseaux, que les galères vont, suivant l'expression consacrée, caper tribord amures. Néanmoins, quand une galère se trouve désemparée, par un coup de mer ou par un coup de canon, de son gouvernail, il est préférable de tenir la cape sous le polacron. De toute façon, il faut toujours, comme première manœuvre, amener le trinquet.

Une galère ne se comporte pas trop mal à la cape, quand les précautions indiquées par une vieille expérience sont bien prises. Il est sage de transporter la palamante de l'apostis sur le second filaret (1). Les rames seront ainsi plus élevées au-dessus de l'eau et risqueront moins de se briser dans les mouvemens de roulis. C'est ce qu'on appelle en terme de galère : mettre les rames sur les filarets. Nous vous conseillons cependant de laisser les quartiers de proue à leur poste et de vous tenir prêts à les faire voguer, si jamais la galère menaçait de prendre vent devant, ce qui occasionnerait un dangereux mouvement d'acculée et obligerait à mettre bas précipitamment l'antenne de mestre. Rentrez à bord le couronnement et la bancasse de poupe, dégagez la timonière de tous les objets qui l'encombrent, retirez les deux bâtardes en arrière, faites descendre dans la coursie les matelots qui se trouvent d'ordinaire sur les rambades, soulagez en un mot, par tous les moyens possibles, le devant de la galère et attendez ainsi patiemment que le vent calme ou que le jour paraisse. Pour ne pas s'aborder et ne pas s'égarer pendant la nuit, les galères arboreront toutes un fanal à la penne de mestre. L'épreuve, je ne puis vous le dissimuler, sera rude : elle le sera du moins pour des marins que la couche de duvet de la civilisation n'a, hélas! que trop amollis.

Est-ce que les *coups de cape* se comptaient chez ces rudes champions du Nord, qui se faisaient gloire « de ne jamais chercher de refuge sous un toit, de ne vider leur cornet à boire auprès d'aucun foyer (2)? » Nous admirions les canotiers d'Athènes : quelle admi-

(1) Les filarets sont une série de cordons extérieurs.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1884, *la Marine des empereurs et les Flottilles des Goths.*

ration mal placée! Est-il permis de se dire marin, quand on ose se plaindre « d'avoir passé une nuit en pleine mer, sans manger, sans dormir, dans une saison critique, à cette funeste époque du coucher des pléiades, où l'obscurité, déjà si pénible et si périlleuse, peut à chaque instant devenir plus affreuse encore par l'orage? » Voilà les propos que vous entendrez sur la trière; Barras de La Penne et le capitaine Pantero-Pantera les ont retenus : ils les répètent avec une émotion qui ne fait que médiocrement honneur aux marins de la Méditerranée. A bord du *Drakar*, ce sont d'autres accens qui frapperont votre oreille : le pirate y redit gaiement ses vieux refrains de guerre, pendant que le vent déchaîné rugit et que la barque robuste passe à travers la vague, comme la main d'un enfant dans la crinière d'un lion apprivoisé. Même aux jours de Ruyter, les Suédois et les Norvégiens seront encore réputés les premiers matelots du monde; ces hommes doux et forts descendent en droite ligne des Edelingues, qui ont conquis l'Islande et découvert le Groënland, probablement même l'Amérique. Ils ne songent plus « à brandir le glaive, à enlever les biens et à tuer les hommes; » ils fendent toujours les mers de glace dans leurs bateaux et, après s'être montrés aux populations étonnées de la Sibérie, vont, à travers le détroit de Behring, déployer le drapeau scandinave sur les côtes de l'île Zipangri et du Cathay : Sébastien Cabot en a dû tressaillir de joie dans sa tombe. Heureux les souverains qui trouveront de tels sujets pour monter leurs flottilles! La Manche est un fossé, la Mer du Nord un lac, quand on sent, calme et fier, battre dans sa poitrine le cœur des Sœkongar. Si, au lieu de soldats romains, Germanicus eût embarqué des Cimbres et des Teutons, sa flotte eût probablement évité le naufrage : Tacite ne nous aurait pas découragés (1).

Retournons à bord de la capitane : elle flotte encore, n'est-ce pas? Pourquoi donc tant gémir? Est-ce une si grosse affaire de voir « entrer l'eau dans ses souliers par le collet? » Dès que les premières lueurs du jour commencent à poindre, le général compte avec anxiété ses galères. Dieu soit loué! Il n'en manque aucune à l'appel. Le pilote réal reconnaît son terrain; on peut en toute confiance pouger pour aller prendre le port. Le vent est encore assez frais : nous nous contenterons du tréou : *Pouge! Mole la bouline et la bounique! Casse à poupe l'escotte. Hale le bras dret et tout d'un temps! Mole l'escotte et le bras de la senestre!*

Le sillage devient à l'instant rapide; en quelques heures, on a gagné la rade. Il est maintenant prudent de se débarrasser du tréou, de l'embrouiller — en d'autres termes de le carguer — et

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1880, *les Grandes Flottilles*.

de l'envoyer serrer sur sa vergue : *Ambroille ! Quatre hommes d'haut à plier le tréou ! Défournelle et vogue tout d'un temps !* Le général s'est porté à proue, avec le pilote et le comite pour mieux voir à prendre port, — opération toujours fort délicate par un gros temps. « Notre homme, dit-il, faites allester les deux fers et un cap pour porter à terre ! » Les fers sont bientôt lestes, — c'est-à-dire préparés, — et mis en mouillage ; les proyers — ceux qu'à bord de nos vaisseaux on appelle les gabiers de beaupré — se portent sur l'éperon. Le pilote réal prévient le général que le moment est venu de mouiller : « Notre homme, avertissez ! Faites maintenant donner fonde ! » Sur l'ordre du comite, le fer est jeté à la mer ; on colume la gume, — vous comprenez, j'espère, qu'on file le câble, — jusqu'à ce qu'on soit assez près de la côte pour y mettre un cap, — c'est-à-dire pour y envoyer une amarre. Les six proyers sautent à l'eau et vont porter le cap au rivage.

V.

C'est ainsi qu'une flotte arrêtée par le gros temps ou par le vent contraire vient chercher un port de relâche : tout autres sont ses allures quand elle fait son entrée solennelle dans quelque port ami, par une belle journée de printemps, d'été ou d'automne. Plus de voiles alors, mais une vogue à la fois lente et majestueuse, une chiourme attentive aux coups de sifflet et aux ordres multipliés du comite.

Quelques instans avant d'entrer au port, le comite fisque sur l'ordre du général et, peu après, commande : « Lève rem ! Palamante égale ! » Tous les avirons sortent à la fois de l'eau et s'alignent : tous les soldats se préparent à tirer : « En joue tout le monde ! Tirez ! » A ce commandement, les arquebusiers font feu ; les bombardiers amorcent et soufflent leurs mèches. Pour être majestueux, le salut de l'artillerie doit s'exécuter avec ensemble. Un cap de garde est monté au haut de la penne de mestre de la réale : il tient la bannière de Sainte-Barbe à la main ; il la tient haute et droite. Dès qu'il apparaît, les bombardiers à bord de chaque galère saisissent leurs boutefeu. Le cap de garde abaisse brusquement la bannière : les bombardiers de la réale mettent le feu à la première bâtarde. A l'instant même, la tempête d'artillerie éclate : le feu s'est prolongé en quelques secondes sur la ligne. Les tambours et les trompettes mêlent leurs longs roulemens et leurs plus brillantes fanfares aux retentissantes volées des bâtardes et des moyennes. Un nuage de fumée enveloppe la rade, et chaque explosion nouvelle secoue jusque dans leurs fondemens les maisons du port. Le général promène autour

de lui un regard satisfait : c'est la puissance de son souverain qui s'affirme.

Lorsque l'armée de saint Louis débarqua en Égypte, ce fut, au dire de Joinville, le comte de Jaffa qui « aborda le plus noblement. » A l'extérieur et à l'intérieur, sa galère était peinte d'écussons à ses armes; mise en mouvement par trois cents rameurs, elle avait pour chaque rameur une targe aux armes du comte, surmontée d'un pennon avec armoiries dorées. Les cinquante avirons battaient l'eau en cadence, pendant que les timbales, les tambours et les cors sarrasins qui se trouvaient à bord menaient si grand bruit, qu'on eût cru entendre le fracas du tonnerre. Le comte échoua sans hésiter son navire à la plage : les chevaliers purent descendre sur le sable à pied sec. Saint Louis, au contraire, avait dû sauter de son vaisseau dans la mer et gagner le rivage l'écu pendu au cou, la lance en main, le heaume en tête et de l'eau jusqu'aux aisselles. L'entrée de don Juan d'Autriche dans le port de Messine, sans avoir été, comme le débarquement sur la plage de Damiette, une opération de guerre, n'en est pas moins restée célèbre. Nos pères attachaient une extrême importance à la pompe de ces cérémonies qui flattaient sans doute leur orgueil, mais qui avaient aussi l'incontestable avantage d'exalter les esprits et d'exciter le zèle.

Aussitôt que la fumée des saluts s'est dissipée et que l'infanterie a posé les armes, ordre est donné au quartier de proue de voguer. La flotte se dirige à pas comptés vers le mouillage. Chaque galère donne fonde au fur et à mesure qu'elle arrive à son poste. Dès que toutes les galères ont jeté le fer, le comite réal avertit la chiourme, « qu'il faut mettre le caïcq à la mer » et bientôt après « qu'il faut dresser la tente. »

Voilà donc la galère revenue au mouillage : jetons un dernier coup d'œil à bord. Après quelques jours de repos, la chiourme a repris ses exercices : un capitaine soigneux n'aura garde de laisser les bras des forçats se rouiller; l'exercice de la vogue deviendra le fructueux passe-temps de l'équipage, objet de sa sollicitude. Cet exercice ne s'exécutait pas, comme la charge du fusil, en douze temps; il s'exécutait en dix-huit. Chaque temps était marqué par un coup de sifflet :

1[er] *temps.* La chiourme se dresse en pieds; — 2[e] *temps.* Elle ôte le bonnet et le capot; — 3[e] *temps.* Elle enlève la chemise; — 4[e] *temps.* Elle s'assied sur le banc; — 5[e] *temps.* Elle met le pied droit sur la pédague; — 6[e] *temps.* Elle empoigne les rames; — 7[e] *temps.* Elle plonge les rames dans l'eau; — 8[e] *temps.* Elle relève les rames et les fournelle; — 9[e] *temps.* Elle se dresse en pieds; — 10[e] *temps.* Elle prend en main la chemise; — 11[e] *temps.*

Elle secoue la chemise pour en faire choir les poux; — 12ᵉ *temps*. Elle revêt la chemise; — 13ᵉ *temps*. Elle prend en main le capot; — 14ᵉ *temps*. Elle secoue le capot; — 15ᵉ *temps*. Elle revêt le capot; — 16ᵉ *temps*. Elle prend le bonnet; — 17ᵉ *temps*. Elle le secoue; — 18ᵉ *temps*. Elle le met en tête.

« Le comite, nous apprend Jean-Jacques Bouchard avec cette fidélité minutieuse qui le caractérise, se promène par la coursie, regardant si quelqu'un manque ou feint de tirer, et lors, il le redresse avec son cercle ou avec son gourdin; et ne bat pas seulement celui qui manque, mais encore les quatre autres du même banc. Il y en a quelquefois de si opiniâtres qu'ils se laissent écorcher tout le dos plutôt que de tirer. Quand c'est à quelque rencontre d'importance, l'on ne se sert pas seulement du bâton, mais encore de l'épée... Là se voit toute la misère, ordure, saleté, puanteur et infirmité humaine... Il n'y a jour qu'il n'y meure quelqu'un... » — « Il ne faut jamais aller là dedans, ajoute le prudent voyageur, qu'avec quelque officier, car, autrement, les forçats vous font mille niches : entre autres, ils soufflent des cornets pleins de poux sur les habits... Le moins qu'ils puissent faire, c'est de vous ôter vos éperons, sous prétexte que la galère marche assez vite d'elle-même. »

Nous rencontrons ici l'immortel soldat de Lépante complètement d'accord avec l'auteur du *Voyage de Paris à Rome*. Quand don Quichotte monte à bord de la galère du comte de Elda, toute la chiourme le salue de trois acclamations : debout sur l'espalle, le comte tend la main au chevalier, l'embrasse, le conduit sous la poupe et le fait asseoir, ainsi que son fidèle Achate, sur les bandins. Toute cette belle courtoisie n'est qu'un piège : le comte s'est promis de faire aux deux singuliers personnages qui ont en ce moment le privilège d'occuper sans partage l'attention publique une réception dont l'un et l'autre garderont certainement le souvenir toute leur vie. Le bon Sancho se trouvait à portée de bras du vogue-avant de la bande droite. Cet espalier, à qui on avait donné le mot, saisit tout à coup l'honnête écuyer par le pourpoint et l'enlève comme une plume. Avant que Sancho ait pu se reconnaître, le rameur du second banc l'a reçu des mains de l'espalier; il le transmet, avec la même prestesse, au forçat placé derrière lui. Sancho voltige de banc en banc jusqu'à la conille. Les forçats de la bande droite le jettent alors aux forçats de la bande gauche; Sancho, en un clin d'œil, se voit ramené à l'entrée de la poupe. Il retombe sur l'espalle, haletant, étourdi, trempé de sueur et tout moulu de son voyage aérien. Le comte de Elda n'a pas sourcillé; chacun, à son exemple, garde le plus imperturbable sang-froid; don Quichotte seul n'a pu s'empêcher de manifester quelque étonnement. A la vue de Sancho volant si bien sans ailes, il se tourne vers le géné-

ral : « Est-ce là, seigneur comte, lui dit-il, l'étiquette habituelle quand vous recevez à bord de vos galères des personnes de marque? Je serais bien aise de le savoir, car je n'ai pas l'intention de me prêter à semblable cérémonie, et, par Dieu, si quelqu'un des vôtres s'avisait de porter la main sur moi, il aurait bientôt rendu l'âme; je lui plongerais mon épée dans le ventre jusqu'à la garde. »

Le vaillant chevalier de la Manche ne prenait peut-être pas là un trop mauvais moyen de mettre un terme aux gaîtés du bagne. Aimez-vous « les faiseurs de niches? » Je n'éprouve, pour ma part, qu'un très médiocre goût pour ces gens d'esprit. Qu'ils mériteraient bien la plupart du temps, ces mystificateurs, quand ils vont, suivant l'expression du proverbe espagnol, *chercher de la laine*, de revenir tondus! Berner Sancho Pança, railler le naïf enthousiasme d'un fou dont l'occasion aurait fait un héros, je ne saurais appeler cela plaisir de chevalier. Si j'avais reçu un tel couple à bord du *Magenta*, en l'année 1870, j'aurais certainement reconnu de toute autre façon l'honneur de sa visite. En pareil cas, il n'y a qu'une politesse qui convienne : il faut, pour peu que les circonstances s'y prêtent, offrir à ses hôtes le glorieux spectacle d'un branlebas de combat. Si complet, si sagement entendu que puisse être l'armement d'un navire, il y eut de tout temps bien des dispositions de détail à prendre, avant d'en venir aux mains avec l'ennemi. Mettre les armes en couverte répondait sur les galères du XVe et du XVIe siècle à notre branlebas de combat : l'opération était cependant plus longue et plus compliquée. On commençait par établir sur la couverte, à l'aide de rames liées ensemble et fixées par des amarrages aux filarets, trois retranchemens intérieurs, qu'on appelait bastions sur les galères de France. Le pont se trouvait donc coupé en trois endroits par des traverses qui servaient de supports à de véritables barricades. Là s'entassaient, entre deux murs de toile, des tronçons de vieux câbles, des balles de laine, les grosses tentes d'herbage, les matelas et les capots de la chiourme. Le premier retranchement prenait naissance un peu en arrière des rambades, le second à la hauteur de l'arbre de mestre, le troisième en avant de la dunette désignée à bord des galères sous le nom de poupe et de tabernacle. La plate-forme des rambades et les pavois de chaque bord étaient garnis de la même façon, formant ainsi à proue, et sur les deux côtés, un rempart qu'on s'efforçait de rendre impénétrable aux arquebusades et à la mitraille. Deux autres postes servaient également à disputer le terrain pied à pied : c'était, à tribord, le fougon, c'est-à-dire la caisse carrée qui servait de cuisine ; à bâbord le caïcq, — en d'autres termes la chaloupe. — On y plaçait les plus vigoureux soldats, sous le commandement des officiers les plus résolus. En effet, ce défilé franchi, ce boulevard enlevé, la poupe

elle-même était en péril. Les défenseurs du fougon ne pouvaient reculer sans honte : ils devaient tomber où on les avait placés, se rappelant que derrière eux flottait l'étendard.

Au temps de l'empereur Léon et même au temps plus rapproché de nous des grandes républiques italiennes, quand la chiourme était libre, tous les rameurs devenaient au besoin des combattans. Ils se présentaient armés de pied en cap, portant boucliers, casques et cuirasses, brassards et cuissards : on leur donnait des javelots pour le combat à distance, des piques et des épées pour le combat corps à corps. Si les armures de fer venaient à manquer, on y suppléait par un justaucorps de buffle recouvert d'un fort tissu de cordes à boyau. Le dromon avait aussi ses archers et ses lithoboles. « Le caillou est une fort bonne arme, » observe, dans un des paragraphes de ses *Institutions militaires*, l'empereur Léon le Sage, qui ne semble pas avoir fait en personne l'épreuve de ses prescriptions : fort bonne peut-être avant l'invention de la poudre, mais la carraque de la Mecque, incendiée par Vasco de Gama à l'entrée de la Mer-Rouge et le galion de Manille assailli par Cavendish dans l'Océan-Pacifique apprendront à leurs dépens que les lithoboles, avec leur fameux *cochlax*, ne sont pas de taille à tenir tête à des bombardiers. Les Sarrasins eux-mêmes, dès le IXe siècle, ne se laisseront guère intimider par ces éclats de pierre. Ils croiseront leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, recevront l'averse sur ce toit imité de la tortue romaine et attaqueront ensuite avec leurs épées et avec leurs longues piques des gens dont le bras se sera inutilement fatigué.

Au XVIe et au XVIIe siècle, les armes offensives se composaient d'arquebuses, de hallebardes, de masses d'armes, de piques et d'épées. L'épée à deux mains produisait, sur une arène aussi étroite et aussi encombrée que l'était le pont d'une galère, d'épouvantables ravages. On vit, à la journée de Lépante, le vieux Canale sauter de galère en galère et faire, à l'aide de son espadon, de larges abatis de Turcs devant lui. En fait d'armes défensives, les officiers portaient généralement la rondelle ou la targe, le jaque de mailles, avec le cabasset. On donnait aussi aux mariniers, — je dis aux mariniers et non pas à la chiourme, — cabasset et rondelle. Quant aux forçats, à moins qu'on ne les déferrât, comme on le fit à Lépante pour la majeure partie des esclaves chrétiens, ils restaient, entièrement désarmés, à leurs bancs, obligés d'étouffer leurs cris d'effroi et de douleur en enfonçant, sous la menace du fouet de l'argousin, leurs bonnets, — *i barettini*, — ou le tap, — morceau carré de liège, — dans leur bouche.

Sur les galères ordinaires, le nombre des hommes d'épée rangés à la poupe, à la proue, entre les barricades, ou disposés tout le

long des arbalétrières et de la coursie était de 200 environ; on comptait de 300 à 400 combattans sur les capitanes et sur les galères à fanal. La galère à fanal, montée par un capitaine qui avait, dans la marine à rames, le rang que nous attribuons à nos chefs de division, servait, par la marque distinctive qu'elle arborait le jour et par le fanal qu'elle portait allumé la nuit, à multiplier les points de ralliement et les centres de direction.

Dès que les retranchemens sont achevés, on apporte sur la coursie du pain, du vin, du fromage. Ne faut-il pas être prêt à soutenir les efforts de la chiourme pendant le combat? Ce n'est certes pas le moment de lésiner. Les arquebusiers reçoivent ensuite l'ordre de poser leurs arquebuses sur les fourchettes de la pavesade; les bombardiers s'empressent de charger leurs pièces. Les projectiles dont on va faire usage seront aussi nombreux que variés: telle pièce ne contiendra que des boulets enchaînés ou des boulets ramés; telle autre sera bourrée, presque jusqu'à la gueule, de cailloux arrondis, d'éclats de pierres tranchantes et de balles de plomb. « Ce que je vous demande avec instance, écrivait don Juan d'Autriche au vice-roi de Naples, don Garcia de Toledo, quatrième marquis de Villafranca et général des galères de Sicile (1), c'est de me faire savoir le plus tôt possible si, dans votre opinion, une flotte qui se porte à l'encontre de l'ennemi, doit ouvrir le feu la première ou laisser à l'ennemi l'initiative de l'attaque. » — « On ne peut, répond Toledo, tirer deux fois avant que les galères s'abordent: il faut donc, à mon sens, faire ce que recommandent les armuriers, — tirer son arquebuse si près de l'ennemi que le sang vous saute au visage. J'ai toujours entendu dire, — et par des capitaines qui savaient ce qu'ils disaient, — que le bruit des éperons qui se brisent doit se confondre avec celui de l'artillerie qu'on décharge et ne produire en quelque sorte qu'un seul son. Quand on se propose de tirer avant l'ennemi, il y a cent à parier qu'on tirera de trop loin. Tel est mon sentiment. » Je me permettrai d'ajouter : Tel est aussi le mien. Dès l'année 1868, et dix ans même plus tôt, au moment d'entrer dans l'Adriatique, huit ans, par conséquent, avant la bataille de Lissa, j'écrivais : « Le jour où le navire est intervenu dans la lutte avec toute la puissance de sa masse, la déchéance de l'artillerie a commencé. Dans la situation relative où se trouvent aujourd'hui le navire et la bouche à feu, il n'est pas un amiral qui osât presenter le travers à l'ennemi avec l'espoir de l'arrêter ou de le détourner de sa route. C'est par le choc qu'il faut vaincre, contre le choc aussi qu'il faut se prémunir. Aux approches de la flotte qu'il va combattre, un vaisseau n'a rien de mieux à faire que

(1) Messine, 31 août 1571.

d'imposer silence à ses canons : les faibles avantages qu'il pourrait se promettre d'un tir rendu bien incertain par la rapidité avec laquelle varie la distance, ne sauraient compenser les inconvéniens du nuage de fumée qui viendrait l'envelopper à cet instant suprême où le salut dépend de la précision de la manœuvre. »

VI.

Les galères de Malte furent, pendant longtemps, la grande école de guerre de notre marine : il suffira de rappeler qu'elles nous ont donné Tourville. Je suis convaincu qu'aujourd'hui même ce ne serait pas pour un futur amiral perdre son temps que d'aller faire, avec M. de Romegas ou M. Durand de Villegaignon, une campagne de course dans l'Archipel. Il apprendrait là comment se pratiquent les abordages : « Les combats des galères, remarquait avec un juste orgueil l'éminent écrivain qui s'entendait si bien à soutenir la cause des bâtimens à rames (1), ne se font pas simplement à coups de canon. On ne fait, en s'abordant, qu'une seule décharge, puis on combat sur-le-champ à coups d'épée ou d'esponton et avec des grenades. On a, de cette manière, plusieurs retranchemens à forcer avant qu'on puisse se rendre maître d'une galère. Pour peu qu'on veuille se bien défendre de part et d'autre, — ce qu'on est toujours obligé de faire lorsqu'il n'y a point de porte de derrière, — la perte de monde est toujours grande. »

La religion, — c'est ainsi que les chevaliers de Malte appelaient leur belliqueuse confrérie, — ne possédait plus au XVIIe siècle que sept galères. Nous avons tout lieu de croire, si l'on en juge par le rôle qu'un demi-siècle auparavant elles jouaient à Lépante, que ces sept galères étaient du moins des galères d'élite. La capitane était toujours peinte en noir; les six autres recevaient une ou plusieurs couches de peinture rouge. On choisissait le général parmi les grand-croix, le capitaine parmi les chevaliers. Ce capitaine avait auprès de lui, prêt à le seconder, à le remplacer au besoin, un officier qui prenait le nom de patron. Les fonctions du patron étaient tout simplement celles d'un premier lieutenant, — du lieutenant en pied, disait-on, il y a quarante ans, sur nos vaisseaux. — Le patron devait avoir fait profession, c'est-à-dire avoir prononcé ses vœux. Il ne pouvait être pris dans les frères servans : ces frères occupaient un rang trop inférieur dans la religion. Si le capitaine venait à mourir hors de Malte, le patron se trouvait de droit appelé à lui succéder : les chevaliers auraient tenu à déshonneur d'obéir dans ce cas à un frère servant.

(1) Barras de La Penne.

Les chevaliers ne s'embarquaient qu'une heure avant le départ; le patron seul couchait toujours à bord. L'équipage d'une galère de 26 bancs comprenait d'ordinaire 280 rameurs et 280 combattans, — 560 hommes en tout; — l'armement consistait en 5 grosses pièces, — 1 canon de coursie de 48 livres de balles, 4 autres canons du calibre de 8, — et 14 pierriers. Pendant le combat, la défense de la poupe était confiée à 4 chevaliers et à 4 soldats, celle de la proue à 10 soldats, 4 chevaliers et 1 frère servant, qui, chargé de porter les ordres, était connu sous le nom de maître écuyer. Le second enseigne surveillait le tir des canons; le comite, le sous-comite, l'écrivain, le sous-écrivain, l'argousin, se tenaient sur la coursie; les courroirs ou arbalétrières étaient remplis de soldats armés de mousquets. On comptait généralement deux de ces mousquetaires par chaque intervalle de bancs.

« Quand on va aborder un vaisseau, prescrivaient les règlemens de la religion, aussitôt que la première décharge est faite, on saute dessus, *si l'on peut.* » Il ne demeure alors à bord de la galère que les chevaliers de la retenue de la poupe, le pilote, le timonier, le comite et le chevalier qui fait tirer le canon. Le capitaine peut aller depuis la poupe jusqu'à l'arbre de mestre, et le patron depuis l'arbre de mestre jusqu'au trinquet. Les mariniers des rangs, — les *buonevoglie,* — engagés à deux écus par mois, sont, la plupart du temps, quand arrive le moment de combattre, déchaînés. Ils doivent avoir l'œil sur les Turcs, et « on leur donne la permission de sauter sur la galère ennemie. » Quant aux blessés, on les porte dans les chambres de la galère, où les attendent l'aumônier et le chirurgien.

« Dans le combat, dit encore le règlement des galères de la religion, on n'observe point l'ancienneté parmi les galères. Va qui peut. Mais si les ennemis étaient extrêmement forts, on irait en bon ordre, c'est-à-dire chacun selon son ancienneté, et on canonnerait quelque temps avant d'aborder. » On serait bien sûr ainsi, me permettrai-je de faire observer, de n'aboutir à aucun résultat. *Extrêmement forts!* Que faut-il entendre par ce mot? L'expression n'eut probablement pas la même valeur à toutes les époques. « On ne doit éviter l'ennemi, ordonnait en 1342 le roi don Pèdre d'Aragon, que s'il se présente avec des forces doubles de celles dont soi-même on dispose. Deux galères catalanes n'hésiteront pas à combattre trois galères ennemies; avec trois galères vous en affronterez quatre; avec cinq, ne craignez pas d'en attaquer sept. » La doctrine de don Pèdre était-elle encore, au XVIIe siècle, celle des chevaliers de Malte?

Comme toutes les institutions de ce monde, la grande compagnie finit par dégénérer. L'amiral Lalande se rappelait fort bien en 1840 avoir jadis connu, dans sa jeunesse, un bailli ou un vidame, —

je ne sais plus trop lequel, — qui, de sa vie, ne coupa tête de Turc, mais qui, en revanche, gardait des caravanes que les galères de la religion faisaient annuellement dans les mers du Levant, un très fidèle, très complet et très intéressant souvenir. On menait alors joyeuse vie au mouillage de L'Argentière, petite île située presque en face de Milo, île à peu près neutre et déserte, d'où l'on ne bougeait guère. C'était ainsi qu'on s'imaginait continuer la tradition des Foulque de Villaret et des Pierre d'Aubusson. Suffren fut commandeur de Malte, puis bailli. Ce titre ne lui valut jamais qu'une prébende. Ce n'est pas, autant qu'il m'en souvienne, sur les galères des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qu'il fit ses premières armes. Je n'ai lu nulle part que le vainqueur de Gondelour et de Trinquemalé ait appris, à l'exemple de Tourville, à battre les Anglais, en combattant les meilleurs alliés de son maître.

Constitué en 1481 et presque toujours recruté dans la plus haute noblesse, le corps des galères de France devança dans la tombe le corps des galères de Malte : il disparut — nous l'avons déjà dit — en 1748. Depuis plus d'un siècle déjà le corps des officiers de vaisseau, qui s'arrogeaient le privilège de s'appeler « le grand corps, » supportait avec impatience la concurrence d'une marine jugée par les meilleurs esprits inutile, et, en ces temps d'embarras financiers, cruellement dispendieuse. « Les galères, écrivait en 1630 Jean-Jacques Bouchard, ne servent de rien qu'à consumer de l'argent. Elles seront des cinq ou six ans sans se mouvoir du port; les corsaires d'Afrique viennent poursuivre les vaisseaux jusque sur nos rades sans qu'elles remuent. La plus grande utilité qu'elles apportent, c'est qu'elles servent comme d'un enfer à tourmenter les méchans. »

« Inutile, la galère! s'écriait Barras de La Penne dans les volumineux manuscrits auxquels j'ai fait de si nombreux emprunts et dont je voudrais, en terminant, présenter encore une rapide et dernière analyse. Inutile! Mais qui donc, au mois d'août de l'année 1304, a vaincu les Flamands? Qui leur a pris soixante gros vaisseaux, noyé ou fait captifs plus de dix mille soldats? Qui eût, en 1340, changé le sort de la bataille de L'Ecluse, si la mer eût été moins grosse? Qui défendit, en l'année 1512, la côte de Normandie? Qui coula en 1545 la *Marie-Rose*, montée par le vice-amiral d'Angleterre? Qui embarqua, en 1548, à Leith, la jeune reine d'Ecosse et l'alla débarquer à Brest, pendant que la flotte anglaise l'attendait entre Calais et Douvres? Dira-t-on que ce furent des vaisseaux ronds? Ne sont-ce pas des galères qui, en 1549, ont donné la victoire à Léon Strozzi, grand prieur de Capoue; des galères encore, qui, sous les ordres du baron de La Garde

ont repoussé, vers la fin de mai 1573, Montgomery et la flotte anglaise, prêts à ravitailler, sans leur intervention, le port de La Rochelle? »

En 1621, Louis XIII résolut d'en finir avec cette place forte toujours insoumise. Pour en venir à bout, il eut recours aux galères de Marseille. Dix galères passèrent le détroit et allèrent relâcher à Lisbonne. Le mauvais temps les y retint tout l'hiver. Le 10 avril 1622, elles purent enfin partir; à la fin de mai, elles arrivèrent sur les côtes de France. Les rebelles assemblèrent soixante-dix vaisseaux: le roi n'en avait que soixante-cinq; il possédait heureusement aussi dix galères. On alla chercher les ennemis : on les trouva mouillés sur la rade de l'île de Ré, au-dessous de Saint-Martin. Aussitôt que la flotte anglaise s'aperçut qu'on faisait avancer contre elle les bâtimens à rames, elle mit à la voile. M. le duc de Guise monta sur la réale, rangea sur une ligne de front ses galères, les mettant à 20 toises environ l'une de l'autre. De leur première décharge, les canons de coursie firent un gros fracas. Les Rochelais pourtant avaient réussi à gagner le vent. Quand ils se furent approchés à portée de mousqueterie des vaisseaux, ils se crurent assez forts pour donner l'abordage. L'avant-garde soutint généreusement l'assaut : Deux galères remorquèrent alors en cet endroit le galion de Malte, et certes le galion n'y fut pas d'un petit secours. Les Anglais perdirent dix navires et près de deux mille hommes. La flotte du roi n'eut à regretter la perte d'aucun vaisseau; elle n'eut que quatre cents tués ou blessés.

Le 1er septembre 1638, un combat non moins rude s'engageait devant Gênes. Les capitaines espagnols, mouillés sur la rade de Vado, ne pouvaient se résoudre à combattre : leurs galères étaient cependant renforcées d'infanterie et leur général leur avait déclaré ouvertement « qu'il demandait leur obéissance plutôt que leur avis. » La capitane d'Espagne fut prise par la capitane de France, après deux heures d'engagement, l'épée à la main; la patrone de France emporta la patrone de Sicile ; la *Cardinale* enleva la patrone d'Espagne; la *Richelieu* s'empara de la *Sainte-Francisque*. M. le commandeur de Vincheguerre se rendit maître de la *Bassiane* avec beaucoup de vigueur et de perte; la *Sainte-Marie* dut céder à l'*Aiguebonne*. La *Valbelle,* il est vrai, la *Servienne* et la *Maréchale,* restèrent au pouvoir des Espagnols : mais quelles héroïques défenses! M. de Valbelle tint longtemps en échec trois galères qui l'avaient abordé : il ne perdit son bâtiment qu'avec la vie. Les capitaines de la *Maréchale* et de la *Servienne* furent mortellement blessés.

Le 27 mars 1641, l'archevêque de Bordeaux envoyait cinq de ses

galères avec cinq vaisseaux assaillir cinq navires d'Espagne armés de quarante canons chacun. Pour se mieux défendre, ces cinq navires s'étaient échoués sous le canon de Rosas : le jour même, les galères les remorquèrent en triomphe à Cadaquez. L'artillerie des forts de Port-Vendres et la mousqueterie des troupes espagnoles ne protégèrent pas mieux une polacre et deux galères d'Espagne que l'archevêque fit attaquer, dès le lendemain, par la *Cardinale* et par la capitane. Le 13 avril de cette même année 1641, le fort des Alfaques se rendait, après trois heures de combat, aux galères de France. Et devant Barcelone, le 29 juin, le 1er juillet 1642, n'est-ce pas à ses galères que le duc de Brézé dut la gloire de voir fuir deux fois devant lui la flotte des Espagnols? On ne la revit plus de toute la campagne.

On objecte sans cesse la fragilité des galères, leur peu d'aptitude à tenir la mer. Était-ce un navire fragile cette réale de France qui donna sur la sèche du cap de Gate? La roche lui emporta quinze ou vingt pieds de quille; la galère n'eut pourtant aucun membre rompu; elle arracha, au contraire, un morceau de la roche et navigua trois heures avec sa pierre au flanc, trouvant ainsi moyen de gagner le port. Une autre galère a été battue, pendant plus d'une heure, par les vagues contre des rochers pointus; les vagues ne sont pas parvenues à la briser. Toute une grande ville a pu voir l'abordage d'une galère qui, entrant au port de Marseille, rompit un pilier de pierres de taille de six toises de diamètre; elle en renversa vingt grosses pierres, sans éprouver le moindre dommage. Un autre jour, une galère sort du port d'Agay à toute vogue : elle donne si rudement sur une sèche que le coup la fait reculer à plus d'une encâblure en arrière. Un autre navire eût coulé sous le choc : la galère fait le lendemain 25 milles à la voile, mestre et trinquet déployés, avec une grosse mer debout, sans qu'il entre une goutte d'eau à bord.

« Je n'ignore pas, dit Barras de La Penne, le bruit qu'a fait, au mois de février 1700, la perte de la capitane de Malte ; cet accident a eu trop d'éclat pour n'être pas arrivé jusqu'à moi. La perte de la capitane fut causée par un abordage : les six autres galères qui l'accompagnaient trouvèrent un refuge à Corfou et à Zante, après avoir couru 400 milles environ vent en poupe. Si, depuis trente ou quarante ans, les Espagnols ont perdu plus de cinquante galères; si, en 1693, vers la fin de novembre, il s'en fallut de peu que toute leur flotte pérît, est-ce aux navires ou aux capitaines qu'on doit s'en prendre? Feu M. le maréchal de Vivonne a souvent tenu la mer avec les galères du roi, quatorze et quinze jours de suite; M. le Bailly de Noailles, en plus d'une occasion, n'a pas craint d'imiter

cet exemple. N'a-t-il pas, de nos jours, mené en un mois quinze galères de Rochefort au Havre? N'a-t-il pas ensuite conduit cette escadre en Angleterre et favorisé la descente qu'on y fit en 1690? Combien de fois n'a-t-on pas vu des galères donner chasse en pleine mer à des vaisseaux de guerre qui ne portaient que leurs basses voiles! L'Espagne, dans ce temps même où le royaume paraît si près de sa décadence, compte encore quinze galères à Naples, cinq en Sicile, trois en Sardaigne, sept à Carthagène. Si le grand-duc de Toscane n'entretient aujourd'hui que trois galères, c'est uniquement parce que trois galères suffisent pour défendre contre les corsaires la petite étendue de ses côtes. Les entreprises qu'on fait avec des galères sont d'autant plus faciles à exécuter qu'elles sont plus difficiles à prévoir. La seule apparition d'une force navale embarrasse et déconcerte le commandant d'une province maritime : elle l'oblige à diviser ses forces et à fatiguer ses troupes par de fréquentes marches. »

Ai-je voulu soutenir une autre thèse quand j'ai prédit, il y a près de quinze ans, que les flottilles ne tarderaient pas à changer la face de la guerre maritime et à faire rentrer la marine dans le jeu des armées?

« Depuis plus de dix ans, continue Barras de La Penne, on a tellement laissé dépérir nos galères qu'on n'a plus une seule coque qui n'ait besoin d'un très grand radoub; les chiourmes ne sont pas en meilleur état. Cependant, comme il en reste un bon levain, on aura bientôt fait de les rétablir. Je m'arrête au chiffre de vingt-quatre galères : ce nombre me paraît aujourd'hui suffisant, en attendant que les lumières du conseil de marine et le sublime génie de M. le régent aient remis la France dans son ancien lustre. »

Stérile éloquence! Les temps étaient venus et la réponse à ce cri de détresse ne se fit guère attendre. Un édit de 1748 supprima le corps des galères. Depuis un siècle et demi, la galère est donc morte : il n'y a que nous qui puissions aujourd'hui la faire revivre. Napoléon lui-même y a failli : il n'avait pas malheureusement nos ressources. Personne ne contestera qu'une transformation complète ne soit à la veille de s'opérer dans le matériel naval. Demandez aux Allemands et aux Russes ce qu'ils en pensent. La possession de la Baltique, celle de la Manche et de la Mer du Nord, ne seront pas disputées par des croiseurs; elles le seront par des flottilles. Être maître de ces trois bassins européens, c'est l'être, en réalité, de toute la navigation marchande : à quoi bon exploiter le commerce du monde, quand les richesses amenées de si loin vont être interceptées en vue de la terre natale?

VII.

Une grande révolution s'annonce et celui qui, mieux que tout autre, aurait pu la faire aboutir, vient de disparaître. Le ciel nous avait donné un grand ingénieur; il nous l'enlève au moment où une initiative hardie nous devenait plus que jamais nécessaire. M. Dupuy de Lôme, mon ami, le jeune maître avec qui j'ai tant de fois, quand il n'était encore qu'à ses débuts, sondé les secrets de l'avenir, nous aurait si bien aidés dans cette métamorphose nouvelle, — métamorphose qui ne saurait profiter à aucune puissance maritime autant qu'à la France (1)! — Nous l'aurions, comme aux jours de 1849, de 1860, soulevé dans nos bras pour qu'il pût voir au loin et nous montrer encore le chemin de la victoire. Esprit sûr et pratique, il ne prenait jamais des nouveautés que ce qu'il en fallait retenir; il avait, si je puis m'exprimer ainsi, l'audace sage; mais il avait avant tout de l'audace. Fait pour commander des flottes, aussi bien que pour en construire, il portait sa résolution sur tous les terrains. Le premier, il nous enseigna comment il fallait diviser les flots; le premier aussi il nous fraya la voie dans les airs. Maintenant il est allé rejoindre ces deux grands esprits, Le Verrier et Dumas. Ils ont aspiré tous les trois à la même demeure: ils vont s'y retrouver, car ils n'étaient pas de ceux qui pensent qu'après avoir asservi la matière, nous pouvons n'être que matière nous-mêmes. L'univers frémirait en vain; il faut qu'il porte le joug: Dieu lui a donné un maître et ce maître, c'est l'homme. Nous ne l'avons jamais si bien prouvé qu'aujourd'hui. A l'œuvre donc, vous qui devez nous consoler de cette perte immense! A l'œuvre, officiers et ingénieurs! Redoublez d'efforts et n'oubliez pas ce que la patrie attend de vous!

Il n'y a que deux puissances en Europe qui soient obligées d'entretenir deux flottes à la fois, parce que seules ces puissances ont à se garder sur deux mers: il est interdit à la Russie de laisser la Baltique sans défense, quand il lui faut courir à la protection de ses établissemens de la Mer-Noire; la France, de son côté, commettrait une rare imprudence si elle évacuait complètement la Méditerranée, pour concentrer, à un jour donné, la totalité de ses forces entre Brest et Dunkerque. Encore la Russie a-t-elle la ressource de faire dans la Baltique l'économie des armemens d'hiver, tandis que nous restons, nous autres Français, vulnérables en toute saison,

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er décembre 1882, *la Bataille d'Actium*.

dans le bassin du Nord aussi bien que dans celui du Midi. Ce ne sont pas seulement des escadres d'évolutions, ce sont des escadres d'observation qui nous sont imposées. « *La diplomatique* n'est pas mon régime, » me disait, il y a quarante-cinq ans, dans son français légèrement incorrect, le vénérable amiral Stopford : elle ne saurait davantage me tenter. Et pourtant ! la politique extérieure d'un état ne peut manquer d'exercer une grande influence sur la direction à donner à la constitution de la flotte. Ce serait folie de vouloir créer, dans les temps où nous vivons, une marine à toutes fins : les grandes visées coloniales ne comportent pas le matériel naval que commanderaient des préoccupations d'un autre ordre. Dans le vague où me laisse mon ignorance absolue des rapprochemens qui tendent à s'opérer, des complications qu'un avenir plus ou moins prochain fera naître, je n'hésite pas à courir d'abord au plus pressé : ne compromettons jamais notre prépondérance côtière ! Tout effort qui la menacera doit appeler de notre part un effort analogue, effort prompt, sérieux, tel qu'il le faut attendre d'un peuple qui a vu si récemment son indépendance nationale menacée. Il ne nous est pas permis de laisser une portion aussi considérable de notre territoire découverte.

J'ai raconté ailleurs comment la tactique militaire des Grecs dut changer quand la conquête de l'Inde eut fait entrer les éléphans en ligne : les vaisseaux cuirassés joueront longtemps encore, dans la guerre maritime, le rôle qu'Antigone, Séleucus et Eumène attribuèrent, dans les plaines de l'Asie-Mineure, aux monstres disciplinés par Taxile et Porus. Les éléphans gardèrent pendant près d'un siècle leur poste de bataille; ils durent battre en retraite devant la légion romaine : les vaisseaux cuirassés finiront bien aussi par disparaître; l'heure de les licencier ne me paraît pas venue. Dans les mers profondes, je voudrais continuer d'associer cette massive réserve à nos escadrilles; je ne l'enverrais pas dans les parages où il serait facile de lui opposer un rempart de roches et de hauts-fonds. On arrivera probablement un jour à donner à nos torpilleurs toutes les qualités qui leur sont nécessaires pour affronter en pleine sécurité la haute mer; on aura plus de peine à en faire des oiseaux de grand vol. De toute façon, ces torpilleurs transformés ne seraient plus des bâtimens de flottille. La flottille, telle que je la conçois, se compose de navires de dimensions chétives, d'une valeur vénale insignifiante. Je la destine surtout à infester les bras de mer étroits. Course ou descente, sur ce terrain propice elle se prête aisément aux opérations les plus diverses. Si je la concentre, les colosses, à son approche, se troublent et, sur le rivage, les corps d'armée s'essoufflent à la suivre; si je la disperse, un seul de ses méfaits suffit

pour alarmer toute une marine marchande. La Manche, en moins d'une heure, se l'est renvoyée d'une rive à l'autre. On ne sait d'où elle sort; on ignore où elle rentre. Ne comptez pas ses pertes : son grand art, sa force principale consiste à ne rien craindre et à sacrifier sans scrupule quelques-uns de ses tronçons. « Il est mort tout de même, » disait l'assassin du duc de Guise, pendant que le bourreau lui rompait les membres. Voilà un vrai mot de torpilleur! Vous voyez donc bien que cette marine n'a rien de commun avec l'autre; qu'il faut la distinguer soigneusement de celle que j'appellerai « la marine des millions flottans. »

Je ne demande pas aux hommes d'état leur secret; je leur dirai volontiers le mien : mes vœux sont essentiellement pacifiques; la guerre est aujourd'hui, si nous voulons employer le langage des affaires, « une opération qui ne paie pas. » Quel étrange soupçon a donc pu traverser l'esprit de nos vieux alliés de Crimée, pour que tout à coup, sans que rien d'apparent justifiât un pareil mouvement d'opinion, ils se soient décidés à faire un de ces grands efforts qui nous ramènent aux jours ombrageux des Chatham? L'Angleterre va dépenser en constructions neuves près de 100 millions de francs. Quand on possède 46 vaisseaux cuirassés représentant un total de 326,000 tonneaux, il semble qu'on devrait considérer sans envie les 31 cuirassés et les 181,000 tonneaux du voisin. En jouant l'épouvante, on s'expose à produire la méfiance chez les autres. Est-il si nécessaire, comme on l'a proclamé de l'autre côté de la Manche, « que la marine britannique soit toujours le double de la marine française? » N'y a-t-il pas, au contraire, un certain danger pour une politique facilement, presque innocemment impérieuse, à disposer de ressources excessives? Le ton, sans qu'on y prenne garde, se hausse; les moindres désirs contractent des allures péremptoires; on perd peu à peu l'habitude des ménagemens, et cette dictature morale, à laquelle on nous a si souvent accusés de prétendre, on se laisse entraîner à y aspirer soi-même. Les gouvernemens, par bonheur, sont plus sages que les peuples, et cette tendance dont notre orgueil s'offusque s'évanouira, j'en suis convaincu, aussi rapidement qu'elle s'est manifestée. Que l'Angleterre pourvoie donc comme elle l'entendra au soin de sa sécurité, qu'elle mette sa suprématie navale sous la garde d'une double et d'une triple flotte, je ne vois point là un motif suffisant d'éveiller nos consuls. L'Angleterre nous gênera, nous irritera peut-être, en s'appliquant avec une attention jalouse à comprimer nos essors les plus légitimes : je ne crois pas qu'elle ait jamais l'idée de nous réclamer la Guyenne et Calais.

E. Jurien de La Gravière.

ÉTUDES SUR LE XVIII[e] SIÈCLE

LES ROMANCIERS.

III[1].

ANTOINE-FRANÇOIS PRÉVOST.

La réputation de l'auteur de *Gil Blas*, fixée de son vivant même, s'est maintenue depuis cent cinquante ans, et presque sans éclipse, au même degré d'éclat; celle de Marivaux, très contestée tant qu'il vécut, ne s'est guère affermie que de nos jours, à mesure qu'une critique plus subtile discernait dans *Marianne* ou dans *le Paysan parvenu* les commencemens de bien des choses qui ne se sont en effet développées que de nos jours; et la réputation enfin de Prévost, après avoir en son temps passé celle de Marivaux et balancé celle même de Le Sage, a tellement décru que l'on peut se demander si, sans *Manon Lescaut*, il surnagerait dans l'histoire quelque chose de plus qu'un nom, ou le nom seulement du célèbre abbé. Nous avons essayé de montrer que, si *Gil Blas*, à de certains égards, était assurément un chef-d'œuvre, quelques qualités cependant y manquaient encore, qui, depuis, sont devenues essentielles au

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 15 décembre 1883.

roman. Pour Marivaux, nous avons fait voir qu'ayant eu, sans aucun doute, le pressentiment d'un art plus large, plus vivant, et surtout plus naturel que le sien, il n'avait pu cependant y atteindre dans sa *Marianne*, et peut-être encore moins dans son *Paysan parvenu*. C'est aujourd'hui le rôle trop oublié de Prévost que nous nous proposons de remettre en lumière, et, pour cela, d'établir que, même s'il n'était pas l'immortel auteur de *Manon Lescaut*, ce rôle ne laisserait pas d'être considérable.

Nous mêlerons à ce chapitre d'histoire littéraire un peu plus de biographie que nous n'avons cru le devoir faire pour Marivaux et pour Le Sage. Outre qu'en effet la vie de Prévost n'est pas le moins curieux de ses romans, — ni le moins tragiquement dénoué, s'il en faut croire la légende, — il y a lieu d'y rectifier, comme on le verra, plus d'un détail trop légèrement admis. Et puis, dans la France du XVIII[e] siècle, c'est ici l'un des premiers de ceux qui, n'ayant demandé qu'à leur plume leurs moyens d'existence, ont émancipé l'homme de lettres, après bien de la peine et non sans quelques sacrifices, de la longue protection du traitant, du grand seigneur, et du prince.

I.

Le 30 novembre 1728, M. Hérault, lieutenant de police, recevait la lettre suivante : « M. le Lieutenant de police est très humblement supplié par les Supérieurs Généraux de la Congrégation de Saint-Maur de faire arrêter un religieux fugitif, qui, depuis environ quinze jours, est sorti de la maison de Saint-Germain-des-Prés, sans raison et sans bref de translation qui au moins ait été signifié. Il était sorti deux fois de chez les jésuites et était chez les bénédictins depuis huit ans. Il s'appelle A. Prévost, il est d'Hesdin, fils du procureur du roi de cette ville; c'est un homme d'une taille médiocre, blond, yeux bleus et bien fendus, teint vermeil, visage plein. Ses principales connaissances sont chez les pères jésuites de la maison professe et du collège (de Clermont). Il se promène dans Paris tous les jours impunément. C'est lui qui est auteur d'un petit roman qui a pour titre : *les Aventures d'un homme de qualité*, qui a fait beaucoup de bruit dans Paris à cause d'une sottise qui s'y trouve sur le grand-duc de Toscane. Il est âgé d'environ trente-cinq à trente-six ans. Il s'est vêtu en ecclésiastique. » Cette pièce importante, publiée pour la première fois, il y a tantôt cinq ans, par M. François Ravaisson, dans ses *Archives de la Bastille*, nous donne un portrait ou un état signalétique de Prévost plus précis qu'aucun de ceux que

l'on en connaissait jusqu'alors, et fixe en même temps deux dates avec certitude : celle de son entrée chez les bénédictins et celle de sa sortie de Saint-Germain-des-Prés. Un peu moins âgé que ne le croyaient ses supérieurs, Prévost n'avait que trente et un ans. Ce n'en était pas moins la cinquième fois qu'il changeait brusquement tout le train de son existence, et ce ne devait pas être la dernière.

Né le 1er avril 1697, à Hesdin, il avait fait ses premières études chez les jésuites de sa ville natale, et, au sortir de sa rhétorique, séduit par ses succès de collège autant que par ses maîtres, il avait pris l'habit de novice, — à peu près comme de nos jours on entre à l'École normale. Cette première ardeur s'était refroidie promptement, et, laissant là les bons pères, il était entré au service. Ce devait être en 1713 ou 1714, entre la paix d'Utrecht et celle de Rastadt, avant que la fin de la guerre, en lui enlevant l'occasion de se distinguer, lui eut ôté du même coup tout espoir d'avancement. Aussitôt la paix conclue, déposant donc le harnais, il avait repris la robe. Les jésuites, selon leur politique, l'avaient accueilli, disait-on, comme l'enfant prodigue, et lui, de son côté, avait payé leur indulgence d'une belle *Ode à saint François-Xavier*. Mais déjà, selon l'expression de l'un de ses biographes, « un besoin impérieux, devant lequel tout autre se tait, même celui de la gloire, » avait commencé de le dominer. Il n'y tint pas, et, comme plus tard son des Grieux, après quelques mois de sagesse, pris au piège de quelque Manon, il retournait au métier des armes. L'histoire ici devient obscure, et lui-même, en y faisant quelque part allusion, ne l'a pas tout à fait éclaircie. Toujours est-il qu'en 1721, trompé, lassé, ou dégoûté, il entrait chez les bénédictins : « La malheureuse fin d'un engagement trop tendre me conduisit au tombeau : c'est le nom que je donne à l'ordre respectable où j'allai m'ensevelir... Cependant le sentiment me revint et je reconnus que ce cœur si vif était encore brûlant sous la cendre... La perte de ma liberté m'affligea jusqu'aux larmes. Il était trop tard. Je cherchai ma consolation dans l'étude... Mes livres étaient mes amis fidèles, mais ils étaient morts comme moi. » On a cité souvent ces lignes éloquentes; on n'en a pas assez fait remarquer l'accent profond de mélancolie. Ce n'est pas ici du Rousseau, seulement, mais à trois quarts de siècle d'intervalle, c'est déjà du Chateaubriand, et René pourrait envier à Prévost le dernier trait de cette confession.

Si l'on sait qu'il entra chez les bénédictins en 1721 et qu'il en sortit, comme on vient de le voir, en 1728, on ignore ce qu'il y fit. Les biographes le promènent de Saint-Ouen de Rouen à l'abbaye du Bec, de l'abbaye du Bec au collège de Saint-Germer, « où il

professe avec applaudissement, » de Saint-Germer à Évreux, « où la parole de Dieu fait dans sa bouche une fortune prodigieuse, » d'Évreux aux Blancs-Manteaux, et des Blancs-Manteaux à Saint-Germain-des-Prés, où, pour que la louange même de l'érudition ne manque pas à sa gloire, on lui fait composer, lui tout seul, un volume entier du *Gallia christiana*. J'aimerais autant que l'on attribuât à l'auteur de *Gil Blas* un volume du recueil des *Historiens de la France*.

Rien de tout cela n'est impossible, mais rien de tout cela n'est prouvé. Le biographe peut avoir dit vrai, mais, s'étant trompé sur bien des points, je crains que ceux qui l'ont suivi ne l'aient plus d'une fois copié trop fidèlement. On oublie en effet que deux autres Prévost ont vécu contemporains de l'auteur de *Manon Lescaut*, j'entends deux hommes d'église, et presque deux hommes de lettres : l'un, Pierre-Robert, de 1675 à 1735, chanoine de Chartres, prédicateur en renom ; et l'autre, de 1693 à 1752, Claude Prévost, chanoine de Sainte-Geneviève, érudit bien connu et apprécié des bénédictins, qui le citent justement comme un de leurs auteurs dans le *Gallia christiana* (tome VII, col. 699). Dans notre siècle même, on a si souvent brouillé les trois dames de Boufflers, par exemple : duchesse, marquise et comtesse ; ou encore les trois Rousseau : Jean-Baptiste, Jean-Jacques et Pierre, qu'il n'y aurait rien d'étonnant si l'on avait fait une confusion de la même nature entre les trois Prévost. Et j'en pourrais bien trouver un quatrième au besoin, quand ce ne serait que ce libraire de Londres, — Nicolas de son prénom, — que le consciencieux auteur de la *Littérature française à l'étranger* a pris jadis pour notre abbé. Je n'ose pas non plus m'expliquer sur ce « bref de translation » dont il est dit deux mots dans la supplique des supérieurs de Saint-Maur. On raconte à ce propos que Prévost avait sollicité sa translation de la congrégation de Saint-Maur à celle de Cluny, moins sévère, que la cour de Rome la lui avait accordée, que l'évêque d'Amiens allait la « fulminer, » et que le pénitencier du diocèse, alléguant les désordres et la frivolité connue du requérant, en avait arrêté les effets. Il faudrait du moins convenir qu'en ce cas Prévost aurait joué de malheur, puisqu'en quittant Saint-Germain-des-Prés, ce fut précisément chez ce pénitencier, « M. d'Ergny, son parent, » qu'il eut l'idée tout d'abord d'aller chercher un refuge, et même qu'il donna son adresse à ses anciens supérieurs.

A quelque danger que pût être exposé, vers 1728, un moine fugitif, « la sottise sur le grand-duc de Toscane, » que les bénédictins avaient bien voulu signaler à l'attention du lieutenant d police, contribua sans doute autant que leur propre supplique à lui

faire décerner l'ordre d'arrestation. Il s'agissait de quelques pages où Prévost avait représenté le grand-duc de Toscane comme « un homme bien vif sur l'article des femmes, encore qu'on ne lui attribuât point des qualités bien redoutables pour les maris. » Je suppose que Prévost, n'ayant aucune raison d'en vouloir au grand-duc de Toscane, eût aussi bien mis à sa place, ici, le shah de Perse ou le Prêtre Jean ; mais, le grand-duc de Toscane, il n'en fallait pas plus pour ouvrir au romancier les portes de la Bastille. Il jugea donc prudent de sortir de France au plus tôt, de passer la mer même, et d'aller quelque temps se faire oublier en Angleterre. Il a consigné pour nous, dans la troisième partie des *Mémoires d'un homme de qualité*, les impressions qu'il reçut de ce premier séjour. Ce sont celles d'un homme qui vient de recouvrer son indépendance, et qui ne voit rien au-dessus de l'agréable vie que l'on mène aux eaux de Tumbridge, à moins que ce ne soit la vie des eaux de Bath : « Si ces aimables lieux avaient existé du temps des anciens, ils n'auraient pas dit que Vénus et les Grâces faisaient leur résidence à Cythère. » Malheureusement ce train, qui lui convenait fort, ne pouvait pas durer longtemps. Secrétaire ou précepteur dans la maison d'un grand seigneur anglais, « une petite affaire de cœur, » si nous en croyons le récit d'un homme qui semble l'avoir connu d'assez près, l'obligeait, au bout de quelques mois, de quitter « un poste si gracieux, » et du même coup l'Angleterre. Il passait en Hollande, s'établissait à Amsterdam d'abord, puis à La Haye bientôt. C'est dans cette grande officine de journaux et de pamphlets, de petits romans obscènes et d'énormes compilations érudites, que la vie de l'homme de lettres allait commencer pour lui.

Ayant rompu depuis plusieurs années toutes relations avec sa famille, ne se connaissant aucun protecteur en France ni nulle part, il ne lui restait en effet que sa plume pour toute ressource. Il se mit, comme on le disait alors, « aux gages des libraires. » Lorsque Marivaux avait usé sa culotte de velours, il attendait, pour la remplacer, l'époque des étrennes et les deux aunes d'étoffe que Mme de Tencin, cette protectrice des lettres, distribuait à ses « bêtes, » ainsi qu'elle leur faisait l'honneur de les nommer. Prévost, l'un des premiers, aima mieux en demander l'avance à Gosse ou à Néaulme, les fameux éditeurs, et les en rembourser avec *Manon Lescaut*. On voudrait toutefois qu'il eût affiché cette servitude nouvelle avec moins de naïveté, pour ne pas dire de cynisme. Il croira trop, sur son expérience de la vie, « que le désir de s'élever à la fortune est le motif presque général qui détermine les hommes dans le choix d'une condition, » et, en tout cas, dans ses préfaces, il déclarera trop crûment « que l'état de la sienne ne lui permet pas

de choisir pour sujet de son travail tout ce qui demande du temps et de la tranquillité. » Heureux du moins si le besoin d'argent, dans cette première fougue de la liberté reconquise, plutôt encore que de la jeunesse, ne l'avait entraîné à rien de plus fâcheux qu'à composer ses longs romans, ou traduire de l'anglais l'*Histoire métallique des Pays-Bas!* Mais il semble bien que la nécessité de vivre, jointe à son goût pour le vin, disent les uns, pour les femmes, disent les autres, l'aurait une ou deux fois jeté dans les plus cruelles aventures. Moins bonhomme qu'on ne l'a dit, Prévost avait la conscience large... N'insistons pas, — de peur de faire trop de peine à ceux qui l'ont assis dans le « quarante et unième » fauteuil de l'Académie française. Et plutôt, imitant la réserve de Sainte-Beuve, contentons-nous de renvoyer les curieux aux *Mélanges* de Bois-Jourdain.

Nous ne sommes pas tenus de la même discrétion sur ses amours. Un désespoir d'amour l'avait jeté dans le cloître, un besoin vague et général d'aimer l'en avait fait sortir. « Qu'on a de peine, a-t-il dit lui-même, à reprendre quelque vigueur quand on s'est fait une habitude de sa faiblesse, et qu'il en coûte à combattre pour la victoire quand on a trouvé longtemps de la douceur à se laisser vaincre! » Il était donc à peine installé à La Haye qu'il y faisait la connaissance d'une aventurière, qu'il a quelque part essayé de transformer en une « demoiselle de mérite et de naissance, » mais qui paraît bien avoir été de la pire et plus redoutable espèce. Mettrai-je ici son nom et son histoire? Il suffira de dire qu'après avoir éloigné de lui ce qu'il s'était fait d'amis parmi les Français de Hollande, ce fut elle, selon toute apparence, qui l'obligea de quitter La Haye pour repasser en Angleterre. S'il avait peut-être cru que les réfugiés de Londres, qu'il avait peu vus lors de son premier séjour, le recevraient à bras ouverts, lui et sa demoiselle, son erreur ne fut pas longue et la déception lui fut vive. Nous en avons un curieux témoignage dans l'un de ses ouvrages les plus oubliés, *les Mémoires de M. de Montcal*, qui peuvent servir à compléter les confessions ébauchées dans les *Aventures d'un homme de qualité*; une partie de la vie de Prévost est écrite dans ses ouvrages. « Il y a peu de gens d'un caractère aussi critique, fait-il dire par M. de Montcal, que les protestans français d'Angleterre. Le zèle de la religion, qui leur a fait quitter leur patrie, les rend impitoyables pour le relâchement de la morale, et, sans m'être jamais donné la peine d'examiner si ceux qui étaient si peu capables de supporter le désordre dans autrui en étaient aussi exempts qu'ils exigeaient qu'on le parût dans leur société, j'avais reconnu par quantité d'exemples qu'on s'attirait leur haine en choquant leurs principes. »

Ces réflexions, comme on l'entend bien, ne viennent à la bouche de M. de Montcal que pour justifier une situation de tous points analogue à celle où se trouvait alors Prévost lui-même. Il garda longtemps sur le cœur une rancune amère de l'accueil que lui avaient fait les religionnaires français.

A ce moment critique, au surplus, ses compatriotes ne l'avaient pas en beaucoup meilleure odeur, comme le prouve une plate épigramme qui courait les cafés de Paris :

Qu'est devenu l'auteur du *Pour et Contre*,
Maître Didot? — Messieurs, je n'en sais rien.
— Nul ne le lit, et nul ne le rencontre ;
Se serait-il refait Ignatien?
Bénédictin? Soldat? Comédien?
A-t-il enlevé femme ou fille?
L'a-t-on mis dans quelque Bastille
Pour faux billets au libraire déçu?
Est-il à Londres? à Paris? en Turquie?
Répondez donc. — Messieurs, dessus ma vie,
Ce que je sais, c'est qu'il n'est pas pendu.

Maître Didot, que l'épigramme interpelle, c'était François Didot, celui que l'on peut bien appeler de nos jours le fondateur de la dynastie des Didot; et *le Pour et Contre*, c'était le journal auquel Prévost avait demandé ses moyens d'existence.

Dans cet ouvrage d'un goût nouveau, dit le titre, l'extrait des principaux ouvrages qui paraissaient à Paris ou à Londres figurait à côté des « Inventions extraordinaires de l'art ; » et, « le Caractère des dames distinguées par leur mérite » y tenait sa place, non loin du compte-rendu de l'état des lettres et des sciences. Quant au titre lui-même, il signifiait, selon les propres paroles de Prévost, que le journaliste s'expliquerait sur tout sans prendre parti pour rien. Le journal dura de 1733 à 1740 : la collection en forme vingt petits volumes. Jules Janin, qui de sa vie n'avait lu, ni feuilleté, ni peut-être touché seulement *le Pour et Contre*, ne l'a pas moins célébré quelque part comme « un immense recueil où se trouvent réunis la plus vaste érudition, l'esprit le plus pétillant et la plaisanterie la plus divertissante. » Ce sont autant de contre-vérités. La « vaste érudition » de Prévost, comme aussi bien celle de Jules Janin, se réduisait alors à connaître à peu près son Horace, et, tout contemporain qu'il soit de Le Sage et de Voltaire, s'il lui manque assurément quelque chose d'un homme du XVIIIe siècle, c'est l'esprit, comme à Rousseau, d'ailleurs, et comme à Bernardin de Saint-Pierre. En réalité, la meilleure part du *Pour et Contre* est formée d'abord d'un certain nombre de *Nouvelles* qui depuis, sous le titre

d'*Aventures et Anecdotes*, en ont été tirées pour figurer dans les *Œuvres choisies* de Prévost, et, ensuite, de quelques traductions de l'anglais : des fragmens de Shakspeare, une tragédie de Dryden, une comédie de Steele, quelques opuscules de Swift : *la Prédiction d'Isaac Bickerstaff, ou l'Art de ramper en poésie.* Quelques jugemens critiques sur les ouvrages alors récens de Le Sage, de Mme de Tencin, de Marivaux, de Crébillon fils, intéressans à relever, ne sont pas tous d'un goût aussi parfait ni surtout aussi bienveillans que l'a dit Sainte-Beuve. Il est vrai que si *Marianne* y est traitée plus que sévèrement, *Manon Lescaut*, en revanche, y est louée moins modestement qu'on ne l'attendait de son auteur.

Bien que le journaliste fût toujours hors de France, le journal cependant, « sous l'inspection de deux ou trois censeurs, » selon l'usage, s'imprimait à Paris chez Didot. Son *Cléveland*, pareillement, dès 1732, s'était imprimé, ou commencé d'imprimer à Paris. Lui-même enfin, de temps en temps, obtenait la permission de reparaître quelques jours à Paris. Si Prévost commençait à se lasser de son exil, on était donc tout prêt à en adoucir la rigueur. Quels protecteurs s'entremirent pour lui? On a nommé le cardinal de Bissy, successeur médiocre de Bossuet sur le siège de Meaux, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, et le prince de Conti, Louis François de Bourbon, le futur protecteur de Rousseau, de Beaumarchais, de tant d'autres, à peine alors âgé de dix-sept ans. Le précepteur du prince, Jacques Adam, de l'Académie française, — il faut le savoir pour le croire, — avait été l'un des collaborateurs de Prévost dans l'entreprise d'une traduction de l'*Histoire universelle* de de Thou. Grâce au cardinal et grâce au prince, Prévost fut admis à rentrer définitivement en France sous la seule condition d'une retraite préalable dans une abbaye désignée. Une lettre de lui, datée du 10 septembre 1735, nous apprend qu'il y fit joyeusement pénitence « en belle et bonne compagnie de l'un et l'autre sexe, » et trouvant, comme il dit, « la voiture fort douce, qui le menait dans le chemin du ciel. » L'expiation se prolongea jusque vers la fin de décembre au moins de la même année. Quand enfin il en sortit, ce fut pour devenir aumônier du prince de Conti.

C'était sans doute une sinécure, aussi la payait-on comme telle. Dans la maison de Conti, s'il en faut croire d'Argenson, avec six ou sept cent mille livres de rente, il était ordinaire de manquer de « pain » et de « bois. » Le labeur acharné recommence pour Prévost. Tout en continuant la publication de son journal, il achève son *Cléveland*, il prépare son *Doyen de Killerine*, dont les premiers volumes paraissent en 1736, il entreprend une histoire généalogique de la maison

de Rohan ; il se met en état de composer jusqu'à cinq, six, sept, huit volumes en deux ans de temps, et, malgré tout cela, le peu que nous savons de lui n'est que pour nous montrer qu'en vain se remue-t-il, il ne peut pas sortir du labyrinthe, selon son expression, où le triste état de sa fortune le retient enfermé.

Quelques détails surtout font peine. Une fois il s'adresse à Voltaire, qu'en ce moment même on attaque un peu de tous côtés, et s'offre à brocher en trois mois une *Défense de M. de Voltaire et de ses ouvrages*, pour la somme de 50 louis, faute desquels il va tomber sous le coup d'un décret de prise de corps, obtenu contre lui par son tailleur et son tapissier. Mais Voltaire est à Bruxelles, gêné lui-même, nous le savons, et ne répond d'ailleurs qu'après six mois pour poliment décliner la proposition, et plus poliment repousser la demande qu'elle recouvre. Une autre fois, quelques jours plus tard, il apprend qu'un certain dom Hourdel est venu le demander à l'hôtel de Conti, et il s'empresse d'écrire à dom Hourdel pour le prier de lui prêter la somme de 318 livres, qu'il s'engage de rembourser à raison de 2 louis par mois, à prendre chez ses libraires. Mais le moine répond qu'il ne lui a fait visite qu'à la requête de son frère l'avocat, « en raison des bruits désavantageux qui se sont répandus à Hesdin ; » que, pour les importunités de ses créanciers, « il se plaît à croire qu'elles entrent dans les desseins de Dieu pour le remettre dans la voie du salut ; » et il signe charitablement : « Je suis cependant en Notre-Seigneur, etc. » Prévost perd la tête, à ce coup. De journaliste et de romancier, ne sachant plus comment se retourner, il se fait ce qu'on appelle alors nouvelliste à la main, colporteur d'indiscrétions, artisan de médisances. Très capable d'être le héros d'une aventure scandaleuse, son malheur, mais aussi son talent, veulent qu'il le soit moins d'en trousser le récit. Son plus mauvais roman est sans contredit celui où il s'avisera plus tard, — sous le titre étrangement choisi de *Mémoires d'un honnête homme*, — de rivaliser avec le brillant, l'extravagant et le licencieux auteur du *Sopha*. Novice en son métier, ses feuilles sont donc arrêtées, et leur auteur, une fois de plus, forcé d'aller chercher un refuge à l'étranger. « L'abbé Prévost est à Bruxelles, il y avait une lettre de cachet pour le mettre à la Bastille, écrit l'abbé Le Blanc au président Bouhier, le 6 février 1741 ; M. le prince de Conti, qui en a été averti, lui a donné 25 louis pour déguerpir. » Malgré le prince et malgré M. de Maurepas, qui lui voulait quelque bien, ce nouvel exil ne dura pas moins de huit mois. Prévost se dirigea du côté de l'Allemagne, et profita de ce loisir pour aller à Francfort voir faire un empereur.

De retour à Paris, c'est alors qu'il conçut un moment la pensée

d'émigrer en Prusse et de tenter fortune auprès de Frédéric. Il écrivit, il négocia, on lui donna des espérances, mais deux considérations l'empêchèrent finalement de partir, et c'est lui qui nous les donne : ses dettes, et l'impossibilité de réunir la somme nécessaire au voyage. L'âge venait, d'ailleurs; et puis, si ses affaires étaient toujours médiocres, il sentait bien que sa réputation commençait à s'élever au-dessus de sa fortune. Paris aussi le retenait; ses habitudes autant que ses dettes, et ses relations peut-être plus encore que sa misère. Selon de bons juges, il passait « pour le premier romancier de son temps, » fort au-dessus de Crébillon fils, qui n'était qu'un jeune homme; de Marivaux, qui ne réussissait qu'à moitié ; de Le Sage, qui n'était pas mort, mais qui n'en valait guère mieux. On le recherchait. Logé chez le prince de Conti, il y avait connu cette grande dame, et plus aimable femme encore, la marquise de Créqui, si digne de n'avoir pas écrit les *Souvenirs* qu'un faussaire a mis sous son nom, et, par elle, sans doute, ces deux modèles du bon goût et du meilleur ton : le bailli de Froulay, et son inséparable, le chevalier d'Aydie. Ancien ami de Bachaumont, il était aussi du salon de Mme Doublet, salon fameux, où l'on ne s'arrêtait guère, mais où défilait le tout Paris d'alors. Enfin, le temps aidant et faisant son œuvre, il réussissait à se mettre chez lui, commodément, vers Passy. « A cinq cents pas des Tuileries s'élève une petite colline, aimée de la nature, favorisée des cieux, etc. C'est là que j'ai fixé ma demeure pour trois ans, avec la gentille veuve ma gouvernante, Loulou, une cuisinière et un laquais. Ma maison est jolie, quoique l'architecture et les meubles n'en soient pas riches. La vue est charmante, les jardins tels que je les aime. Enfin j'y suis le plus content des hommes... » Et de peur sans doute que l'on ne se méprenne sur « sa gentille gouvernante, » il a soin d'ajouter : « Je vous embrasse tendrement, mon cher ami, et des deux bras, c'est-à-dire la petite veuve d'un côté et moi de l'autre. »

C'est là, dans cette retraite heureuse, que Rousseau le connut, fréquentant chez le bonhomme Mussard, grand conchyliologiste et leur ami commun ; et c'est à Rousseau que nous devons de savoir ce qu'était dans le monde ce coureur d'aventures : « un homme très aimable et très simple,.. et qui n'avait rien dans l'humeur ni dans sa société du *sombre* coloris qu'il donnait à ses ouvrages. » Je souligne expressément un mot dans ce passage. C'est que Sainte-Beuve, qui, deux fois au moins, a reproduit le passage, en a deux fois aussi supprimé l'adjectif, pour faire dire à Rousseau tout le contraire de ce qu'il a dit, et ainsi fixer lui-même la physionomie de Prévost sous un aspect qui diffère sensiblement du vrai. Tant il y a

quelquefois de choses dans un seul mot, si ce mot est mis en sa place, et par le choix d'un grand écrivain ! Car Rousseau n'a point dit du tout « que Prévost n'avait pas dans la conversation le coloris de ses romans, » ce qui signifierait qu'il était lourd, lent et terne, causeur aussi médiocre, ou maussade même, qu'élégant écrivain. Mais Rousseau dit que Prévost « n'avait rien dans l'humeur ni dans sa société du *sombre* coloris de ses romans, » ce qui veut dire qu'il était aussi simple, aimable et même gai, que ses romans sont tragiques, sombres et machinés. Et il y a là tout un côté du talent de Prévost que Sainte-Beuve a mal vu, car on ne saurait croire autrement qu'il eût négligé de le faire ressortir. C'est ce que nous allons tâcher de montrer en passant de l'homme à l'œuvre, et de Prévost à ses romans.

II.

Ce n'est point, en effet, une imagination riante que celle de Prévost, mais au contraire, une imagination forte, comme on disait alors, une imagination mélancolique, une imagination presque noire. Il est le vrai créateur du genre que la fameuse Anne Radcliffe plus tard, et Lewis le moine, et Ducray-Duminil, et nos romantiques après eux devaient porter jusqu'à sa perfection, c'est-à-dire jusqu'à l'absurde : le genre de *Han d'Islande* et de *Bug-Jargal*. Dans les *Mémoires d'un homme de qualité*, dans *Cléveland*, dans *le Doyen de Killerine*, dans *la Jeunesse du commandeur*, dans les *Mémoires de M. de Montcal*, le nombre d'aventures effrayantes qui s'enchevêtrent et se nouent n'est égalé que par celui des funestes coups d'épée qui les tranchent. Il s'y verse des flots de sang et il y coule des torrens de larmes. Le féroce Ecke, dans les *Mémoires de M. de Montcal*, commet à lui seul autant de crimes que plusieurs héros de Crébillon le tragique mis ensemble; et le perfide Gélin, dans *Cléveland*, peut passer à bon droit pour le premier ancêtre de tout ce que notre siècle a vu de traîtres de mélodrame se démener et rugir sur les planches de l'ancien Ambigu. « Je viens ici combler la mesure de mes crimes, s'écrie-t-il quelque part en s'adressant à Cléveland. J'ai séduit votre épouse, j'ai massacré votre frère et votre ami; je veux maintenant vous arracher la vie à vous-même, ou perdre la mienne par vos mains. » Et Cléveland, que répond-il?.. Mais je ne me pardonnerais pas, et le lecteur encore bien moins, d'analyser ici *Cléveland* ou *le Doyen de Killerine*. Ils sont trop longs. On se contentera donc de prendre une idée générale des *Mémoires de M. de Montcal*,

qui du moins ont cela pour eux de ne pas excéder les bornes d'un juste volume.

L'histoire est d'une jeune Irlandaise, appelée Mlle Fidert, laquelle, « ayant eu le malheur de tuer son père après lui avoir vu tuer son amant, » est elle-même en grand danger d'être tuée par son propre frère. Un galant homme, en ce temps-là surtout, prend toujours une femme sous sa protection; ainsi de M. de Montcal, qui, bientôt, sans l'aimer d'ailleurs, ne fait pas moins de sa protégée sa maîtresse; car, comme il le dit lui-même avec toute l'ingénuité de Prévost, « de qui attendrait-on plus de tendresse que d'une fille qui a tué son père pour venger son amant? » Cependant, tout en établissant Mlle Fidert dans une petite maison des environs de Londres, M. de Montcal y porte un cœur plein d'une autre femme, pour l'amour de laquelle il a jadis débuté par tuer un officier de son régiment. Mme de Gien, c'est son nom, revenant en Angleterre après une longue absence, il est donc naturellement question de se débarrasser de Mlle Fidert. Manœuvres, intrigues, vilenies mêmes à ce sujet, coups d'épée, coups de poignard, perfidies, trahisons, et finalement, passage de « cette fille vertueuse » aux bras du féroce Ecke, qui lui a rendu le service d'assassiner ce frère dont la vengeance la menaçait toujours. « Dans ce pays, dit Prévost avec la noblesse accoutumée de style dont il enveloppe toutes ces horreurs, les mariages servent, entre les particuliers, comme entre les rois, à la réconciliation des familles après ces grands malheurs. » Il est vrai que la réconciliation ici ne dure guère. Ecke, assez naturellement jaloux de M. de Montcal, a emprisonné sa femme dans une espèce de château-fort. Un jour, il l'y surprend ou croit l'y surprendre en conversation adultère avec son intendant; sans plus d'informations, il assassine ce traître; le pend, par surcroît de vengeance, dans la chambre même où il vient de le frapper; et en compagnie du cadavre, il y enferme Mlle Fidert. Pour la délivrer, il faut que M. de Montcal, averti par un pressentiment, vienne en hâte au château faire deux ou trois meurtres encore, dont celui de l'odieux mari tout d'abord. Et, comme des aventures si tragiquement engagées ne sauraient finir heureusement, Mlle Fidert ou Mme Ecke, retirée chez M. de Montcal, y meurt d'un coup d'épée que lui donne par mégarde « un seigneur de la première distinction, » en disputant cette Alaciel de mélodrame à un vieil amant qui meurt de désespoir de ne l'avoir pas épousée.

Que de péripéties, et que de catastrophes! Que de trahisons, et que d'assassinats! Et j'en passe! Et des plus émouvantes! Mais plus longs ou plus courts, — rarement plus courts, — c'est à peu près sur ce modèle que sont bâtis tous les romans de l'abbé Prévost. Seulement, quand ils sont plus longs, quand ils s'étendent,

comme *Cléveland* ou *le Doyen de Killerine*, aux proportions de quatre ou cinq volumes, une autre espèce de dramatique s'y mêle, qu'il va chercher au-delà des mers, si je puis ainsi dire, en ajoutant aux horreurs que lui offrent les guerres d'Angleterre ou d'Irlande celles que l'on peut tirer de la description d'une scène de piraterie ou d'un festin d'anthropophages. Joignez maintenant à tout cela des cavernes ignorées du reste de l'univers, des maisons avec trappes ou panneaux dans les murs, des souterrains où s'accomplissent des mystères funéraires, des songes, des apparitions, des fantômes, que sais-je encore? et vous vous rendrez compte où la pente naturelle de son imagination emportait ce fécond romancier. Non! en vérité, quoi qu'en ait pu dire encore Jules Janin, qui sans doute n'avait pas plus lu *Cléveland* ou *la Jeunesse du commandeur* que *le Pour et Contre*, l'auteur de *la Vigie de Koatven* ou d'*Atar Gull*, — c'est Eugène Sue qu'il voulait dire, on pourrait l'avoir oublié, — n'a pas plus cherché le succès dans l'étrange ou dans l'horrible que ne l'a fait au siècle du fard, de la poudre et des mouches, l'auteur lui-même de *Manon Lescaut*.

Dirai-je que ces inventions, qui nous paraissent aujourd'hui plus ridicules qu'émouvantes, étaient neuves alors, neuves dans le roman français et neuves dans le roman moderne? Oui et non. Le Sage et Marivaux, on l'a vu, Le Sage, dans *les Aventures de Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, et Marivaux avant Le Sage, dans *les Effets surprenans de la sympathie*, s'en étaient l'un et l'autre servis. Mais ni l'un ni l'autre, à vrai dire, n'avait l'air en pareil cas de croire lui-même à ce qu'il racontait, et dans le moment le plus pathétique, au seuil même de la tragédie, c'était un mot, c'était un tour de phrase, — moins que rien, quelque chose pourtant, — qui nous avertissait d'être en garde et de résister au plaisir d'être émus. Prévost au contraire, dans ses fictions les plus invraisemblables, se met et se donne tout entier. Le roman n'est pas un jeu pour lui, parce que la vie n'est pas une comédie pour ce cœur faible, ardent et passionné. Plus tard, quand sa réputation sera faite, il écrira vraiment et uniquement pour vivre, mais maintenant, c'est pour se soulager lui-même qu'il compose, et il se calomnie quand il dit le contraire. Déjà semblable à quelque héros de nos romans modernes, « sous un visage en joie et tranquille, il porte *un fond secret d'inquiétude et de mélancolie* qui l'excite sans cesse à désirer quelque chose qui lui manque, et ce besoin dévorant, *cette absence d'un bien inconnu,* l'empêchent d'être entièrement heureux. » C'est le portrait de son cœur, comme il dit, qu'il nous trace en ces termes. Tourmenté de cette inquiétude et victime de cette mélancolie qui tour à tour l'ont jeté du siècle dans le cloître et du cloître ramené au siècle, s'il cherche dans le travail un moyen de

vivre, il y trouve d'abord une occasion, avidement saisie, d'épancher sa sensibilité. C'est alors que, pour exciter des mouvemens de pitié plus vifs et plus profonds, il recourt à ces inventions dont il n'aperçoit que le pathétique, et c'est alors qu'il ne recule ni devant l'étrange ni devant l'affreux pour nous tirer des larmes. Et il n'a pas tort, après tout, puisqu'effectivement, du milieu même de toutes ces horreurs et de toutes ces bizarreries, le pathétique, pour la première fois, se dégage.

Les contemporains ne s'y sont pas trompés, ni surtout les contemporaines. « Il y a ici un nouveau livre, écrivait en 1728 à Mme Calandrini cette touchante Aïssé, intitulé *les Mémoires d'un homme de qualité qui se retire du monde*. Il ne vaut pas grand'chose, et *cependant on en lit cent quatre-vingt-dix pages en fondant en larmes.* » Et ces cent quatre-vingt-dix pages, on le verra tout à l'heure, ce n'était pas *Manon Lescaut*. Mais, à cinquante ans de distance, une autre grande amoureuse, dont l'ardeur même a purifié le désordre, Mlle de Lespinasse, essayant de peindre à son tour sa passion à M. de Guibert, écrivait : « Il n'y a point de cet amour dans les livres, mon ami, et j'ai passé avec vous une certaine soirée qui paraîtrait exagérée si on la lisait dans Prévost, *l'homme du monde qui a le plus connu ce que cette passion a de doux et de terrible.* » Venant de telles femmes, ce sont là des témoignages dont un romancier, pour démodé qu'il soit, peut éternellement se parer, et c'est l'abbé Prévost, on doit le dire à sa gloire, qui le premier de tous les a valus au roman moderne. En effet, il est tout ce que l'on voudra, — ou plutôt tout ce que l'on ne voudrait point, — mais il est pathétique et il est surtout passionné.

Laissons l'intrigue, passons-lui l'invraisemblance, pardonnons-lui la bizarrerie, que de traits inoubliables dans ces romans justement oubliés ! Quels accens de sensibilité profonde ! Quels cris de passion vraie ! « L'amour me fit sentir tout d'un coup qu'il avait attaché le bonheur de ma vie à ce qu'il me faisait voir et que ce n'était plus du sort ni de mon propre choix qu'il le fallait attendre... » Et quelles déclarations exquises ! « Je n'aime point assez la vie pour craindre beaucoup la mort, mais vous pouvez me la rendre aimable, et je viens vous demander si vous voulez me la rendre aussi douce qu'elle peut l'être avec votre tendresse... » Lecteur, à qui l'on a dit sans doute, comme à moi, que Prévost écrivait mal, ou qu'il n'écrivait pas, reprenez seulement ces phrases l'une après l'autre, modulez-les-vous à vous-même à voix haute, et quand vous vous serez empli l'oreille de leur musique, dites si vous ne reconnaissez pas dans le romancier quelque chose d'autre ou de plus qu'un écrivain, et vraiment un poète ! Et il est plein de ces trouvailles, que l'on voudrait pouvoir sauver du vaste naufrage de son œuvre ! Et ce n'est rien,

si l'on veut, ou peu de chose, mais dans ce peu de chose vibre encore, après cent ans, un tel accent de sincérité qu'à côté de lui, ce n'est pas seulement Marivaux que je trouve affecté, c'est Le Sage qui me semble sec et, par momens, presque vulgaire. Quelque sujet, ou bizarre, ou répugnant, ou bas que touche à l'aventure et au hasard de l'inspiration ce moine défroqué, il y croit de toute son âme; son style, toujours facile, est ample, est harmonieux, est noble; et, de temps en temps, comme un éclair pour illuminer toute la page, un trait s'en détache, qui est le naturel, la sensibilité, la passion même.

Sainte-Beuve, qui semble avoir été moins frappé de cette sensibilité que de ce grand air de style, a cru que Prévost se rattachait là à l'école du roman de La Calprenède et de Mlle de Scudéri. Rectifions d'abord une légère erreur qu'il a commise en citant un passage du *Pour et Contre*, où Prévost a parlé de ces longs romans d'autrefois. L'auteur de *Manon Lescaut* ne les a point appelés « ces composés enchanteurs, » ce qui serait effectivement un jugement en deux mots, mais bien « ces composés d'Enchanteurs et de Géans, d'intrigues galantes et de combats, » ce qui est un autre jugement, et assez différent du premier. Il les connaissait sans doute, et on peut ajouter qu'il ne s'y était point déplu, mais il avait très bien vu ce qu'il y manquait, et il s'est gardé de les prendre pour modèles. Nous savons d'ailleurs parfaitement où nous devons chercher les vraies sources de son inspiration première. « J'avais trois livres que j'ai toujours aimés, dit quelque part un de ses personnages, *les Caractères* de La Bruyère, le *Télémaque* et un tome des tragédies de Racine. » Voilà quels ont été les vrais maîtres de Prévost, ceux qu'il a relus assidument dans sa cellule de Saint-Germain-des-Prés, mais La Bruyère moins que Fénelon, selon toute apparence, et Fénelon moins que Racine. Serait-il téméraire de supposer que, s'il n'en avait qu'un, ce tome des tragédies de Racine ne devait pas être celui qui contenait *Esther* et *Athalie?*

On n'a pas assez dit à ce propos, et c'est le temps de le dire, l'espèce de royauté littéraire que Racine a exercée, pendant près d'un demi-siècle, non-seulement en France, mais vraiment en Europe, depuis la disparition des Corneille, des La Fontaine et des Molière jusqu'à l'avènement des Montesquieu, des Voltaire, des Rousseau. De 1680 ou 1690, en effet, jusqu'à 1725 ou 1730 environ, ni en France, ni en Angleterre, et bien moins encore sans doute en Allemagne, il n'a existé de réputation littéraire que l'on pût opposer à celle de l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre*. La renommée de Dryden avait à peine traversé la Manche, et qui connaît aujourd'hui le « Sophocle » italien, Gravina di Rogliano? La littérature française, affermie dans la souveraineté par une possession plus que séculaire,

régnait sans rivale en Europe. Mais entre tant de chefs-d'œuvre qui l'avaient tour à tour ou simultanément illustrée, ceux de la scène, partout traduits, partout imités, partout applaudis, resplendissaient d'un plus vif éclat; et sur Corneille ou sur Molière enfin, Racine, moins grand peut-être, — mais combien plus vif et combien plus touchant! — avait en ce temps-là le suprême avantage, étant le dernier venu, d'être le plus voisin des derniers changemens de la mode et du goût.

Ces raisons extérieures expliquent l'étendue de son influence; la nature de son génie va nous en expliquer les effets. Si vous cherchez ce qu'il y a de commun entre la tragédie de Voltaire, pour laquelle nous ne professons pas l'aveugle admiration de La Harpe, mais que cependant il ne faudrait pas exclusivement juger sur la parole de Lessing; entre la comédie de Marivaux, fort inférieure sans doute à celle de Molière, mais après elle toutefois la plus originale qu'il y ait au Théâtre-Français; et enfin, entre le roman de Prévost, vous trouverez que c'est leur conception nouvelle de l'amour ou, plus généralement, des passions de l'amour. Or, c'est précisément là ce qu'il y a de psychologiquement nouveau dans le théâtre de Racine : l'amour, pour la première fois, passant au premier plan et, du fond de la scène, pour la première fois, venant, si je puis ainsi dire, à la lumière de la rampe. La tragédie de Voltaire a le défaut de n'être qu'une assez pâle et trop servile imitation de la tragédie passionnée de Racine; la comédie de Marivaux, plus adroite, en est une transposition, de l'ordre où les choses se dénouent par le suicide ou le meurtre, dans l'ordre où elles s'arrangent, plus prosaïquement, par un bon mariage; et pour les romans enfin de Prévost, c'est vraiment eux, et non pas *la Nouvelle Héloïse* ou *Clarisse Harlowe*, où l'on a vu pour la première fois les infortunes d'un héros bourgeois égalées à celles même de la race des Atrides. La critique s'en serait depuis longtemps aperçue, si seulement elle avait pris la peine, avant que d'en parler, de lire les romans de Prévost.

Les Mémoires d'un homme de qualité, *Cléveland*, *le Doyen de Killerine*, *les Mémoires de M. de Montcal*, et *Manon Lescaut* même, ce sont des tragédies bourgeoises, où, comme dans la tragédie de Racine, l'amour est le ressort de l'action et l'instrument des grandes catastrophes. Seulement, au lieu de l'antique mythologie, c'est l'histoire moderne, c'est l'histoire contemporaine qui dessine le cadre de l'action. Les héros, n'ayant plus ce recul majestueux que donnait à ceux de Racine le poétique éloignement du temps ou de la distance, vivent de la vie de tout le monde. Le genre noble de la tragédie classique, par une évolution qu'on peut suivre

à la trace, est devenu le genre plus familier du roman moderne. Mais c'est bien de Racine que tout cela procède. Et si l'on veut retenir absolument quelque chose de l'opinion de Sainte-Beuve, il ne subsiste ici du roman de La Calprenède et de Mlle de Scudéri que le peu qui, comme on l'a dit, en avait passé déjà dans la tragédie de Racine.

Suivons l'indication. Ce que n'avait vu ni Le Sage ni Marivaux, et ce que Prévost, après Racine, a si bien vu, c'est en premier lieu ce que l'amour a de soudain, et, partant, d'irrésistible. Dans les romans antérieurs, et dans *Marianne* même encore, l'amour est une passion (si tant est qu'il en soit jamais une) qui n'a pas d'abord toute sa force. On y passe du caprice à l'estime, de l'estime au sentiment, du sentiment à la tendresse, de la tendresse à la passion, lentement, successivement, progressivement. Mais, dans les romans de Prévost, comme dans les tragédies de Racine, l'amour éclate aussitôt de toute sa violence. Rappelez-vous le récit du chevalier des Grieux : « Elle me parut si charmante, que moi, qui n'avais jamais pensé à la différence des sexes, ni regardé une fille avec un peu d'attention,.. *je me trouvai enflammé tout d'un coup jusqu'au transport*. » Tous ses héros, toutes ses héroïnes parlent de ce style, et, pour user ici de ses propres expressions, « toute la capacité de leur âme étant absorbée par le sentiment, » ou encore, « la passion troublant à la fois tout leur sang et toute leur raison, » ils s'élèvent d'abord au paroxysme de l'amour et s'y maintiennent; aimant sans borne et sans mesure, parce qu'ils ont aimé sans choix et sans réflexion.

En effet, ce que Prévost n'a pas moins bien vu, c'est ce qu'une telle manière d'aimer, — qui peut-être est seule digne de ce nom, — a d'indélibéré, de mystérieux et de fatal. « Pourquoi, dit quelque part un de ses personnages, pourquoi, tandis que le penchant que nous avons pour les femmes en général n'a qu'un certain degré de force, une passion particulière dont nous sommes atteints en a-t-elle quelquefois infiniment davantage? » Et un autre lui répond tout ce qu'il semble jusqu'ici que puissent répondre à cette question la sagesse et l'expérience : « Parce qu'il y a des cœurs faits les uns pour les autres, et qui n'aimeraient jamais rien s'ils n'étaient assez heureux pour se rencontrer. » N'est-ce pas comme s'il disait qu'il y a des victimes d'amour désignées par le sort, qui aiment quand vient leur heure, dont la destinée ne dépend pas d'elles-mêmes, et qui se livrent à leur passion comme elles feraient au supplice? « Il l'aborda, et si ses premiers regards lui firent une conquête de la fille du chevalier, il devint lui-même la sienne en un instant... Je lui ai entendu dire bien des fois qu'il n'avait rien aimé sérieusement

jusqu'alors, et que, se sentant tout d'un coup si excessivement touché, *il en avait frémi, comme par un pressentiment secret des peines que l'amour allait lui causer,* » ou encore : « Que je devais payer cher à l'amour l'insensibilité où j'avais vécu jusqu'alors! Il était donné à ma famille d'aimer comme les autres hommes adorent, c'est-à-dire sans borne et sans mesure. Je sentis que mon heure était venue et qu'il fallait suivre la trace de mon père. *Je priai le ciel intérieurement de détourner de moi ses malheurs, et de ne pas permettre que les miens augmentassent.* » L'amour, qui pour les amans ordinaires est le commencement du bonheur, et dans nos anciens romans le principe même de la gloire, est donc uniquement pour les amans de Prévost la déplorable origine de leur infélicité. Leur passion les plonge dans « une mer d'infortunes, » d'où ils essaient vainement de se sauver. Car n'ayant pas en leur pouvoir le choix de ce qu'ils aiment, ni la force de résister à un destin dont ils ne sont pas tant les complices que les victimes, ils n'ont pas non plus en leur possession la fin de leur amour, ni les moyens de le faire autrement se terminer que par la mort. « Je regarde la fin de ma vie comme très prochaine, dit une de ses héroïnes, mais j'en ai fait le sacrifice à mon amant en lui donnant toute ma tendresse ; je savais bien que je n'étais pas capable d'aimer médiocrement, et jamais il n'y eut de malheurs si prévus que les miens. »

Ces citations peuvent suffire. Elles expliquent assez le mot de Mlle de Lespinasse, que si Prévost a connu tout ce que l'amour a de doux, il a aussi connu tout ce qu'il a de terrible ; ses romans sont vraiment des drames ou des tragédies d'amour ; il le sait, il s'en rend compte lui-même ; il s'en fait un juste mérite quand il dit que ses histoires ne sont composées que « d'actions et de sentimens ; » qu'elles n'ont besoin, comme celles de ses rivaux de popularité, ni du sel de la satire, ni de celui de la licence ; qu'elles peuvent même se passer de l'éclat des descriptions ou de la recherche du style ; et, en effet, elles contiennent quelque chose qui vaut mieux que tout cela, puisque la passion y fait, y domine et y emporte tout. On peut, on doit ajouter qu'en transposant ses histoires du domaine de la légende héroïque sur le terrain de la vie familière, il s'est rendu compte également, sinon peut-être de la révolution qu'il opérait, à tout le moins des raisons qui rendaient cette révolution nécessaire. « Les grands, dit son Cléveland, ne connaissent point les effets des passions violentes, soit que la facilité qu'ils ont à les satisfaire les empêche d'en ressentir jamais toute la force, soit que leur dissipation continuelle serve à les adoucir. » Ni Richardson, assurément, ni Rousseau, ni Diderot, ni Beaumarchais ne diront mieux ni ne verront plus clair. Quand ils revendiqueront les droits

du simple « citoyen » à remplacer désormais les tyrans sur la scène et les princesses dans le roman, ils n'en donneront pas des raisons aussi philosophiques. Et l'homme qui le premier, dans l'histoire du roman, a su consacrer de l'autorité d'un chef-d'œuvre tel que *Manon Lescaut* tout ce que cette conception du drame bourgeois de l'amour avait alors de vraiment nouveau, cet homme eût sans doute été le créateur du roman moderne s'il n'eût été malheureusement, d'autre part, le besogneux aventurier de lettres que l'on sait.

Il serait étonnant qu'après avoir posé si hardiment les prémisses, Prévost n'en eût pas lui-même déduit l'inévitable et dernière conséquence. Aussi l'en a-t-il déduite, et longtemps avant Chamfort, dont on connaît le célèbre aphorisme, — car pour Jean-Jacques, on verra que, moins hardi qu'on ne le croit, il a reculé devant cette extrémité, — c'est encore l'auteur de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine* qui, le premier dans le roman, a proclamé « le droit divin » de la passion. Si c'était de morale qu'il s'agissait, il y aurait sans doute beaucoup à dire, mais c'est d'esthétique et non pas d'éthique ici que nous traitons. Nous ne rechercherons donc même pas comment cette doctrine de la souveraineté de la passion s'ajuste avec les prétentions ordinaires de Prévost. Il se vante en effet, aussi souvent que personne en son siècle, de respecter la morale et de prêcher la vertu. Ce n'en est pas moins lui qui l'a formulée dans le roman, ou même dans l'art moderne, avec une netteté que personne n'a depuis dépassée : « Il me parut, après un sincère examen, que les droits de la nature étant les premiers de tous les droits, rien n'était assez fort pour prescrire contre eux; *que l'amour en était un des plus sacrés, puisqu'il est comme l'âme même de tout ce qui subsiste*; et qu'ainsi tout ce que la raison et l'ordre établi parmi les hommes pouvaient faire contre lui, était d'en interdire certains effets, sans pouvoir jamais en condamner la source. » On sait la fortune que la doctrine a faite. Deux ou trois générations, au moins, de poètes et de romanciers, depuis l'auteur de *Manfred* et de *Don Juan*, en passant par celui de *Marion Delorme* et de *Ruy Blas*, pour aboutir à celui de *Valentine* et de *Jacques*, s'en sont éloquemment inspirées. De la littérature on l'a vue passer dans les mœurs. Pendant plus d'un siècle, on a feint de croire, on a peut-être cru que la passion, comme le feu, purifiait tout ce qu'elle touchait, et que l'amour, pourvu qu'il fût sincère, fondait un droit contre le droit même. Fausse ou vraie, dangereuse ou salutaire, destinée peut-être à périr ou au contraire marquée pour durer, s'étendre, s'affermir encore, la doctrine aura donc en tout cas occupé dans l'histoire une place assez considérable pour qu'il convienne, selon les humeurs, d'en imputer le blâme ou l'hon-

neur à son premier auteur. Cet auteur, c'est bien celui de *Cléveland* et de *Manon Lescaut*; et tous ceux qui depuis ont développé, répandu, propagé la doctrine dans le monde n'ont fait que l'emprunter à Prévost.

III.

J'arrive maintenant à cette *Manon Lescaut*, dont je pourrais presque me dispenser de rien dire, si le lecteur ne m'y attendait sans doute, et puis si ce n'était elle qui, survivant à peu près seule aux autres œuvres de Prévost, m'eût permis d'en parler aussi longuement jusqu'ici. Ce livre fameux soulève deux questions tout d'abord, dont la première est de savoir en quelle année il parut. Sur la foi des paroles de M[lle] Aïssé, que nous avons citées tout à l'heure, on a cru qu'il datait de 1728, et quelques-uns le croient peut-être encore. En effet, nous lisons d'un œil aujourd'hui si sec les *Mémoires d'un homme de qualité*, que nous ne comprenons guère que l'on y ait « fondu en larmes, » s'ils n'étaient suivis des *Aventures du chevalier des Grieux*. Mais que peut notre étonnement contre les documens authentiques? Au mois d'octobre 1728, si ses lettres sont bien datées, M[lle] Aïssé n'avait pu lire que les deux premiers volumes des *Mémoires d'un homme de qualité*, comme le prouvent surabondamment les registres de la librairie. Le troisième et le quatrième parurent ensemble à Paris à la fin de 1728 ou au commencement de 1729 : c'est avec l'argent qu'ils produisirent que Prévost put sortir de France et faire, comme on l'a vu, les eaux de Tumbridge et de Bath. Enfin, les cinquième et sixième s'imprimèrent en Hollande et ne virent pas le jour avant 1731. *Manon Lescaut*, qui en forme le septième et dernier, ne saurait donc, en aucun cas, remonter au-delà de 1731.

Mais une édition, bien connue des bibliographes et des amateurs de livres, portant au frontispice le millésime de 1733, le problème est de savoir si les exemplaires qui portent celui de 1731 ne seraient pas peut-être antidatés. On l'a cru jusque de nos jours, tant ces libraires de Hollande étaient alors de grands fripons! Et il n'y a pas plus de sept ou huit ans que, sans pour cela leur rendre l'honneur, une brochure de M. Henry Harrisse a définitivement résolu la question. La bonne édition, la seule originale, est bien l'édition de 1731. M. Henry Harrisse, dans ses *Notes pour servir à l'histoire de Manon Lescaut*, en a donné des preuves inattaquables. Que si d'ailleurs on s'étonnait, comme nous-même quand nous avons examiné le point, qu'aucun journaliste à Paris n'eût parlé du livre au moment de son apparition, que les pires ennemis de Prévost n'en semblent avoir eu connaissance que deux ans plus tard, et

qu'enfin la police elle-même n'ait fait saisir le livre qu'en 1733, la réponse est facile. *Manon Lescaut* n'eut point tout à fait le succès que l'on a dit quelquefois, et, pendant tout le siècle, ne fut pas estimée au-dessus de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine*.

La seconde question, moins ingrate en apparence, est de savoir quels modèles vivans ont posé devant l'auteur de *Manon Lescaut*. Dans un temps de curiosité comme le nôtre, cette recherche, on le sent bien, ne pouvait manquer d'exercer préfaciers et commentateurs. Celui-ci donc, sous le masque de M. de B.., le premier rival de des Grieux, après avoir hésité longtemps s'il reconnaîtrait M. Lallemand de Betz ou M. Bonnier de La Mosson, s'est décidé à y voir le futur beau-père de Mme d'Épinay, M. de La Live de Bellegarde. Mais celui-là, se souvenant fort à propos qu'un supérieur des Missions étrangères, bien connu de quiconque a lu Bossuet ou Fénelon, s'était nommé Tiberge, en a conclu que Prévost devait l'avoir eu sous les yeux en dessinant les traits du sage et généreux ami de son triste héros. Ce sont là jeux d'esprit auxquels on peut bien s'amuser, si l'on en a le temps, mais non pas s'attarder. Est-il peut-être plus utile de constater qu'il n'a pu s'introduire que fort peu d'élémens romanesques dans le tissu même de la fable de *Manon Lescaut?* Disons donc qu'au temps de la régence, et bien des années encore plus tard, la transportation des filles de l'Hôpital au Canada ou au Mississipi, « pour y peupler, » étant une manière de coloniser à laquelle on recourait périodiquement, la mort de Manon au désert n'a rien de plus romanesque, c'est-à-dire de moins ordinaire, que ces enlèvemens de pirates, par exemple, dont Regnard fut victime avant que Le Sage ou Prévost s'en servissent comme d'un moyen d'intrigue ou de dénoûment.

Il faut seulement prendre bien garde que ce que toute observation de ce genre a d'aisément piquant ne nous induise en erreur sur la nature même des questions que l'on a l'air de croire qu'elle éclaircit. Ne serait-ce pas là le cas pour *Manon Lescaut?* Car enfin, supposé, parce qu'ils sont Picards tous les deux, et tous les deux d'église, que des Grieux ne soit autre que Prévost lui-même, et sa Manon, de son vrai nom, quelque fille de la régence ou du temps de Louis XV, on s'en réjouit comme si la vérité du roman était une conséquence de cette imitation fidèle de la réalité. Mais on ne réfléchit pas que, si Prévost a connu Manon, il a connu vingt autres personnages qui figurent dans son *Cléveland* et qui n'y vivent point de la vie de Manon. Les chercheurs ou les curieux ne sont pas les seuls au surplus à qui l'on doive ici s'en prendre. Presque toutes les fois, en effet, que la critique s'est expliquée sur *Manon Lescaut*, comme elle est revenue presque toujours à en louer par-dessus tout « le naturel, » et « la vie, » on a pu s'imaginer avec une apparence de raison qu'autant que l'on y

retrouverait une aventure plus « naturelle » et un roman plus « vécu, » d'autant on en ferait un éloge plus complet. Comme si cependant, selon le mot du poète, nous pouvions autrement sortir de la nature qu'avec les moyens mêmes de la nature, et comme si même ce que nous trouvons le plus artificiel n'était pas naturel au regard de ceux qui l'ont véritablement éprouvé! S'il est naturel d'aimer comme des Grieux, en quoi le sera-t-il moins d'aimer comme Lovelace? A moins que la sensibilité du plus commun, du plus grossier, et, si je puis ainsi dire, du plus calleux d'entre nous ne soit l'unique mesure de ce que les héros du drame ou du roman auront le droit d'en montrer, et que, dans une immense aspiration de toute notre esthétique vers la médiocrité, nous ne posions en principe qu'aimer, c'est aimer sagement, modérément, raisonnablement, et, en deux mots, à la façon de ceux qui n'aiment point! Mais, au contraire, ce qui fait la rare valeur de *Manon Lescaut*, ce qui met l'œuvre de Prévost au rang de *Paul et Virginie*, qui ne lui ressemble guère, ou de *Roméo et Juliette*, qui lui ressemble encore moins, c'est ce qu'il y a de peu ordinaire, et, en ce sens de peu « naturel, » dans ce roman d'une fille et d'un aventurier, c'est ce qu'il y a en Manon, et surtout en des Grieux, de supérieur ou d'étranger à eux-mêmes dont ils n'ont pas conscience, mais dont Prévost a conscience pour eux et qu'il a, en un jour de bonheur et d'inspiration, admirablement démêlé.

Il faut partir ici de ce principe que l'amour, le véritable amour, ou tel du moins que nous l'avons vu plus haut défini par Prévost lui-même, est aussi rare parmi les hommes que la beauté ou le génie. Les uns aiment par mode, pour faire comme tout le monde, et parce qu'ils ne veulent point se singulariser; les autres, quand ils en ont le loisir, dans les intervalles que leur laissent d'autres passions : avarice, orgueil, ambition; la plupart prennent pour l'amour ce qui n'est que le désir d'aimer, à moins que ce ne soit la vanité de l'être; et tous enfin, ou presque tous, comme nous le pouvons voir, gouvernent avec prudence, politique et sang-froid une folie dont le propre serait d'être ingouvernable. Quelques-uns seulement, de même que quelques autres pour le malheur ou pour le crime, sont créés pour l'amour : telle fut dans la vie réelle, M[lle] de Lespinasse, tel peut-être Prévost lui-même, et tel est bien son des Grieux.

Aussi n'ai-je jamais compris le mal que se donnent quelquefois encore les faiseurs de préfaces pour excuser, ou atténuer au moins, ce qu'il y a de vilenies et de crimes, dans la cruelle histoire du malheureux chevalier. C'est ainsi que se passaient les choses, nous disent-ils, en ce temps-là. Tricher au jeu, vivre aux dépens des filles et de leurs protecteurs, se faire un revenu des

dépouilles de ses propres rivaux, assassiner au besoin les concierges, et se moquer de Tiberge par-dessus le marché, voilà comme en usait la meilleure noblesse. Mais comment ne voient-ils pas que si l'excuse valait seulement la peine d'être discutée, c'en serait fait du personnage, et partant du roman de Prévost? Car si des Grieux n'est plus la passion toute pure, s'il n'est plus la passion dégagée de tous les liens qui la brident, s'il n'est plus la passion élevée par sa propre puissance au-dessus de tout ce que la morale, et l'honneur, et les lois ont inventé pour la contenir, il n'est plus qu'un gredin de bas étage, indigne de tout intérêt, de toute sympathie, de toute pitié même; et qui ne voit que c'est comme si je disais en deux mots qu'il n'est plus des Grieux? L'excuse de des Grieux, ce n'est pas la morale de son temps, qui valait bien celle du nôtre, — ne nous faisons pas d'illusions là-dessus, — c'est son amour; et ce qui fait le prix de *Manon Lescaut*, c'est d'être une des plus parfaites peintures qu'il y ait, sinon de l'amour idéal, au moins de l'amour absolu. Tournez et retournez le roman, faites l'épreuve et la contre-épreuve, posez la question comme vous le voudrez, vous en reviendrez toujours et fatalement là. Analysez l'amour, autant que vous le puissiez; séparez-le par quelque opération subtile en ses différens élémens : soudaineté de la passion, aveuglement du sujet, idéalisation de l'objet, impossibilité de le remplacer par un autre, le déshonneur bravé, la honte acceptée, le crime commis plutôt que de le perdre, quoi encore? et vous n'en trouverez pas un qui manque à l'amour de des Grieux. Mais réciproquement, supposez tout ce que peut faire une femme pour lasser l'amour d'un homme : ajoutez au mensonge la perfidie, à la perfidie la trahison, à la trahison l'impudence, à l'impudence l'infamie, et vous ne découvrirez rien que Manon n'ait tenté pour tuer, à ce qu'il semble, jusqu'au désir même en tout autre que son des Grieux. On s'est donc encore trompé, selon nous, quand on a cru pouvoir, de notre temps, dériver du chevalier vers Manon le principal intérêt du roman. Elle aime des Grieux, elle aussi, sans doute, à sa manière, non sans quelque étonnement, — ne se sentant point faite pour un unique amour, — de cette façon tyrannique et exclusive d'aimer, mais elle n'est point, malgré le titre, le personnage essentiel du roman. C'est des Grieux qui tient le premier rôle, de même que dans le vrai titre de l'ouvrage, et jusque dans l'édition de 1753, c'est lui qui tient la première place : *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut.* Et comme nous le disions, si le livre à son tour est placé dans le rang qu'il occupe, il ne faut pas dire : c'est surtout; il faut dire que c'est uniquement au caractère de des Grieux qu'il le doit.

Oui! la vraie passion est si rare que nous ne pouvons nous défendre,

pour ceux qui en sont les victimes, d'une sympathie qui va parfois jusqu'à l'admiration. Ce sont, en effet, des explorateurs qui reviennent des contrées quasi fabuleuses dont nous avons tous entendu parler, mais où la plupart d'entre nous n'ont jamais mis ni peut-être ne mettront les pieds, et qui nous en attestent matériellement l'existence. Ils y sont allés et ils en sont revenus; nous les voyons, nous les touchons ; ce sont des hommes comme nous ; et, en écoutant avec avidité les récits qu'ils nous en font, parce qu'ils ont beaucoup peiné nous leur pardonnons bien des choses : car, en leur place, qui sait ce que nous eussions fait nous-mêmes? C'est ici le fondement de la tragédie, du drame et du roman, dont les chefs-d'œuvre ne seraient que les annales du crime historique et de l'impudicité privée si nous ne sentions intérieurement qu'il apparaît parfois des exceptions parmi les hommes, et que le propre des exceptions est de confirmer les règles, — en portant durement la peine de les avoir violées.

On voit par là que, bien loin de se distinguer, comme on l'a cru souvent, du reste de l'œuvre de Prévost, *Manon Lescaut*, au contraire, en est l'expression culminante, si je puis ainsi dire, l'inoubliable et immortel abrégé. Entrant dans le détail, je montrerais aisément qu'il n'y a rien dans *Manon Lescaut* qui ne se retrouve à quelque degré dans *Cléveland* ou dans *le Doyen de Killerine*. Il faudrait seulement se hâter de faire observer qu'en revanche il y a dans *le Doyen de Killerine* ou dans *Cléveland* trop d'inventions interposées qui ne se retrouvent heureusement pas dans *Manon Lescaut*. Si donc l'on a pu dire ingénieusement de *Marianne* ou du *Paysan parvenu* qu'il suffirait presque d'en retrancher ce qu'ils ont de trop pour y avoir du même coup ajouté ce qu'il y manque, on peut dire qu'en élaguant de *Cléveland* ou du *Doyen de Killerine* ce qu'ils contenaient de superfluités romanesques, Prévost lui-même a dégagé son chef-d'œuvre de la matière qui l'enfermait. Mais c'est bien toujours la même matière et c'est bien toujours le même ouvrier. Ceci nous explique en passant qu'il ait toujours pour sa part préféré son *Cléveland* à sa *Manon*; et que des juges plus désintéressés, La Harpe et Marmontel, aient constamment égalé l'un et l'autre roman. Diderot et Rousseau ont encore mieux fait, qui l'un et l'autre ont loué *Cléveland* en des termes presque enthousiastes, mais nulle part, que je sache, n'ont seulement nommé *Manon Lescaut*. Et si dans notre siècle, et dans notre siècle seulement, on a reconnu tout d'une voix la supériorité de la petite nouvelle sur le long roman, en voici la raison. C'est qu'à mesure que le roman moderne avançait dans ses voies et que l'amour devenait le principal ressort ou, mieux encore, l'âme diffuse du roman, — à tel point qu'à peine aujour-

d'hui pouvons-nous concevoir un roman sans amour, — il apparaissait plus clairement que Prévost, du premier coup, avait touché, non pas peut-être la perfection, mais assurément l'un des sommets du genre.

Ce mérite intérieur, et en quelque sorte caché, le plus rare de tous, beaucoup plus rare en tout cas que ceux de la facture ou du style, suffirait lui seul à soutenir *Manon Lescaut*, quand bien même le style en serait aussi négligé qu'on l'a prétendu si souvent, et la facture encore plus lâche. Le style, au sens quasi mystique où l'on entend aujourd'hui ce mot, n'a pas en soi cette singulière vertu de perpétuer dans la mémoire des hommes les œuvres qui n'auraient d'autre valeur au fond que celle qu'il leur communique, et, quant à la facture, il faut bien reconnaître qu'une certaine exemption de défauts ne s'y accorde pas mal avec l'absence des grandes qualités. Voltaire aimait à dire que les tragédies de Campistron sont « mieux faites » que celles de Racine; et *les Incas* ou *Bélisaire* doivent être « mieux écrits » que *Manon Lescaut*. Ainsi encore, dans notre temps, l'auteur de *l'Éducation sentimentale* a incomparablement « mieux écrit » que celui de *la Cousine Bette*; et qui doute que Scribe ait su « mieux faire » une pièce qu'Alfred de Musset? Après quoi, je ne trouve point que la facture de *Manon Lescaut* laisse tant à reprendre ou à désirer. Gustave Planche va trop loin quand il dit « qu'il n'y a pas dans ce livre un épisode qui ne soit utile, ou même nécessaire, au développement des caractères, pas une scène qui ne serve à dessiner, à expliquer les personnages; » et l'éloge est sans doute excessif. Il y a des épisodes superflus, dans *Manon Lescaut*, quand ce ne serait que celui du prince italien, qui d'ailleurs ne figurait pas dans les premières éditions; et on y peut signaler des conversations inutiles, ou un peu longues, telles que celle de Tiberge avec le chevalier dans la prison de Saint-Lazare. Il ne demeure pas moins vrai que, dans ce récit d'à peine deux cent cinquante pages, et avec la profusion d'aventures qui s'y pressent les unes sur les autres, la narration marche ou court d'une rapidité presque sans exemple. C'est la vitesse même de l'improvisation, ou plutôt de l'inspiration; et, à défaut de calcul ou d'art, c'est l'instinct même des lois de la composition. Rien n'est plus vif, mais rien n'est plus complet; rien n'est plus fort, mais rien n'est plus simple; et, ce qui ne laisse pas aussi d'avoir son prix, si rien n'est moins moral, rien cependant n'est plus discret ou même plus chaste, de telle sorte que l'on peut dire, comme de toutes les œuvres qui méritent vraiment d'être appelées classiques, que *Manon Lescaut* n'est guère moins admirable pour tout ce qui s'y sous-entend que pour tout ce qui s'y dit, et pour tout ce qu'elle ne contient pas que pour ce qu'elle contient

en effet. Je n'en apporterai qu'une seule preuve. Chateaubriand, plus poète cependant que Prévost, en imitant dans son *Atala* le récit ou le tableau des funérailles de Manon au désert, non-seulement ne l'a pas surpassé, mais au contraire l'a gâté, uniquement pour avoir voulu, si je puis ainsi dire, le charger en couleur et le monter en sentiment.

Pour le style, je conviendrai d'abord qu'il est généralement moins facile, moins pur peut-être, et surtout moins nombreux dans *Manon*, qui vit toujours, que dans *Cléveland*, qui est plus d'à moitié mort, et dans *le Doyen de Killerine*, qui l'est bien tout à fait. Et pourquoi n'ajouterais-je pas qu'en voulant le corriger, dans plusieurs éditions successives, Prévost n'y a pas toujours très heureusement réussi? Par exemple, à l'endroit où des Grieux raconte comment Manon lui fut enlevée, j'aimais mieux l'entendre dire « qu'elle fut conduite à l'Hôpital, » que de l'entendre faire de l'éloquence, dans l'édition définitive, et enfler le ton pour substituer à l'hôpital « une retraite qu'il a horreur de nommer. » De même encore, — et dût-on m'accuser de cynisme, — je trouve que Manon parlait mieux son langage quand elle disait de l'une de ses dupes : « Il n'aura pas la satisfaction d'avoir couché une seule nuit avec moi, » qu'en disant avec plus de noblesse, mais avec moins de propriété : « Il ne pourra se vanter des avantages que je lui aurai donnés sur moi. » Dans l'un et l'autre cas, la première version était de la langue forte et précise du XVIIe siècle; dans l'un et l'autre cas, la seconde est de la langue noble et vague du XVIIIe.

D'autres corrections sont plus heureuses. Mais ce qui ne pouvait pas dépendre d'un changement heureux ou malheureux, c'est la qualité foncière du style : une vivacité qui n'est égalée que par le naturel et une simplicité qui ne le cède qu'à l'émotion. Dans la manière d'écrire de l'auteur de *Gil Blas*, naturelle, si l'on veut, mais d'un naturel savant, on sent l'intention comique; dans celle de l'auteur de *Marianne*, beaucoup moins naturelle, on sent la prétention d'étonner; mais ici, sous la transparence inimitable des mots, de même que l'on chercherait inutilement *l'auteur*, on tâcherait sans succès à noter ou définir le *procédé*. Nulle trace d'affectation, pas ombre de rhétorique, aucun tour de métier, les plus grands effets obtenus par les moyens les plus simples, ou quelquefois les plus vulgaires, et ce que l'on pourrait enfin appeler l'évanouissement du style dans la sincérité du fond. Ne disons donc pas que l'auteur de *Manon Lescaut* écrit mal ou qu'il n'écrit pas bien, mais disons seulement, — s'il faut faire une concession, — disons qu'il n'écrit point, c'est-à-dire qu'emporté lui-même par son récit, il écrit sous la dictée des choses, plus préoccupé de les représenter au vrai que de faire attention comme il les représente; ce

qui est en vérité une telle manière d'écrire que le triomphe de l'art est d'y pouvoir atteindre; et concluons avec un juge que l'on ne cite pas assez souvent, Alexandre Vinet : « Il est des styles qui n'apparaissent qu'une fois; on n'écrira plus comme l'abbé Prévost, et *Manon Lescaut* est le dernier exemplaire d'un style perdu. » *Manon Lescaut*, unique dans l'œuvre de Prévost, ne l'est en quelque sorte pas moins, et pour la forme autant que pour le fond, dans l'histoire de la littérature française.

IV.

Les autres romans de Prévost, peu connus, valent-ils la peine de l'être davantage? *Cléveland* a eu des lecteurs jusque dans notre siècle, Xavier de Maistre entre autres, qui n'en pouvait rencontrer un volume sans l'ouvrir et aller jusqu'au bout du roman. Sainte-Beuve, trente ans plus tard, parlait encore avec éloges du *Doyen de Killerine*, dont il me paraît évident qu'il avait lu au moins les premières pages. Mais les seuls bibliographes ou faiseurs de dictionnaires connaissent aujourd'hui le titre des *Mémoires d'un honnête homme* ou du *Monde moral*; et il est même tel roman de leur auteur dont ils ne savent dire si c'est une œuvre originale ou une traduction de l'anglais. Je ne demanderais à sauver de l'oubli que l'*Histoire d'une Grecque moderne*, évidemment inspirée du souvenir encore alors vivant de Mlle Aïssé. « On ne promet au lecteur, disait Prévost dans sa préface, ni clé des noms, ni éclaircissement, ni le moindre avis qui puisse lui faire comprendre ou deviner ce qu'il n'entendra point par ses propres lumières. » Et, en réalité, parmi beaucoup d'ornemens de la façon de Prévost, les faits, ou du moins ce qu'il en pouvait connaître en 1741, ne sont ici défigurés que tout juste autant qu'il le fallait pour que l'indiscrétion ne parût pas trop vive, en demeurant piquante. La lecture, encore aujourd'hui, n'en est pas désagréable. Dans cette situation d'un homme grave qui tire d'un harem, pour en faire sa maîtresse, une jeune Grecque des îles, il y a quelque chose de singulier et de rare. Dans la résistance affectueuse et douce, mais obstinée, que sa captive lui oppose, au nom des principes d'honneur et de respect de soi qu'il lui a lui-même inspirés, il y a quelque chose de fier à la fois et de tendre, comme aussi de subtil en même temps que naïf. Et dans la manière enfin dont Prévost a traité ce thème difficile, il y a quelque chose, par endroits au moins, d'assez délicat pour ne pas beaucoup différer de l'exquis. C'est dommage qu'il y manque cette force de sentiment, et ce progrès de passion que Prévost, dans ses premiers romans, avait si naturellement rencontré. On eût dit que le talent se

retirait de lui, comme il arrive trop souvent, à mesure que la réputation lui venait.

Si nous pouvons passer rapidement sur ses romans, à partir de cette date, il n'en est pas de même de ses traductions. Ce n'est pas seulement qu'elles tiennent dans son œuvre une place considérable, c'est aussi qu'en les omettant on lui ferait tort, — et à un autre avec lui, — de toute une grande part de l'influence qu'il a exercée sur son siècle. Dès 1731, Prévost, l'un des premiers, avait été frappé de l'ignorance où nous vivions d'un grand peuple voisin : « Je ne parle de ces objets qu'en passant, dit quelque part le héros des *Mémoires d'un homme de qualité*, racontant son voyage d'Angleterre, *et pour donner une trop légère idée d'un pays qui n'est pas aussi estimé qu'il devrait l'être des autres peuples de l'Europe, parce qu'il ne leur est pas assez connu.* » Quelques pages plus loin, dans la bouche d'un autre de ses personnages, il mettait, avant l'*Esprit des lois*, un éloge éloquent de la constitution anglaise, et avant les *Lettres philosophiques*, l'un des jugemens les plus justes qu'un Français pût alors prononcer sur Shakspeare. On a déjà vu que le *Pour et Contre*, son journal, de 1733 à 1740, n'eut pas de plus intéressant objet que cette diffusion en France de la littérature ou des mœurs anglaises, et, quand il cessa de paraître, nous avons de bons garans que ce fut cette nature d'informations que l'on en regretta le plus.

Ceci est caractéristique d'un moment important de notre histoire littéraire. Les yeux et les esprits jusqu'alors, quand ils faisaient tant que de s'égarer au-delà de la frontière, se tournaient vers l'Espagne, et, de même qu'elle avait été la patrie des romans de Le Sage, l'Espagne est encore le lieu de la scène des premières parties des *Mémoires d'un homme de qualité*. Mais tout d'un coup la direction change : l'intérêt cesse de se porter vers les choses d'Espagne; un souffle nouveau vient d'ailleurs; ce sont les noms de Daniel de Foë, de Steele, d'Addison, de Bolingbroke, de Swift, de Pope, par-dessus toutes les autres, qui résonnent maintenant aux oreilles françaises; il se trouve des traducteurs pour *Robinson Crusoé*, pour les comédies de Steele et pour les Essais d'Addison, pour les *Voyages de Gulliver*; un système d'échanges s'établit, une communication d'idées, un courant de sympathies qui va durer jusqu'à la fin du siècle, et que les guerres elles-mêmes de peuple à peuple, ou plutôt de marine à marine, n'interrompront seulement pas. Plus que personne et dès la première heure, Prévost y a aidé. Ses romans et ses histoires, son *Cléveland* et son *Doyen de Killerine*, son *Guillaume le Conquérant* et sa *Marguerite d'Anjou*, son journal et ses traductions y concourent successivement ou simultanément; et il met enfin le comble à ses

services par ses adaptations des trois grands romans de Richardson : *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison*. Avec quelle bonne grâce et quelle modestie, c'est ce que l'on peut voir dans la préface qu'il met à *Clarisse :* « Je commence par un aveu qui doit faire quelque honneur à ma bonne foi quand il en ferait moins à mon discernement. De tous les ouvrages d'imagination, *sans que l'amour-propre m'en fasse excepter les miens*, je n'en ai lu aucun avec plus de plaisir que celui que j'offre au public, — et je n'ai pas eu d'autre motif pour le traduire. »

On ne s'attend pas qu'à ce propos j'insère ici subrepticement, dans une étude sur Prévost, une étude sur Richardson. Il faut bien cependant que j'en touche quelque chose et que je montre, aussi brièvement que possible, mais clairement, ce que *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison* apportaient de nouveau dans le roman. L'influence de Richardson a d'ailleurs été presque plus considérable en France que dans sa propre patrie. Tandis qu'en effet l'illustre auteur de *Joseph Andrews* et de *Tom Jones*, puis, à sa suite, l'auteur plus grossier de *Roderick Random* et de *Peregrine Pickle*, en réaction tous les deux contre le roman de Richardson, vont essayer d'acclimater en Angleterre quelque chose de la belle humeur et de la raillerie de notre Le Sage, c'est Prévost qui va tenter lui-même en France, dans ses derniers romans, d'imiter Richardson, et c'est Rousseau, qui ne le connaîtra qu'à travers les traductions de Prévost, qui le surpassera dans *la Nouvelle Héloïse*. Laissant donc de côté les défauts particuliers ou les qualités générales de Richardson, qui n'appartiennent pas à mon sujet, je veux du moins indiquer comment s'est exercée son influence, et par quels points de contact *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison*, pris ensemble et comme en bloc, ont agi sur le roman français.

En premier lieu, ce sont vraiment ici, malgré l'ampleur du développement et le poids des volumes, des romans faits avec rien. « *Paméla*, *Clarisse*, *Grandison*, trois grands drames, ô mes amis! » selon le mot de Diderot ; et trois drames dont le second au moins, en dépit de ses longueurs, à cause de ses longueurs peut-être, est d'une singulière puissance ; mais trois drames de la vie bourgeoise, et moins bourgeoise encore par la qualité des personnes entre lesquelles ils se jouent que par la nature même des événemens qui les forment, tous familiers, quotidiens, communs. Peu ou point d'aventures, de ces aventures dont Prévost avait chargé ses premiers romans; pas de sang répandu, comme dans les *Mémoires d'un homme de qualité ;* pas de voyages par-delà les mers, chez les Hurons ou chez les Iroquois, comme dans *Cléveland ;* pas d'emprunts à l'histoire, comme dans *le Doyen de Killerine*, pour colorer d'un air de réalité l'invraisemblance ou l'étrangeté des incidens ; pas de

mélodrame surtout, comme, en y cherchant bien, on en retrouverait jusque dans *Manon Lescaut :* une seule famille, comme dans *Clarisse*, un seul couple, comme dans *Paméla ;* tous les caractères développés sur place, pour ainsi dire, et du fond d'eux-mêmes, par le seul exercice de leurs dispositions naturelles ; toute l'action ramenée du dehors au dedans ; et l'émotion ainsi dérivée de sa véritable source, ou du moins la plus abondante et la seule inépuisable, qui est la connaissance entière de ce que les personnages du drame ont eux-mêmes de plus secret et de plus caché pour eux-mêmes. A dater de ce jour, l'aventure, destituée de la place qu'elle avait occupée jusqu'alors, cesse d'être le principal élément d'intérêt du récit. Les combinaisons chimériques sont abandonnées, comme un ressort vulgaire, à ceux qui ne sauront autrement s'y prendre pour se faire lire ; les romanciers se proposent pour objet « l'histoire des mœurs, » comme disait Richardson lui-même, ou, comme nous le dirions aujourd'hui, l'exacte imitation de la vie ; et le roman devient un genre littéraire. En effet, on pouvait maintenant discerner un bon roman d'avec un mauvais, ce que l'on n'eût pas pu faire avant *Clarisse* ou *Paméla*, non pas plus en vérité qu'avant *les Précieuses ridicules* ou *l'École des femmes*, on n'eût su discerner une méchante comédie d'une bonne.

A toute évolution ou révolution dans l'histoire d'un genre correspond une révolution ou évolution des procédés. Il n'importe pas d'ailleurs que la transformation des procédés suive ou précède celle du genre, et il suffit qu'il n'y ait pas d'exemple qu'elle ne s'y trouve liée. A la forme du récit personnel que le roman, comme nous l'avons dit, avait héritée des *Mémoires*, et qui est, comme on l'a vu, la forme de *Gil Blas*, de *Marianne*, de *Manon Lescaut*, aussi bien que celle des *Voyages de Gulliver* ou de *Robinson Crusoé*, Richardson, servi par l'instinct ou déterminé par le choix, substitua donc la forme du roman par lettres. On n'en avait guère de modèle en France, — car on me permettra de ne pas nommer ici les *Lettres persanes*, — que les *Lettres portugaises*, qui ne sont point non plus un roman, mais pourtant où Prévost eût pu reconnaître ce que la forme épistolaire offrait de ressources pour la peinture et l'expression de la passion. Richardson, lui, sentit d'abord ce que cette même forme procurait de facilités particulières à la prédication morale, et l'artiste qui était en lui, survenant à son tour, en découvrit à l'épreuve la merveilleuse richesse. Ne pourrait-on dire en effet que la forme du roman par lettres est à la forme du récit personnel ce qu'une partition d'orchestre, où vingt instrumens, qui conservent leur individualité, s'unissent pour produire un effet d'ensemble, est à la même partition, réduite pour piano ? Et n'est-ce pas dire que la diversité, la complexité, l'ampleur et la puissance

en sont incomparables à toutes les autres formes dont le roman s'est servi ou se sert?

Car d'abord, il n'en est pas qui permette au romancier de mettre à la fois plus de personnages en scène, et de conserver plus exactement à chacun, en toute occasion, son langage avec son caractère. Il y en a trente-deux « principaux » dans *Clarisse*, au compte qu'en a donné Richardson lui-même, plus de quarante dans *Paméla*, plus de cinquante dans *Grandison*. Et presque tout ce monde se peint si fidèlement dans ses lettres que l'action se composant, pour ainsi dire, à mesure qu'ils écrivent, on la voit naître sous ses yeux, comme une action de la vie quotidienne, dont on ne reconnaît l'infinie complication que si l'on essaie par hasard de la vouloir débrouiller. « Vous accusez Richardson de longueurs! s'écriait Diderot, vous avez donc oublié combien il en coûte de peines pour faire réussir la moindre entreprise, terminer un projet, conclure un mariage, amener une réconciliation! » Mais il oublie d'ajouter que ces détails ne deviennent supportables qu'autant qu'ils sont la grande affaire, pour ne pas dire le tout de ceux qui nous les donnent, et c'est précisément un des avantages du roman par lettres. Si vous tâchiez de faire passer *Paméla* de la forme du roman par lettres à celle du récit personnel, vous seriez étonné des sacrifices qu'il y faudrait pour n'aboutir finalement qu'à un squelette de roman. C'est l'impression que produit, selon la juste comparaison de Sainte-Beuve, la *Marianne* de Marivaux : aussi maigre, aussi sèche, aussi décharnée qu'une figure anatomique ; tout ce qu'il faut pour vivre, et rien d'absent que la vie. Ajoutons enfin que cette forme du roman par lettres est de toutes, incontestablement, celle qui souffre le mieux l'analyse morale, puisque si l'on écrit des lettres, c'est pour donner soi-même à ses actions l'interprétation vraie qu'elles doivent recevoir, laquelle, comme on sait, dépend toujours bien moins de la nature propre de l'action que des motifs qui nous y ont poussés.

Pour toutes ces raisons, les imitateurs affluèrent, et l'on vit se succéder presque autant de romans par lettres que naguère on avait vu dans les boutiques des libraires s'empiler de *Mémoires : Lettres d'une Péruvienne*, *Lettres de miss Fanny Butler*, *Lettres du marquis de Roselle*, *Lettres du chevalier de Saint-Elme*;.. les femmes surtout se saisirent avec empressement de cette forme nouvelle. Ayant peu lu ces auteurs, on me permettra de n'en pas allonger inutilement la liste. Mais *la Nouvelle Héloïse*, mais *Delphine* sont des romans par lettres, et plusieurs des romans de Restif, qu'on a honte à nommer en pareille compagnie. J'ai moins de honte, mais cependant quelque pudeur encore à constater qu'en son genre peu de romans par lettres ont valu *les Liaisons dangereuses*. Quelle que soit, dans l'histoire de la littérature, la fureur

de l'imitation, et quoiqu'il suffise qu'une œuvre d'une certaine forme ait une fois réussi pour que le peuple des auteurs se flatte aussitôt de l'égaler en en reproduisant ce qu'elle a de plus superficiel, il faut pourtant bien admettre que la nouveauté de cette forme épistolaire ne laissait pas de répondre à quelque nécessité du roman. La forme du récit personnel, qui convient admirablement en de certains sujets, — *Manon Lescaut*, *Werther*, *René*, *Adolphe*, — convient moins bien en de certains autres. Elle avait gêné Le Sage, elle avait gêné Prévost. Il fallait désormais quelque forme plus souple. Richardson vint la fournir, et, en la fournissant, détourna le roman français de la voie qu'il avait jusqu'alors suivie vers une voie toute nouvelle.

Prévost lui-même l'a très bien senti : « L'auteur juge si favorablement de son entreprise, écrira-t-il dans la préface de l'un de ses derniers et plus médiocres romans, qu'il prend le parti de tracer ici son plan, pour tracer les voies à ceux qui voudront le remplir après lui. Rien n'est plus simple : *c'est de faire envisager du côté moral tous les événemens dont il se propose le récit.* Il entend par côté moral certaines faces qui répondent aux ressorts intérieurs des actions et qui peuvent conduire, par cette porte, à la connaissance des motifs et des sentimens. » C'est de Richardson que cette idée lui vient, et c'est quelque chose qui date encore de Richardson dans le roman. Richardson, en ce sens, a réalisé ce que Marivaux n'avait fait qu'entrevoir, et ce que Prévost, assez inexpérimenté dans ce genre d'observation, traduisait comme on vient de l'entendre. Moraliste ou prédicateur, mais par-dessus tout romancier, Richardson sut tourner au profit de son art une expérience consommée de psychologue acquise dans cette profession de directeur de consciences qu'il avait pratiquée presque dès son enfance ; et ce goût de psychologie, ou de casuistique même, que ses chefs-d'œuvre introduisirent, le roman moderne jusqu'ici n'a pas pu réussir ni cherché sérieusement d'ailleurs à s'en déshabituer. On a dit, à la vérité, qu'à force de vouloir édifier, Richardson finissait par ennuyer. Il faut seulement prendre garde que la véritable innovation dont nous le louons n'est pas là. Mais plutôt elle consiste en ceci que, tout en moralisant, il a rendu le roman capable de porter la pensée, en donnant du même coup le moyen et l'exemple d'y faire entrer la discussion des sujets « où toute famille de la société, comme il le dit lui-même, peut se trouver intéressée tous les jours. » Quand nous arriverons à Rousseau, ce sera le temps d'examiner le problème qu'une esthétique surannée s'efforcerait vainement de nier ou de railler : s'il est permis, et dans quelle mesure, de demander à l'œuvre littéraire, drame ou roman, de

« discuter » ou de « prouver » quelque chose? Mais en attendant, ce qui n'est pas douteux, c'est que l'honneur, — si c'en est un, — d'avoir rendu le roman capable de ces ambitions nouvelles et plus hautes appartient sans conteste à Samuel Richardson.

Et c'est aussi pourquoi ce n'en est pas non plus un médiocre à Prévost que d'avoir été le traducteur ou l'introducteur en France des romans de Richardson. Peu de personnes alors étaient capables de lire *Clarisse* dans l'original, et peu de traducteurs se trouvaient en état de l'imposer aux lecteurs français, comme l'auteur de *Clèveland* et du *Doyen de Killerine*. Imaginez la recommandation que ce serait aujourd'hui même, pour un roman étranger, que de paraître traduit en français par l'auteur du *Nabab* ou de *la Joie de vivre!* Si donc tout autre que Prévost eût fait passer dans notre langue *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison*, sans y pouvoir ajouter cet appoint de popularité personnelle, je ne mets pas en doute que les romans de Richardson eussent à peine marqué dans l'histoire du roman français. Diderot les eût-il seulement lus? c'est une question que l'on peut se poser; et le titre même n'en fût peut-être jamais parvenu jusqu'à Rousseau. Où est l'influence de Fielding sur le roman français du XVIIIe siècle? Et cependant on traduisit *Tom Jones*, et celles qui le lurent, comme Mme du Deffand, le préférèrent à *Gil-Blas* lui-même, et ceux qui en parlèrent, par obligation de métier, comme Grimm ou comme La Harpe, le proclamèrent le chef-d'œuvre du roman moderne.

C'est un mérite ici dont il faut tenir d'autant plus de compte au pauvre abbé que ses traductions contribuèrent bien plus qu'aucune œuvre de ses rivaux à dégoûter le lecteur français du genre de *Clèveland* et du *Doyen de Killerine*. Les critiques français ne jurèrent plus que par Richardson, et Prévost, à tous ses malheurs, joignit ainsi celui-ci pour comble d'être lui-même l'instrument de sa propre ruine. On en peut donner une preuve assez curieuse. En 1758, Diderot, dans ce fameux papier sur *la Poésie dramatique*, se souvenant toujours des émotions de sa première jeunesse, disait encore : « Chaque ligne de *l'Homme de qualité*, du *Doyen de Killerine*, de *Clèveland* excite en moi un mouvement d'intérêt sur les malheurs de la vertu et me coûte des larmes. » Prévost, cette année-là même, achevait de traduire *Grandison*; la popularité de l'auteur et du traducteur se faisaient équilibre; Richardson était un grand romancier et Prévost en était un autre. Mais trois ans se passent; l'Anglais monte, le Français baisse; et dans son *Éloge* ou plutôt son oraison funèbre de Samuel Richardson, sous chaque louange qu'il fait des qualités de l'auteur de *Clarisse*, Diderot sous-entend maintenant une critique des défauts de l'auteur de *Clèveland*. « Richardson ne vous égare point dans les forêts; » — comme Prévost; « il ne

vous transporte point dans des contrées éloignées; » — comme Prévost; « il ne vous expose point à être dévoré par des sauvages, » — comme Prévost; « il ne se renferme point dans des lieux clandestins de débauche, » — comme Prévost. Ce dernier trait allait à l'adresse des *Mémoires d'un honnête homme*. Si la renommée de Prévost, dans un temps où l'auteur de *Paméla*, pour ses propres compatriotes, était encore presque un inconnu, fit valoir les romans de Richardson, l'œuvre de Richardson, une fois naturalisée parmi nous, fit donc décroître d'abord et finit par éteindre la renommée de Prévost. Et s'il est assez fréquent en littérature que l'on hérite, comme Richardson, de ceux qu'on assassine, il est plus rare que, comme Prévost, on nourrisse et on élève son rival ou son vainqueur, soi-même, de ses propres mains.

Au surplus, d'une manière générale, on peut bien dire de lui que rien n'a plus nui à la durée de sa réputation littéraire que le nombre même de ses inventions, et le parti que de plus heureux, ou de plus tard venus, en ont tiré depuis lui. Nous aurons à montrer ce que lui dut Rousseau, qui, d'ailleurs, n'a jamais dissimulé ce qu'il avait d'obligations à l'auteur de *Cléveland*. Avec Marivaux, et sans doute pour les mêmes raisons, Prévost est un des rares hommes de lettres dont les *Confessions* nous aient parlé sans rancune et sans fiel. C'était bien le moins, si, négligeant de signaler quelques rencontres fortuites ou quelques ressemblances tout extérieures, nous nous contentons de faire observer que le thème de la fameuse lettre sur le suicide est déjà dans *Cléveland*, et aussi la première ébauche de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. A l'honneur d'avoir inspiré ces déclamations fameuses nous pourrions joindre, avec Villemain, celui d'avoir pressenti le roman historique. Il faudrait seulement distinguer et préciser. Le roman historique existait, puisque, comme nous l'avons fait voir à propos de *Gil Blas*, le roman de mœurs en était lui-même sorti. Les romans de Courtilz de Sandras, et ceux de Mlle de La Force, et quelques-uns de ceux de Mme d'Aulnoy, sont des romans historiques. Mais il est certain que Prévost en a modifié la formule, en rejetant à l'arrière-plan le détail historique, et faisant passer du second au premier l'élément romanesque, ce qui devait être à la fin du siècle la formule même du roman de Walter Scott. Dans son Histoire de *Guillaume le Conquérant*, à la vérité, comme dans son Histoire de *Marguerite*, c'est de l'autre manière, la mauvaise, qu'il a traité le roman historique, celle qui consiste à conserver insidieusement toutes les apparences de l'histoire pour ensuite y glisser le roman, la manière de Courtilz de Sandras au XVIIe siècle et d'Alexandre Dumas dans le nôtre. Et cependant ici encore, avec un

singulier instinct du romanesque de l'histoire et un bonheur de choix tout à fait remarquable, Prévost a comme indiqué du doigt à Walter Scott le cadre de son *Ivanhoé* et à Bulwer le milieu de son *Dernier des barons*. Il est sans doute entendu que ces rapprochemens n'ont de valeur qu'à la condition de n'y pas appuyer. C'est ce qui me permettra d'en signaler un dernier. De même que Rousseau, et de même que Walter Scott, Chateaubriand a lu Prévost, et ne l'a pas lu vainement. J'ai rappelé dans *Atala* l'imitation bien connue de *Manon Lescaut*. J'indiquerai pour les curieux, dans *Cléveland* et dans *le Doyen de Killerine*, des accens d'une mélancolie si moderne que nul, depuis Prévost, ne devait les retrouver avant Chateaubriand ; et jusqu'à des personnages, — Cléveland lui-même, par exemple, ou le Patrice du *Doyen,* — dont l'âme incertaine, inquiète et farouche, n'a vraiment pris conscience d'elle-même que de nos jours, dans celle des René, des Obermann, des Bénédict. C'étaient là, comme on voit, des nouveautés durables. Il allait, en effet, suffire de les développer pour en voir sortir le roman moderne, et ainsi, après le succès de ses traductions, celui de ses imitateurs allait achever de faire oublier Prévost.

V.

Nous avons peu de renseignemens sur ses dernières années et, de 1746 à 1763, peu de lettres pour suppléer à ce manque de renseignemens. Tout ce que nous savons, c'est qu'à partir de 1746, ou environ, s'il ne cessa pas d'écrire, il cessa de composer des romans, et que ses travaux de librairie l'absorbèrent tout entier. C'est alors qu'il traduisit de l'anglais la *Vie de Cicéron*, de Middleton, *Clarisse, Grandison*, les trois premiers volumes de l'*Histoire d'Angleterre,* de Hume, *Almoran et Hamet*, les *Lettres de Mentor à un jeune seigneur ;* et c'est alors aussi qu'il entreprit, sous les auspices du chancelier d'Aguesseau, la volumineuse collection de l'*Histoire générale des voyages*. Entre temps, il collaborait au *Journal étranger,* qu'il dirigeait même pendant près d'une année, du mois de janvier au mois de septembre 1755, et plus tard, au *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau, celui que l'on appelait le journaliste de Bouillon. On lui payait ses traductions et son *Histoire des voyages* à raison d'un louis d'or la feuille, somme honnête pour le temps, à ce que dit l'histoire. N'étant pas d'ailleurs de ceux qui font des dédicaces, — je n'en connais de lui qu'une seule, et elle est adressée à l'auteur des *Lettres péruviennes*, l'aimable et peu fortunée Mme de Graffigny, — c'était à peu près son unique ressource.

On peut calculer s'il vivait richement. Ce qui est certain, c'est qu'il n'avait pas duré longtemps dans cette petite maison de Passy, où nous l'avons vu s'installer avec « la gentille veuve, sa gouvernante, Loulou, une cuisinière et un laquais. » Vers la fin de sa vie, il fixa son séjour à Saint-Firmin, près de Chantilly, dans une maison de campagne appartenant aux Didot, devenus ses éditeurs ordinaires. M. Ambroise-Firmin Didot, qui nous l'apprend, ajoute « qu'il avait la naïveté et l'incurie d'un enfant pour tout ce qui concernait sa personne... et que, pour lui éviter l'ennui des comptes et des émotions résultant de son défaut d'ordre et de sa prodigalité, un crédit lui était ouvert chez le boucher et chez le boulanger. » Si les Didot, comme on peut le croire, déguisèrent sous ce prétexte honorable un secours qu'ils donnèrent à l'auteur de *Manon Lescaut*, l'histoire littéraire doit leur en être reconnaissante. J'avertis toutefois que ces détails auraient besoin d'être vérifiés de près. Que le premier biographe se soit trompé en donnant à Prévost la propriété de sa maison de Saint-Firmin, on n'en peut guère douter; mais son extrait mortuaire la donne à une « dame Catherine Robin, veuve du sieur Claude-David de Genty, avocat en parlement, » et que devient en ce cas l'affirmation d'Ambroise-Firmin Didot?

Ce n'est pas notre habitude d'insister sur ce genre de détails, et nous aimons plutôt d'ordinaire à les écarter. Qu'importe, en effet, que l'auteur d'un chef-d'œuvre ait vécu dans la fortune ou dans la misère, et que fait à son talent qu'il ait fini sous des lambris dorés ou dans un lit d'hôpital? Mais, si l'on donne souvent plus d'attention qu'ils n'en mériteraient à ces petits côtés de l'histoire, j'ai pensé qu'ils pouvaient avoir ici leur intérêt, comme définissant avec exactitude la nature de nécessité qui pesa quarante ans sur Prévost. On dit négligemment que Prévost a trop écrit, et l'on a l'air de croire que s'il eût moins écrit, *Manon Lescaut* aurait eu son pendant. C'est mal répondre à la question, parce que c'est l'avoir mal posée. Si l'on est capable de beaucoup écrire, il faut écrire beaucoup : la fécondité littéraire ne s'aménage pas comme une coupe de bois, et, en réalité, Prévost n'a pas plus écrit que beaucoup de ses contemporains, que le marquis d'Argens, par exemple, ou que Fréron, ou que Restif de la Bretonne. De deux cents volumes qu'on lui attribue communément, il y en a bien cinquante qui ne sont que des traductions, cent qui ne sont que de modestes in-douze, et cinquante enfin dont on serait assez embarrassé de nous dire les titres. Il n'en déclarait lui-même que « plus de quarante » en 1741; et déjà *les Mémoires d'un homme de qualité*, *Manon Lescaut*, *Cléveland*, *le Doyen de Killerine*, les vingt volumes du *Pour et Contre*, l'*Histoire d'une Grecque moderne*, les *Mémoires de M. de Montcal* avaient paru.

Cent cinquante volumes, sous quelque espèce de format que ce soit, c'est beaucoup, sans contredit, et à Dieu ne plaise que je veuille rien diminuer de l'étonnement ou de l'admiration qu'inspire tant de facilité! Je dis seulement que sur les rayons d'une bibliothèque, les *Œuvres* de Prévost ne tiennent pas plus de place que les *Œuvres* de Voltaire. Défions-nous de ces formules qui courent les traités de rhétorique, et dont nous avons la faiblesse de ne pas assez contrôler la vérité. Qui a plus écrit que Fénelon, si ce n'est Bossuet? Et leurs chefs-d'œuvre sont-ils moins des chefs-d'œuvre parce qu'ils sont plusieurs, au lieu d'être un seul? La fécondité est la marque du vrai talent. Mais ce qu'il faut dire, — et voilà de quoi souffrit Prévost, dans son talent, j'entends, et non pas dans sa vie privée, — c'est que cette fécondité, cette abondance et cette facilité doivent pouvoir s'exercer librement, et non pas sous l'aiguillon du besoin. L'aiguillon du besoin! Autre formule encore, et formule non moins fausse. Car, si la fécondité est le premier signe du talent, peut-être le second en est-il le plaisir de la production. Mais il faut que cette production soit volontaire, qu'elle n'ait pas pour cause et pour objet la nécessité de vivre, qu'elle ne soit pas enfin dénaturée de ce qu'elle devrait être par des raisons et pour des motifs qui n'ont rien de commun avec la littérature. C'est cette sécurité de la production qui manqua toute sa vie à l'auteur de *Manon Lescaut*, un peu par sa faute, un peu par la difficulté des temps, et c'est pourquoi j'ai cru devoir insister sur les embarras au milieu desquels il termina sa laborieuse existence, — ainsi qu'il l'avait commencée.

Une autre raison me le commandait encore. Aujourd'hui que l'homme de lettres a conquis sa place, il est juste, il est bon, il est pieux, si je puis ainsi dire, de renouveler parmi nous la mémoire de ceux qui, les premiers, ont travaillé à la lui conquérir. Cela ne s'est fait ni en un jour, ni sans bien de la peine. Je l'avoue donc, quand je lis dans la *Correspondance* de Grimm cette oraison funèbre de Prévost : « L'abbé Prévost était né avec beaucoup de talent; une conduite déréglée lui nuisit beaucoup... *Il avait un besoin continuel d'argent et il écrivait toujours*. La réputation de ses premiers ouvrages le mit aux gages des libraires; » j'avoue que je ne puis me tenir d'une surprise qui ressemble à de l'indignation. Car, en vérité, c'est bien à lui, baron de Grimm, demi-précepteur, demi-valet, amené à Paris du fond de son Allemagne dans les bagages de son élève, gazetier secret, diplomate d'occasion et gentilhomme d'aventure, tandis qu'il continue de fâcheuses traditions de flatterie et de bassesse, de souplesse et d'humilité, de le prendre sur ce ton avec notre Prévost. Tout le monde, cependant, peut-il être l'ami de l'aimable femme d'un quart de fermier général ou le commissionnaire attitré d'une impératrice de Russie? Mais, comme

Diderot, en préférant les « gages » des libraires aux « pensions » de cour, Prévost élevait cette même dignité d'écrivain que le baron de Grimm abaissait, pour autant qu'il pouvait être en lui. Tous les deux, en effet, préparaient le temps où, ne dépendant plus que du public, c'est-à-dire de tout le monde, — et le libraire n'étant plus que l'intermédiaire, — l'homme de lettres ne dépendrait véritablement plus de personne. Aussi leur devons-nous beaucoup d'indulgence d'abord, et ensuite un peu de reconnaissance. Mais, en tout cas, lorsque nous avons à parler des besognes vulgaires où ils se trouvèrent plusieurs fois réduits, non-seulement nous devons nous garder de mêler aucun dédain à l'expression de nos regrets (ce qu'aujourd'hui même nous faisons trop souvent) mais encore nous souvenir que c'est là le prix dont ils ont payé pour nous la liberté même qu'ils nous ont léguée. Triste nécessité, oui, sans doute, et même un peu humiliante, quand on est capable de *Manon Lescaut* ou du *Neveu de Rameau*, que de rédiger des propectus pour des marchands d'orviétan ou même de traduire de l'anglais d'un illustre inconnu les *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*, mais après tout moins humiliante, et qui vaut mieux à mon gré que de devoir le vivre à la générosité de M. Helvétius, et le couvert à celle de M. Le Riche de La Popelinière.

Maintenant, ce que nous disons des besognes vulgaires où l'état de sa fortune obligea plus d'une fois Prévost, nous ne l'entendons pas de son *Histoire des voyages*, ou plutôt nous devons l'en excepter expressément. Nulle besogne en effet, à l'âge où les sources de l'invention tarissent, et où, pour se continuer, les mieux doués n'ont rien de mieux à faire que de se répéter, ne pouvait plus heureusement convenir à Prévost. Le goût de la géographie était aussi naturel à ce romancier que celui de l'histoire, et peu de romans, sous ce rapport, sont aussi curieux que les siens. Rappelez-vous, dans *Manon Lescaut* même, de quels traits, exacts ou inexacts, il n'importe, mais précis et heureux, la Nouvelle-Orléans est dépeinte, la vive impression que l'on en reçoit, cette fidèle image enfin d'une colonie lointaine, perdue au milieu des déserts, oubliée de la mère patrie, que l'on en garde dans la mémoire. Évidemment son imagination aimait à se figurer de pareils spectacles; et avec les traits qu'il trouvait dans les récits des voyageurs il aimait à former des tableaux de la couleur de ses pensées. De huit volumes dont son *Cléveland* se compose, il y en a deux d'uniquement consacrés aux aventures du héros dans les déserts d'Amérique, parmi les humains Abaquis et les féroces Rouintons. Quelques pages, perdues dans la quantité des aventures, font songer au *Discours sur l'origine de l'inégalité*, et quelques pages, avec un peu de bonne volonté, font

songer aux *Natchez*. Dans d'autres romans, une Espagne, une Italie, une Turquie, un Maroc ou une Algérie de convention, des usages bizarres, des coutumes étranges, ne sont pas décrits avec un plaisir moins évident. Ces dispositions expliquent suffisamment le vif intérêt qu'il dut prendre à l'*Histoire des voyages*, et comment, en moins de vingt ans, il conduisit cet énorme recueil au quatorzième volume. Et ceux-ci ne sont point de modestes in-douze, mais de gros, forts et imposans in-quarto.

Une tradition qui nous vient de ses premiers biographes veut enfin qu'en même temps qu'il poursuivait son *Histoire des voyages*, il travaillât à trois grands ouvrages d'apologétique, dont les titres seuls sont arrivés jusqu'à nous : *la Religion prouvée par ce qu'il y a de plus certain dans les choses humaines*, une *Exposition de la conduite de Dieu depuis le christianisme*, et un *Esprit de la religion dans l'ordre de la société*. Ces titres sont longs, ils sont surtout singuliers, et nous ne saurions regretter que l'auteur de *Manon Lescaut* soit mort sans écrire aucun des trois livres. Non pas peut-être qu'ils eussent été tout à fait médiocres ; il y a souvent dans le style de Prévost une véhémence oratoire qui n'eût pas mal convenu à ce genre d'ouvrages ; et d'ailleurs, dans *Cléveland* comme dans *le Doyen de Killerine*, on ne saurait méconnaître de réelles qualités de controversiste. On accordera toutefois que ni *l'Exposition de la conduite de Dieu*, ni l'*Esprit de la religion dans la société* ne manquent à la gloire de Prévost, et je puis bien ajouter qu'ils iraient mal à son personnage. Il faut dire, en effet, pour achever son portrait, qu'à part quelques superstitions bizarres, — comme la croyance à l'efficacité d'un baume qui devait valoir celui de Fier-à-bras, — Prévost, sans faire partie de la grande boutique encyclopédique, n'en a pas moins été, dans son siècle, un très libre esprit. Son *Cléveland*, quand il parut, en 1732, avec ce titre caractéristique : *Cléveland, ou le Philosophe anglais*, faillit lui faire une affaire ; Desfontaines accusa le livre de tendre au déisme ; et, bien que le romancier, dans ses derniers volumes, en homme qui n'aime point le bruit, ait essayé de raccommoder les choses, il est certain qu'il y tendait. Ce ne sont donc pas seulement quelques inventions romanesques, — ou quelques-unes de ces suggestions qui n'en sont qu'autant qu'elles tombent dans un esprit déjà tout préparé, — ce sont vraiment certains principes, certaines théories même, dont on peut dire que Rousseau est redevable à Prévost. Noterai-je maintenant, dans son *Doyen de Killerine*, cette forme de libertinage, comme on eût dit au siècle précédent, qui consiste à chercher, non pas proprement des excuses, mais des justifications théoriques pour les manquemens de conduite où la fortune peut pousser un héros de roman ? On sait déjà que

l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* n'aura plus tard qu'à transformer ces justifications à leur tour en glorifications véritables, pour ébranler les bases mêmes et déplacer les fondemens de la morale. Mais nous en avons dit assez sur cette doctrine de la souveraineté de la passion que Prévost a enseignée le premier dans l'histoire de notre littérature. Contentons-nous donc d'ajouter que le milieu dans lequel vivait Prévost, et l'exemple entre autres du prince de Conti, si peu que son aumônier l'approchât, n'étaient point pour préparer son talent à traiter les matières d'édification. Et regardons plutôt la tradition comme une fable, ou peu s'en faut, inventée par de pieux amis pour réconcilier avec l'église la mémoire d'un homme dont la jeunesse au moins l'avait si fort scandalisée.

Je voudrais bien aussi regarder comme une autre fable ce que le même biographe nous a dit de la mort de Prévost. J'en reproduis ici les termes mêmes : « Le 23 novembre 1763, comme il s'en retournait seul à Saint-Firmin, par la forêt de Chantilly, il fut frappé d'une apoplexie subite, et demeura sur la place. Des paysans qui survinrent par hasard, ayant aperçu son corps étendu au pied d'un arbre, le portèrent au curé du village le plus voisin. Le curé le fit déposer dans son église, en attendant la justice, qui fut appelée, comme c'est l'usage, lorsqu'un cadavre a été trouvé. Elle se rassembla sur-le-champ avec précipitation, et fit procéder par le chirurgien à l'ouverture du corps. Un cri du malheureux, qui n'était pas mort, glaça d'effroi les assistans. Le chirurgien s'arrêta, il était trop tard; le coup porté était mortel. L'abbé Prévost ne rouvrit les yeux que pour voir l'appareil cruel qui l'environnait, et de quelle manière horrible on lui arrachait la vie. Il expira sous le scalpel au même instant, âgé de soixante-six ans et huit mois moins quelques jours. » Nous ferons observer tout d'abord qu'aucun autre témoignage que celui du biographe ne confirme l'authenticité de sa version. Ni Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, ni Collé dans son *Journal*, ni Fréron dans son *Année littéraire*, ni Bachaumont dans ses *Mémoires secrets*, celui-ci grand ami de Prévost, comme on sait, annonçant tous les quatre, à quelques jours de date, la mort du romancier, ne paraissent avoir seulement entendu parler de cette tragédie. On dit seulement que l'un de ses amis, La Place, le traducteur de Fielding, interrogé par un frère de Prévost, lui aurait répondu par ces mots : « qu'il n'y avait qu'à gémir et se taire. » Encore faudrait-il bien savoir ce que lui demandait le frère de Prévost, et d'où La Place lui-même tenait ses renseignemens. Il y a d'ailleurs dans le récit du biographe des détails que l'on ne s'explique pas. Si l'ouverture du cadavre fut faite par un homme de l'art, il paraît extrêmement dif-

ficile que le « premier coup porté fût mortel, » et, dans le cas même où l'on en aurait chargé le plus ignorant des barbiers de village, il faudrait donc qu'il eût saigné Prévost comme on fait un bœuf à l'abattoir. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que, frappé d'apoplexie dans la forêt et transporté chez le curé de Saint-Firmin, ainsi qu'en témoigne son extrait mortuaire, on aura naturellement, comme en cas d'apoplexie, voulu saigner Prévost, et qu'il sera mort pendant qu'on le saignait, et non pas à cause, mais malgré la saignée. Mourir dans ces circonstances est encore assez brusque et, par conséquent, suffisamment dramatique. Malheureusement on ne dira jamais ce que la fureur de l'effet littéraire a coûté d'exactitude à la vérité de l'histoire. Par une espèce de dérision, dont on n'a même pas l'air de sentir toute la cruauté, les biographes trouvent qu'elle « fait bien, » cette mort singulière, pour terminer la vie, déjà suffisamment romanesque elle-même, d'un grand romancier. Et quand nous pourrions montrer, avec la dernière évidence, sur des pièces authentiques et des témoignages dûment légalisés, que ce n'est qu'une légende, je crains fort que l'on ne mît en doute l'autorité des témoignages et l'authenticité des pièces plutôt que de renoncer pour toujours à ce dénoûment. Nous, en tout cas, pour les raisons que nous avons dites, avant de faire entrer dans la biographie de Prévost cette dernière aventure, nous attendrons un supplément d'enquête, et nous ne retiendrons de ce récit que la date du 23 (ou du 25) novembre 1763.

Nous avons dit une fois, — et s'il est permis de se citer soi-même, n'est-ce pas quand il est question de se corriger ou de s'expliquer? — parlant d'un romancier contemporain, qu'il demeurerait l'auteur de son livre unique, de même que Prévost demeurait uniquement l'auteur de *Manon Lescaut*. Et c'est vrai si l'on se met au point de vue de la pure histoire de la littérature. De l'œuvre entière de Prévost, *Manon Lescaut* seule demeure, puisqu'on ne lit que *Manon Lescaut*, et qu'après avoir lu pour mon instruction *les Mémoires de M. de Montcal* ou *la Jeunesse du commandeur*, je n'oserais engager personne à les lire pour son plaisir. Mais l'histoire de la littérature est une chose, et l'histoire littéraire en est une autre, ou encore, si l'on veut, l'histoire littéraire est comme la carte générale d'un vaste pays dont l'histoire de la littérature ne relève, pour ainsi dire, et ne cote que les sommets. L'histoire de la littérature se complaît dans les hauts lieux, et l'histoire littéraire dans la plaine où (non sans quelque danger parfois de prendre des taupinières pour des montagnes) elle aime à suivre et figurer les moindres ondulations du sol.

C'est surtout du point de vue de l'histoire littéraire que je me

suis efforcé d'étudier ici Prévost. On avait peut-être trop négligé l'œuvre, et peut-être trop oublié l'homme. Ils occupent l'un et l'autre dans l'histoire du roman français une place considérable, je crois pouvoir même dire bien plus considérable que Le Sage et que Marivaux. Mais Le Sage est l'auteur de *Turcaret*, et Marivaux est l'auteur du *Jeu de l'amour et du hasard*. Hommes de théâtre l'un et l'autre, tout un peuple d'acteurs et de critiques, depuis plus d'un siècle, a fidèlement entretenu leur réputation. Et en ce pays de France, aux écrivains eux-mêmes du second ordre, le retentissement du théâtre donne une réputation que dans tout autre genre on ne peut égaler qu'à la condition d'être du premier, et de s'appeler dans le roman au moins Richardson ou Rousseau. Ne nous en plaignons pas à la légère : il y a peut-être des raisons qui justifient cette inégalité, celle-ci par exemple, qu'après tout il y a plus de bons romans que de chefs-d'œuvre de la scène, et puis cette autre encore que l'homme, — animal politique ou sociable, — est toujours plus profondément agité par les émotions qu'il éprouve en commun. Faisons attention cependant, si les hommes de théâtre ont pris la plume du romancier, de ne pas confondre les provinces, et transporter d'un genre à l'autre une supériorité qu'ils n'y ont pas également prouvée. Quoi que l'on pense de Le Sage et de Marivaux, Prévost, comme romancier, leur est donc à tous deux supérieur, et, je vais bien plus loin, il le serait encore, même s'il n'était pas l'auteur de *Manon Lescaut*. Car ses romans sont des romans, ce qu'à peine peut-on dire du *Diable boiteux* ou même de *Gil Blas*; le ressort de ses romans est le vrai romanesque, ce que l'on ne pourrait dire ni de *Marianne*, ni du *Paysan parvenu*; le style de ses romans enfin est le vrai style du roman, — un peu pompeux, un peu redondant encore, un peu périodique, mais si agile malgré tout, si simple, si direct, — et c'est ce que l'on ne peut dire ni du style de Le Sage, dont la concision sent encore trop l'homme de théâtre, ni du style de Marivaux, qui, dans sa préciosité, s'éloigne trop du commun usage. Que lui a-t-il donc manqué pour être le créateur du roman moderne? J'en ai dit une partie en montrant ce qu'y avait ajouté l'auteur de *Clarisse Harlowe*, et je dirai le reste en montrant ce qu'y surajouta l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UNE

ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE

II[1].

LA VIE POLITIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE AU CANADA (1840-1884).

I.

Non-seulement l'acte d'union imposait au Bas-Canada une partie de la dette du Haut-Canada et accordait à celui-ci une représentation égale, malgré l'énorme différence de population; non-seulement il établissait des sectionnemens arbitraires dans les comtés, mais il proscrivait l'usage de la langue française dans les actes publics, dans les chambres, et conférait au gouverneur des prérogatives exorbitantes : l'initiative exclusive dans les votes d'argent, une liste civile de 75,000 piastres pour le payer, lui, les juges et les fonctionnaires, un conseil législatif composé de membres nommés à vie et à sa dévotion. Dans la chambre, la haine des anciens habitans lui concilierait les suffrages des Anglais, et la candidature officielle briserait la résistance des *Canucks*, réduits à un nombre infime. Ainsi cet acte, dicté par le machiavélisme parlementaire, semblait

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

combiné de manière à assurer le triomphe de la politique d'absorption : un fantôme de gouvernement libre, une ombre de régime représentatif, l'hypocrisie légale préparant la victoire d'une coterie contre un peuple; aucune enfin de ces garanties tutélaires du droit constitutionnel : ministère responsable, indépendance de la justice, du parlement, prépondérance financière des représentans du pays. Beaucoup d'anciens patriotes ont disparu, d'autres renoncent à la vie publique, et il ne manque pas d'individus, à l'âme vacillante et vénale, qui conseillent la rési- gnation, prêchent, selon la forte expression de M. Chauveau, l'apostasie nationale en attendant l'apostasie religieuse, et concluent à la déchéance graduelle de la langue française dans les collèges. Cependant, deux ans à peine s'écoulent, et voilà qu'un ancien patriote, M. La Fontaine, devient ministre, les droits de ses concitoyens sont reconnus : la langue française rentre triomphante dans ce parlement dont on l'a exilée.

Comment ce prodige politique s'est-il accompli? Comment les calculs des uns, les craintes des autres ne se sont-ils point réalisés? Pourquoi les choses ont-elles suivi leur cours naturel, comme si l'on ne dût tenir aucun compte des insurrections de 1837-1838? C'est que les Canadiens n'ont pas entendu perdre en un jour le fruit de quarante années de luttes légales et de patiente stratégie, c'est qu'après le premier moment de panique, ils ont reformé leurs rangs, compris que les peuples creusent eux-mêmes leur sillon dans le champ de l'histoire et qu'il dépend d'eux de vivre ou de mourir, c'est qu'ils ont été ramenés au combat par des chefs intrépides, adversaires décidés du pessimisme politique, habiles à manier les armes que leur fournissait l'ennemi, résolus à ne plus livrer au hasard ce qui peut être assuré par la prudence. Unis au clergé, secondés par une foule d'écrivains enthousiastes, MM. La Fontaine, Viger, Taché, Morin, Parent, résistent aux premiers assauts de la camarilla et lient partie avec les libéraux réformistes du Haut-Canada : les Anglais veulent que la charte devienne une vérité, les Canadiens français visent plus haut et plus loin. C'est au milieu de la plus grande agitation qu'ont lieu les élections de 1841 : le gouverneur, lord Sydenham, intervient personnellement dans la lutte, prive de son droit de suffrage une partie de la population de Québec, de Montréal, change les bureaux de vote, contraint des candidats à reculer devant la force armée. Le sang coule, des meurtres sont commis et, malgré tout, dans le Bas-Canada, vingt-trois libéraux ou anti-unionistes triomphent, les unionistes n'emportent que dix-neuf sièges. Dans le Haut-Canada, où les élections se sont accomplies sur le principe de la réforme, vingt-six partisans de celle-ci entrent à la chambre, tandis que les tories n'ont réussi que dans

seize comtés. La majorité demeure acquise en faveur de l'acte d'union, mais une autre majorité va se prononcer pour le gouvernement responsable.

En effet, la question se trouva posée dès la discussion de l'adresse. Le premier ministre, M. Draper, essaie de l'éluder, donne à entendre qu'il relève du gouverneur et non du peuple, mais les réformistes insistent, réclament une réponse catégorique. Le cabinet démissionnera-t-il ou aura-t-il recours à la dissolution de la chambre s'il ne possède pas sa confiance? Poussés dans leurs derniers retranchemens, menacés de perdre l'appui des réformistes, les ministres cèdent et, pour mieux affirmer ce grand succès, MM. Baldwin et Viger font voter plusieurs résolutions qui fixent la nouvelle doctrine, mettent le pouvoir dans la chambre élective en obligeant le gouverneur à choisir ses conseillers parmi les hommes investis de la confiance des électeurs. Les auteurs ou partisans de l'union se trouvaient pris à leur propre piège : ils avaient semé des cailloux, de l'ivraie, ils voyaient surgir de terre une opulente récolte.

D'autres surprises plus pénibles leur sont réservées : battu en 1841 à Terrebone, mais élu en 1842 par les réformistes du Haut-Canada, qui désirent témoigner leur sympathie aux Canadiens français, M. La Fontaine, à peine entré à la chambre, prononce en français son premier discours! Invité par un des ministres à s'exprimer en anglais, il s'en excuse avec fierté : « Quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'acte d'union, qui tend à proscrire la langue maternelle d'une partie de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même. » Fixant ensuite les conditions auxquelles les Canadiens subordonnaient leur réconciliation, il ajoute : « Oui, sans notre coopération active, sans notre participation au pouvoir, le gouvernement ne peut fonctionner de manière à rétablir la paix et la confiance, qui sont essentiellement nécessaires au succès de toute administration... L'absence de tout nom français dans le ministère n'est-elle pas une circonstance qui comporte une injustice, même une insulte préméditée? Mais, dira-t-on, vous ne voulez pas accepter d'emploi! Ce n'est pas là une raison; mes amis et moi, il est vrai, nous ne voulons pas en accepter sans des garanties... » Certaines revendications, pour être reconnues légitimes, n'ont pas besoin d'être couchées par écrit dans une constitution : aussi bien qu'un texte formel, le discours de M. La Fontaine restituait à la langue française son droit de cité. Du reste, un nouveau gouverneur, très modéré, venait de succéder à lord

Sydenham, l'opposition avait encore gagné du terrain et mis le ministère en minorité : le 15 septembre 1842, MM. La Fontaine et Baldwin prêtaient serment comme premiers ministres, cinq membres de l'ancien cabinet conservèrent leur portefeuille, à la condition d'accepter la politique libérale. Pour la première fois, les Canadiens entraient dans la place, passaient de l'opposition au gouvernement.

Tout n'est pas fini cependant : indigné qu'on préfère les *rebelles* aux loyaux, le parti tory, sous la conduite de sir Allan Mac-Nab, se prépare à la lutte. Un puissant auxiliaire lui survient dans la personne de sir Charles Metcalfe. *L'homme à la volonté de fer*, comme on a surnommé ce gouverneur, subit avec peine le joug constitutionnel, et, dès l'abord, affecte de se soustraire à ce qu'il regarde comme une négation du pouvoir de la couronne; bientôt il se brouille avec les ministres, nomme à des emplois publics leurs adversaires et prétend n'être pas obligé de les consulter. MM. Baldwin et La Fontaine, ayant refusé d'adhérer à cette théorie, donnèrent leur démission, et, après neuf mois d'interrègne ministériel, Metcalfe forma, le 6 septembre 1844, avec MM. Viger et Draper, un ministère incolore qui ne put se soutenir qu'en s'appropriant plusieurs des réformes projetées par son prédécesseur. C'est pendant cette administration que le rétablissement de la langue française dans les actes législatifs fut officiellement demandé à la métropole, que les exilés politiques rentrèrent dans leur patrie et qu'on régla la question des biens des jésuites : malgré l'opposition des évêques, le parlement décida que le revenu de ceux-ci serait réparti entre les collèges catholiques et protestans. En perspective d'une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, on vota aussi une loi sur la milice. Le temps, cette fois, faisait son œuvre de tassement, d'oubli, d'apaisement, les Canadiens français se montrèrent les plus ardens à organiser la défense du territoire, et, dans un discours patriotique où il rappelait les exploits de 1812, le docteur Taché prononça ces paroles significatives : « Si le gouvernement a cru voir un symptôme de désaffection générale dans l'acte de quelques centaines d'hommes qui ont pris les armes en 1837-1838, poussés au désespoir par des administrations flétries et condamnées par les premiers hommes d'Angleterre, le gouvernement s'est trompé : quatre-vingt-dix à cent mille hommes, composant la milice canadienne, étaient là et n'ont pas bougé ; ils ont continué à souffrir, à attendre, à espérer... Ce que nos pères ont fait, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie, nos enfans seraient encore prêts à le faire si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté, à nous, n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers ; nous ne l'avons pas constamment

sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, monarchistes et conservateurs... Traitez-nous comme les enfans d'une même mère et non comme des bâtards; un peu plus de justice égale, non dans les mots, mais dans les actes, et je réponds que, si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien. » Il y a quelque temps, M. Joseph Marmette m'expliquait la pensée intime de ses compatriotes par cette réflexion humoristique qui peut servir de conclusion au discours du docteur Taché : « Nous aimons la France comme une mère; nous considérions autrefois l'Angleterre comme une marâtre, aujourd'hui nous l'estimons comme une excellente belle-mère. » Heureuses les belles-mères qui rencontrent des gendres assez raisonnables pour ne demander que la justice et risquer leur vie dans l'espoir de les adoucir !

Vers la fin de 1847, le ministère Viger-Draper se disloquait visiblement; ses chefs disparaissaient les uns après les autres; diverses tentatives pour lui infuser un sang nouveau restaient infructueuses, et il n'avait obtenu qu'une majorité de deux voix à la chambre. Lord Elgin, un des meilleurs gouverneurs qu'ait eus le Canada, en appela aux électeurs, qui donnèrent une forte majorité au parti libéral dans les deux provinces, et, bientôt après, MM. Baldwin et La Fontaine rentraient triomphalement aux affaires. Leur avènement fut signalé par d'importantes mesures, parmi lesquelles le projet qui consacrait une somme de 100,000 piastres au paiement des dommages causés en 1837-1838 « par la destruction injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitans, et par la saisie, le vol ou l'enlèvement de leurs biens et effets. » Déjà le Haut-Canada avait reçu une indemnité en 1845, et il semblait tout naturel de l'accorder au Bas-Canada, de purger l'hypothèque morale qui pesait en quelque sorte sur l'acte d'union; mais les conservateurs crurent que cette question allait leur offrir un moyen de ressaisir l'influence perdue, et ils se déchaînèrent avec une extrême violence contre le cabinet. Tandis que sir Allan Mac-Nab traitait les Canadiens français de *rebelles* et d'*étrangers*, M. Sherwood déclara qu'il ne connaissait rien de si abominable que de s'adresser à ceux qui ont pris les armes pour la défense de leur pays, et parmi lesquels un grand nombre ont perdu leurs proches, pour récompenser ceux qui furent la cause de meurtres et de l'effusion du sang. Les partisans de la mesure répliquèrent sur le même ton, et, comme, après des séances très orageuses, le projet avait obtenu une majorité considérable, ses adversaires résolurent de

recourir à la force : déjà, dans leurs réunions, ils avaient brûlé M. La Fontaine en effigie et fait appel à la foule; déjà leurs journaux proclamaient que le défi était jeté et qu'il fallait que l'une des deux races disparût du Canada. Au rebours de certain personnage de la république de 1848, ces ultras font du désordre avec de l'ordre; le 25 avril, lorsque lord Elgin sort de l'assemblée, où il vient de sanctionner l'acte d'indemnité, les Anglais de Montréal l'insultent, lui lancent des œufs pourris et des pierres. Le soir, ils se rendent au parlement, assiègent l'édifice, font pleuvoir dans la salle une grêle de pierres et de balles, entrent comme des furieux, brisent les pupitres, les fauteuils, s'emparent de la masse, proclament la dissolution. Au milieu de cette confusion, le président, M. Morin, donna un bel exemple de courage civique. Comme les représentans cherchaient à sortir pêle-mêle, il se leva, dit de sa voix la plus calme : *Order*, *order*, *gentlemen!* et se rassit, en observant qu'il n'y avait pas de motion pour lever la séance. Un instant après, le cri : « Au feu ! » retentit, et le palais, avec ses archives, la bibliothèque, deviennent la proie des flammes. La ville de Montréal reste plusieurs jours à la merci de la populace, qui saccage, incendie les maisons de M. La Fontaine et des principaux libéraux. Les *loyaux* de 1849 n'avaient plus rien à reprocher aux patriotes de 1837, et, pour mieux accentuer leur complicité avec les émeutiers, sir Allan Mac-Nab, pendant la discussion de l'adresse, ne craignit pas de les justifier en ces termes : « Le ministère a proclamé que la loyauté était une farce, que l'insurrection était permise; il recueille maintenant le fruit de ses doctrines. »

Les ultras demandèrent le rappel de lord Elgin, formèrent une association sous le titre de Ligue britannique de l'Amérique du Nord; plusieurs même en vinrent à réclamer la séparation d'avec la métropole et s'unirent aux libéraux avancés, qui, sous la conduite de M. Joseph Papineau, battaient en brèche le ministère. Le patriote de 1838 avait vécu aux États-Unis et en France, il avait fréquenté Béranger, Cormenin, La Mennais et s'était enfoncé dans ses idées radicales; rentré au Canada en 1847, il semblait, à son tour, n'avoir rien appris, rien oublié, rapportait les illusions, les rancunes d'un émigré; et son premier discours parut une page détachée d'une harangue de 1836. Ce Lafayette canadien, qui, lui aussi, *s'enivrait de la délicieuse sensation du sourire de la multitude*, persistait à oublier que, si les passions sont les seuls orateurs qui persuadent aisément la foule, la politique n'est pas une géométrie, mais une hygiène qui s'applique, qu'elle se fait non avec le cœur, le ressentiment et l'enthousiasme, mais avec le cerveau, la prévoyance et la réflexion. Ne comprenant

rien à ce qui s'était passé, trop disposé à traiter de renégats ses amis d'autrefois, qui avaient tiré de l'union le meilleur parti possible, il se prononça pour le rappel de celle-ci et fit figurer dans son programme l'annexion aux États-Unis, le suffrage universel, l'éligibilité de la magistrature, l'abolition des dîmes et du gouvernement responsable. Vains efforts : le peuple vit avec une pénible surprise son ancien favori combattre M. La Fontaine et répudia les doctrines du parti rouge; la voix du tribun resta sans écho; le gouvernement impérial se montra sévère à l'égard des annexionnistes et donna raison à lord Elgin sur tous les points. Montréal perdit son titre de capitale, et l'assemblée demanda au gouverneur de convoquer le parlement tantôt à Toronto, tantôt à Québec. Toutefois, le système des capitales alternatives ayant paru trop dispendieux, la reine fut priée, en 1857, de faire un choix, qui se porta sur Ottawa, ville naissante, isolée dans la forêt, située sur la limite des deux provinces. Cette décision, qui était dictée par des raisons stratégiques, donna lieu à des récriminations nombreuses, et son exécution mit en péril l'existence de plusieurs ministères. Ces querelles sont aujourd'hui oubliées, Ottawa est restée la capitale de la confédération; les Canadiens se félicitent d'avoir profité de la leçon de Montréal et suivi l'exemple des Américains.

La retraite volontaire de MM. La Fontaine et Baldwin en 1850, au moment où leur prestige était à son apogée, avait eu pour conséquence la formation du ministère Hincks-Morin, qui, avec une couleur libérale plus accusée, ne devait pas s'écarter de leur ligne de conduite. Il préparait avec ménagemens la solution de diverses questions qui agitaient alors les esprits, convaincu qu'il vaut mieux dénouer celles-ci que les déchirer, lorsque, en 1854, il fut mis en minorité par une coalition des rouges et des tories. Un appel aux électeurs n'ayant pas réussi, il se retira définitivement. Les conservateurs avaient cessé de bouder le régime constitutionnel; ils avaient, à leurs dépens, fait leur apprentissage, et compris, selon un mot célèbre, qu'une chambre, même mauvaise, vaut toujours mieux qu'une antichambre, que le premier devoir de l'homme d'état est de réussir, en s'accommodant des choses mêmes et des personnes qui peuvent lui déplaire : ils firent des ouvertures aux libéraux modérés, s'engageant à accepter les principaux points de leur programme, à favoriser le règlement des réserves du clergé et de la tenure seigneuriale. L'alliance de la majorité des Canadiens français avec les conservateurs du Haut-Canada fut conclue, scellée sur cette base, et eut des effets très heureux. Le nouveau cabinet Mac-Nab-Morin proposa aussitôt un projet sur les réserves du clergé protestant, qui consistaient en de grandes étendues de terres que jadis on lui avait assez arbitrairement affectées. On décida

que les sommes provenant de l'aliénation formeraient un fonds spécial qui serait réparti entre les municipalités pour les besoins de l'instruction et les chemins : les traitemens annuels et allocations précédemment octroyés aux ministres du culte seraient continués leur vie durant. Après bien des débats, la question de la tenure seigneuriale fut résolue dans le même esprit de conciliation : en introduisant au Canada un régime seigneurial très adouci, les rois de France avaient cherché avant tout à favoriser la colonisation, et c'est ainsi que tout émigrant pouvait réclamer l'étendue de terre qu'il voulait sans rien payer tout de suite au seigneur ; celui-ci possédait la terre, non pour lui-même, mais pour ceux qui le représentaient à la condition expresse de la défricher. Toutefois, le système avait fait son temps, il paralysait les progrès de l'industrie, de l'agriculture, et il tomba au milieu d'applaudissemens unanimes : seul ou presque seul, M. Papineau l'avait défendu en 1850, disant qu'il était fondé sur la justice, et que son abolition n'avait pour patrons que des mendians de popularité : le seigneur reparaissait sous le démocrate à tous crins. En même temps qu'elle accordait une indemnité qui finit par atteindre le chiffre de 6 millions de piastres, la loi proclama l'affranchissement du sol et de toutes les charges qui le grevaient, sauf une légère rente foncière rachetable à volonté, et cette grande révolution économique s'accomplit sans aucun trouble, sans la moindre commotion.

La théorie de la double majorité ne laissait pas non plus de soulever de fréquens conflits : en principe, l'union des deux Canadas n'ayant constitué qu'une seule province, une simple majorité semblait devoir la gouverner ; mais M. Baldwin ayant abandonné son portefeuille, parce que la majorité du Haut-Canada ne l'avait pas suivi dans une motion d'intérêt secondaire, on en vint, par une sorte de raffinement constitutionnel, à considérer que le ministère devait la commander dans chaque section. Poussée à l'extrême, cette théorie eût abouti à rendre toute administration impossible ; entendue d'une manière raisonnable, elle se réduisait à ceci : par suite de la position spéciale des deux races, les représentans de l'une ne pourraient s'opposer aux réclamations de l'autre ; en un mot, la majorité simple suffisait à la législation générale, elle devenait injuste lorsqu'il s'agissait d'une législation particulière. Au reste, cette doctrine n'arriva jamais à prévaloir d'une manière complète et indiscutable, et ceux qui l'invoquaient le plus dans l'opposition se firent parfois un jeu de ne point la respecter quand ils eurent le pouvoir.

Depuis quelque temps déjà, l'opinion publique se prononçait avec une vivacité extrême contre la composition du conseil législatif, qui, nommé par la couronne, investi d'attributions à peu près semblables

à celles de la chambre des lords, avait, en mainte circonstance, fait échec au gouvernement et repoussé certaines mesures populaires. On reprochait encore à ses membres de ne pas assister régulièrement aux séances, on s'imaginait qu'ils auraient plus de poids s'ils recevaient du peuple leur investiture. La chambre vota une adresse à la reine en la priant de recommander au parlement impérial la substitution du principe électif à celui de la nomination par la couronne. Déjà, sous l'influence de l'école économique qui estime qu'on doit ne conserver les colonies qu'autant qu'elles *paient* et ne voir en elles que des débouchés, des sources de revenus, l'Angleterre commençait à adopter le système du *fara da se*, leur reconnaissant une indépendance à peu près entière pour le règlement de leurs affaires intérieures, disposée à les laisser se gouverner pourvu qu'elles se défendissent elles-mêmes. Aussi le parlement impérial se contenta-t-il de rappeler les clauses de l'acte d'union qui instituaient le conseil législatif et d'autoriser le parlement canadien à opérer la modification réclamée. On conserva aux anciens conseillers leurs sièges leur vie durant, mais on leur adjoignit quarante-huit membres élus pour huit ans : tout membre de la chambre haute devait posséder dans son collège électoral des biens fonciers d'une valeur de 2,000 louis. Il en est un peu de certaines réformes comme de ces pèlerinages à La Mecque qu'exécutent de pieux musulmans en faisant quatre pas en avant, trois pas en arrière : après avoir beaucoup récriminé contre l'ancienne organisation, on s'aperçut que la nouvelle valait peut-être moins encore ; il y eut parfois grève des électeurs et grève des candidats ; les choix laissèrent à désirer, tous ceux qui se sentaient quelque ambition cherchant à entrer à la chambre basse, où se faisaient et se défaisaient les ministères. De 1856 jusqu'à l'établissement de la confédération, le conseil législatif fut une vertu, il ne fut pas un pouvoir, et les Canadiens, qui ne se piquent point d'entêtement contre les faits, n'hésitèrent pas en 1867 à revenir au système de 1840.

De 1854 à 1862, le progrès matériel et intellectuel marche du même pas que le progrès politique. Fondée sous les auspices de l'épiscopat catholique, pourvue de quatre facultés, l'université Laval va contribuer grandement à développer l'éducation et la littérature françaises. Les travaux publics, les canaux, la colonisation intérieure reçoivent une impulsion vigoureuse ; on inaugure le chemin de fer du Grand-Tronc qui traverse le pays sur une longueur de plus de 2,000 kilomètres ; le prince de Galles passe l'Océan et assiste à l'inauguration du pont Victoria, qui, jeté sur le Saint-Laurent, en face de Montréal, ne mesure pas moins de 3 kilomètres : cette visite princière est suivie de plusieurs autres, celles du prince Alfred, deuxième fils de la reine Victoria, du prince de Joinville

et du prince Napoléon. Le Canada, si longtemps oublié, sort de son isolement et recommence à attirer l'attention de la France en envoyant à l'Exposition universelle de 1855 des échantillons de ses produits. En 1856, M. de Belvèze, commandant la frégate française la *Capricieuse*, vient stationner dans les eaux canadiennes : « La présence des Français, écrit M. Turcotte (1), fut un véritable événement. Les Canadiens, sans distinction d'origine, accueillirent et fêtèrent, surtout dans les principales villes, avec le plus grand enthousiasme, le premier navire de guerre français venu depuis la conquête ; ils saisirent cette occasion de témoigner à la France leurs profondes sympathies. Ce n'étaient pas des étrangers qu'ils recevaient, mais des frères, des alliés; c'étaient les fils d'une des nations les plus puissantes du globe. » La mission de M. de Belvèze eut pour résultat l'établissement d'un consulat général de France au Canada et une diminution des tarifs qui permit aux deux pays d'entrer en relations commerciales; jusqu'alors, la France n'achetait rien au Canada et le peu qu'elle lui fournissait arrivait par intermédiaire. C'est en présence de nos marins qu'eut lieu la pose solennelle d'un monument commémoratif de la deuxième bataille d'Abraham : longtemps auparavant la ville de Québec avait érigé un obélisque aux deux héros des plaines d'Abraham, Wolf et Montcalm, avec cette inscription : *Mortem virtus communem, famam historia, monumentum posteritas dedit*. Du haut de cette pierre, réunis par la mort, par la gloire, les deux rivaux semblaient prêcher à leurs compatriotes l'oubli du passé et la réconciliation. De son côté, la ville de Montréal éleva un monument à la mémoire des victimes de l'insurrection de 1837 : après la réhabilitation par l'amnistie et l'indemnité, venait la glorification des

(1) *Le Canada sous l'Union* (1841-1867), 2 vol. in-12, par M. Louis Turcotte. On consultera aussi avec fruit : le très intéressant ouvrage de M. de Lamothe, *Cinq Mois chez les Français d'Amérique*, 1 vol.; Hachette. — *Histoire du Canada et des Canadiens-Français*, par M. Eugène Réveillaud, 1 vol. in-8°, 1884. — Montigny, *Histoire du droit canadien*, *Catéchisme politique*. — Loranger, *Commentaire du code civil*. — Lefaivre, *la France canadienne*. — Claudio Jannet, *la Race française dans l'Amérique du Nord*. — Charles de Bonnechose, *la France en Amérique*. — Chauveau, *l'Instruction publique au Canada*, 1 vol. 1876. — L.-O. David, *les Patriotes de 1837-1838*. — Paul de Cazes, *Petites Notes sur le Canada*. — Trudel, *Nos Chambres hautes*. — De Molinari, *l'Irlande, le Canada, Jersey*. — *Les Guêpes canadiennes*, compilées et annotées, par Auguste Laperrière. — Les Conférences de M. Hector Fabre, représentant du Canada à Paris, devant la *Société de géographie commerciale de Paris*. — *Les États-Unis et la Doctrine de Monroë*, par M. de Varigny (*Revue des Deux Mondes*, avril 1879). — Rameau, *Acadiens et Canadiens*. — S. Pagnuelo, *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*. — *Parallèle entre lord Beaconsfield et sir John Macdonald*, par Joseph Tassé, député d'Ottawa. — Todd, *Histoire du droit constitutionnel*.

défenseurs du peuple franco-canadien; la réparation était complète.

C'est encore au ministère conservateur, présidé par MM. Cartier et Mac-Donald, les deux frères siamois, comme on les a surnommés, que revient l'initiative du travail de refonte et de codification des lois civiles du Bas-Canada : en plein XIXe siècle, cette province vivait encore sous le régime de la coutume de Paris, devenue insuffisante et incertaine sur bien des questions que le temps, cet éternel fabricant de nœuds gordiens, avait fait surgir. Le travail de codification, observait M. Cartier en le présentant à la chambre, a été fait à l'imitation du code français et en marchant sur ses traces; il n'y a donc aucune crainte de ne pas réussir. Si, ajoutait-il, le Bas-Canada veut grandir, s'il veut conserver son individualité et sa nationalité, rien ne sera plus capable de réaliser ses espérances que l'adoption d'un code civil. Celui-ci fut promulgué le 1er août 1866 et publié dans les deux langues. Tout en prenant pour modèle notre code civil, ses auteurs ne l'ont pas copié servilement, mais ils l'ont adapté au caractère, aux habitudes de leurs concitoyens, et c'est ainsi qu'ils ont maintenu, consacré la liberté absolue de tester, qu'un statut provincial de 1805 avait déjà instituée; c'est ainsi qu'ils abandonnent à chaque confession religieuse la tenue des actes de l'état civil, tout ce qui regarde la célébration du mariage et l'appréciation de sa validité.

Il n'y a pas plus de génération spontanée en politique qu'en histoire naturelle; les questions appellent les questions, et la philosophie de l'histoire les montre jaillissant les unes après les autres d'une source mystérieuse, obéissant à une sorte d'atavisme et produisant souvent les effets les plus inattendus, comme il arrive dans l'ordre physiologique pour les générations humaines. Si le principe de la responsabilité ministérielle a conduit les Canadiens au système de la double majorité, l'agitation pour la représentation, fixée d'après le chiffre de la population, va faire surgir l'idée d'une confédération. Tant que les Haut-Canadiens se virent moins nombreux que les Bas-Canadiens, ils se gardèrent bien de protester contre cette clause de l'acte d'union qui leur accordait un chiffre égal de représentans; mais, dès 1856, les choses ont changé de face: grâce à l'émigration anglaise que favorisait la métropole, la proportion se trouve renversée. Toujours prompts à changer leur fusil d'épaule, enclins à décorer leur esprit de domination du masque d'un principe, les Haut-Canadiens s'emparèrent de la théorie si imprudemment mise en avant par M. Papineau. N'était-elle pas juste en elle-même? Était-il sage de laisser deux peuples vivre sur un pied d'antagonisme? Ne devait-on pas craindre qu'un refus

persistant n'amenât la même crise qui menaçait d'éclater entre le Nord et le Sud des États-Unis? M. George Brown et les libéraux *Clear Grits* firent grand bruit à ce sujet : protestations, réunions, bannières ornées de la devise : *Rep. by pop.*, par abréviation de *Representation by population*, pamphlets protestans de tout genre contre les descendans des Gaulois, contre les catholiques romains, dépeints comme une race inférieure vouée au sort des Iroquois et des Peaux-Rouges, rien ne manqua à l'agitation. A ces argumens léonins les orateurs du Bas-Canada, les premiers ministres, MM. Mac-Donald et Cartier, opposaient force raisons décisives : l'union accomplie dans la pensée formelle que l'égalité serait maintenue, l'exemple de l'Angleterre où, loin d'accepter la représentation des hommes seulement, on avait toujours tenu compte des intérêts, de la propriété, des classes de la société; dans une certaine mesure celui des États-Unis, où les grands états n'ont pas plus de sénateurs que les petits. Une fois la représentation fondée sur le nombre, il n'y avait qu'un saut à exécuter pour tomber dans le suffrage universel. Le Bas-Canada faisait-il autre chose que se maintenir sur le terrain de la légitime défense et pouvait-on citer un seul exemple de domination française?

Le conflit s'aggravait chaque année et menaçait de s'éterniser, car les partis se balançaient dans le parlement au point qu'une seule voix pouvait décider du sort d'une administration. Depuis longtemps, la presse, les publicistes indiquaient comme remède l'union des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, et, dès 1858, MM. Cartier et Mac-Donald l'avaient fait entrer dans leurs programmes : des pourparlers furent entamés, mais les provinces maritimes ayant montré peu d'empressement, les négociations traînèrent en longueur. En 1864, le danger d'une scission, la faiblesse des cabinets qui se succédaient rapidement, des élections générales répétées firent comprendre aux hommes politiques la nécessité de sortir de cette impasse. La guerre de sécession aux États-Unis, alors dans toute son intensité, la possibilité d'une rupture de l'Angleterre avec cette république, la menace de l'abrogation des traités de réciprocité avec les Américains, les espérances d'annexion bruyamment affirmées par leurs journaux et leurs politiciens, la nécessité de se défendre soi-même, puisque la métropole laissait ce soin aux colonies, tout concourait à pousser celles-ci vers un rapprochement. Ne devaient-elles pas en retirer les plus grands avantages commerciaux et politiques? Grâce aux provinces maritimes, le Canada ne se trouverait plus emprisonné en quelque sorte pendant cinq mois dans les glaces; il aurait des ports de mer ouverts toute l'année, l'outillage d'une nation forte, capable de faire face à son ambitieux voisin et de se passer de lui. Tandis qu'elles

possèdent en abondance de précieux minéraux, le charbon, des pêcheries magnifiques, l'Ouest leur apporterait ses terres à blé, l'Est, le Canada central, ses facilités pour ses industries, ses manufactures, un des plus beaux fleuves navigables du monde. En 1864, sir Étienne Taché (un Canadien *siré*, comme on dit plaisamment de ceux qui reçoivent de la reine le titre de sir ou de chevalier) forma un ministère de conciliation où entra le parti libéral du Haut-Canada, et, le 1er octobre, une conférence solennelle réunissait à Québec les délégués des provinces maritimes avec les membres du gouvernement canadien. Le projet qui sortit de leurs délibérations instituait une législature fédérale chargée de régler les affaires communes, telles que la milice, les douanes, les pêcheries, la nomination des juges, et composée d'un gouverneur général, sorte de vice-roi constitutionnel nommé par la couronne, d'un sénat et d'une chambre élue pour cinq ans. — Le sénat aurait 76 membres nommés à vie, 24 pour chaque Canada, 24 pour les provinces maritimes, 4 pour Terre-Neuve. La représentation d'après le nombre ayant prévalu dans la formation de la chambre des communes, le Bas-Canada conserverait 65 députés, le Haut-Canada en aurait 82, la Nouvelle-Écosse 19, le Nouveau-Brunswick 15. Chaque province gardait le contrôle de ses institutions civiles, religieuses et municipales, pouvait amender sa constitution, sous cette réserve que les lieutenans-gouverneurs seraient choisis, salariés par le pouvoir fédéral, et que le gouverneur général aurait, pendant un an, le droit de *veto* sur les lois votées par les législatures locales. Enfin la conférence de Québec réclamait une union douanière et un chemin de fer intercolonial, reliant le Saint-Laurent à la ville d'Halifax. Ce projet fait grand honneur aux hommes qui l'ont conçu et mené à bonne fin : partant de cette vue très juste qu'il faut greffer le neuf sur le vieux, qu'on n'improvise pas l'avenir, mais qu'il se fait avec du passé, ils ont combiné dans un heureux mélange la constitution anglaise et américaine, emprunté à la première le régime monarchique, la responsabilité ministérielle, à la seconde le principe de la fédération dépouillé de certaines exagérations qui constituent chaque état presque indépendant du pouvoir central. Comme l'observa le premier ministre, sir John Mac-Donald, le président des États-Unis, se trouvant élu pour une courte période, ne peut jamais être considéré comme le souverain de la nation, il est seulement le chef heureux d'un parti. Il est aussi un quasi-despote pendant quatre ans, car il possède un grand pouvoir, un patronage immense, et son cabinet se compose de chefs de départemens qu'il peut consulter ou ne pas consulter, irresponsables en droit, tandis qu'il l'est en fait : on aboutit ainsi à une espèce de démocratie contrôlée par une contrefaçon de césa-

risme. Les Canadiens peuvent donc, en toute vérité, répéter aux Américains le mot de M. Joseph Tassé : « Nous ne voulons pas de l'annexion, parce que nos institutions politiques sont plus libres que les vôtres. »

Devant le parlement de Québec, la cause de la confédération, après un mois de débats, triompha à une forte majorité : les démocrates trouvèrent trop monarchique et trop aristocratique la nouvelle constitution, d'autres exprimèrent la crainte qu'elle ne portât un coup à la nationalité française et qu'elle n'augmentât singulièrement les dépenses. Sous l'influence des États-Unis, les provinces maritimes se montrèrent d'abord hostiles et firent échec au projet ; mais le gouvernement impérial s'appliqua lui-même à calmer leurs appréhensions, l'opinion publique se modifia, un nouveau ministère se forma dans le Nouveau-Brunswick et ordonna des élections générales : au mois de juin 1866, les chambres adoptaient des résolutions favorables à la confédération. Un semblable revirement ne tarda pas à se manifester dans le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, grâce à l'accord de M. Tupper et du chef de l'opposition, M. Archibald ; seules les îles du Prince-Édouard et de Terre-Neuve persévérèrent dans leur refus. Le projet ne rencontra aucune opposition de la part de la chambre des lords ni de la chambre des communes, et, le 1er juillet 1867, la confédération était inaugurée au milieu des réjouissances publiques. On donna aux provinces réunies le nom assez baroque de *Dominion of Canada*, puissance du Canada, celui de province de Québec au Bas-Canada, celui d'Ontario au Haut-Canada. Lord Monk prêta serment comme premier gouverneur du Dominion, et choisit pour principaux ministres MM. Mac-Donald et Cartier, ceux-là mêmes qui, ayant créé le nouveau régime, se trouvaient justement appelés à le faire fonctionner.

VI.

J'ai entendu conter quelque part l'apologue suivant. Au commencement du monde, Dieu conçut l'idée de le peupler par des créatures vivantes, des arbres et des fleurs. Un jour donc, comme c'était le régime parlementaire qui régnait alors, il assembla sa chambre et apporta sur le bureau le projet de la Rose, en y joignant le dessin de la fleur parfumée et délicate, telle que nous le possédons aujourd'hui. Un grand brouhaha se fit aussitôt dans la majorité et des amendemens nombreux se mirent à pleuvoir. Quelques députés allèrent même jusqu'à protester contre ce qu'ils taxaient d'inutilité ruineuse et en appelèrent à la conscience publique. Celui-ci s'élance à la tribune et dépose un amendement tendant à

la suppression radicale des épines; au nom du goût public cet autre demande le renvoi au ministre des beaux-arts, parce que la feuille de la rose est découpée en nervures inégales; un troisième prétend exagéré le nombre des pétales et sollicite une réduction; un quatrième fait ressortir son peu de solidité. Ce que Dieu voyant, il prend un grand parti, prononce la dissolution de la chambre et décrète la création. Sans cette décision héroïque, nous marcherions peut-être à quatre pattes, et nous n'aurions ni la verdure, ni les fleurs, ni les oiseaux pour nous consoler du reste. En imaginant cette spirituelle boutade, son auteur songeait sans doute à certaine variété de parlementarisme bavard et impuissant, qui se consume lui-même dans un dédale d'ajournemens, de commissions, d'expédiens, obstinément attaché aux formes, à cette procédure tracassière qui fait disparaître le fond des questions sous l'inanité de la phrase, oublier le procès pour le plaidoyer, la cause pour l'orateur, le but pour le moyen. Sans doute le régime parlementaire au Canada a, lui aussi, de nombreux inconvéniens: la *fonctionomanie* y sévit avec âpreté, la chasse aux portefeuilles et aux places amène des calculs peu édifians et telle mesure qui eût réclamé une vigoureuse initiative, qu'un despote intelligent eût résolue en vingt-quatre heures, a subi d'interminables retards. En outre, nos esprits français, façonnés depuis des siècles au système unitaire et centralisateur, comprennent malaisément cette constitution bicéphale, cette reconnaissance officielle de deux races, ces discours prononcés successivement en anglais et en français dans la même assemblée, cet échafaudage de ministères et de parlemens qui parfois représentent des opinions diverses et se mettent en conflit. En présence de ce spectacle, nous éprouvons la même impression qu'en entrant dans une usine : les poulies qui grincent, les mille rouages qui vont en sens contraire et paraissent s'entrechoquer, les machines qui gémissent, ce tapage assourdissant, tout cet appareil bruyant, tumultueux, nous donnent la sensation d'une confusion universelle. Regardons-y de plus près, nous verrons que cet outillage de l'usine canadienne obéit à des directeurs expérimentés et que cette variété de ressorts ne nuit pas à l'harmonie de la machine : les résultats, cette pierre de touche des principes, leur donnent raison jusqu'à présent; le régime parlementaire a servi de véhicule au progrès, à la liberté, il a appris aux Canadiens à faire leurs affaires eux-mêmes, car l'Angleterre n'exerce plus qu'une suzeraineté purement nominale, qui se manifeste par le maintien d'un seul régiment anglais à Halifax et l'envoi d'un gouverneur constitutionnel avec un traitement de 50,000 dollars pris sur le budget fédéral. Leurs luttes politiques sont ardentes, mais au fond, ces rouges et ces bleus, ces conservateurs et ces

libéraux qui semblent séparés par un abîme, ne diffèrent guère que par des nuances, et en général ils ne recherchent que le pouvoir avec ses avantages directs, sans ces concussions, sans ces spéculations qui en d'autres pays produisent tant de scandales. Les ministres, quand ils se retirent des affaires, reprennent leur ancienne fonction ou sont nommés juges par la reine, et l'un d'eux racontait, non sans fierté, qu'un de ses confrères des États-Unis, apprenant qu'au bout de quinze ans de ministère, il n'avait pas augmenté sa fortune, l'avait amicalement traité d'imbécile. Un autre fait remarquable, c'est la longévité de leurs hommes d'état : voici, par exemple, sir John Mac-Donald, né premier ministre comme d'autres naissent chefs d'opposition, possédant ces rares instincts que Royer-Collard appelle la partie divine de l'art de gouverner, habile à discipliner une majorité, à se concilier l'affection de ses partisans et ayant trouvé la solution de ce problème difficile : la création de l'ouvrier tory ; ses compatriotes le comparent à lord Beaconsfield. Il est député depuis quarante ans, il a été trente ans ministre ; depuis 1854, si l'on excepte le ministère Brown-Dorion, qui dura quarante-huit heures, le cabinet libéral de 1863 et 1864, l'administration Mackenzie de 1873 à 1878, il a fait partie de tous les gouvernemens qui se sont succédé : il y rencontre des Canadiens français dignes de voir leurs noms associés au sien, M. Cartier, mort en 1873, sir Hector Langevin, MM. Chapleau et Caron, qui, dans le ministère fédéral, représentent aujourd'hui la province de Québec.

Ce n'est pas à dire pour cela que les électeurs se considèrent comme inféodés à leurs élus et que ceux-ci puissent disposer de leurs suffrages comme de ceux d'un bourg pourri (1). La plupart ont eu à pâtir des caprices populaires et, en 1878, sir John Mac-Donald s'est vu préférer, par la ville de Kingston, qu'il représentait depuis trente et un ans, un homme obscur, candidat de M. Mackenzie : mais à peine commise, la faute se trouva aussitôt réparée,

(1) Les Canadiens regardent l'électorat comme une fonction, non comme un droit naturel et les conditions varient selon les provinces. Par exemple, dans Ontario et Québec, on exige que le citoyen anglais soit principal locataire ou tenancier de propriétés valant à la ville 300 piastres, et dans les campagnes 200 ; ou bien qu'il possède un revenu de 30 piastres à la ville, de 20 à la campagne. — Au Nouveau-Brunswick, il doit avoir des propriétés foncières pour 100 piastres, ou 400 de valeurs mobilières, ou un revenu annuel de 40 ; au Manitoba, est électeur tout sujet anglais après trois mois de résidence, s'il possède une propriété foncière de 100 piastres, ou s'il est locataire de biens-fonds valant 200 ou payant 20 piastres de rente. Dans la Colombie anglaise, il suffit d'être sujet anglais et d'avoir douze mois de résidence dans son district électoral. — Les sénateurs fédéraux doivent avoir trente ans au moins et posséder 4,000 piastres de propriétés foncières dans la province de Québec ; tout candidat à la députation doit être sujet anglais et propriétaire ou tenancier de terres valant au moins 2,000 piastres. — La piastre, comme le dollar, vaut 5 francs.

car deux circonscriptions du Manitoba et de la Colombie anglaise se disputèrent l'honneur d'avoir pour député le premier ministre. Très curieux d'ailleurs le mécanisme électoral du Dominion. La bataille s'engage par une cérémonie légale qu'on appelle la nomination ou mise en candidature, et qui a pour but de déterminer d'avance, d'une manière invariable, le chiffre des compétiteurs : cette présentation des candidats a lieu dans un édifice public, entre midi et deux heures, au moyen d'une déclaration signée de vingt-cinq électeurs et du dépôt d'une somme de 50 piastres ; souvent les rivaux conviennent d'une réunion générale où se débattent les conditions de la lutte. A la différence des meetings anglais, savamment, confortablement organisés, comme une séance de la chambre, où l'on discute les questions du jour à grand renfort de chiffres, d'argumens solides, de détails minutieux, l'assemblée populaire française se tient le dimanche, sur le préau de l'église, à la sortie de la messe, et dure dans chaque paroisse de midi à six heures, sans autre interruption que les vêpres. Chaque candidat a deux ou quatre orateurs qui chantent tour à tour ses vertus, les défauts de son adversaire, sans jamais lasser *l'habitant* (c'est le nom que prend le paysan canadien). Pour lui, la politique remplace le théâtre, il y cherche avant tout un plaisir intellectuel, se montre plus sensible à la rhétorique qu'au raisonnement et fait plus de cas d'un élan d'éloquence que d'une bonne démonstration économique. Quelquefois il se laisse influencer par des raisons assez originales, et on rapporte l'exemple d'un candidat battu parce qu'il n'avait pas d'enfans. Un brave citoyen lui avait lancé ce syllogisme triomphant : « Nous avons tous beaucoup d'enfans et nous voulons que notre député s'occupe de leur avenir ; or, vous n'en avez pas, donc vous ne comprendriez pas la nécessité de vous en occuper, et nous ne voterons pas pour vous. »

Le jour du scrutin venu, l'électeur entre seul dans la salle des votes, il y donne son nom et on lui remet un bulletin paraphé avec une enveloppe qu'il ne peut emporter dehors sous peine d'une forte amende : ce bulletin contient les noms des candidats présentés. Il fait une croix vis-à-vis de celui qu'il préfère, renferme le papier dans l'enveloppe et le remet à l'officier rapporteur qui le dépose dans l'urne en sa présence. Il n'y a pas de scrutin de ballottage. Toute contestation d'une élection fédérale ressortit à la cour supérieure du district judiciaire où elle a eu lieu, sauf appel à la cour suprême. Les drapeaux, les rubans, les cocardes sont sévèrement prohibés, les auberges doivent rester fermées un jour d'élection ; mais c'est en vain que la loi prodigue les pénalités, les fraudes n'en vont pas moins leur train et les élections coûtent fort cher, 4 ou 5,000 piastres, soit en moyenne de 20 à 25,000 francs. De là la

nécessité pour chaque parti d'instituer un fonds spécial, une sorte de tontine qui s'alimente par des cotisations ou autrement. Le Canadien est grand buveur, et tout candidat qui veut réussir doit trouver un moyen de *payer la traite*, c'est-à-dire de faire boire pendant la période électorale ; sans quoi l'habitant prononce la terrible formule qui équivaut à une excommunication majeure : *On ne s'amuse pas*. Il faut donc l'amuser, et s'y prendre adroitement, car il suffit d'un seul verre de genièvre pour faire casser une élection, et c'est aussi une affaire très onéreuse qu'une contestation. Aussi quelle ingéniosité! que de stratagèmes pour tourner ce code redoutable! Le candidat n'offrira pas directement à boire, mais qui lui interdit de livrer du bétail, du cognac, des habits sans en réclamer le prix? La cour suprême refuse au clergé le droit de dénoncer un individu ou un parti comme entaché d'erreur religieuse, mais comment pénétrer le secret du confessionnal, comment forcer le curé à donner la communion à tel habitant qui vote pour un rouge, quand il devrait voter pour un blanc? Reprendra-t-on les erremens du parlement de Paris qui, au XVIIIe siècle, faisait porter entre quatre soldats les derniers sacremens à certains jansénistes réprouvés par l'église? L'affaire vient-elle en justice, on ne saurait trop admirer avec quelle subtilité témoins et inculpés louvoient entre la vérité et le mensonge, évitent de se compromettre. Lisez leurs dépositions dans l'affaire de Berthier en 1878, vous reconnaîtrez que la tradition de l'avocat Pathelin ne se perd pas chez les Français d'Amérique, qu'ils ont à leur service des trésors de casuistique et de rouerie normande.

Malgré ces ombres au tableau, la confédération marche sur un terrain très sain, très solide, et, depuis son établissement, elle s'agrandit dans tous les sens. L'Ile du Prince-Édouard, la Colombie anglaise sont venues à elle, et, en 1870, elle a, au prix de 7,500,000 francs, racheté à la compagnie de la baie d'Hudson le territoire du Nord-Ouest qui ne contient pas moins de 1,800,000 milles carrés de terres, soit 465 millions d'hectares, dont près de la moitié vaut au moins deux piastres l'acre (1). Ainsi se réalise la prédiction d'un homme d'état américain, M. William Seward : « Les États-Unis regretteront un jour d'avoir traité le Canada avec autant d'orgueil et de jactance. Le Canada est destiné à devenir le siège d'un immense empire, la Russie du Nord américain, mais une Russie avec une civilisation plus avancée que la Russie d'Europe. Toutes les étoiles politiques du Sud doivent s'éteindre, tandis que celles qui éclairent le pôle nord augmentent toujours en éclat et en splendeur. » Un journal illustré du Dominion a publié une caricature patriotique représentant le Gulliver canadien, avec une figure débonnaire et

(1) L'acre canadien représente un peu plus des deux cinquièmes de l'hectare français.

placide, sans autres armes que ses bras et ses mains gigantesques, engloutissant la plus grande partie du continent américain, tandis qu'une foule de Lilliputiens, armés jusqu'aux dents, le Turc, le Yankee, l'Allemand, l'Italien, le contemplent d'un air envieux et stupéfait. Pour développer sa puissance et frayer la voie à l'émigration, pour que ses immenses *terres noires* deviennent plus rapidement le grenier du monde, le géant sillonne le Dominion de canaux, de lignes ferrées; il a achevé l'Intercolonial, dépensé 250 millions pour canaliser le Saint-Laurent, et voici qu'il construit le Transcontinental qui, reliant les deux océans, de Port-Moody à Halifax, mettant une partie de l'Asie en communication avec l'Europe, va traverser la confédération entière sur une longueur de 4,650 kilomètres. *My politic is railway :* Ma politique est une politique de chemins de fer, avait dit sir Allan Mac-Nab, et sir John Mac-Donald s'est emparé de la devise. Le projet toutefois a subi mainte vicissitude : le parti conservateur, qui en avait eu l'initiative, tombe en 1873, pour avoir concédé la ligne à un capitaliste canadien qui commit la faute de chercher à s'entendre avec des financiers américains liés à une compagnie rivale. Le parti libéral en prend la responsabilité, dépense plus de 15 millions en frais d'explorations, mais, répugnant à engager le crédit du pays dans de grandes opérations, il se borne à suivre le mouvement, à emboîter le pas derrière l'émigration, au lieu d'aller de l'avant. En 1878, les conservateurs remontent au pouvoir, et, dès l'année suivante, ils signent avec un syndicat une convention par laquelle celui-ci s'oblige à terminer le Transcontinental en 1890, moyennant une subvention de 130 millions de francs, qui vient d'être augmentée de 157 millions, et une concession de 10 millions d'hectares de terres. Dès lors les travaux se poursuivent avec une véritable fureur : neuf mille ouvriers sont employés aux seuls travaux sur le lac Supérieur, et la compagnie du Pacifique a désarmé les préventions de l'ancien premier ministre libéral, M. Mackenzie, qui, revenant des montagnes Rocheuses, adressait tout récemment une dépêche des plus flatteuses à son président, M. Geo Stephen. Il ne reste plus à faire aujourd'hui que 1,300 kilomètres environ, et l'inauguration est fixée en 1886. On a calculé que le voyage de Liverpool ou du Havre au Japon par Montréal et le Pacifique Canadien sera de 1,722 kilomètres plus court que par New-York et le Transcontinental américain : le tarif d'émigration de Québec à Winnipeg va être réduit de 31 à 12 piastres.

Dans un discours prononcé le 5 février 1884, sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer et des canaux, présentait, au sujet du Nord-Ouest, des chiffres dignes d'attention. 100,000 cultivateurs, ensemençant chacun 320 acres, avec un rendement moyen de 20 minots, y récolteraient 640 millions de minots d'excellent blé,

soit 50 pour 100 de plus que la production totale des États-Unis ; or, sans parler de ses mines, de bassins houillers très étendus, le Nord-Ouest renferme six zones qui donneraient à 100,000 cultivateurs 320 acres. Le ministre ajoutait, avec un légitime sentiment d'orgueil : « Lorsque les États-Unis, avec une population de plus de 38 millions d'habitans, entreprirent de construire un chemin de fer transcontinental, l'univers en fut étonné. Ce projet attira l'attention du monde civilisé, et chaque jour la presse l'annonça comme un fait merveilleux. Or, tous ont dit qu'il s'en fallait de beaucoup que le *Union* et le *Central-Pacific* fussent aussi longs que le *Pacific Canadian :* ils ne couvraient qu'environ 1,900 milles de chemin, tandis que le chemin de fer canadien du Pacifique seul en couvre 2,541 milles ; et cependant, 4 millions 1/2 de Canadiens ont eu le courage d'entreprendre un ouvrage plus grand que celui des États-Unis, qui avait provoqué l'admiration de l'univers. » Déjà on rencontre, dans le Nord-Ouest, de grandes exploitations, comme la ferme Bell, qui n'a pas moins de 50,000 acres, dont 7,000 en pleine culture, et rapporte de très beaux bénéfices : divisée en quatre sections, que relie un téléphone, munie d'un bureau central, elle est organisée sur le modèle des grandes fermes de l'Ouest américain. Tous, d'ailleurs, actionnaires de compagnies agricoles ou simples colons, prospèrent et se montrent satisfaits de leur sort ; mais ici encore éclate le génie différent des deux races : au rebours du colon anglais, le Français a besoin de voisiner, de coloniser par groupes ; il n'aime pas les fermes isolées, leur préfère des bandes de terre étroites et longues et place sa maison sur le bord de la route, aussi près que possible de la maison voisine. Avis aux socialistes européens qui déclament contre la tyrannie du capital ! Le gouvernement canadien offre gratuitement 64 hectares de terres excellentes à tout colon qui s'engage à s'établir et défricher pendant trois ans à partir de la prise de possession. Ce délai expiré, le titre devient définitif, et le nouveau propriétaire peut, à titre de préemption, acheter un lot contigu de même étendue au prix de 1 1/2 à 2 dollars l'acre, ainsi qu'une parcelle boisée de 20 acres. Ces *homestead*, ou biens de famille, la loi les déclare, jusqu'à concurrence d'une valeur de 2,000 dollars, insaisissables pour toute dette antérieure ou postérieure : le mari ne peut les aliéner sans le consentement de la femme, qui acquiert un droit d'usufruit après sa mort (1). Quant aux simples cultivateurs, qui n'ont pour tout

(1) Dans son excellent ouvrage, *le Canada et l'Émigration française* (1 vol. in-8°. Québec, 1884), M. Frédéric Gerbié conseille au colon qui veut s'établir concessionnaire de ferme au Canada, de ne pas s'embarquer sans quelques économies. Le voyage coûte 4 à 500 francs, et si l'on peut disposer de 9 à 10,000 francs, il y a tout avantage à faire défricher au lieu de défricher soi-même. Un cultivateur qui veut s'établir avec

capital que leurs bras, ils peuvent acheter facilement un *homestead* en se louant quelque temps comme garçons de fermes, car leurs salaires varient de 125 à 150 francs par mois : on cite l'exemple d'un cordonnier anglais qui, arrivé dans le Nord-Ouest avec 2 dollars 1/4 en 1879, possède aujourd'hui 480 acres de terre. A vrai dire, il fait un peu froid là-bas, puisqu'en hiver le thermomètre descend jusqu'à 25 degrés au-dessous de zéro ; mais les labours commencent au mois d'avril, la neige disparaît alors, et on s'y habitue vite, paraît-il, car les Canadiens adorent leur climat, et c'est chez eux un dicton populaire que l'homme qui aime bien son pays n'y a jamais froid : nulle part non plus il n'y a autant de centenaires qu'au Canada. Cependant, la neige a bien quelques inconvéniens, et c'est ainsi que, dans une des provinces maritimes, le retard d'un train qui portait un député, et avec lui la fortune du ministère, faillit avoir des suites funestes : « En vain, pour l'attendre, écrit M. Hector Fabre, tous les orateurs de la droite avaient-ils épuisé leur éloquence ; il ne restait plus sur la brèche que le premier ministre, qui parlait déjà depuis quarante-huit heures et qui commençait à se sentir un peu las. Enfin, le train entre en gare, et, de joie, le premier ministre s'évanouit dans les bras de la majorité. »

Presque au milieu du Dominion, à égale distance du pôle et de l'équateur, se trouve le territoire du Manitoba. Là vivait, en 1869, une population demi-nomade, les *Half-Bred*, en français les Bois-Brûlés, nés en majeure partie de mariages entre les Indiennes et les Français-Canadiens, parlant notre langue et professant la religion catholique. Après le rachat de ce territoire à la compagnie

sa famille dans le Nord-Ouest, sur un quart de section (160 acres ou 64 hectares), se trouve obligé aux dépenses suivantes : provisions pour un an, 1,500 francs; une paire de chevaux, 1,000; une paire de bœufs, 700; une vache, 150; chariots, charrues, mobilier, grains, etc., 1,400; maison et étable, 1,000; total, 5,775 francs; il y a aussi les frais d'exploitation qu'on évalue à 12 ou 13 piastres par acre. S'il cultive lui-même, il peut réaliser un bénéfice net de 30 à 40 pour 100, s'il fait cultiver, le bénéfice se réduira à 20 pour 100. En admettant la possibilité et l'utilité de diriger une émigration agricole au Canada, il deviendrait indispensable, vu l'absence ordinaire d'avances chez nos paysans, de créer une société de colonisation qui, après avoir payé le voyage, fournirait la terre, la maison, les instrumens, et prélèverait sur la vente des récoltes l'intérêt avec l'amortissement du capital. Quant à l'émigration industrielle, elle doit se restreindre aux ouvriers qui ne s'occupent pas d'articles de fantaisie, mais de la fabrication des objets les plus usuels : les menuisiers, selliers, cuisiniers, cuisinières, seraient très recherchés; l'ouvrier de fabrique ne réussirait pas. A la suite du krach de l'Union générale, plusieurs gentilshommes français ont pris la résolution virile d'émigrer au Canada; l'un d'eux, devenu propriétaire d'une grande ferme, possède déjà trente vaches laitières, plusieurs chevaux; pour pêcher, il a devant lui un lac très poissonneux, de 2 à 300 kilomètres de long sur 40 de large; comme chasse, un territoire grand comme un empire.

d'Hudson, le gouvernement d'Ottawa résolut d'y diriger un courant d'émigration anglaise : il fait décréter son annexion pure et simple sous le nom de province du Manitoba, envoie un gouverneur, des arpenteurs à Winnipeg, bourg d'un millier d'âmes, situé à l'embouchure de la Rivière-Rouge, et capitale du pays. Mais voilà que les métis, ces demi-sauvages, comme les appelaient dédaigneusement les politiciens d'Ontario, s'avisent de trouver mauvais qu'on veuille disposer d'eux sans les consulter et installer de nouveaux colons sur des terres dont ils ont la jouissance depuis un temps immémorial. Ils se réunissent, forment un comité national, et, au nombre de quatre cents, se portent au-devant du gouverneur. « Qui vous envoie? leur demande celui-ci. — Le gouvernement. — Quel gouvernement? — Le gouvernement que nous avons fait. » Ils obligent M. Mac-Dougall à rebrousser chemin fort piteusement, constituent de pied en cap un gouvernement provisoire, avec un président, un ministère, et choisissent, comme symbole de leur origine et de leur république indo-canadienne, le drapeau blanc fleurdelisé, au milieu duquel on place la harpe d'Irlande. Puis, ils lancent une déclaration solennelle dont voici le préambule : « Nous, les représentans du peuple, assemblés en conseil au Fort-Garry, le 24 novembre 1869, après avoir invoqué le Dieu des nations, nous appuyant sur les principes fondamentaux de la morale, déclarons solennellement, au nom de notre constitution et en notre propre nom, devant Dieu et devant les hommes, que nous refusons de reconnaître l'autorité du Canada, qui prétend avoir le droit de nous commander et de nous imposer une forme de gouvernement despotique... » Toutefois, ils se ravisent et entrent en négociations avec le ministère fédéral; mais, au moment où tout va s'arranger sans effusion de sang, les colons anglais, déjà nombreux autour du lac Winnipeg, s'insurgent contre les métis. Le président Louis Riel, qui prend au sérieux son rôle de dictateur, fait saisir les plus mutins; leur chef, un nommé Scott, est traduit devant un conseil de guerre, jugé, condamné, fusillé. Loin d'affermir son autorité, cette exécution découragea ses partisans eux-mêmes, au point que deux bataillons de la milice, commandés par le colonel Wolseley, furent accueillis en libérateurs par les métis, et Louis Riel avec ses principaux complices obligés de s'enfuir aux États-Unis. Cependant, les délégués du gouvernement provisoire auprès du Dominion étaient reçus comme les ambassadeurs d'un gouvernement régulier; on accepta leurs conditions, on traita ces vaincus comme des vainqueurs, on érigea le district de la Rivière-Rouge en province autonome, avec un lieutenant-gouverneur, des ministres responsables, deux chambres, l'une élective, l'autre à vie, où la langue fran-

çaise et la langue anglaise sont traitées sur un pied d'égalité parfaite. (Cette dernière, qui se composait de sept membres, a eu le rare désintéressement de se dissoudre elle-même pour alléger les dépenses de l'état.) De plus, la confédération prenait à sa charge la majeure partie des dépenses provinciales jusqu'à ce que la population comptât au moins 400,000 âmes. Aujourd'hui, les Manitobains envoient au parlement deux sénateurs et cinq députés; Winnipeg, la Ville-Champignon, compte 30,000 habitans; la valeur de la propriété s'y accroît d'une façon extraordinaire. On peut en juger par cette anecdote : il y a douze ans, un paroissien de l'archevêque Taché, contraint de quitter le pays, vient le trouver, et, s'excusant de ne pouvoir payer son banc à l'église, lui offre, pour acquitter sa dette, un petit morceau de terrain dans Saint-Boniface : « A peine de quoi payer une messe basse, » ajoute timidement le brave homme. L'archevêque accepte : dix ans après, le terrain se revendait 130,000 francs.

Malgré les dépenses considérables occasionnées par les chemins de fer et les canaux, les habitans du Dominion sont peut-être, parmi les contribuables du monde civilisé, ceux qui paient le moins d'impôts. Point d'armée permanente, donc pas de budget de la guerre, une simple milice d'environ 50,000 volontaires, qui se triplerait ou se quintuplerait demain s'il survenait une collision avec les États-Unis. Les recettes du budget fédéral de 1884 atteignent le chiffre de 36,800,000 piastres environ, la dépense ne dépasse pas 28,730,157 piastres, soit un excédent de 8 millions. Le 29 février 1884, M. S.-L. Tilley, ministre des finances, apportait son projet de budget pour l'exercice 1885 : dépenses, 29,811,639 piastres, revenus, 31 millions, qui se décomposent de la sorte : douanes, 20,000,000; accise, 5,500,000; postes, 1,900,000; travaux publics, 3,000,000; intérêts sur placemens, 750,000; autres sources, 800,000. L'impôt foncier continue à rester inconnu dans cet eldorado économique, et, chose non moins étonnante, les évaluations ministérielles n'ont rien d'exagéré, puisqu'au 30 septembre dernier, l'état des recettes accusait un excédent de 10 millions de francs. Dans ces candides et enviables budgets, les douanes figurent pour les deux tiers du revenu total : les Canadiens n'ont pas hésité à adopter en 1880 un régime très énergique, qui, sans distinction, frappe les produits anglais comme les autres; au reste, par l'organe du marquis de Lorne, la métropole leur a reconnu le droit de conclure des traités de commerce avec les pays étrangers (1). La seule différence qui, sous ce rapport, existe entre les

(1) Il y a environ deux ans, un homme d'état canadien français vint à Paris pour négocier un traité de réciprocité commerciale. M. Chapleau avait adressé à M. Jules Ferry une lettre où il invoquait « la communauté d'origine et de religion. » Quel-

libéraux et les conservateurs, c'est que les premiers réclament des droits d'entrée plus modérés; mais ni les uns ni les autres ne partagent les théories cosmopolites des libre-échangistes européens, qui comparent la protection à un boulet, les tarifs canadiens à un musée d'instrumens de torture, et prétendent qu'en suivant l'exemple des Américains, le Dominion a oublié la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse qu'un bœuf. Les conservateurs répondent avec le prince de Bismarck qu'ils ne sont ni libre-échangistes, ni protectionnistes, mais Canadiens, qu'ils font ce qu'ils croient le plus utile à leur pays, qu'après tout, les tarifs sont l'impôt le moins gênant, qu'ils relèvent le travail national et lui apprennent à s'affranchir des États-Unis, vis-à-vis desquels il se trouvait jusqu'alors dans une sorte de vasselage économique. Ils ajoutent encore que le refus de ceux-ci de proroger les traités de commerce, la dureté de leur régime douanier, les coalitions, les *rings* de leurs manufacturiers ont rendu nécessaires ces représailles. Non-seulement ils ont racheté les déficits du passé, mais ils ont des excédens qui leur ont permis de réduire les droits de 2 millions 1/4 de piastres. Ainsi le tarif de protection a été un tarif de revenu : il a encouragé les manufactures, puisque les importations de coton brut, qui, en 1877-1878, ne dépassaient pas 7,243,413 livres, atteignent en 1882 le chiffre de 27,353,721 livres; la production houillère a augmenté de 700,000 tonnes, le consommateur se procure les marchandises, les cotons, les lainages dont il a besoin à des prix moindres que ceux de 1878; le cultivateur vend aussi son blé plus cher qu'auparavant. Si la balance du commerce ne penche pas en faveur du Dominion, si les importations de 1882-1883 atteignent 123,137,019 piastres et si l'exportation n'a été que de 88,334,031, cela tient aux efforts tentés pour créer une industrie nationale, aux travaux du Pacifique, qui ont nécessité une introduction considérable de matières premières, cotons, fers, machines. Naturellement celles-ci ne peuvent rendre aussitôt les avantages qu'on a le droit d'en espérer, et plusieurs années se passeront avant qu'elles paient en développement industriel, en salaires, ce qu'elles auront coûté.

VII.

La constitution de 1867 a remis aux législatures provinciales tout ce qui se rattache aux intérêts purement locaux et en particulier à

qu'un, auquel il l'avait lue, lui fit observer qu'il eût mieux valu biffer le mot religion quand on s'adressait à des gens qui lui ont déclaré la guerre. Sans prétendre qu'un sentiment sectaire ait entraîné l'échec d'un traité avantageux aux deux pays, il est permis de regretter que M. Chapleau n'ait pas rempli la mission dont il avait tant de motifs d'espérer le succès.

l'instruction publique; mais, les minorités religieuses d'Ontario et de Québec ayant insisté pour obtenir des conditions qui les rendissent indépendantes des majorités, l'acte d'union stipula que rien dans les lois provinciales « ne devrait préjudicier à aucun droit ou privilège conféré à aucune classe de personnes relativement aux écoles confessionnelles. » La seule atteinte à la liberté d'enseignement au Canada consiste en ce que chaque père de famille doit payer une contribution annuelle affectée au soutien des écoles primaires de son canton pour ceux de ses enfans âgés de sept à quatorze ans, qu'ils les fréquentent ou non. Tandis que les législatures d'Ontario et de Québec rivalisent de libéralisme envers leurs minorités confessionnelles, la majorité anglo-protestante du Nouveau-Brunswick, en haine de l'élément français, qui grandissait à vue d'œil, avait cru pouvoir proscrire l'enseignement religieux : de là une irritation très vive qui se traduisit par des refus de payer les cotisations scolaires, par des emprisonnemens et des émeutes; le sang coula, un shérif, deux miliciens furent tués en 1874. La presse américaine tonna contre les malheureux Acadiens, fanatisés par leurs prêtres, disait-elle; elle publia des caricatures où le pape, les jésuites massacraient les missionnaires du progrès. Après dix-huit mois d'enquête, le procès se termina par l'acquittement en masse des accusés (il avait fallu choisir les jurés dans une population presque tout entière catholique). Le Nouveau-Brunswick a fini par se rendre aux vœux du parlement fédéral, il a reconnu la liberté d'enseignement, et, sous le nom poétique d'académie acadienne, le clergé français a fondé dans le comté de Gloucester un collège où l'on enseigne le latin, le grec, toutes les études classiques. Parmi les traits particuliers au système scolaire du Nouveau-Brunswick, il faut signaler le *boarding room*, c'est-à-dire l'usage d'accorder à l'instituteur, comme partie de son traitement, le privilège d'être hébergé à tour de rôle par les principales familles de l'endroit. Cette pratique fait l'objet de discussions fort vives dans les conférences d'instituteurs aux États-Unis, au Canada, et ne paraît pas devoir se perpétuer.

Depuis 1853 surtout, l'instruction publique a fait de grands progrès dans le Dominion : ce peuple, qui, sous le patronage de la couronne d'Angleterre, a réalisé cette conception idéale d'une république conservatrice et chrétienne, estime que les chemins de fer, les canaux, les écoles sont le luxe d'une jeune démocratie, et il n'hésite pas à s'imposer de lourds sacrifices lorsqu'il s'agit de ses enfans. Dans la seule province de Québec, le gouvernement, pendant l'année 1882-1883, a dépensé 352,677 piastres pour les établissemens scolaires, tandis que les contributions générales payées directement par les habitans s'élevaient à 2,809,739 piastres; sur une population catholique et protestante de 1,359,027 habitans, la

statistique relève 5,039 écoles et maisons d'éducation, 7,211 professeurs et instituteurs, 245,225 élèves, ce qui donne une moyenne d'un élève par moins de six habitans. Les institutions se classent en cinq grandes divisions : écoles supérieures ou universités (elles sont au nombre de trois); écoles secondaires, collèges ou académies; écoles normales, écoles spéciales, écoles primaires.

Quant aux universités, collèges classiques et couvens, ils ne sont point régis par les lois scolaires; ce sont des institutions indépendantes qui reçoivent une subvention de l'état, à condition d'envoyer chaque année un rapport au surintendant. D'après la loi de 1875, ce dernier doit se conformer aux avis du conseil supérieur dont il a la présidence et qui se compose de deux comités : dans la section catholique romaine figurent les huit évêques ou administrateurs des diocèses spirituels avec un nombre égal de personnes nommées par le lieutenant gouverneur; la section protestante renferme autant de membres qu'il y a d'évêques dans l'autre et elle a le droit de s'adjoindre cinq associés. Il y a appel à ces deux comités de toute décision prise par le surintendant. Celui-ci n'a pas seulement le conseil supérieur pour le contrôler, et, pour l'assister, des inspecteurs, des bureaux d'examinateurs, des visiteurs d'écoles, il se trouve aussi en présence d'une institution fort originale, les commissaires d'écoles ou syndics, élus chaque année au nombre de cinq par une assemblée générale de tous les propriétaires et revêtus d'attributions importantes. Ces représentans du peuple forment une véritable corporation, et, à ce titre, peuvent acquérir, posséder, louer tous biens destinés à l'éducation, choisir des emplacemens, faire bâtir, exproprier, imposer des cotisations scolaires. Ils nomment des instituteurs munis d'un brevet, règlent les études, le temps des examens, tranchent toute contestation entre les instituteurs et les parens. Il y a appel de leurs décisions au surintendant, mais il faut pour cela l'avis conforme de trois visiteurs d'écoles, et ceux-ci sont les membres résidens du clergé, les juges de paix, les députés et sénateurs, le maire, les officiers supérieurs de la milice, etc. Lorsque, dans une municipalité scolaire, il existe un certain nombre de familles qui professent une religion différente de la majorité, celles-ci ont le droit d'avoir pour leurs enfans des écoles séparées sous le contrôle de trois syndics choisis par elles. Ainsi tout est prévu pour assurer le respect des croyances, l'indépendance du citoyen, son intervention active et constante dans l'enseignement. Les circulaires du surintendant actuel, M. Ouimet, définissent en bons termes l'esprit des lois scolaires de la province de Québec : « Dans notre système d'instruction primaire, nous enseignons d'abord aux enfans le catéchisme des vérités religieuses, afin de leur apprendre à servir Dieu, puis les manuels d'agriculture et de dessin, pour les mettre en état

de servir leur pays. *Pro Deo et Patria*, voilà les mots que le législateur canadien a inscrits au frontispice de nos maisons d'éducation... Le dualisme scolaire est le corollaire du dualisme des religions et des nationalités qui se partagent le pays. L'état s'unit aux deux cultes en matière d'éducation et il n'autorise pas une école à être athée, mais s'il lui demande d'être chrétienne pour lui accorder ses secours, il n'exige pas qu'elle appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport, et de là harmonie parfaite dans la population. »

La liberté religieuse marche à côté de la liberté d'enseignement au Canada. Point de budget des cultes : chaque confession entretient elle-même ses ministres, ses églises, et l'état ne connaît pas plus le clergé, les congrégations, pour les protéger que pour les tracasser ou les persécuter. Ils peuvent comme les autres citoyens, fonder une université, un collège, une école, vendre, tester, acquérir par donation ou autrement. Toutefois le prêtre canadien-français prélève sur l'habitant une sorte d'impôt, la dîme, ou le vingt-sixième de toutes les récoltes, mais il suffit, pour s'en décharger, de déclarer qu'on n'appartient pas à la religion catholique. Cette coutume, restée populaire dans ces campagnes patriarcales, a donné naissance à un singulier usage qui permet à l'habitant d'exercer contre son curé de fructueuses représailles. Rien de plus beau, disent les Canadiens, qu'un beau champ de blé, un bâtiment sous voiles, et une femme enceinte : or, ils ont tellement pris au sérieux le précepte de l'évangile : Croissez et multipliez ! qu'il n'est pas rare de rencontrer des familles de vingt, vingt-cinq et même trente enfans; à peine le vingt-sixième est-il né, on le porte en grande pompe au presbytère et voilà le curé chargé à son tour de payer la dîme, car il devient son parrain, et doit le nourrir, l'élever à ses frais, et l'amener à âge d'homme.

Si, du reste, l'habitant accepte joyeusement cet impôt, s'il s'est habitué à voir dans son curé un ami, un conseil, le véritable magistrat de sa paroisse, c'est que celui-ci a toujours travaillé, lutté à ses côtés, c'est qu'aujourd'hui il ne cesse de lui donner l'exemple et se montre grand bâtisseur, grand défricheur, grand éducateur. Il est des prêtres comme les curés Labelle et Racine, qui ont réalisé des prodiges, en installant, dans les régions les plus reculées, au péril de leur vie, des colonies aujourd'hui florissantes. Allez à l'Ouest ! répétait sans cesse Greeley aux Américains ! Allez au Nord, Canadiens français et catholiques ! dit le père Labelle, avec une clairvoyance toute prophétique ! On doit le reconnaître avec M. Étienne Parent, ce clergé ne s'est pas contenté de prier du haut de la montagne, il est descendu dans la plaine pour combattre les combats de la religion et de la patrie; il a construit cette nationalité avec une

sorte de ciment providentiel, en la confondant avec la religion, si bien qu'aux yeux des Canadiens, être mauvais catholique, c'est être mauvais Français. C'est encore grâce à lui que les tribus sauvages ont à jamais enterré la hache de guerre, accueillent pacifiquement les visages pâles, et que l'administration les traite avec bonté, les assiste pendant l'hiver, respecte leurs territoires de chasse et de pêche, fonde pour elles et entretient des écoles où les enfans indiens apprennent, avec leur propre idiome, les élémens du français et de l'anglais. De là son influence si considérable qui se manifeste dans la vie sociale, d'une manière parfois un peu austère. En même temps qu'il se montre peu favorable au théâtre, dont le ton d'ironie perpétuelle affaiblirait, selon lui, le sentiment national et le culte pour la France, il cherche à empêcher les mariages entre catholiques et protestans. « Il n'a pu y parvenir, dit M. Fabre, qu'en créant un obstacle aux relations mondaines entre ces deux groupes sociaux. Cet obstacle, il l'a fait surgir en proscrivant des salons français la valse, et aussitôt on a vu s'éloigner à tire-d'aile la jeunesse anglaise. Cette ordonnance peut paraître puérile aux sceptiques : il n'y avait pourtant pas de meilleur moyen de mettre la société française à l'abri des influences mondaines environnantes, influences plus puissantes que les plus patriotiques résolutions ; il n'y avait pas de meilleur moyen de défendre les jeunes Canadiennes contre les surprises du cœur. Les Anglaises ne vont guère dans les salons français, parce qu'elles s'y voient condamnées au quadrille perpétuel ; de leur côté les Françaises ne vont guère dans les salons anglais, parce qu'il leur faudrait se borner à regarder danser leurs heureuses rivales. » Cette sévérité toute puritaine a atteint son but, et à certains points de vue, il existe une véritable muraille de Chine entre les deux races : c'est ainsi que, dans son ouvrage sur l'instruction publique au Canada, M. Chauveau a pu très finement comparer l'état social de son pays à ce fameux escalier de Chambord qui, « par une fantaisie de l'architecte, a été construit de manière que deux personnes puissent le monter en même temps sans se rencontrer et en ne s'apercevant que par intervalles. Anglais et Français, nous montons comme par une double rampe vers les destinées qui nous sont réservées sur ce continent, sans nous connaître, nous rencontrer, ni même nous voir ailleurs que sur le palier de la politique. Socialement et littérairement parlant, nous sommes plus étrangers les uns aux autres que ne le sont les Anglais et les Français d'Europe. »

Les membres du clergé canadien ne se contentent malheureusement pas de déployer leur zèle contre les prétentions, souvent abusives, des ministres protestans ; ils se divisent eux-mêmes en

deux partis qui renouvellent la lutte de *l'Univers* contre *le Correspondant*, de Veuillot contre Montalembert et Dupanloup, et dont les querelles intestines ont eu à plusieurs reprises un caractère très acerbe. Les ultramontains ont montré une humeur fort ombrageuse dans cette affaire Guibord, où Mgr Bourget, évêque de Montréal, refusa l'absolution, la sépulture catholiques à un membre d'un institut canadien; ils ont en mainte occasion soulevé de bruyantes polémiques, fulminé contre les périls du libéralisme, dénoncé au Vatican l'université Laval, qu'ils accusaient de recevoir des professeurs libéraux et même protestans. Le saint-siège les a jugés trop zélés, trop prodigues d'anathèmes; il a conféré à l'université Laval l'investiture canonique, approuvé l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui, dans ses mandemens, défendait à ses prêtres toute participation directe aux conflits politiques. A-t-il été obéi complètement? Il serait téméraire de l'affirmer, mais, en masse, le clergé canadien semble aujourd'hui animé de l'esprit le plus tolérant, et l'on trouve un témoignage piquant de cette modération dans le mot d'un curé à son paroissien, qui, invité par lui à prier pour la reine Victoria, voulait savoir d'abord si elle était catholique : « Je n'en suis pas tout à fait sûr, mais Mgr l'évêque m'a dit qu'elle était trop bonne pour ne pas l'être un jour ou l'autre : prie toujours pour elle en attendant. » Ajoutons qu'en cherchant bien, on trouverait à grand'peine parmi nos anciens compatriotes deux ou trois cents francs-maçons, et que M. Papineau est le seul qui se soit fait enterrer civilement.

« Les Français de France! » « Nos gens, » disent-ils en parlant de nous, qui, avec nos théories préconçues, nos jugemens dogmatiques et superficiels, nous demandons si nous ne sommes pas dupes d'un mirage, en voyant cette Vendée transatlantique essaimer avec une étonnante rapidité, et, seule, sans appui de l'ancienne mère patrie, malgré l'émigration constante de l'Angleterre, pénétrer dans les comtés de l'Ouest, dans le Nouveau-Brunswick, dans les territoires du Nord-Ouest, jusque dans l'Ontario, franciser la capitale du Dominion et se répandre sur les États-Unis eux-mêmes. Les économistes reprochent à l'habitant sa routine agricole, son luxe, son imprévoyance; ils prétendent que partout où il s'installe, il assassine le sol (*they have murdered the soil*); ils constatent que les trois quarts de l'industrie, du commerce canadiens se trouvent entre des mains anglaises. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, et on pourrait invoquer le témoignage très autorisé de M. Stephen, président de la compagnie du Pacifique, qui voyant chaque jour les colons à l'œuvre, déclare supérieur et préférable aux autres le Français, en raison de ses qualités naturelles de sociabilité, d'esprit

d'ordre, d'union, de bonne humeur et de persévérance. Si les Canadiens se dirigent de préférence vers les professions libérales, c'est que l'argent, le nerf de l'industrie, leur manque, tandis que les hommes et les capitaux anglais ne cessent d'affluer dans la colonie. En attendant, ils se multiplient, ils s'échelonnent sur toute la longueur du Dominion, entre l'Atlantique et le Pacifique : à l'avant-garde, à l'entrée du Saint-Laurent, l'île du Prince-Édouard, avec ses onze mille Acadiens, les descendans de cette race poétique dont Longfellow a chanté les malheurs; puis la Nouvelle-Écosse avec ses 41,000, le Nouveau-Brunswick avec ses 57,000 Français et Acadiens; au centre, la province de Québec n'en a guère moins de 1,000,000, Ontario en compte 103,000; le Manitoba et la Colombie 14,000. Au mois de juin dernier, pendant la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens, de nombreux orateurs ont cité ces chiffres avec orgueil et rappelé que, sur 211 députés dont se compose le parlement fédéral, on compte 55 députés français de la province de Québec qui jouent un rôle prépondérant, puisqu'ils peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre et marchent la main dans la main toutes les fois que la question nationale ou religieuse est en jeu. Au parlement fédéral, dit un écrivain, rien ne se fait sans nous; à Québec, au parlement provincial, rien ne se fait que par nous. A ce groupe compact il convient d'ajouter quelques députés français qui viennent d'Ontario et du Nouveau-Brunswick : dans les circonscriptions où ils ne sont pas encore assez nombreux, ils se concertent et ne donnent leurs voix qu'à bon escient. L'un d'eux est ministre au Nouveau-Brunswick, l'autre député à la chambre d'Ontario, où il a prononcé un discours en français pour affirmer son droit.

En dehors de ces 1,300,000 Canadiens français, on en trouve aux États-Unis près de 500,000, par groupes de 5,000, de 10,000 et même de 15,000, qui, eux aussi, se comptent, fondent des journaux, des écoles, des sociétés de Saint-Jean-Baptiste et sont comme autant de petites Frances qui n'oublient pas la grande : quatre d'entre eux viennent d'entrer à la chambre des députés de l'état du Maine. Certes, il y aurait exagération à affirmer que l'accord le plus sympathique règne entre les diverses nationalités du Dominion, que les Anglais voient sans dépit les Français d'Amérique surgir de dessous terre et pulluler partout; et de même, parmi ceux-ci, on trouverait plus d'un *chauvin* qui caresse l'espoir de fonder un état absolument autonome lorsque sonnera l'heure de la séparation d'avec l'Angleterre; mais, au fond, l'immense majorité se contente de rester attachée à ses souvenirs, de partager les mêmes espérances dans l'avenir de la patrie commune : à défaut d'un mariage d'inclination,

les deux races ont contracté une union de raison. Depuis 1867, les hommes d'état du Dominion, de la métropole se sont appliqués à dissiper les jalousies, à faire pénétrer cette vérité que le progrès de la race française importait au maintien de la suzeraineté britannique, à la grandeur de la confédération, en y introduisant une variété, un coloris, une sève qui autrement feraient défaut. Le duc d'Édimbourg a scandalisé la colonie anglaise de Québec en répondant à une jeune miss : « Je ne comprends pas qu'une dame canadienne ne sache pas le français. » En 1880, l'avant-dernier gouverneur, le marquis de Lorne, gendre de la reine d'Angleterre, rappelait avec tact que le parlement anglais a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands lui ont léguées : *La reine le veut! La reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence*, voilà des formules usitées encore à Londres et dont il demandait l'introduction à Ottawa, comme marque d'une même origine. Et, plus tard, lors de l'inauguration de la Société royale qu'il a fondée, il formait des vœux pour que les Canadiens maintinssent dans toute sa pureté « le grand idiome qui est entré pour une si large part dans la formation de la langue anglaise. »

VIII.

Ce vœu a-t-il été exaucé? Notre langue a-t-elle résisté à cette redoutable épreuve d'une séparation séculaire? Ou, subissant la rouille du temps, a-t-elle perdu ses qualités distinctives d'élégance, de clarté et d'harmonie! La question est complexe et ne saurait se trancher d'un mot; ce qu'on peut affirmer d'abord avec tous les voyageurs sérieux qui ont visité ce pays, c'est que le Canadien parle encore le français du XVI[e] et du XVII[e] siècle, cette langue si savoureuse, si robuste de la Touraine, de l'Ile-de-France, avec son caractère spécial et ses tournures gauloises; c'est qu'on retrouve dans ce parler une foule de locutions originales, vieille monnaie marquée au bon coin, qui datent de Rabelais et de Montaigne et dont nous pourrions tirer parti, bien qu'elles ne figurent point dans le Dictionnaire de l'Académie française; c'est encore qu'il n'existe pas, comme on l'a prétendu à la légère, de patois canadien, et, qu'à l'intonation près, l'habitant qui sort de l'école primaire s'exprime plus correctement que notre ouvrier et notre paysan, et ne le cède guère à la société cultivée qui a fait ses études classiques à l'université Laval. Le signe distinctif de cette langue serait plutôt un archaïsme de bon aloi et la préservation de l'argot, du néologisme qui forceront bientôt à étudier le français de Bossuet comme une

langue morte. Qu'il se glisse maintenant, à côté des mots du cru, nombre d'anglicismes et de barbarismes, quoi d'étonnant en un pays où fleurit le régime parlementaire, cet ennemi naturel de la littérature, et, qui plus est, un parlementarisme bicéphale, fédéral, provincial et polyglotte? Ne cherchez donc pas le purisme au prétoire, ni au parlement; sauf quelques bons orateurs comme MM. Chauveau, Chapleau, Mercier, Laurier, sir Hector Langevin, la tribune canadienne nous offre bien peu de modèles de l'art de bien dire (1).

Ce n'est pas non plus la presse qui aurait le droit de se poser comme une vestale du beau langage, mais il faut reconnaître qu'elle a, elle aussi, rendu le plus important service au français, en le vulgarisant, en le monnayant pour ainsi dire, et faisant l'éducation politique du peuple. De même que le chemin de fer a détrôné la diligence, ainsi le journal a remplacé *le Quêteux*, ce trouvère de la jeune France, sorte de gazette vivante, qui jadis, allait de paroisse en paroisse et, le soir, à la veillée, colportait les nouvelles et cancans, la chronique et la rumeur publique. Aujourd'hui *le carré de papier* pullule, et sans parler des journaux anglais, on en compte dix français à Québec, six à Montréal, trois aux Trois-Rivières, deux à Saint-Hyacinthe, à Saint-John, plusieurs au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, tous remarquables par la ferveur de leur patriotisme, par leurs annonces qui s'étalent, à la mode américaine, en première page, à côté des articles de fond, et aussi, hélas! par la véhémence de leurs polémiques : plusieurs, comme *le Canadien*, *la Presse*, *le Monde*, *la Patrie*, atteignent et dépassent un tirage de dix mille. Un des plus anciens et des mieux rédigés est assurément *la Minerve*, de Montréal, qui traite avec soin les questions locales et publie assez souvent de bonnes études sur la colonisation, l'agriculture et le commerce. « Vous me demandez pourquoi notre presse ne se pique guère d'atticisme, me disait un Canadien : cela tient aux souvenirs d'autrefois, au temps peu éloigné encore

(1) En dehors des ouvrages cités dans cette étude, je signalerai encore ceux-ci : Maximilien Bibaud, *Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française au Canada*. — Oscar Dunn, *Glossaire franco-canadien*. — Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, *Au Coin du feu*, *Mélanges d'histoire et de littérature*. — J. Barthe, *le Canada reconquis par la France*. — Gagnon, *Chansons populaires du Canada*. — Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*. — Buies, *le Saguenay*. — Louis H. Taché, *la Poésie française au Canada*. — Routhier, *A Travers l'Europe*, 2 volumes in 8°; Québec. — Faucher de Saint-Maurice, *OEuvres complètes*, 3 volumes. — *L'Histoire de cinquante ans*, par M. Bédard. — *Histoire des grandes familles canadiennes*, par l'abbé Daniel. — *L'Histoire des Abénakis*, par l'abbé Maurault. — *Histoire de la Colonie française au Canada*, par M. Faillon. — Sylva Clapin : *la France transatlantique*, 1 vol.; Plon.

où on nous traitait de Canucks, où certains gallophobes annonçaient que notre langue finirait par sembler aussi déplacée dans le parlement que l'erse ou le gaélique dans celui de la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas désarmé, nous restons toujours casque en tête et cuirasse au corps, nous craignons un retour offensif de l'ennemi et nous exigeons de nos journaux qu'ils frappent fort et dur; sans cela peu de lecteurs et encore moins d'abonnés. C'est pourquoi nous ne connaissons pas la critique fine, nuancée, l'épigramme qui égratigne plus qu'elle ne déchire, la médisance enveloppée dans un compliment comme une pilule dans un bonbon: nous cognons à tour de bras ou nous portons aux nues; entre le panégyrique et l'éreintement pas de milieu. » La presse canadienne peut cependant revendiquer quelques publicistes qui ont fait preuve d'un talent délicat et mesuré, comme M. l'abbé Casgrain avec ses Biographies littéraires, M. Oscar Dünn, auteur d'un bon Glossaire franco-canadien, MM. De Celles, Provencher, Gérin, Marchand, Lusignan, Hector Fabre, directeur d'un nouveau journal, le *Paris-Canada,* qui a pour but de faire mieux connaître « le Canada à la France et la France au Canada. » Il faut aussi tenir compte de l'action bienfaisante des instituts ou cercles, de l'université Laval, de la Société royale et de deux recueils périodiques *la Revue canadienne* et *les Nouvelles Soirées canadiennes,* petites oasis intellectuelles où la polémique fait trêve et laisse le champ libre aux travaux littéraires, à la nouvelle et aux vers. On y rencontre des études de MM. Faucher de Saint-Maurice, Dansereau, Tremblay, Buies, Lemay, Chapais, Poisson, Poirier, etc., dont plusieurs, le *Voyage en Europe* de M. Routhier entre autres, ont subi très honorablement l'épreuve du livre.

La littérature canadienne ne date guère que de 1840 : avant cette époque, elle se résume presque tout entière dans les chansons; vieilles chansons françaises, comme *la Claire Fontaine*, devenue là-bas le chant national, complaintes populaires comme celle de *Cadieux, Petit rocher de la haute montagne;* ballades naïves et touchantes comme celle du *Canadien errant*, que tout habitant sait avant même d'apprendre à lire, et qui a rendu plus célèbre M. Gérin-Lajoie, que son honnête roman de *Jean Rivard;* chansons historiques, satiriques et politiques. Un tel genre convient essentiellement à cette race gaie, moqueuse et sociable qui se consolait de la persécution avec de petits vers, comme à l'époque où la France avait un gouvernement absolu tempéré par des chansons. Un compatriote attire-t-il l'attention par quelque haut fait? Vite une chanson! S'agit-il d'une élection? On s'adresse au poète du cru et les couplets malins courent bientôt le pays! La fête nationale de Saint-Jean-Baptiste a fourni mainte chanson au répertoire, et sir George

Cartier a dû une bonne partie de sa popularité à celle qu'il composa pour le premier banquet, en 1834. Sur les grands fleuves, dans la solitude des forêts éternelles, au fond du Nord-Ouest, partout retentit la chanson, cette fidèle amie du Canadien. Chose remarquable! ces simples cultivateurs, ces coureurs de bois ont souvent de magnifiques voix de ténor qui feraient la fortune d'un impresario assez avisé pour aller les découvrir au-delà de l'océan.

« Nous ne sommes que des amateurs, » me disait un de leur écrivains. Sans souscrire à ce jugement trop modeste, on peut admettre que jusqu'ici nos cousins d'Amérique ont été plus occupés à faire l'histoire qu'à l'écrire; l'action a absorbé la pensée, ils ont couru au plus pressé, à la conquête des libertés politiques. Songez que la première librairie française date de 1816, que, lorsqu'un nouveau livre français parvenait au Canada, on en faisait aussitôt des copies manuscrites qui circulaient de main en main! Les livres qu'ils publient pendant la période de lutte, pendant les temps historiques, ont avant tout le caractère d'armes de combat, comme le grand ouvrage de Garneau, qui fut une révélation pour ses concitoyens et leur valut plus qu'une armée, puisqu'il leur rendit la foi nationale et la certitude du succès. Aujourd'hui même, en pleine paix, en pleine liberté, que d'obstacles, que de circonstances défavorables! Isolé, privé de cet éther intellectuel qui se dégage d'un public lettré, de cette éducation artistique qui se fait par les yeux, dans la rue, au théâtre, par la contemplation des milliers de chefs-d'œuvre que renferme une vieille société, par la conversation avec les maîtres illustres, l'homme de lettres canadien languit, livré à ses propres ressources. S'adresse-t-il à un journal, le directeur lui offre une rémunération dérisoire, car lui-même a grand'peine à nouer les deux bouts, les abonnés conservant la fâcheuse habitude de payer d'une façon irrégulière (on cite l'exemple d'un lecteur qui d'un seul coup solda un arriéré de quarante ans dans son testament). La littérature ne nourrissant pas son homme, on la regarde comme un art d'agrément et on applique à la lettre le mot de Villemain: « Elle mène à tout, à condition d'en sortir. » La plupart des écrivains canadiens ont dû s'ingénier pour trouver un gagne-pain, et trop souvent la politique, cette décevante sirène, les arrache aux fortes études qui seules mûrissent le talent: sur une centaine d'auteurs vivans en 1880, M. Benjamin Sulte, dans son Étude sur la poésie de son pays, compte quarante fonctionnaires publics.

Un autre écueil sur lequel ils sombrent fréquemment, c'est la tendance au pastiche, le besoin d'imiter quelque écrivain français, d'exagérer ses qualités et ses défauts: Chateaubriand, Lamartine, Hugo, ont beaucoup d'adeptes qui se partagent leur défroque, abusent de l'image, se grisent de la métaphore, emploient sans cesse

des mots plus grands que les choses et détournent la langue de sa véritable voie. Tout en admettant que cette petite troupe ait besoin de former une société d'admiration mutuelle, on demeure parfois confondu des complimens hyperboliques qu'elle décerne à des débutans pour de bien chétives productions. Un tel est notre Tite Live, et celui-ci notre Augustin Thierry; nous avons notre Alexandre Dumas, notre Corneille, notre Racine, voilà le langage courant.

Cependant le terrain commence à se déblayer, les premiers jalons sont posés, déjà les Canadiens ont à leur actif six ou sept cents volumes et douze ou quinze cents brochures. Dans la poésie, MM. Crémazie et Louis Fréchette laissent loin derrière eux leurs rivaux : une inspiration élevée, un souffle lyrique continu, le sentiment de la nature, l'amour de la patrie, les ont sacrés poètes. On ne peut lire sans émotion quelques pièces de M. Crémazie, *le Drapeau de Carillon, le Chant des voyageurs, les Morts, Guerre*, où l'idée, puisée en quelque sorte dans les entrailles même du pays, se développe avec largeur, dans une langue harmonieuse et vibrante, qui, sauf quelques négligences de style, ne fléchit pas un instant. Les vers de M. Louis Fréchette ont un souffle de grâce, de jeunesse, de fraîcheur qu'on ne rencontre pas chez M. Crémazie, dont le talent, plus sombre, plus austère, semble aussi moins varié, moins moderne. Quatre de ses poésies, *la Louisiane, le Mississipi, Alleluia, Sursum corda*, nous montrent les aspects divers de ce talent flexible, que l'Académie française a couronné pour un volume intitulé : *Fleurs boréales, Oiseaux de neige*. Ne pouvant le citer, je voudrais au moins analyser son morceau sur 1870. C'est pendant l'année terrible : on apprend à Québec la défaite de la France, la reddition de Metz. Eh quoi ! *Nos gens* sont battus ! Est-ce possible? On veut douter encore. La triste rumeur circule bientôt, et, soudain, pleine d'angoisse, la foule se précipite vers le consulat en criant : « Vive la France ! » Un vigoureux forgeron s'adresse au consul général : « La France, trahie, a besoin de soldats, les Canadiens sont prêts à partir; aujourd'hui cinq cents, demain dix mille, et l'on ne trouvera pas de traîtres parmi eux. » Mais ils ont oublié, et on le leur rappellera, qu'ils sont sujets anglais et que le droit des gens ne contient pas d'exceptions pour les dévoûmens héroïques. Toute la pièce est d'une noble et fière allure. Au reste, sans demander aux poètes canadiens d'avoir le fétichisme de la rime, d'attendre d'elle la grâce et le salut, on peut leur reprocher de n'avoir pas suffisamment étudié nos modernes : Laprade, Leconte de Lisle, Théodore de Banville, de ne pas comprendre assez que la poésie est non-seulement un don du ciel, mais aussi une science et un art.

En histoire, MM. l'abbé Casgrain, Benjamin Sulte, Joseph Tassé,

marchent d'un pas ferme sur les traces de Garneau et de l'abbé Ferland. Dans son livre sur *la Mère Marie de l'Incarnation*, l'abbé Casgrain a tracé un tableau très imagé des premiers temps de la colonie; avec ses *Canadiens de l'Ouest*, M. Joseph Tassé, député au parlement fédéral, nous révèle ces hardis ancêtres, épris d'inconnu et de chimère, qui furent les pionniers du continent américain, qui, les premiers, ont pénétré dans les régions glacées du pôle, traversé les montagnes Rocheuses, foulé les plaines fertiles du Mexique. Beaucoup ne font que traverser la forêt vierge, sans plus s'y arrêter que l'oiseau sur le toit, mais à côté de ces éclaireurs, voici venir le grand colon, le fils du laboureur de l'ancienne France, qui manie aussi bien le fusil que le soc de la charrue et le pic du mineur. Voici Dubuque, qui le premier exploita dans l'Iowa des gisemens de plomb, et laissa son nom à une ville; voici Aubry, le roi de la prairie, qui, en six jours, franchit au galop de sa fameuse jument *Dolly* trois cents lieues de prairies. Partout où ils se posent, ils font surgir des cités; sans Beaulieu, Chicago n'existerait pas; Salomon Juneau crée une ville de cent mille âmes; Vital Guérin, fondateur de Saint-Joseph, capitale du Minnesota, lui consacre toute sa fortune et meurt sans laisser de quoi se faire enterrer: car, c'est un trait commun chez eux de détruire par leur prodigalité les fruits de leur génie et de tirer les marrons du feu pour des spéculateurs. Seuls ils aiment les Indiens et se font aimer d'eux; ils servent de médiateurs entre eux et les *longs couteaux*; Dubuque obtient ce qu'on n'avait jamais obtenu, il les décide à travailler aux mines. Plus loin, l'historien raconte avec humour les débuts politiques des états du Wisconsin, du Minnesota, du Michigan, les législateurs venant siéger en voitures à chiens, ou couchant dans la même chambre, car la capitale n'a qu'une seule maison; ailleurs, c'est un rapporteur peu scrupuleux qui, voulant empêcher le vote d'une loi, disparaît avec son dossier pendant toute la session. Quel panorama et quelle variété de paysages! Quels hommes de fer que ces défricheurs de provinces qui estiment qu'on aura toujours le temps de se reposer dans l'éternité! Leur histoire prend les proportions d'une légende; en la racontant, M. Tassé a retrouvé une partie des titres de noblesse de la France dans le Nouveau-Monde, contribué à dissiper ce préjugé banal qui interdit à notre race le don de la colonisation. Pourquoi seulement faut-il que le spectacle de tant d'héroïsme rappelle la paraphrase sévère d'un mot célèbre: *Gesta Anglorum per Francos*?

Le groupe des prosateurs, des romanciers s'augmente tous les jours. Un des meilleurs, sans contredit, est M. J.-C. Taché, auteur de trois légendes, dont chacune caractérise une époque de l'histoire

des tribus indiennes et où il a su, tout en écrivant avec simplicité, conserver la couleur locale, la *senteur du terroir laurentien. L'Évangile ignoré, l'Évangile prêché, l'Évangile accepté*, sont les sous-titres de ces récits que l'auteur déclare lui avoir été inspirés par ces paroles pittoresques d'un vieux sauvage : « Dans c'temps-là,.. tu vois ben,.. les sauvages... pas la religion,.. toujours, toujours du sang,.. pas la chalité... — Quand les patliaches venir, nos gens surpris... pas accoutumés,.. malaisé pour comprendre;.. fâchés quasiment. — Aujourd'hui... Ah! ah!.. pas la même chose du toute; nous autes comprend tout,.. la r'ligion, tu sais ben. » — Dans un autre genre, M. de Gaspé, avec ses *Anciens Canadiens*, M. Joseph Marmette, avec ses romans historiques, se sont acquis une réputation méritée; rendre plus populaires, en les dramatisant, les temps héroïques du Canada, tel est le but poursuivi par ce dernier dans quatre ouvrages, *le Chevalier de Mornac, la Fiancée du rebelle, François de Bienville, l'Intendant Bigot:* l'un d'eux a obtenu l'honneur d'une traduction en anglais. Si M. Marmette s'attache à plaire d'une façon parfois trop exclusive aux amateurs des couleurs outrées, il mérite l'approbation unanime par de brillantes qualités descriptives et narratives, ainsi que par un réel talent de mise en scène. J'ai lu aussi quelques pages agréables dans *Angéline de Montbrun*, roman de Mlle Laure Conan, qui, par son spiritualisme raffiné, sa mélancolie et la grâce de ses paysages, se rattache visiblement à l'école d'Eugénie de Guérin et de Mme Swetchine.

Quels sont maintenant le caractère, la mission et l'avenir de la littérature canadienne? M. J.-C. Taché a répondu à cette question dans la préface de ses trois légendes, de telle sorte qu'on ne peut que souhaiter de voir son vœu se réaliser et les Canadiens demeurer fidèles à eux-mêmes. « Nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme, dit-il, du XVIIe siècle et de nos luttes avec une nature sauvage et indomptée; nous ne sommes point fils de la révolution et nous n'avons pas besoin des expédiens du romantisme pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. Notre langage national doit donc être comme un écho de la saine littérature d'autrefois, répercuté par nos montagnes aux bords de nos lacs et de nos rivières, dans les mystérieuses profondeurs de nos grands bois. » Se retremper sans cesse dans l'étude du passé, ressusciter les glorieuses annales, recueillir avec un soin pieux ses légendes, s'identifier aussi avec le présent, peindre les mœurs, la vie sociale contemporaine, noter et nous traduire la majestueuse symphonie de la terre canadienne, ne jamais perdre de vue cette pensée de Carlyle que l'univers est un temple aussi bien qu'une cuisine, tel est, pour longtemps encore, le rôle, le devoir des écrivains cana-

diens; c'est ainsi qu'ils entretiendront parmi leurs compatriotes le culte de l'idéal, ces tendances chevaleresques, apanage des races latines et dernier boulevard de l'idée spiritualiste contre le positivisme anglo-saxon; qu'ils donneront à la France une colonie intellectuelle et seront en quelque sorte ses mandataires dans le Nouveau-Monde.

Au-dessus de cette jeune littérature qui a jailli de la source sacrée du patriotisme, plane, toujours vivante et lumineuse, l'image de la vieille France. Les Canadiens n'ignorent point que, s'ils étaient restés unis à elle, ils n'auraient sans doute pas gardé leurs institutions sociales et religieuses, qu'ils formeraient peut-être encore une colonie administrative comme l'Algérie, que c'est l'Angleterre enfin qui les a mis, trop durement peut-être, à l'école de la liberté : cependant ils tiennent à la France par un instinct profond et mystique, par les liens de la descendance, la puissance des traditions, la religion des souvenirs; ils veulent toujours voir en elle la fille aînée de l'église. Entre leur affection et leur raison s'élève cette cloison étanche dont parle M. Renan qui empêche celle-là d'altérer celle-ci et leur fait jeter un voile sur nos erreurs, nos défaillances. Nous qui, en politique, avons eu tant et de si fatals engouemens, qui avons si souvent rendu le bien pour le mal, qui avons été Américains, Grecs, Polonais, Anglais, Italiens, ne serons-nous pas un peu Canadiens, ne penserons-nous pas à cette nation qui est la chair de notre chair, qui nous aime simplement, sans nous juger, sans nous critiquer, avec la foi du charbonnier et tient à son origine comme à un blason? Nous bornerons-nous à quelques témoignages de sympathie littéraire et ne lui donnerons-nous pas des preuves plus solides de notre affection? Tandis qu'avec l'Amérique du Sud nos échanges annuels se chiffrent par centaines de millions et qu'un courant d'émigration considérable y entraîne nos compatriotes, notre commerce total avec le Canada ne dépasse guère quinze millions de francs, et c'est à peine si nous commençons à lui envoyer quelques centaines de nos concitoyens. Nous nous évertuons à fonder des colonies sans colons, alors que nous pourrions avoir des colons sans colonies. Pourquoi l'émigration française ne se dirigerait-elle pas vers ce pays où le salaire est élevé, la terre fertile, où la propriété s'offre à tous, où l'habitant nous accueillerait à bras ouverts? Pourquoi n'irions-nous pas faire notre visite aux Canadiens, ne fût-ce que pour apprendre d'eux comment un peuple devient et reste libre?

VICTOR DU BLED.

POÈTES ET HUMORISTES

DE

L'ALLEMAGNE

M. GOTTFRIED KELLER.

I. *Der Grüne Heinrich*, 3e édit., 1884. — II. *Die Leute von Seldwyla*, 4e édit., 1883.
III. *Sieben Legenden*, 3e édit., 1884.

Un critique allemand, homme d'esprit, auquel nous demandions quels livres nouveaux il se plaisait à lire, nous répondait : « Le traité *de la Consolation* du sénateur Boèce, » et il nous confiait qu'ayant ouvert tel chef-d'œuvre à la mode, il n'avait pu dépasser les vingt premières pages : « Ce sont des livres tellement ennuyeux, ajoutait-il, que l'on s'endort en les lisant; mais on rêve que l'on continue la lecture, et l'ennui vous réveille en sursaut. » Ce n'est pourtant point la variété des genres qui manque en Allemagne. On y cultive avec succès le roman égyptien, romain, germain, le roman philosophique, patriotique, idéaliste. Mais où trouver le roman de caractère et le roman de mœurs? L'Allemagne attend encore un Balzac ou un George Eliot. M. Freytag, qui, dans sa première œuvre, *Doit et Avoir*, semblait ouvrir et tenter cette veine, s'en est depuis détourné pour brosser de grands décors patriotiques, un panorama national, qu'il a intitulé *les Ancêtres*. Le mérite de M. Gottfried Keller, c'est qu'il est étranger dans ses romans à toute

prétention érudite et systématique. Moins populaire que M. Freytag ou que M. Scheffel, moins généralement goûté que M. Paul Heyse, M. Gottfried Keller est pourtant un auteur original, dans le sens relatif où il faut toujours entendre ce mot, et c'est ce qui nous a encouragé à faire connaître son œuvre à nos lecteurs.

I.

M. Gottfried Keller appartient à la Suisse, et nous marquerons l'influence de cette origine sur son talent. Mais, en matière de littérature, n'est-ce pas la langue qui détermine la nationalité? Bien qu'elle n'ait pas orné l'Allemagne de noms aussi glorieux que ceux de Jean-Jacques et de Mme de Staël, la Suisse allemande a toujours participé à la vie intellectuelle des Allemands. Zurich, sa capitale littéraire, est un des *centres nerveux* de la pensée germanique, qui n'est pas concentrée, comme en France, en une seule ville, en un cerveau unique et absorbant.

C'est à Zurich que M. Gottfried Keller est né en 1819. Son père y exerçait la profession de maître tourneur; il mourut jeune, laissant son fils et sa fille aux soins de leur mère, qui les éleva le mieux qu'elle put. Ses premières études terminées, Gottfried crut sentir en lui la vocation de la peinture; il se rendit en Allemagne, fréquenta les ateliers, et s'aperçut bien vite de sa méprise. De retour à Zurich, il mit de côté toile et pinceau et se tourna vers les lettres. Des querelles politiques et religieuses déchiraient alors les cantons suisses : la passion de parti lui inspira, en 1846, un volume de poésies où il est question des jésuites et de *l'araignée de Rome;* mais, dans ce genre inférieur de la poésie politique, M. Gottfried Keller n'a pas atteint la réputation d'un Herwegh ou d'un Freiligrath. Ses poésies complètes, réunies en 1883, renferment quelques pièces que l'on pourrait citer, par exemple son *Gueux*, dans le goût de Callot; elles n'ont obtenu toutefois qu'un succès d'estime. Après cette incertitude des premiers débuts, M. Gottfried Keller devait bientôt trouver sa voie. En 1848, il retournait en Allemagne pour y compléter ses études aux frais du gouvernement cantonal. Il séjourna à l'université d'Heidelberg, puis à Berlin plusieurs années, et composa dans cette ville son premier roman sous le titre bizarre : *le Vert Henri*, *der Grüne Heinrich* (1).

Publié en 1854 et 1855, ce roman a paru sous une nouvelle forme et avec un nouveau dénoûment en 1879. C'était d'abord un récit, ce sont maintenant des confessions que fait le héros lui-

(1) Nom donné au héros, à cause de la couleur du costume qu'il portait tout enfant.

même. Dans leurs classifications barbares, les Allemands dénomment cette forme littéraire le *Ich-Roman*, roman du *moi*, par opposition à l'*Er-Roman*, ou roman du *lui*, quand c'est l'auteur qui parle au lecteur. Sous couleur de fiction, M. Gottfried Keller a écrit dans ce livre ses Mémoires de jeunesse; non que tous les détails et tous les épisodes en soient exactement vrais, mais un fond réel leur sert de canevas.

Les premiers chapitres sont une peinture des mœurs nationales. Fille d'un pasteur de campagne, demi-paysan, demi-lettré, la mère du Vert Henri a épousé un maître tailleur de pierres du nom de Lee et vient se fixer avec lui à Zurich. Lee, homme d'énergie, et dont l'initiative s'exerce au milieu d'une démocratie où l'état n'a d'autre fonction que de protéger la liberté de tous, exhorte les ouvriers, ses compagnons, à unir leurs forces et leurs ressources, à organiser des sociétés d'assurances, à fonder des écoles, des bibliothèques populaires : pour mieux corriger en eux la grossièreté native, il les dresse au jeu de la scène et les exerce à déclamer les pièces de Schiller. C'est une société démocratique qui tend à s'élever, qui aspire à plus de culture et de politesse. Cependant Lee pousse ses propres affaires avec la même fougue, il devient architecte et se voit en passe de faire fortune. Mais, bientôt usé par tant d'activité et d'entreprises, il meurt dans la force de l'âge et laisse dans une situation précaire sa femme et son tout jeune enfant. Dévorée de soucis d'avenir, la veuve se trouve aux prises avec le redoutable problème de l'éducation et se heurte à un caractère énigmatique et obstiné.

On a comparé au *David Copperfield* de Dickens, cette partie du *Grüne Heinrich* où l'auteur retrace son enfance. Mais M. Gottfried Keller cherche moins à émouvoir notre sensibilité, par le récit de ses jeunes chagrins, qu'à nous montrer à nu une âme d'enfant. En cet essai de psychologie, il laisse entrevoir d'abord comment, dans l'intelligence qui s'éveille, tout prend forme et figure : l'enfant est incapable de concevoir des idées abstraites, et, lorsqu'on lui parle de Dieu, il l'imagine sous un étrange aspect :

Sur le toit (de l'église voisine) il y avait un petit clocher élancé, terminé en pointe d'aiguille, et dans lequel était suspendue une petite cloche. Quand, à l'heure du crépuscule, la clochette tintait, ma mère me parlait de Dieu et m'apprenait à prier. Je demandais : Qu'est-ce que Dieu? Est-ce un homme? Et elle répondait : Non, Dieu est un esprit. Le toit de l'église s'enfonçait peu à peu dans l'ombre grise, la lumière grimpait au sommet du petit clocher jusqu'à ce qu'enfin elle étincelât sur le coq d'or qui formait la girouette, et un soir je me trouvai soudain dans la foi certaine que ce coq était Dieu.

Et dans le domaine de la volonté nous voyons se manifester de bonne heure chez Henri Lee cette opiniâtreté soudaine, ces lubies et ces suggestions perverses, que chacun de nous retrouverait dans ses propres souvenirs pour peu qu'il ait de sincérité ou de mémoire. Car il y a en chaque homme, même parmi ceux qui sont réputés les meilleurs ou les moins mauvais, un germe de malignité que la théologie fait remonter au péché originel, et que la science explique par une hérédité d'animalité primitive, de barbarie ancestrale ou de dégénérescence. Henri Lee est possédé par un mauvais démon, un kobold boudeur et ombrageux, qui fausse sa volonté et endurcit son cœur. Il aime sa mère, il est capable de dévoûment et de remords, mais ne pourrait se montrer bon et tendre dans une intimité douce. Cette fatalité d'un caractère qui pèse sur toute une vie a fort préoccupé M. Gottfried Keller ; il en a fait le sujet d'une de ses nouvelles, *Pancraz der Schmoller* (1).

Henri Lee, que d'inexplicables malentendus éloignent de sa mère, se transforme en amoureux sentimental quand vient l'âge de la passion ; nos caractères varient, en effet, avec les circonstances, et tel peut se montrer à la fois fils cruel et amant dévoué. Toujours flottant en ses désirs, d'une volonté toujours hésitante, Lee aime également une jeune fille et une jeune veuve, ou plutôt ce qu'il aime, c'est l'amour même : « Je pensais toujours à Anna, et j'aimais pourtant à me trouver près de la belle Judith, car, à cet âge d'inconscience, je prenais volontiers une femme pour une autre. » La délicate figure d'Anna est esquissée d'après les modèles romantiques. Sa grâce trop frêle n'est pas faite pour vivre. Elle pâlit bientôt, la pauvre fille, et il passe près d'elle des heures silencieuses, tenant sa main fluette, tandis que les lèvres de la bien-aimée ébauchent un triste sourire. Et quand vient le printemps, elle paraît encore plus pâle. C'est à peine si, par les tièdes après-midi de mai, on peut la transporter à sa fenêtre, d'où le regard plonge, à travers les lauriers roses, sur le lac argenté. Elle meurt et il la revoit étendue sur le lit funèbre :

Peu différent de ce qu'il était, mais les paupières baissées, son visage pâle *semblait toujours sur le point de se colorer d'une rougeur légère*, sa chevelure brillait fraîche et dorée, et ses petites mains blanches, croisées sur le vêtement blanc, tenaient entre les doigts un bouton de rose... Je vis bien tout cela, et, en une si triste circonstance, j'éprouvai une sorte de sentiment d'orgueil à voir devant moi une bien-aimée de ma jeunesse morte et si poétiquement belle...

(1) *Die Leute von Seldwyla.*

Les heures fuyaient, et je ne pourrais dire ce que je pensai et ce que j'éprouvai. Le silence était si profond, que je croyais entendre bruire les vagues de l'éternité : la blanche jeune fille immobile était étendue là, et les fleurs diaprées du tapis semblaient croître sous la lumière douteuse. L'étoile du matin se levait, et le lac reçut son reflet. J'éteignis la lampe en l'honneur de l'étoile, afin que l'astre fût l'unique lumière de mort, puis je m'assis dans un coin obscur, et je vis la chambre s'éclaircir peu à peu. Avec le crépuscule, qui fit place aux lueurs du matin de l'or le plus pur, la trame de la vie semblait frissonner autour de la figure silencieuse, jusqu'à ce que les traits parussent très nets dans le jour brillant. Je me levai, et me tins debout, près du lit, et à mesure que ses traits s'éclairaient, je prononçai son nom doucement, comme un souffle; un silence de mort régnait, et lorsque je touchai sa main, en hésitant, je retirai la mienne avec effroi... car la main était glacée comme une poignée de terre humide. »

La vie cruelle effacera peu à peu la poésie de ce souvenir. Le choix d'une carrière s'imposait à Henri Lee. Un goût qu'il avait pour le dessin lui fit croire qu'il était appelé à devenir un grand peintre, et il résolut de visiter cette Allemagne qui lui apparaissait, à travers ses poètes, comme un monde enchanté. Mais après quelques années d'études, il s'aperçoit qu'il a pris pour un talent des velléités de jeunesse, et qu'il n'est pas de ces artistes privilégiés auxquels un Dieu accorde d'exprimer ce qu'ils souffrent. Aimer la muse ne suffit point, il faut encore être aimé d'elle, maîtresse capricieuse, dont le dédain et les froideurs désespèrent et dégoûtent de vivre. Henri Lee est du nombre de ces *ratés* qui peuplent le monde, mais il ne s'abuse pas, comme tant d'autres, de ces flatteuses illusions de l'amour-propre qui nous cachent les bornes infranchissables de notre médiocrité. Il se croyait né pour la gloire et les œuvres supérieures : au lieu des couronnes rêvées, il ne cueille que le fruit amer de l'expérience.

A l'inquiétude d'une vocation manquée s'ajoutaient les anxiétés de la vie matérielle. Il avait non-seulement dépensé en vaines études le temps précieux de sa jeunesse, mais entamé les dernières ressources de sa mère. Celle-ci vivait dans la solitude, en proie à l'intime torture des âmes tendres qui se sentent impuissantes pour le bonheur de ceux qu'elles aiment. Sa Bible la sauve du désespoir, mais parfois, à la tombée de la nuit, elle appuie la tête sur sa main, perdue dans les noirs regrets, se reprochant d'avoir imaginé, en sa naïve tendresse, que son fils était un génie, de l'avoir abandonné, sans direction, à des caprices de dilettante, d'avoir compromis tout son avenir. Par la négligence qu'il met à lui écrire, Henri Lee achève de déchirer le cœur de la vieille femme. Il revient mais trop tard;

sa mère est à l'agonie; il lui ferme les yeux et s'abîme dans les repentirs inutiles.

On ne saurait imaginer d'impression plus mélancolique que celle de ce récit, sans ironie ni amertume, du naufrage de deux destinées sur lesquelles a pesé si lourdement la chaîne des causes. M. Gottfried Keller donne à ses tristes confessions un cadre lugubre; elles s'ouvrent par la description d'un cimetière, et il y a dans le roman huit ou neuf tableaux de cimetières ou de funérailles. L'auteur nous promène à travers le champ des morts tantôt par une glorieuse journée d'été, lorsqu'un concert d'insectes aux ailes frémissantes, bourdonne parmi les jasmins odorans, au-dessus du silence des tombeaux et des siècles, tantôt par un soir d'automne trempé de pluie, par un ciel lourd et nuageux qu'une bande d'un rouge de feu déchire vers le couchant et qui éclaire de ses reflets empourprés les pierres tombales. Afin de nous rendre encore plus présente l'infinie vanité de tout, et cette mort dont nous portons, sous forme de squelette, l'image en nous-mêmes, le *Grüne Heinrich*, dans son mince bagage, emporte un crâne vide, qui orne son atelier, grimace sur sa table, et que son hôte lui lance sur les talons, le jour de son départ, si bien que la tête de mort roule de marche en marche avec un fracas sinistre.

A ces peintures et à ces contrastes. il est aisé de reconnaître l'imitation de Jean-Paul, qui n'est lui-même qu'un imitateur de Laurence Sterne, dont tant d'écrivains allemands nous ont laissé de si médiocres copies. Mais à Sterne comme à Shakspeare ils ont emprunté le désordre et l'incohérence, plutôt que l'originalité de l'humour. Dans un monde sans contours arrêtés, l'esprit allemand, naturellement informe, se meut à l'aise. Nous ne saurions nous accommoder de cette absence de composition, habitués que nous sommes à la régularité latine et aux belles ordonnances classiques. Nos auteurs français cherchent toujours à satisfaire plus ou moins ce goût du public, tandis que l'écrivain allemand paraît souvent n'écrire que pour se raconter à lui-même son rêve intérieur. Débarrassé des épisodes romanesques, des digressions sur la théologie, le libre arbitre et l'immortalité, le *Grüne Heinrich* n'est pas dénué d'intérêt psychologique. Ses défauts passent pour des qualités aux yeux des lecteurs, il a fait battre plus d'un cœur sentimental, et les critiques d'outre-Rhin savent y découvrir de singulières beautés (1).

(1) F.-T. Vischer, *Altes und Neues*. — *Gottfried Keller, ein literarischer Essay*, von Otto Brahm.

II.

En racontant ses vains efforts pour devenir un peintre, M. Gottfried Keller, dès l'âge de vingt-trois ans, avait trouvé sa voie d'écrivain. Il quitta Berlin, revint en Suisse près de sa mère, et exerça les fonctions de chancelier du canton de Zurich (*Staatsschreiber*), qu'il quitta pour s'adonner entièrement aux lettres. En 1875, il réunissait en quatre volumes sous ce titre : *les Gens de Seldwyle*, une série de nouvelles dont les premières avaient paru en même temps que le *Grüne Heinrich*, et qui ont fondé son renom littéraire. Après le roman de caractère, il écrit le roman de mœurs; pour employer une expression bien germanique en sa lourdeur, il passe du subjectivisme à l'objectivisme, c'est-à-dire qu'au lieu de s'étudier lui-même, il observe et décrit le monde qui l'entoure.

Les Gens de Seldwyle ont plu tout d'abord par l'originalité. Mais en littérature il y a peu d'œuvres spontanées; les auteurs s'engendrent comme dans les généalogies de la Bible. En écrivant ses *Confessions*, M. Gottfried Keller s'était inspiré des romans de Jean-Paul et du *Wilhelm Meister* de Goethe; par ses nouvelles, il se rattache étroitement à son compatriote Jérémie Gotthelf, un des précurseurs du réalisme. Le goût réaliste est un des traits du caractère national tel que les mœurs démocratiques ont contribué à le façonner. Il y a, en effet, affinité, harmonie préétablie, entre la démocratie et le réalisme; tant par les peintures matérielles que par le choix des personnages, il reflète la vie populaire comme le genre classique exprimait autrefois l'urbanité d'une aristocratie de salon.

C'est une figure intéressante que celle du pasteur Bitzius (1797-1854), plus connu sous le pseudonyme littéraire de Jérémie Gotthelf. Il a laissé une vingtaine de volumes encore aujourd'hui lus et goûtés en Suisse et en Allemagne. Il imitait les romans rustiques de Pestalozzi, destinés à l'éducation du petit peuple, mais il en modifiait singulièrement la forme et le ton. Sous l'influence des idées de Rousseau, Pestalozzi considérait les paysans comme des âmes nobles accidentellement corrompues par une mauvaise éducation; Gotthelf, moins chimérique, avait observé leur grossièreté native et foncière. Ce Bossuet champêtre, s'adressant à des esprits à peine éveillés, ne tombe pas dans l'erreur des prédicans de village, qui déversent en flots d'éloquence sur leur auditoire la réfutation d'hérésies inconnues, ou de dogmes incompréhensibles. Il captive, au contraire, l'attention de ses lecteurs, en plaçant sous leurs yeux les images, et sous leur nez les odeurs les plus propres à secouer leur engourdissement. Les valets de charrue et les filles

de ferme qu'il met en scène, plantés entre des pots cassés et de vieux balais d'écurie, exhalent un vague parfum de fumier. Gotthelf pourrait prendre pour devise ce vers d'un poète réaliste de l'antiquité :

Hominem pagina nostra sapit...

Notre page sent l'homme. La crudité de son langage fait penser à nos écrivains de l'école naturaliste; mais il en diffère absolument d'esprit et de tendance. Loin de chercher ses inspirations dans le matérialisme et le pessimisme, il ne flatte la bassesse du goût populaire que pour corriger les passions mauvaises, prêcher une morale rude et répandre le Décalogue. Ses nouvelles sont autant de paraboles tirées, comme celles de l'évangile, de la vie rustique. On y trouve un vif sentiment de la nature alpestre, et la langue, mêlée de patois suisse, a les qualités de simplicité et d'énergie des dialectes populaires : mais Gotthelf manque de goût, non pas tant à cause de la vulgarité de ses personnages, que par un constant souci de prédication. On peut rapprocher de son œuvre celle de Berthold Auerbach, le délicat conteur de la Forêt-Noire : Auerbach moralise également à sa façon; au lieu d'un verset de l'évangile, c'est une proposition de Spinoza qui servirait d'épigraphe à chacune de ses œuvres. Dans ses procédés réalistes, M. Gottfried Keller se rattache plus étroitement à Jérémie Gotthelf, bien qu'il soit étranger à toute préoccupation religieuse ou métaphysique, car si l'auteur des *Gens de Seldwyle* est un moraliste, c'est à la façon des satiriques.

Qu'est-ce donc que Seldwyle? « Ce mot signifie dans l'ancienne langue un endroit délicieux et inondé de soleil : la petite ville de ce nom est, en effet, située quelque part en Suisse, son vieux corset de murailles et de tours l'enserre comme il y a trois cents ans, mais elle se trouve heureusement située, au milieu des campagnes verdoyantes, au midi, à l'abri du moindre vent âpre ; aussi d'assez bonnes vignes croissent-elles autour du vieux rempart, tandis que plus haut sur la montagne, des forêts s'étendent à perte de vue. » Si l'on contemple la petite ville des hauteurs avoisinantes, comme elle paraît paisible et poétique, avec ses horizons dormans! Pourtant elle est peuplée de philistins aux sentimens bas, aux pensées mesquines et plates :

Below me there is the village, and looks how quiet and small,
And yet bubbles o'er like a city, with gossip, scandal and spite (1).

(1) Tennyson, *Maud*.

Seldwyle est, en effet, un Carpentras ou un Landernau, le Yonville-l'Abbaye de Gustave Flaubert, ou le Middlemarch de George Eliot. A travers les rues tortueuses, où l'herbe encadre les pavés, M. Gottfried Keller nous fait pénétrer dans les maisons noircies par le temps, les tristes échoppes, les chambres obscures et étouffées. La vieille fille à sa fenêtre, entre une cage à serins et un pot de géraniums, cesse de dévider son fil, et aplatit son nez contre les vitres verdâtres, au moindre bruit insolite qui pique sa curiosité toujours à l'affût, et vient rompre l'écœurante monotonie de la vie journalière. Voit-on passer quelque étranger, quelque bête inconnue, âne, bœuf, chien ou cheval, il n'en faut pas davantage pour mettre la ville en rumeur. Mais d'ordinaire les gens de Seldwyle en sont réduits à s'occuper les uns des autres. Chacun se livre sur son voisin à une minutieuse et perpétuelle enquête, se réjouit de toute mésaventure qui accable autrui, s'afflige des destinées prospères, comme si elles s'accomplissaient à ses propres dépens. Et quand la chronique locale ne fournit pas assez de nouveautés, ces gens à imagination féconde inventent de nouveaux sujets de calomnie ou de médisance. La politique achève d'alimenter les haines, car les Seldwyliens se montrent « gens de parti passionnés, grands reviseurs de constitutions et élaborateurs d'amendemens. » La petite cité démocratique a aussi sa lie, ses *outlaws*, ses anarchistes retirés dans leurs antres et leurs repaires, au fond des cabarets à l'odeur nauséabonde, dont les murs gardent l'empreinte des têtes graisseuses : là se réunissent avocats sans cause, négocians sans clientèle, petits employés congédiés, agens infidèles, littérateurs incompris, « prêts à noyer de leurs mains malpropres, dans le déluge universel, la mauvaise étoile qui les poursuit depuis des années. » Telle est Seldwyle et tels sont les Seldwyliens.

Entre toutes ces nouvelles réunies sous le titre commun de *Leute von Seldwyla*, la plus célèbre, celle qui a consacré la réputation de M. Gottfried Keller, est intitulée *Roméo et Juliette au village*. Elle a valu à l'auteur le titre un peu ambitieux de Shakspeare de la nouvelle, que M. Paul Heyse lui a décerné dans un sonnet. C'est l'histoire de deux amans en sabots, séparés, comme ceux de Vérone, par des haines de famille. Un beau jour d'automne, dans les environs de Seldwyle, deux paysans labourent, vont et viennent derrière leur charrue et chacun empiète peu à peu sur le champ abandonné qui deviendra bientôt le sujet de leur querelle et l'occasion de leur ruine. Près du champ, leurs enfans jouent : Juliette a cassé sa poupée, Roméo s'est emparé de la tête, où il enferme une grande mouche bleue, en bouchant l'orifice avec des brins d'herbe :

Les enfans tinrent la tête de la poupée par les oreilles et la posèrent

solennellement sur une pierre, en sorte que, par son bourdonnement, elle ressemblait à une tête prophétique; et tous les deux, enlacés, écoutaient dans un profond silence ses oracles et ses fables. Mais tout prophète inspire l'effroi et l'ingratitude; le peu de vie, dans cette figure grossière, excita l'instinctive cruauté des enfans, et ils se décidèrent à enterrer la tête. Ils creusèrent donc un trou et l'y posèrent sans demander l'avis de la mouche captive, et élevèrent sur cette tombe, avec de petites pierres, un monument important. Puis ils éprouvèrent un certain effroi d'avoir enterré quelque chose ayant vie et figure, et s'écartèrent assez loin de cet endroit sinistre. La fillette, fatiguée, se coucha sur le dos, à une place couverte d'herbes vertes et se mit à chanter quelques mots, toujours les mêmes, sur un ton monotone... Le soleil pénétrait dans sa bouche ouverte, éclairait ses petites dents d'un blanc éclatant et brillait à travers ses lèvres rondes et purpurines.

Cette gracieuse scène d'enfans sert de prologue à la tragédie. Les années se passent, la haine éclate entre les pères, une haine de paysans, ruminée nuit et jour. Ils se rencontrent sur un pont de bois, s'élancent l'un contre l'autre ainsi que deux boucs furieux, les têtes s'entre-choquent, les poings se crispent. Leurs deux enfans ne les peuvent séparer qu'épuisés et meurtris, après une lutte acharnée. Puis viennent les procès, finalement la ruine et la noire misère. Le fils et la fille, qui s'aiment, n'ont pas le courage d'affronter une vie incertaine et menacée. Mais, avant de mourir ensemble, ils se donnent la joie d'un dernier jour de fête, revêtent leurs meilleurs habits et se rendent à la kermesse voisine :

Ils se trouvèrent bientôt en pleine campagne et marchèrent silencieux, l'un à côté de l'autre, à travers les champs et les plaines; c'était une belle matinée de dimanche en septembre; pas un nuage n'était visible au ciel, une légère gaze vaporeuse, épandue sur les montagnes et les forêts, rendait la contrée plus mystérieuse et plus solennelle, et de tous côtés sonnaient des cloches d'église : ici le tintement harmonieux et profond d'un bourg riche; là les deux clochettes bavardes d'un pauvre petit village. Les deux amoureux oublièrent ce qui devait se passer à la fin du jour, ils s'abandonnaient à une joie sans paroles, respiraient, sous leurs habits de fête, libres de se promener tout le long du dimanche, comme deux heureux qui s'appartiennent légitimement; tout bruit qui retentissait dans le silence dominical ou tout cri éloigné trouvait dans leur âme un tremblant écho...

Quand la nuit fut venue, il s'arrêtèrent à une auberge perdue dans la montagne, où les paysans les plus pauvres avaient coutume de se réunir; là, le petit violoneux bossu, au nez d'aigle, aux longs

cheveux noirs, une branche de sapin vert passée dans son chapeau, raclait des valses frénétiques. A la fin, lasse de danser, la foule sort et s'ébranle comme une noce joyeuse que précède le gai ménétrier. Bientôt les deux jeunes gens se séparent de la bande, dont les cris et les chants s'éteignent peu à peu. Au bord de la rivière, ils aperçoivent une barque chargée de foin odorant, qui leur servira de lit nuptial. Ils s'y élancent, ils la détachent; la barque suit à l'abandon le fil de l'eau :

Le fleuve traversait tantôt de hautes forêts obscures, qui le couvraient de leur ombre, tantôt un pays découvert, tantôt des villages silencieux, tantôt des chaumières isolées : ici la force du courant s'arrêtait, le fleuve ressemblait à un lac tranquille, la barque bougeait à peine, plus loin le courant grondait à travers les rochers et laissait rapidement derrière lui les bords endormis : dès la première aurore, une cité avec ses clochers sortit de l'horizon de l'eau d'un gris d'argent. La lune d'un rouge d'or, à son déclin, traçait une route étincelante qui remontait le courant, et vers cette route de lumière la barque s'avançait en obliquant. Comme elle approchait de la ville, dans le froid de cette matinée d'automne, deux ombres pâles étroitement enlacées glissèrent du haut de la masse obscure dans les flots glacés...

On voit par ce dénoûment combien M. Gottfried Keller s'éloigne de Jérémie Gotthelf et de sa prédication piétiste. Dans un sujet aussi banal que le suicide d'une grisette de village et d'un garçon de ferme, il a voulu peindre l'obscur instinct de l'amour, qui ne sait pas s'exprimer en belles phrases, mais qui éclate en un acte désespéré, il a voulu nous apprendre comment battent les cœurs simples. Ce récit est goûté en Allemagne comme le sont parmi nous les pastorales de George Sand : il compte parmi les chefs-d'œuvre de ces *Dorfgeschichten*, ou nouvelles villageoises, aujourd'hui si répandues chez nos voisins, qu'on y compte toute une classe d'écrivains dénommés *Dorfgeschichtler*.

D'autres nouvelles de ce recueil ont un ton franchement humoristique : parfois même l'auteur abonde dans la bouffonnerie et dans la farce, et ses sujets pourraient servir de thème à des pièces selon le goût de M. Labiche (1). Ou bien encore, il fait la satire de ses compatriotes (2). Une des nouvelles les plus plaisantes est celle où il raille la préciosité littéraire et le réalisme niais chez les écrivains suisses (3). De beaux esprits, académiciens de canton, feuilletonistes de gazette locale, conférenciers de salle de danse, commis-

(1) Ainsi le conte intitulé : *der Schmied seines Glückes.*
(2) *Kleider machen Leute.*
(3) *Die missbrauchten Liebesbriefe.*

voyageurs épris de littérature allemande, viennent de fonder à Seldwyle une société de gens de lettres, et rêvent d'ouvrir une nouvelle ère de *Sturm und Drang*, d'orage et d'assaut. Grands lecteurs de journaux, grands consommateurs de revues, ces modernistes ignorent les meilleurs livres. En leur qualité d'hommes de lettres, ils honnissent la morale bourgeoise, considèrent comme un devoir professionnel d'étudier la psychologie dans les mauvais lieux, colportent des cartes transparentes et font des mots. Il y a parmi ces génies un naturaliste consciencieux, Viggi Störteler, toujours en quête de descriptions d'après nature, toujours à l'affût du document humain. Passant un jour à côté d'une ornière, il s'arrête, transporté d'admiration, tire aussitôt son carnet et prend les notes suivantes :

Motif pour une nouvelle villageoise : sillon creusé par une roue de charrette, à moitié rempli d'eau, où nagent des petites bêtes aquatiques. Chemin creux, terre humide, d'un brun sombre. Un eau rougeâtre, ferrugineuse, remplit aussi les empreintes des pas. Grande pierre dans le chemin, récemment écornée comme par des roues de charrette.

Plus loin, il rencontra une pauvre paysanne, l'arrêta, lui donna quelque menue monnaie, et la pria de rester quelques instans tranquille. L'examinant des pieds à la tête, il écrivit : « Apparence rude, pieds nus, poussière des routes jusqu'au-dessus des chevilles, jupon à raies bleues, corsage noir, reste d'un costume national, tête enveloppée dans un foulard rouge à carreaux blancs. » Mais soudain la fille se mit à fuir à toutes jambes, comme si elle avait le diable sur les talons. Viggi la suivit curieusement du regard, et se hâta d'écrire : « Délicieux, figure démoniaque, nature élémentaire ! » Quand elle eut couru assez loin, la fille s'arrêta et regarda derrière elle ; voyant qu'il continuait à écrire, elle lui tourna le dos, et se frappa plusieurs fois avec le plat de la main, derrière les hanches, puis disparut dans la forêt.

Par un heureux sort qu'il ne mérite pas, ce minutieux observateur de la nature insignifiante a épousé une blonde ménagère, qui a du bien, un pied charmant, et qui file à son rouet tout le long du jour, mais dont l'éducation tant littéraire que scientifique laisse à désirer. Aussi lui met-il entre les mains un traité d'anthropologie, et afin de mieux l'initier à l'expression des beaux sentimens, il fait un voyage et se propose d'échanger avec elle une correspondance amoureuse qu'il publiera peut-être un jour. N'est-ce pas là un des travers de l'homme de lettres, pour qui les sentimens ne valent que

par le tour qu'on leur donne, qui tient aux mots plus qu'aux choses, et qui ne traverse les passions que pour en orner sa phrase ou en colorer sa période? Cruel embarras de Gritli, inexperte à ce jargon précieux. Elle s'adresse à un professeur de beau langage, qui lui fournit le brouillon de ses épîtres, mais qui s'enflamme à ce commerce de rhétorique. Le mari s'étant à la fin aperçu de la fraude, divorce pour épouser un bas-bleu. Il est berné de tous les Seldwyliens. Cependant Gritli et son maître de style vivront en heureux époux, et cela sans le secours des revues, des feuilletons et des belles-lettres.

Comme pendant à cette caricature de l'homme de lettres, M. Gottfried Keller, dans une autre nouvelle (1), a tracé le portrait de la *femme intellectuelle* de bas étage, Mlle Züs Bünzlin, repasseuse érudite et dévote, lauréate des concours scolaires, aussi bornée que vaine de sa science de perruche, et la cervelle tout enflée d'idées générales. Viggi Störteler composait des nouvelles réalistes, Mlle Züs écrit des petits traités idéalistes : *Sur l'utilité d'un lit de malade. — Sur la mort. — Sur l'effet salutaire du renoncement. — Sur la grandeur du monde visible et le mystère du monde invisible. — Sur la vie de campagne et ses joies. — Sur la nature. — Sur les rêves. — Sur l'amour. — Quelques mots sur l'œuvre de rédemption du Christ. — Trois points de justice envers soi-même. — Pensées sur l'immortalité.* Assise à côté d'une cathédrale de carton en miniature, dressée à sa gloire par un apprenti relieur, elle éblouit et endoctrine trois prétendans, ouvriers en peignes, séduits par sa dot, qui s'élève à quelques centaines de florins. Comme aucun goût ne l'entraîne plutôt vers celui-ci que vers celui-là, le succès d'une course décidera lequel des trois épousera l'infante et possédera la fabrique. Tous les habitans de Seldwyle s'assemblent sur le passage des coureurs; mais le plus avisé laisse partir les deux autres et demeure sous un arbre à caresser Mlle Züs. Elle, oubliant ses petits traités d'édification, se laisse renverser sur l'herbe tendre, semblable au hanneton couché sur le dos, qui ne sait plus se relever, et l'amant sort ainsi vainqueur d'un combat dont Züs Bünzlin est le prix.

Il aurait fallu traduire en entier *les Trois Justes Fabricans de peignes*, pour donner une idée de l'*humour* de M. Gottfried Keller, mais le comique en est si violent, et les personnages en sont si bas, que nos lecteurs ne pourraient supporter ce récit. Notre auteur s'y montre âpre moraliste des faubourgs populaires, et c'est d'après ce pauvre monde qu'il a dessiné ses grotesques.

(1) *Die drei gerechten Kammacher* (les Trois Justes Fabricans de peignes).

III.

Entre les œuvres les plus récentes de M. Gottfried Keller, nous choisirons le petit volume intitulé *Sept Légendes,* qui nous sortira de cette société d'ouvriers en peignes, d'apprentis tailleurs, d'auneurs de drap, de commis et de repasseuses, en un mot, de tous les Philistins de Seldwyle, qui, à la longue, donnent des nausées. Le thème de quelques-unes des légendes est emprunté à des textes du moyen âge, où l'auteur s'est efforcé de découvrir un sens réaliste et païen; d'autres sont de pure invention. En exposer l'analyse serait parfois mal aisé, à cause de la liberté du sujet (1), et présenterait, en outre, l'inconvénient de disperser l'attention sur trop d'ouvrages variés. Mieux qu'une analyse, le passage suivant (2) permettra d'entrevoir, à travers le voile gris de la traduction, la couleur et l'enluminure de ces courts et gracieux récits.

C'était grand jour de fête au ciel : en de pareils jours, bien que le fait ait été contesté par saint Grégoire de Nysse, mais maintenu comme certain par saint Grégoire de Nazianze, la coutume était d'inviter les neuf Muses, qui passaient le reste du temps en enfer et de les laisser entrer au paradis pour qu'elles prêtassent leur concours à la fête. On les traitait bien, mais les cérémonies une fois terminées, il leur fallait retourner à leur premier séjour.

Lorsque les danses et les chants eurent été exécutés, la foule céleste se mit à table et les Muses prirent la place qu'on leur avait réservée :

Elles étaient presque intimidées les unes à côté des autres et regardaient autour d'elles avec leurs yeux d'un noir de feu ou d'un bleu sombre. La diligente Marthe, dont parle l'évangile, les servait. Elle avait noué autour de sa taille son plus beau tablier et portait à son menton blanc une petite tache de suie: elle insistait amicalement pour que les Muses goûtassent à tous les bons plats. Les craintives dépouillèrent leur timidité lorsque sainte Cécile et d'autres femmes expertes en art s'approchèrent d'elles et les saluèrent joyeusement. Elles devinrent confiantes et la joie sereine régna dans le cercle des femmes. Musa était assise à côté de Terpsichore, et Cécile entre Polymnie et Euterpe, et toutes se tenaient par la main... Le roi David vint en personne et apporta une coupe d'or à laquelle toutes burent si bien qu'une douce gaîté les échauffait : plein de condescendance, il fit le tour de la table, non sans avoir caressé en passant le menton de l'aimable

(1) *La Nonne et la Vierge, la Vierge et le Diable.*
(2) *La Petite Légende de la danse.*

Erato. Lorsque l'animation fut à son comble, Notre chère Dame parut dans toute la splendeur de sa beauté et de sa bonté; elle s'assit à côté des Muses et baisa tendrement sur les lèvres, sous sa couronne d'étoiles, la sublime Uranie, lui disant d'une voix douce en prenant congé d'elle, qu'elle n'aurait point de repos jusqu'à ce que les Muses pussent demeurer pour toujours dans le paradis.

Il ne devait pas en être ainsi. Afin de se montrer reconnaissantes de l'amitié et de la bonté qu'on leur témoignait, les Muses se concertèrent et se mirent à répéter, dans un coin retiré de l'enfer, un chant de louanges auquel elles s'efforcèrent de donner la forme d'un choral solennel, comme ceux qu'on chantait dans le ciel. Elles se partagèrent en deux chœurs chacun de quatre voix, dont Uranie dirigeait la partie haute et elles produisirent ainsi une remarquable musique vocale.

A la prochaine fête qu'on célébra dans le ciel, les Muses remplirent de nouveau leur office, et, saisissant le moment qui semblait favorable à leur projet, elles se réunirent et commencèrent leur chant sur un ton doux qui s'éleva bientôt puissamment. Mais, en ce lieu, il retentit d'une façon lugubre et même presque arrogante et rude, et il exprimait un tel accablement de regrets et tant de plainte qu'un silence plein d'effroi régna d'abord parmi le peuple des élus, qui écoutait : ils furent saisis de la douleur et de la nostalgie de la Terre, et, de toutes parts, éclatèrent en sanglots.

Un soupir infini traversa le ciel. Tous les Anciens et les Prophètes accoururent consternés. Comme les Muses, dans leur bonne intention, chantaient toujours d'une voix plus mélancolique, le Paradis tout entier, avec les Patriarches, les Anciens et les Prophètes et quiconque avait foulé les vertes prairies, acheva de perdre contenance. A la fin la sainte Trinité en personne vint voir ce qui se passait et un long roulement de tonnerre réduisit au silence les Muses trop zélées.

Le repos et le calme furent rétablis dans le ciel. Mais les neuf sœurs durent le quitter et n'y purent jamais retourner depuis.

Ainsi le chant profane des neuf Muses a troublé les élus dans leur morne béatitude; ces voix d'en bas ont éveillé chez les infortunés bienheureux le dégoût des joies célestes et le regret du coin de terre où ils ont souffert, où ils ont aimé.

Il resterait à justifier le titre de cette étude. Prise dans son ensemble, l'œuvre de M. Gottfried Keller que nous avons examinée, — le roman psychologique et macabre du *Grüne Heinrich*, la transposition du Roméo et Juliette de Shakspeare, les grotesques de Seldwyla, les fantaisies théologiques des sept légendes, — offre tous les caractères de l'*humour*, qui est justement fait de contrastes

heurtés, de sentiment et de raillerie, de minutie d'observation, de caprice et de rêve et que l'on ne saurait définir qu'en des termes contradictoires.

Par le procédé de style et de composition, l'auteur des *Leute von Seldwyla* a des affinités avec nos réalistes. Il lui arrive de tomber dans le travers de Viggi Störteler, l'homme de lettres naturaliste et documentaire aux dépens duquel il nous a fait rire, lorsqu'il décrit, par exemple, la devanture d'un papetier et fait cette remarque importante « qu'à sa porte, derrière une petite boîte à couvercle de verre qui avait essuyé les intempéries des saisons, était suspendu un bâton de cire que le soleil avait courbé. » Ailleurs, il décrira la marche d'une punaise grimpant le long d'un mur, ou bien il dressera l'inventaire des poches, de la garde-robe ou des tiroirs de ses personnages : comme il arrive d'ordinaire, son réalisme exagéré aboutit à la caricature ; sauf quelques figures gracieuses, les femmes qu'il met en scène ont des têtes disproportionnées à leur taille, ou bien encore les nez s'allongent et s'inclinent démesurément vers des seins arrondis. Ses philistins ressemblent, pour la plupart, à des figures vues à travers des boules de jardin.

C'est un art aussi que la caricature, et l'on pourrait tracer les règles d'une esthétique du laid où des maîtres ont excellé. L'auteur de la *Cène* et de la *Joconde* nous a laissé des dessins de faces grimaçantes et monstrueuses : Mozart a écrit une symphonie burlesque pleine de dissonances ; entre Phèdre et Monime, Racine a fait gambader ses plaideurs. On trouverait même dans la caricature un intérêt philosophique. Ne suffit-il pas de dévier ou d'accentuer quelque trait dans la figure humaine pour en faire jaillir la brute primitive, le singe dégénéré, ou bien, au contraire, l'être de race supérieure et presque divine ? Le grotesque est encore de l'idéal, mais vu à l'envers et pris à rebours, de l'idéal déformé à plaisir et de parti-pris. Aussi un secret dégoût corrompt l'amusement qu'il nous cause, et ce genre inférieur achève de nous pénétrer d'une religieuse admiration pour la beauté.

Mais il y a entre ce double idéalisme du beau et du laid un moyen terme que notre comédie française a seule atteint, où l'homme n'est ni ange, ni brute, où l'élégance du langage et la courtoisie des mœurs dissimulent ce que nos vices habituels ont au fond de répugnant et même de hideux. Toutefois, les Allemands sont insensibles à ce comique tempéré qu'a produit en France la vie de cour et de salon. Ils ne goûtent le comique que s'il s'enfle jusqu'à la bouffonnerie, et c'est là justement ce qui a fait parmi eux la popularité des nouvelles de M. Gottfried Keller.

J. Bourdeau.

LES

CANAUX DU RHONE

ET

LE PHYLLOXERA

Depuis plus de dix ans, les départemens du Bas-Languedoc ne cessent de réclamer une abondante dérivation des eaux du Rhône, comme l'unique moyen de régénérer leur agriculture et de combattre l'invasion du phylloxera. Ajournée d'abord par un vote du sénat, la question a été reprise par le ministre de l'agriculture. Aura-t-elle enfin une solution favorable? Il est permis d'en douter, car les objections de la chambre haute ont moins porté sur l'insuffisance des études techniques que sur le principe même de l'entreprise envisagée jusqu'ici au point de vue trop exclusif des irrigations superficielles.

Quelque importance que puisse avoir l'agriculture des départemens de la rive droite du Rhône, il était naturel de penser que le parlement reculerait devant une dépense de 200 millions pour l'exécution de travaux qui ne devaient que très incomplètement atteindre leur but, puisque, de l'aveu de leurs défenseurs, ils ne pouvaient desservir en fait plus de 30 à 40,000 hectares, et qui avaient en outre l'inconvénient de froisser d'autres intérêts. Dès

que se fit jour l'idée première de ce projet, il souleva en effet de vives protestations de la part d'un groupe nombreux de populations qui, poursuivant l'espérance chimérique d'améliorer sur place la navigation du Rhône, s'opposaient en principe à toute dérivation qui pourrait diminuer, si peu que ce fût, le débit d'étiage du fleuve. Vainement les promoteurs du canal d'irrigation, faisant à cet égard les plus grandes concessions, s'étaient résignés à réduire de 50 à 25 mètres cubes par seconde le volume d'eau à affecter aux besoins de la rive droite, ce qui faisait perdre à l'entreprise ses plus grands avantages agricoles; l'opposition n'en resta pas moins vive, et à la dernière heure nous avons vu surgir une combinaison qui, sous prétexte de tout concilier, est en fait la condamnation définitive du projet. Je veux parler de l'idée des machines élévatoires qui, placées au confluent de l'Ardèche, élèveraient d'un seul jet à une hauteur de plus de 50 mètres un volume d'eau de 25 mètres cubes à la seconde, nécessitant un déploiement de force motrice qui se chiffrerait par un travail continu de 25,000 chevaux-vapeur et une consommation annuelle de 3 à 400,000 tonnes de houille d'une valeur de 8 à 10 millions.

Sans parler de ce chiffre exorbitant de dépense annuelle en frais de service, s'ajoutant au capital de construction pour représenter un prix de revient infiniment supérieur à l'amélioration agricole espérée, une dernière considération devrait faire rejeter le projet ainsi amendé. La houille n'est pas inépuisable. Elle constitue dans nos mines une réserve de chaleur et de force motrice à laquelle nous ne devons pas craindre sans doute de faire de larges emprunts, mais que nous ne saurions prodiguer sans une utilité réelle.

L'élévation des eaux du Rhône par machine à vapeur absorberait à elle seule la production d'un bassin houiller tout entier; et cette affectation serait d'autant moins justifiée que, par suite de sa pente et du volume considérable de ses eaux, ce fleuve nous paraîtrait au contraire indiqué comme devant être par lui-même une source inépuisable de force motrice, que nous aurions tout avantage à substituer à la houille, partout où nous pourrions sans trop de frais lui donner un emploi industriel.

Le but essentiel de l'utilisation des eaux du Rhône doit donc être, non de desservir un groupe particulier d'intérêts au détriment de tous les autres, mais d'arriver à une combinaison qui puisse tout à la fois donner satisfaction aux intérêts en apparence distincts qui sont en présence : l'agriculture qui réclame des eaux d'irrigation, le commerce qui demande une voie de navigation facile et économique, l'industrie enfin qui doit désirer d'avoir à sa disposition des forces motrices moins coûteuses que celles de la houille.

Nous plaçant successivement à ces trois points de vue, nous examinerons d'abord quelle est l'importance respective des divers intérêts à desservir et dans quelles limites le Rhône pourrait y suffire. Nous rechercherons ensuite par quelle série de travaux pratiquement réalisables on pourrait se proposer de résoudre le grand problème économique de l'utilisation des eaux de ce fleuve.

I.

Dans une étude précédente (1), j'ai fait voir que la France, au point de vue du climat, pouvait être considérée comme se partageant en deux zones distinctes : au nord et à l'ouest, une zone humide dans laquelle la précipitation de l'eau pluviale compense à peu près l'évaporation annuelle ; au sud-est, une zone sèche sur laquelle l'action prédominante du vent du nord fait, pendant une partie de l'année, régner un climat analogue à celui dont la permanence constitue en Afrique le désert du Sahara.

La ligne de faîte qui sépare les versans océaniens des versans méditerranéens peut être considérée comme délimitant assez bien ces deux zones de climats ; mais c'est surtout dans la région inférieure du bassin du Rhône et sur les versans directs de la Méditerranée, dans le grand triangle compris entre Valence, Perpignan et Toulon, que l'action desséchante du vent du nord se fait plus particulièrement sentir. L'évaporation annuelle, variant de $1^m,50$ à 2 mètres, suivant les lieux (2), s'y trouve de deux à quatre fois

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1882, *le Bassin de la Méditerranée*.

(2) Quelques chiffres feront mieux ressortir cette influence climatologique : je les emprunterai aux observations météorologiques faites en 1881, en deux points du département de l'Hérault : d'une part, Montpellier a une altitude de 30 mètres, au voisinage de la Méditerranée ; de l'autre, Fraisse a une altitude de 930 mètres, près des sources de l'Agout sur le versant de l'Océan.

A Montpellier, on a constaté les tranches d'eau pluviale et d'évaporation à l'air libre ci-après, pendant les quatre périodes trimestrielles, répondant aux saisons.

	Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.	Année.
Eau pluviale	$0^m,29$	$0^m,15$	$0^m,04$	$0^m,12$	$0^m,60$
Évaporation	$0^m,29$	$0^m,37$	$0^m,82$	$0^m,47$	$1^m,95$

A Fraisse, on a observé respectivement :

	Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.	Année.
Eau pluviale	$0^m,82$	$0^m,44$	$0^m,11$	$0^m,10$	$1^m,46$
Évaporation	$0^m,07$	$0^m,18$	$0^m,29$	$0^m,44$	$0^m,98$

A Montpellier, l'évaporation, triple en somme de l'eau pluviale, l'a équilibrée en hiver, lui a été très supérieure pendant les neuf autres mois, vingt fois plus forte en

supérieure à la tranche d'eau pluviale, qui, en moyenne, ne dépasse pas $0^m,60$.

Ces conditions climatologiques, à raison surtout de l'époque où elles se produisent, au voisinage du solstice d'été, de mai en août, ont une influence des plus caractérisées sur la végétation, qui se ralentit et cesse même complètement en cette saison à la surface d'un sol desséché. L'agriculture dans cette région est toute différente de ce qu'elle est ailleurs. Si les céréales, que l'élévation générale de la température permet de moissonner de bonne heure, dans la deuxième quinzaine de juin, peuvent à la rigueur se prêter aux exigences d'un tel climat, les autres récoltes, qui n'achèvent leur maturité qu'en automne, ne peuvent nullement s'en accommoder.

On est généralement porté à admettre que l'arrosage seul peut obvier aux inconvéniens d'un pareil climat. On ne cesse de recommander les avantages des irrigations. Il y aurait paradoxe de ma part à vouloir les nier, mais je crois cependant qu'on s'en est exagéré la nécessité, en tant du moins qu'il s'agit d'irrigations de surfaces, telles qu'elles se pratiquent sur les prairies.

La terre battue, que l'on tient imbibée d'eau, dans laquelle la capillarité peut agir librement, évapore autant et peut-être plus d'eau qu'une surface liquide exposée à l'air libre (1). De juin en août cette évaporation peut aller parfois jusqu'à $0^m,008$ et même $0^m,010$ par jour sur les côtes de la Méditerranée, et c'est sur ces bases extrêmes de grande évaporation que doit être nécessairement calculé le débit d'un canal d'arrosage, soit 80 à 100 mètres cubes de consommation journalière par hectare, correspondant à un débit continu de 1 litre par seconde. Toutes nos ressources hydrauliques ne sauraient évidemment suffire à arroser de grandes étendues de terrains sur de telles bases.

L'irrigation superficielle est loin d'ailleurs de donner toujours des résultats en rapport avec cette énorme consommation d'eau. Si elle supplée directement au manque d'humidité superficielle résultant de l'évaporation, elle rachète cet avantage par le refroidissement du sol provenant de cette évaporation elle-même. En fait, l'irrigation ne donne pas les produits agricoles, elle ne crée pas

été. A Fraisse, au contraire, l'évaporation de moitié plus faible que l'eau pluviale pour l'ensemble de l'année, lui a été très inférieure pendant les six mois d'hiver et de printemps, mais l'a cependant dépassée pendant le reste de l'année. La première localité peut être considérée comme un type de pays très sec, la seconde, de pays relativement humide, mais surtout très pluvieux.

(1) Les chiffres donnés dans la note précédente ne s'appliquent qu'à l'évaporation mesurée dans un bassin couvert, à l'abri de la pluie et par suite de la radiation solaire directe, qui doit augmenter très notablement l'évaporation, entièrement à l'air libre, en plein champ.

l'engrais et n'en apporte habituellement que fort peu avec elle. Elle a surtout pour effet d'utiliser l'engrais restitué au sol, de lui permettre de se reconstituer rapidement en fourrages comestibles pour les animaux. En dehors des conditions exceptionnelles qui peuvent se présenter au voisinage des grandes villes qui fournissent d'abondantes quantités d'engrais, qu'il est avantageux de transformer sur place en fourrages; dans les conditions normales d'une exploitation rurale qui doit vivre de ses propres engrais, la culture superficielle en prairies arrosées ne pourra jamais fructueusement s'étendre que sur des surfaces très restreintes, qui, dans la moyenne de notre territoire, ne sauraient certainement en dépasser le dixième.

Mais il est, fort heureusement, certaines productions agricoles, les cultures arbustives en général, la vigne particulièrement, qui peuvent braver la sécheresse estivale. Avant d'examiner jusqu'à quel point un surcroît d'humidité artificielle pourrait cependant leur être utile, il est bon de se demander par suite de quelles circonstances ces cultures prospèrent là où d'autres sont impossibles; comment, par exemple, la vigne, dans l'état normal, avant l'invasion du phylloxera, pouvait non-seulement produire ces récoltes exubérantes spéciales au Bas-Languedoc, mais encore se maintenir verte et luxuriante dans des terrains identiques à ceux où côte à côte se dessèche la luzerne, bien que cette plante fourragère enfonce parfois ses racines pivotantes beaucoup plus bas que ne le fait la vigne. Peu de personnes se sont posé cette question, bien moins encore ont su y répondre, et cependant l'explication est si simple qu'on trouvera peut-être qu'il n'y a pas grand mérite de ma part à la donner ici.

Cette cause particulière du succès des cultures arbustives provient uniquement du mode uniforme de culture qui leur est appliqué et qui peut se résumer en un mot : le *binage*. Par des labours et des façons à la main constamment renouvelés, nos agriculteurs ne cessent d'ameublir la surface du sol, constituant une couche de terre friable qui, interrompant la continuité des conduits capillaires, emprisonne en quelque sorte l'humidité du sous-sol à l'abri des actions extérieures. L'évaporation se concentre ainsi dans l'appareil distillatoire des racines qui, puisant lentement dans cette réserve d'humidité, peuvent pendant un assez long temps suffire à la consommation de la sève qui nourrit les parties extérieures, fruits et rameaux du végétal. Tel est, résumé en peu de mots, le principe du procédé de culture qui, sanctionné par l'expérience d'une longue pratique, est exclusivement employé dans notre région méditerranéenne. Grâce à lui, l'olivier, l'amandier, le

mûrier, et plus spécialement la vigne, peuvent prospérer en conservant un feuillage touffu dont le vert intense tranche sur la terre aride des champs voisins, chaumes et luzernes, qui ne présentent aucune apparence de végétation pendant les mois chauds.

La vigne surtout avait d'autant moins à souffrir de la sécheresse que, étendant en tous sens ses pampres flexibles, elle couvrait bientôt la terre d'un épais manteau de verdure qui, autant que le binage, contribuait à arrêter la dessiccation du sol. La végétation se continuait ainsi, sans arrêt trop sensible, jusqu'à l'approche de l'équinoxe d'automne, époque à laquelle, la cheminée d'appel des tropiques passant avec le soleil dans l'hémisphère austral, le vent desséchant du nord fait momentanément place à une série de vents de sud et sud-est qui amènent avec eux des pluies et plus encore un air saturé d'humidité, dont le retour périodique faisait à vue d'œil grossir le raisin au moment de sa maturation.

Nulles conditions de climat et de culture ne sauraient être plus favorables à la vigne que cette succession de sécheresse et d'humidité, arrivant à point nommé pour lui permettre de végéter vigoureusement en été, avec le minimum d'eau possible, sans aucune déperdition de chaleur, au sein d'une atmosphère sèche et chaude, tout en lui restituant en automne le surcroît d'humidité atmosphérique nécessaire pour donner aux fruits leur entier développement. Ainsi s'élaboraient, sans trop de frais de culture, ces prodigieuses récoltes qui, dans les bonnes terres de plaines, en sol profond, rapportaient dans l'Hérault et rapportent encore, en certains points de la vallée de l'Aude, jusqu'à 3 et 400 hectolitres de vin, de qualité médiocre sans doute, qui par lui-même n'avait pas grand renom, mais n'en jouait pas moins un rôle des plus importans dans notre consommation nationale.

La culture de la vigne, se développant à mesure que les chemins de fer augmentaient l'aire de ses débouchés, s'était peu à peu répandue sur la presque totalité de l'Hérault et des départemens voisins du Gard et de l'Aude, quand est survenue l'invasion du phylloxera, qui a été d'autant plus prompte et plus désastreuse que les conditions particulières du climat se sont trouvées être aussi favorables au développement de l'insecte qu'elles l'étaient à celui du végétal. Autant, en effet, les progrès du phylloxera paraissent ents, et son action relativement peu énergique dans les régions tempérées du Nord et du Centre, autant cette action a été rapide et implacable sous le climat sec et chaud du Bas-Languedoc. Dans le département de l'Hérault, sans distinction de sol et d'exposition (sauf les sables du littoral, dont l'immunité constitue une exception encore mal expliquée) nous avons vu les vignes les plus vigoureuses détruites et desséchées parfois en moins d'une année; tandis

que, en remontant le Rhône en amont de Valence, à l'Ermitage par exemple, un des premiers points attaqués, les maigres vignes des coteaux présentent encore quelque trace de végétation, et les vignes de plaine comprises entre le chemin de fer et le fleuve se maintiennent presque indemnes, en apparence dans un état florissant. Une telle inégalité d'action ne peut évidemment s'expliquer que par la différence des influences atmosphériques.

Les divers procédés employés pour lutter contre le phylloxera peuvent au fond se ranger en deux catégories distinctes, suivant qu'ils ont pour but d'augmenter la force de la résistance ou d'atténuer celle de l'attaque, de favoriser le développement des racines ou de ralentir celui de l'insecte : d'un côté, les procédés culturaux, les irrigations, les engrais et le choix des cépages; de l'autre, les insecticides.

Parmi les premiers moyens on a surtout préconisé l'emploi des vignes américaines. On ne saurait contester en fait qu'elles se montrent généralement plus vivaces, plus résistantes que nos vignes françaises; mais cette résistance n'a rien d'absolu, n'est que relative; et l'on se ferait probablement illusion si l'on espérait que le fait seul de la substitution de la vigne américaine à la vigne française suffira, sans autre précaution, pour nous permettre de reconstituer notre vignoble dans son état d'ancienne prospérité. A cet égard, l'expérience qui se poursuit chez nous a été faite en Amérique même. Si, dans ce pays si étendu, présentant une telle variété de climats, il est constant qu'on n'a jamais pu constituer de vignobles durables et de plein rapport, on doit assez naturellement supposer qu'il en sera de même chez nous. On peut du moins le redouter, surtout quand on énumère tous les mécomptes déjà éprouvés, depuis plus de douze ans que nous essayons d'acclimater les vignes américaines, et que chaque année le commerce annonce la découverte d'un nouveau cépage devant faire oublier l'insuccès des précédens. En émettant un doute sur la complète efficacité des plants américains, je suis loin de vouloir méconnaître leurs avantages. Je les crois en fait plus résistans que la vigne française. J'admets qu'il y aura lieu d'en propager l'emploi dans les plantations nouvelles; mais je pense qu'on aurait tort de se fier à eux sans réserve; de compter sur leur résistance comme devant être toujours suffisante; de ne pas se prémunir, par exemple, contre le retour éventuel d'une de ces années de sécheresse exceptionnelle, comme il s'en produit de temps à autre dans notre pays, où la reproduction ralentie de la vigne cessant d'être en rapport avec le pullulement anormal de l'insecte, les vignes les plus prospères sont en quelque sorte foudroyées du jour au lendemain.

Le phylloxera, de même que l'oïdium, est un ennemi avec lequel

la vigne doit s'habituer à vivre, quel que soit le cépage choisi; et ce résultat ne peut être obtenu que par deux moyens concurrens: la destruction des pucerons par les insecticides et la régénération des racines par l'eau et l'engrais.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître la nécessité des canaux d'arrosage; mais, parmi ceux qui les réclament, il en est cependant bien peu qui en entrevoient nettement la destination réelle pour le traitement de la vigne.

Par ce fait que la submersion hivernale est jusqu'ici le seul procédé de préservation qui ait fait ses preuves pratiques, nombre de propriétaires croient encore qu'ils n'auront rien de mieux à faire que d'y recourir, quand ils auront de l'eau à leur disposition; comme si la chose était également possible en tous lieux. Or la submersion n'est en fait applicable que dans des circonstances locales assez rares, sur des terrains sensiblement plans, ne reposant pas sur un sous-sol trop perméable, conditions qui ne se trouvent remplies que sur les plaines basses du littoral avoisinant les marais, et parfois sur les alluvions latérales de nos principales rivières. La majeure partie des vignes en terrain élevé sont par leur nature impropres à recevoir la submersion; et on ne doit pas le regretter, car on ne saurait contester que ce procédé, s'il peut enrayer le développement du phylloxera, n'en est pas moins en lui-même préjudiciable à la vigne, qui n'est pas un végétal aquatique; qu'il exige une dépense très considérable en eau et en engrais; et, par-dessus tout, qu'il est essentiellement insalubre et ne saurait être propagé sur de grandes surfaces sans exercer une influence fâcheuse sur la santé publique. La submersion est donc un expédient provisoire, auquel on fera bien de recourir, faute de mieux, partout où elle sera applicable; qu'il serait d'autant plus avantageux d'encourager en certains cas qu'elle devrait surtout être employée sur des terrains plus ou moins salés, qu'elle améliorerait et rendrait aptes à d'autres cultures. Mais, en dehors de ces circonstances exceptionnelles, les canaux de dérivation n'en restent pas moins indiqués comme indispensables à notre agriculture méridionale, non-seulement pour permettre de substituer parfois à la vigne des cultures fourragères ou potagères, mais bien plus encore pour maintenir la culture de la vigne elle-même, qui, de toutes les productions agricoles, sera toujours la mieux appropriée aux conditions spéciales du climat.

Dans l'état normal de la culture de nos vignobles, l'irrigation leur était rarement appliquée même par les propriétaires qui avaient de l'eau à leur disposition; et, avant d'aller plus loin, il est nécessaire de bien spécifier les résultats avantageux ou nuisibles que l'opération peut avoir en elle-même.

Si, à la rigueur, la vigne peut être traitée comme une rizière, submergée pendant un assez long temps, en hiver, quand toute végétation est interrompue; on ne saurait, en été, l'assimiler à une prairie ou à une culture maraîchère, comportant une irrigation extérieure et permanente. L'expérience avait été bien des fois renouvelée en temps normal, et elle avait démontré que si des irrigations superficielles fréquentes développaient dans la vigne un surcroît de végétation apparente dans les racines et dans le bois, ce n'était qu'au détriment des fruits devenus moins abondans et dont la maturation se trouvait retardée. Ces deux faits s'expliquent aisément. On comprend, d'une part, que la sève rendue plus aqueuse par l'irrigation puisse produire une abondante végétation herbacée sans acquérir le degré de concentration nécessaire à la nutrition des fruits; d'autre part, que l'évaporation superficielle, en refroidissant le sol, doive retarder la maturation de ces derniers.

Il est cependant un mode particulier d'arrosage qui, sans avoir les inconvéniens de l'irrigation superficielle, peut être avantageusement employé pour la vigne, aussi bien que pour bon nombre d'espèces arbustives : je veux parler de l'irrigation souterraine, dont je crois avoir été le premier à signaler les avantages théoriques, il y a bien une trentaine d'années. Entrevoyant vaguement les conditions agronomiques inhérentes à notre climat, sans m'expliquer encore les causes physiques de son exceptionnelle sécheresse, j'avais proposé d'appliquer dans quelques cas particuliers, pour les cultures de luxe et principalement les plantations d'arbres d'ornement des promenades publiques, l'irrigation souterraine par tuyaux, comme un moyen de fournir aux racines le surcroît d'humidité dont elles pouvaient avoir besoin, sans les exposer aux inconvéniens de l'évaporation superficielle. Vers la même époque, par une méthode inverse, me paraissant appelée à de plus grands résultats agronomiques, j'indiquais le lessivage superficiel, facilité par le drainage du sous-sol, comme le seul moyen pratique d'opérer le dessalement de nos terrains salés du littéral méditerranéen. Je fus même autorisé à faire pour chacune de ces deux méthodes des essais d'expériences qui n'aboutirent à aucun résultat bien concluant, entravés qu'ils furent par l'ingérence de commissions consultatives composées d'hommes prétendus spéciaux, plus préoccupés, comme il est d'usage, de sauvegarder leur responsabilité ou d'affirmer leur compétence, que d'assurer le succès d'une idée dont ils n'ont pas eu l'initiative.

Cependant le germe que j'avais semé n'a pas été complètement perdu. Le procédé de dessèchement par drainage a été repris et employé avec succès en divers points, notamment dans les basses plaines de l'Aude, aux environs de Narbonne; et il s'est trouvé que

ces terrains récemment desséchés ayant été depuis lors complantés en vignes, leurs propriétaires ont pu tout à la fois se défendre contre le phylloxera et développer la production de leurs vignobles, en recourant de temps à autre à une véritable irrigation souterraine, au moyen de leurs drains fonctionnant en sens inverse pour refouler l'eau des collecteurs dans le sous-sol.

Si je rappelle ces antécédens, c'est moins pour revendiquer une priorité d'idées dont je me suis toujours montré très peu soucieux, que pour citer un premier fait établissant les avantages de l'irrigation souterraine et les rapprocher des résultats obtenus dans une autre circonstance où ce même mode d'irrigation s'est trouvé accidentellement réalisé, mais dans des conditions moins favorables puisqu'elles ne dépendent plus exclusivement de la volonté des propriétaires comme à Narbonne.

Il existe sur la rive droite du petit Rhône, entre Beaucaire et Saint-Gilles, un canal d'irrigation de construction récente, embrassant un périmètre qui n'a pas moins de 15,000 hectares d'alluvions de bonne qualité, bien qu'elles soient parfois imprégnées de sel et qu'elles n'aient pas toujours des moyens suffisans d'égouttage et d'écoulement.

La situation de l'entreprise du canal d'irrigation de Beaucaire n'est pas brillante. Le syndicat qui s'en était chargé, ayant épuisé ses ressources sans avoir achevé ses travaux, a sollicité comme une faveur la mise sous séquestre; et c'est en ce moment l'état qui a assumé la lourde charge de l'exploitation d'un canal qui coûte deux fois plus d'entretien qu'il ne rapporte.

Dans les prévisions de ceux qui en avaient pris l'initiative, la dérivation de Beaucaire devait surtout développer les cultures fourragères sur les bords du Rhône, et il est triste en même temps qu'instructif de constater que, après plus de dix ans de fonctionnement, elle n'a pas amené la création de 10 hectares de prairies nouvelles venant s'ajouter à celles qui existaient déjà, arrosées directement par les débordemens du fleuve en temps de crue. En revanche, les propriétaires riverains ont songé à utiliser les eaux de ce canal pour la submersion hivernale; et, année moyenne, nous submergeons 4 à 500 hectares de vignes, ce qui est tout ce que peut desservir, de ce chef, un canal ayant une portée de 1,300 à 1,500 litres, tant est grande la perméabilité du sol sur lequel nous opérons.

Ayant eu, en 1883, occasion de visiter les vignes voisines du canal, en vue d'en choisir une sur laquelle je pourrais faire un essai de la méthode rationnelle de traitement antiphylloxérique dont je parlerai tout à l'heure, je ne fus pas peu surpris de constater que

toutes ces vignes, tant celles qui avaient été submergées que celles qui n'avaient reçu aucun traitement de ce genre, se trouvaient dans un état de végétation très florissant, ne présentant que fort peu de taches phylloxérées, bien que Beaucaire se trouve au voisinage des plus anciens points d'attaque, et que le phylloxera y ait été reconnu depuis plus de dix ans.

De l'avis de tous les propriétaires, cette situation si exceptionnellement favorable doit être attribuée aux filtrations des crues du Rhône, augmentées de celles qui proviennent du canal lui-même longeant le pied des digues du fleuve. Ces infiltrations périodiques ou permanentes ne sont en fait autre chose qu'une irrigation souterraine fréquemment répétée, qui donne à la vigne une exubérance de végétation herbacée très supérieure à celle des vignes de l'Aude, mais en revanche beaucoup moins de fruits. Les meilleures récoltes, en effet, ne dépassent pas à Beaucaire 100 à 150 hectolitres à l'hectare; tandis que, aux environs de Narbonne, sur des vignes ayant infiniment moins de pampres, dans des terrains de valeur analogue, on obtient des rendemens de 3 et 400 hectolitres de vin à l'hectare.

J'ai cru devoir entrer dans quelques détails sur ces faits d'observation pratique, à raison des conséquences fort importantes qu'on doit en déduire, en ce qui concerne l'emploi de l'eau comme moyen de stimuler la végétation de la vigne après l'emploi des insecticides.

L'irrigation, dans ce cas, doit être autant que possible souterraine, produisant à peu près les mêmes effets que ceux qui ont été obtenus dans les terres drainées de l'Aude, mais par des procédés différens. L'irrigation par conduites de poterie ne pourrait se faire dans les terrains ordinaires sans rapprocher les tuyaux beaucoup plus que ne l'exige le drainage; et l'arrosage par les drains, en même temps qu'il serait fort coûteux, amènerait une grande déperdition d'eau dans les sous-sols perméables.

Les conditions essentielles de l'arrosage souterrain peuvent être heureusement réalisées par un procédé plus économique. En creusant, comme on le fait dans la culture ordinaire, de profonds déchaussages, on constitue ainsi autour de chaque souche de petits bassins qui peuvent être remplis successivement en se déversant l'un dans l'autre par d'étroites rigoles, sans que l'eau submerge le sol intermédiaire, dont la surface reste sèche. L'opération terminée, l'eau imbibée dans le sol, on rejette dans les trous la terre retroussée sur leurs bords, et un binage général de la surface emprisonne dans le sous-sol, à l'abri de l'évaporation, la quantité d'eau nécessaire pour entretenir le développement des racines pendant une

longue sécheresse extérieure. L'action stimulante produite sur la vigne sera d'autant plus rapide par ce procédé que l'on aura pu mettre en suspension dans l'eau courante les engrais qui devront contribuer avec elle à reconstituer promptement le chevelu des racines affaiblies par les piqûres de l'insecte.

Cette double opération d'arrosage et de fumure sera donc le complément nécessaire de l'emploi des insecticides ; et l'on voit que rien ne sera plus simple et plus logique que de continuer les deux actions au lieu de les alterner ; de recourir à des irrigations portant tout à la fois le poison qui doit tuer l'insecte, l'eau et l'engrais qui doivent revivifier les racines. L'eau d'arrosage pénétrant également dans toutes les parties du sous-sol, si l'opération est bien conduite, est indiquée, en effet, comme le véhicule le plus naturel et le plus certain pour diffuser et répartir uniformément les substances solubles employées comme toxiques en même temps que l'engrais.

Théoriquement on pourrait employer par ce moyen un insecticide quelconque. Mais il résulte de toutes les expériences faites qu'il n'en est que deux, ou plutôt qu'un seul, le sulfure de carbone, qui soit à la fois efficace et économique. Le sulfo-carbonate de potassium, qu'on lui substitue parfois, n'a d'autre mérite que d'être plus soluble ; à quantité égale de substance toxique, il coûte dix fois plus cher. Le sulfure d'ailleurs est loin d'être insoluble. L'eau peut en dissoudre 1/500 de son poids. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut par la méthode que j'indique ; 100 kilogrammes de sulfure dissous dans la quantité d'eau nécessaire pour arroser un hectare seront largement suffisans. Diffusés par l'arrosage dans une couche de terre de $0^{m},50$ d'épaisseur, ils pourraient par une volatilisation immédiate produire 30 mètres cubes de vapeur, en charger par suite l'atmosphère souterraine à raison de 3 pour 100 de son volume, beaucoup plus qu'il ne faut pour tuer le puceron, qui ne résiste pas à l'action de quelques millièmes de cette vapeur.

La combinaison de ces deux actions simultanées, l'insecticide et l'eau d'arrosage, me paraît donc devoir constituer la seule méthode logique et rationnelle de traitement des vignes phylloxérées. Mais quelle que soit à cet égard ma conviction théorique, des essais multipliés n'en seront pas moins nécessaires pour en démontrer l'efficacité pratique. Ceux que j'ai pu faire personnellement jusqu'à ce jour sont encore trop récens et trop peu nombreux pour que je croie utile d'en citer les résultats, si encourageans qu'ils me paraissent au début. Je m'abstiendrai donc d'entrer à ce sujet dans des détails qui ne seraient pas ici à leur place.

Ce qu'on ne saurait contester en tout cas, c'est que le traitement de la vigne, quel qu'il soit, ne doit plus avoir pour effet de modifier

notablement les conditions physiologiques de climat et de culture qui ont jusqu'ici assuré l'abondance du rendement de nos vignobles méridionaux, et peuvent se résumer ainsi : milieu humide et chaud pour les racines végétant dans le sous-sol à l'abri de l'évaporation et du refroidissement extérieur par le fait du binage ; milieu sec et chaud pour les pampres et les feuilles se développant librement dans l'atmosphère.

Dans ces conditions, les arrosages pratiqués, comme je viens de l'indiquer, par voie souterraine, ne sauraient être répétés très fréquemment. On ne devra probablement en faire qu'un, deux au plus par an ; et cette considération vient se joindre à celles qui m'ont déjà engagé à proposer de combiner en une seule opération l'arrosage, la fumure et l'emploi de l'insecticide.

Ainsi donc, en me résumant quant au but essentiel de cette étude, l'utilisation des canaux d'arrosage réclamés par notre agriculture méridionale, on voit que ces canaux pourraient lui servir à trois usages distincts, — la submersion hivernale des vignes, l'irrigation estivale des cultures fourragères ou maraîchères, et enfin l'irrigation spéciale des vignes, — exigeant des quantités d'eau très différentes.

Dans le cas de la submersion, le volume d'eau à employer dépendant de la perméabilité du sous-sol est très variable. Il est certains terrains où, dit-on, 6,000 mètres cubes à l'hectare seraient suffisans. Mais, dans le plus grand nombre de cas, il en faut beaucoup plus : sur les vignobles de la rive droite du petit Rhône dont je parlais tout à l'heure, desservis par le canal d'irrigation de Beaucaire, la consommation moyenne a atteint et souvent dépassé 30 et 40,000 mètres cubes à l'hectare, et je ne crois pas qu'il soit prudent de se tenir au-dessous d'une prévision minima de 12,000 mètres cubes qui, rapportée à la durée totale de la période annuelle pendant laquelle on peut utilement faire des submersions, du 15 octobre au 15 mars au plus tard, correspond à l'écoulement continu d'un litre d'eau par seconde pendant cent cinquante jours consécutifs. Or ce débit de 1 litre par seconde est précisément celui que nous savions déjà être nécessaire pour entretenir la végétation des cultures fourragères pendant la durée de la saison sèche, comprenant les sept autres mois de l'année, durant lesquels la surface du sol reçoit et évapore, plus qu'il ne les utilise, environ 18,000 mètres cubes d'eau par hectare.

Au point de vue de ces deux premiers services, les seuls dont on ait paru se préoccuper dans les études faites jusqu'à ce jour, une dérivation d'un débit constant et uniforme peut être considérée comme pouvant à la fois arroser en été et submerger en hiver autant d'hectares qu'elle débite de litres d'eau par seconde.

Pour l'irrigation spéciale des vignes, telle que je l'ai définie, la question est toute différente. L'observation démontre en effet que, aux époques de plus grande sécheresse, une tranche d'eau pluviale de $0^m,10$ de hauteur suffit pour imbiber le sol, pour produire ce que, dans le langage local, on appelle une *saison complète*, faisant pénétrer l'humidité à une profondeur de $0^m,50$ au moins, nécessaire au développement des racines de la vigne.

Une irrigation de la vigne exigera donc au maximum 1,000 mètres cubes d'eau par hectare. Une irrigation de prairie n'en demande sans doute pas davantage; mais elle doit être renouvelée tous les huit ou dix jours pour lutter contre l'évaporation superficielle. Pour la vigne, au contraire, l'irrigation devant être essentiellement souterraine, l'eau incorporée dans le sous-sol pouvant y être maintenue par le binage, par les labours répétés de la surface, un ou deux arrosages au plus suffiront pour combattre le phylloxera et reconstituer les radicelles. Cette opération pourra dès lors se faire indistinctement pendant toute la saison où la végétation n'est pas interrompue, sept à huit mois tout au moins. Or, pendant cette période, un débit d'un litre par seconde fournira un volume de 20,000 mètres cubes et suffira par suite aux besoins de 10 à 20 hectares de vigne, suivant qu'il faudra recourir à un ou deux arrosages annuels.

On peut donc admettre en principe qu'une dérivation d'un débit uniforme pourra arroser au moins dix fois plus de vignes qu'elle ne pourra en submerger en hiver, qu'elle ne pourrait desservir de cultures fourragères en été.

On doit considérer en outre que, les irrigations ne devant pas, comme pour les prairies, se succéder à jour fixe et à de fréquens intervalles, mais pouvant être espacées, reportées de préférence à la saison du printemps, où nos petits cours d'eau à régime irrégulier sont en général largement approvisionnés, on pourrait utiliser pour la vigne bien des ressources intermittentes dont la culture fourragère ne saurait tirer parti. Envisageant la question à ce double point de vue, nous trouverions certainement dans nos rivières locales, principalement celles qui, comme le Gard, l'Hérault et l'Aude, prenant leur source dans des massifs montagneux assez élevés, sont relativement bien approvisionnées, une quantité d'eau suffisante pour desservir des dérivations d'une certaine importance; mais ces irrigations restreintes ne sauraient jamais suffire aux besoins réels de tous les terrains cultivables, anciennement plantés en vignes ou susceptibles de l'être, qui, dans les seuls départemens du Gard et de l'Hérault, en y joignant l'arrondissement de Narbonne, atteignent certainement 400,000 hectares. De ce chef, il faudrait déjà 40 mètres cubes par seconde pour le seul service des vignobles. Comptant

sur un volume égal pour servir à la création de 40,000 hectares de prairies ou cultures maraîchères qu'il y aurait certainement avantage à établir dans la région; ajoutant 20 mètres cubes pour déperditions diverses dans les canaux qui n'amèneront jamais au lieu d'emploi plus des 4/5 de leur eau initiale, nous arrivons à un cube de 100 mètres à la seconde pour le débit total que devraient avoir nos dérivations à leur origine.

Telles sont les véritables bases sur lesquelles devrait être calculée la portée du canal de la rive droite du Rhône, et non sur les besoins timidement accusés par les propriétaires des 20,000 à 30,000 hectares de souscriptions péniblement recueillies jusqu'à ce jour. Or non-seulement le Rhône, qui a un débit de plus de 400 mètres cubes à l'étiage, en aval de l'Isère, est en mesure de nous fournir ce volume et plus s'il était nécessaire; mais, tout en amenant ces eaux à la hauteur voulue pour desservir directement la majeure partie du périmètre par leur pente naturelle, il peut aussi nous donner la force motrice nécessaire pour relever le niveau du restant à une hauteur suffisante pour atteindre les points les plus élevés de la région viticole du littoral, qui dépassent rarement 100 à 150 mètres. Autant, en effet, il répugnerait à l'esprit de sacrifier, comme on l'a proposé, le produit annuel d'un grand bassin houiller pour relever de quelques mètres un volume d'eau insuffisant puisé dans le Bas-Rhône, autant il paraîtrait naturel d'utiliser pour un tel usage, et sur la plus large échelle, une partie de cette puissance mécanique que le courant du fleuve peut nous fournir en quantité presque aussi inépuisable que l'est le volume de ses eaux.

II.

Dans l'ancien état des choses, quand notre pays n'était sillonné que de chemins muletiers ou de routes à peine carrossables, nos rivières à peu près navigables jouaient un rôle important dans nos moyens de communication. Strabon citait déjà la Gaule comme la contrée du monde la plus favorisée par la répartition de ces voies naturelles d'échange et d'approvisionnement, et, de nos jours encore, dans les pays restés en dehors des progrès de notre civilisation, c'est en remontant les voies navigables que l'on cherche à pénétrer au centre des continens inexplorés.

Les applications de la vapeur, qui devait apporter tant de changemens dans nos habitudes industrielles, ont été dans l'origine favorables à l'extension de la navigation fluviale. L'invention de Fulton a, sous ce rapport, rendu longtemps de réels services et, pendant

un demi-siècle, les bateaux à vapeur ont été considérés comme un admirable engin de locomotion. Ils s'étaient surtout multipliés sur le Rhône. On y voyait circuler une vraie flottille de bateaux spéciaux, colossales pirogues, au profil effilé, qui, doublant la vitesse du courant à la descente, le surmontaient non sans peine à la remonte, où de nombreuses messageries leur faisaient une victorieuse concurrence sur la route de terre. Ce double mode de locomotion suffisait déjà à un mouvement considérable de personnes, plus que de marchandises; et les hommes de mon âge se rappellent encore ces voyages de leur jeunesse accidentés par mille retards. Le moindre inconvénient de ce système de transport était son peu de régularité et l'incertitude complète des moyens de correspondance. A la remonte on ne savait jamais si l'on trouverait place dans les messageries qui partaient de Lyon ou de Châlon pour Paris. A la descente, on partait quand les brouillards ou l'état des eaux le permettaient, et l'on couchait en route à la merci des portefaix et des aubergistes échelonnés sur les rives du fleuve, guettant la proie que les caprices de la navigation ou le bon vouloir du capitaine allaient leur apporter.

Entre ces gîtes d'étapes improvisés, Lyon était une station particulièrement obligée. On ne savait pas toujours quand on y entrerait, jamais quand on en sortirait. En 1843, j'ai dû y passer huit jours à attendre une place de banquette dans les messageries de Paris. L'habitude de cet arrêt forcé était si bien prise, tellement entrée dans les usages locaux que, lorsque cette ville se trouva enfin reliée au reste de la France par les deux grandes sections du chemin de fer actuel, la chambre de commerce émit sérieusement la prétention de s'opposer au rattachement des deux gares de Vaise et de Perrache, pour réserver à l'industrie locale le bénéfice du transit des voyageurs et des marchandises dont elle avait toujours joui. Et Dieu sait comment elle usait de ce transit et pratiquait cette hospitalité imposée! La municipalité soumettait à la visite d'octroi les bagages des voyageurs qui traversaient la ville en omnibus d'une gare à l'autre; et ce n'était pas là une simple formalité, comme à Paris de nos jours, mais une rigoureuse inquisition, qui vous forçait à ouvrir vos malles et à vider vos sacs de nuit.

Le temps a marché; les deux gares ont été enfin reliées et parmi les voyageurs qui stationnent au buffet de Perrache, il en est bien peu sans doute qui aient conservé le souvenir personnel de ces vexations du passé.

Le chemin de fer n'a pas seulement mis un terme à l'arrêt forcé et à la visite d'octroi de Lyon. En attirant à lui tout le trafic en voyageurs et marchandises, il a supprimé du coup messageries et roulage, portefaix et bateliers, et annihilé de fait la navigation du Rhône.

La ville de Lyon seule en a pieusement gardé la tradition et n'a rien négligé pour lui conserver un semblant d'existence. On ne conteste pas que les efforts tentés dans ce dessein aient été jusqu'ici sans résultats; que les quelques épaves de l'ancienne flottille qui risquent encore leurs carcasses démantelées dans le courant du Rhône exigent du commerce un fret souvent supérieur à celui des chemins de fer. On reconnaît que la navigation du Rhône n'existe pas en fait; mais on persiste à vouloir en maintenir le principe, « pour obliger la compagnie du Paris-Lyon à abaisser ses tarifs ou l'empêcher de les relever, ce qu'elle ne manquerait pas de faire si la concurrence possible de la navigation venait à cesser. »

Ainsi entendue, la navigation du Rhône, de l'aveu de ses plus ardens défenseurs, n'est plus un engin de transport, mais un simple frein pesant sur les tarifs du chemin de fer. Ce n'est cependant pas en vue de ce résultat, uniquement négatif, que l'état pourrait s'être imposé tant de sacrifices. S'il n'eût voulu qu'empêcher le relèvement abusif des tarifs de la voie de fer, il eût certainement trouvé des moyens beaucoup plus efficaces et surtout moins coûteux.

Avant l'ouverture du chemin de fer, le Rhône était desservi par une batellerie nombreuse, et l'on n'y voit guère aujourd'hui d'autres transports que ceux qui servent au charroi des matériaux d'endiguement. Et cependant, dans cet intervalle, on n'a cessé d'engloutir des enrochemens dans le fleuve, sous prétexte d'en améliorer le cours. En ce moment encore, un crédit de près de 50 millions est affecté à cet usage, et rien ne garantit que cette nouvelle tentative aura plus de succès que les précédentes.

On a défini les rivières « des chemins qui marchent, » mais, dans un chemin considéré comme voie de transport, il est deux choses qu'on doit distinguer : la voie proprement dite et le moteur ou remorqueur. Comme voie de transport, les rivières naturelles, par leur faible pente, même celles dont le courant est le plus rapide, présentent sans aucun doute les plans inclinés de moindre déclivité qu'on puisse concevoir et pourraient être considérées comme des voies parfaites, si on ne les envisageait qu'au point de vue statique du bon aménagement des pentes. Mais, au point de vue de l'action dynamique du transport, le chemin marchant toujours dans le même sens, cette mobilité est un inconvénient considérable; les avantages très limités à la descente étant loin de racheter les difficultés, les impossibilités même à la remonte.

Le levier est, en fait, l'élément essentiel de tous nos appareils de propulsion. Archimède n'en demandait pas davantage pour soulever le monde, à la condition d'avoir un appui fixe et invariable. Celui que l'eau nous offre manque précisément de ces deux quali-

tés. Par le fait de sa mobilité naturelle, l'eau en repos cède sous l'action du levier, et elle est, en outre, dans les rivières, animée d'une vitesse propre qui, aidant à l'action du levier moteur à la descente, la contrarie à la remonte. De là une double cause de déperdition de force, un double recul qu'augmente dans des proportions considérables la puissance à donner aux appareils moteurs de la navigation fluviale. La déperdition due au recul en eaux mortes est parfois de 30 pour 100 de la force vive employée. En eaux courantes, elle est en quelque sorte illimitée. C'est elle qui crée la principale difficulté de la navigation sur le Rhône, qui oblige de donner aux bateaux ces formes anormales, disproportionnées, aussi gênantes pour la manœuvre que peu satisfaisantes pour l'arrimage des marchandises.

Tous les efforts des ingénieurs qui s'occupent de l'endiguement des rivières, tendant nécessairement à la concentration des eaux divergentes dans un canal d'écoulement unique, étroit et profond, ont fatalement pour conséquence d'accroître avec son intensité l'obstacle résultant de la vitesse du courant, plutôt que de le diminuer. Ce résultat, qu'on poursuit aujourd'hui, de concentrer les eaux d'étiage du Rhône dans un chenal de largeur constante, avec une profondeur qu'on ne saurait rendre uniforme, mais qu'on espère pouvoir porter à un minimum de $1^m,60$, ce résultat serait-il obtenu, que les frais de traction proprement dite, comprenant les dépenses de matériel et les frais de combustible, seraient encore beaucoup plus grands pour les bateaux luttant contre le courant accéléré du fleuve, qu'ils ne le sont pour le roulement des wagons sur le rail qui lui est parallèle.

En réduisant ses tarifs, sans qu'ils cessent d'être rémunérateurs pour lui, le chemin de fer pourra toujours éteindre, ou maintenir à l'état latent où nous la voyons aujourd'hui la concurrence de la batellerie. Ainsi que je le disais tout à l'heure, si ce résultat négatif, l'abaissement des tarifs, était absolument indispensable, on pourrait l'obtenir sans s'imposer ce travail de Pénélope pour améliorer une voie de transport qui, de l'aveu de ses plus chauds partisans, ne rendra jamais d'autre service. Et cependant ce ne serait plus assez que d'endiguer le Rhône. Pour compléter l'entreprise de ce fleuve navigable sans navigation, il a déjà fallu lui construire dans les marais de la Camargue un fantôme de port qui sera envasé avant d'avoir reçu un seul navire; et il est question de donner au canal tout aussi délaissé de Beaucaire à Cette des dimensions suffisantes pour livrer passage à cette fantastique batellerie du Rhône, qui n'existera jamais qu'à l'état d'épouvantail pour la compagnie du chemin de fer.

S'ensuit-il que les eaux du Rhône ne puissent rendre aucun service effectif à la navigation, qu'elles doivent être religieusement maintenues dans leur lit, endigué à si grands frais pour le résultat que nous venons de voir? Telle n'est pas ma conclusion. Je crois que les eaux du Rhône, bien dirigées, pourraient être aussi utiles au commerce et à l'industrie qu'à l'agriculture; mais, pour cela, il faut que « le chemin qui marche » n'ait plus ses allures désordonnées; il faut qu'on sache distinguer en lui ou dans la voie nouvelle qui devra le remplacer deux choses essentielles : la voie elle-même disposée en une série de paliers sensiblement horizontaux, dans lesquels l'eau n'aura plus qu'une faible vitesse, et la force motrice, qui, cessant d'être nuisible, s'accumulera d'elle-même dans les chutes créées aux barrages de séparation, où elle pourra recevoir un emploi utile.

Il faut, en outre, — et la question n'est pas moins importante, — que la voie navigable ne soit plus constituée de telle sorte qu'elle exige une batellerie spéciale, mais qu'elle soit accessible aux bateaux et aux navires de toute forme, de toute dimension, qui puissent la parcourir librement en tout sens, sans être obligés de rompre charge à leur point de départ. Un pareil mode de transformation ne peut être évidemment appliqué au fleuve lui-même. Il ne saurait être réalisé que par l'établissement d'un canal plus ou moins parallèle qui, partant de tel point qu'on voudra choisir à l'amont, déboucherait à l'aval dans un grand port de mer. Un semblable canal ne pourrait avoir moins de 7 mètres de profondeur sur 60 mètres de largeur moyenne, soit une section de 420 mètres. Or, dans ces conditions, il n'y aurait nul inconvénient à ce que, en sus de l'eau qui serait rigoureusement nécessaire au service spécial de la navigation, soit une vingtaine de mètres cubes à la seconde pour le jeu des écluses, ce canal débitât, en outre, une partie notable des eaux du fleuve, les 100 mètres cubes que nous avons reconnus être nécessaires aux besoins agricoles de la rive droite. Avec cette portée totale de 120 mètres cubes, les eaux n'auraient qu'une vitesse uniforme et constante de $0^m,28$, inférieure à celle de nos rivières les plus paresseuses, qui ne saurait constituer un obstacle appréciable à la navigation, aussi facile à la remonte qu'à la descente.

Dans les conditions naturelles de son régime actuel, le Rhône, avec une vitesse moyenne de 2 mètres à la seconde, correspondant à une dénivellation de $0^m,50$ par kilomètre, et un débit de 400 mètres cubes à l'étiage, use une force kilométrique de 3,000 chevaux à rouler les galets de son lit, à bouleverser les enrochemens de ses rives. Dans les conditions moyennes des canaux de simple irrigation rejetés par le sénat, avec une vitesse de 1 mètre à la seconde et

une dénivellation de $0^{m},20$ par kilomètre pour un débit de 25 mètres cubes, la déperdition de force motrice sera réduite à 60 chevaux par kilomètre. Dans l'hypothèse d'un canal de grande navigation, pour un débit six fois plus fort de 120 mètres cubes, la vitesse étant réduite à $0^{m},28$, la dénivellation ne serait plus que de $0^{m},005$ et la perte de force motrice usée en frottement, de 8 chevaux à peine par kilomètre.

Dans le projet Dumont, que je prendrai pour type des canaux d'irrigation, il fallait dériver le Rhône aux roches de Condrieux à une altitude de 120 mètres, pour amener péniblement les eaux à une hauteur de 40 mètres sous les murs de Béziers, après avoir perdu en route, dans un parcours de 350 kilomètres, les deux tiers de la force motrice disponible à l'origine, qui, au point de vue industriel et même agricole, n'a pas moins de valeur que l'eau elle-même. Pour atteindre Béziers à la même hauteur de 40 mètres par le canal à grande section, il suffirait de prendre l'eau du Rhône à une altitude de 42 mètres pour un parcours égal de 350 kilomètres. En fait, si le point d'arrivée devait rester le même, la longueur de dérivation serait bien moindre, puisqu'il suffirait, dans ce cas, d'établir la prise d'eau près du Pont-Saint-Esprit au lieu de la remonter à Condrieux.

Cette possibilité d'abaisser le niveau de la prise et, par suite, de diminuer la longueur de la dérivation pour atteindre un point et une hauteur donnés, ne serait pas l'unique avantage du canal à grande section. Dans le système des canaux de simple irrigation, soumis à toutes les exigences d'un tracé en ligne de pente, force nous est d'accepter toutes les difficultés de terrain qui se présentent et de les surmonter à grands frais. Avec les canaux à grande section, on peut, au contraire, abaisser progressivement le niveau des retenues et distribuer les écluses de telle sorte que les biefs intermédiaires du canal épousent plus également le relief moyen du sol. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le canal en ligne de pente partant de Condrieux, sur quelque rive qu'il soit placé, devrait forcément, à la hauteur du confluent de l'Ardèche, franchir cette rivière ou le Rhône lui-même par un aqueduc ou un siphon de 55 mètres de haut qui constituait une des principales difficultés du projet Dumont. Avec le canal de grande navigation, cette hauteur pourra être réduite à une vingtaine de mètres, élévation qui paraît nécessaire pour permettre le facile écoulement des deux grandes voies d'eau qui devront être superposées en ce point.

III.

Les diverses parties du programme tracé au début de cette étude sont tellement liées l'une à l'autre dans leur enchaînement qu'il ne m'a pas été possible de les traiter aussi distinctement que je l'aurais voulu. En exposant la question aux points de vue de l'agriculture et de la navigation, j'ai été si naturellement amené à parler de l'utilisation des forces motrices qu'il ne me reste pour ainsi dire plus qu'à compléter les premières indications fournies sur ce sujet.

La force motrice des eaux courantes qui, avant l'emploi de la houille, constituait à peu près notre seul moteur industriel, n'est utilisée que dans une proportion insignifiante. Cette force est immense, cent fois supérieure peut-être à la puissance actuellement réunie de toutes nos machines à vapeur, qui ne représente pas un travail continu de plus de 500,000 à 600,000 chevaux-vapeur, équivalent de la combustion annuelle de 10 à 12 millions de tonnes de houille. En comptant en moyenne un écoulement annuel de 500 litres d'eau pluviale par mètre carré de notre territoire, avec une chute moyenne de 500 mètres, la totalité de nos forces hydrauliques représente une puissance mécanique de plus de 50 millions de chevaux.

Le Rhône seul, avec son débit moyen de 3,000 mètres cubes, et une altitude qu'on ne saurait porter à moins de 800 mètres pour l'ensemble de ses torrens alimentaires, figure pour près de moitié dans ce chiffre total. Dans son état d'étiage, avec un débit réduit de 400 mètres cubes et une altitude de 400 mètres, qui est celle du lac de Genève, sa puissance hydraulique régulière et permanente équivaut encore à 2 millions de chevaux, trois ou quatre fois supérieure à celle de tous nos moteurs à vapeur.

La majeure partie de cette force colossale est et restera peut-être longtemps encore sans emploi. Au lieu de diriger et d'utiliser l'action géologique intermittente des torrens de montagnes, nous nous efforçons de la combattre à grands frais et sans grands résultats, et quant à la force industrielle des eaux d'étiage, son utilisation se réduit le plus souvent à la mise en jeu de quelques misérables moulins disséminés dans des gorges lointaines et inaccessibles.

J'ai exposé dans mon projet de fertilisation des Landes quels magnifiques résultats nous pourrions obtenir, à peu de frais, en régularisant et mettant à profit une infime partie du travail géologique que les torrens livrés à eux-mêmes exécutent déjà.

A ce sujet, je ne puis oublier de rappeler ici quels services l'utilisation des forces hydrauliques a déjà rendus dans l'œuvre de jonction des chemins de fer internationaux. Si nous nous reportons à trente ans en arrière, quelles objections dédaigneuses, quels reproches d'utopie nos commissions officiellement compétentes n'auraient-elles pas adressés à celui qui serait venu leur proposer d'employer l'action mécanique des grandes chutes d'eau de nos torrens de montagnes, non pas à faciliter l'écroulement des berges affouillables de quelques collines argileuses, mais à attaquer les roches les plus dures, à creuser à travers les couches profondes du granit des Alpes de longs couloirs de 10 à 15 kilomètres, à forer ces gigantesques tunnels hélicoïdaux qui, sur les rampes du Saint-Gothard, remplacent par des courbes souterraines les anciens lacets de nos routes de terre!

Tout cela s'est cependant graduellement exécuté, se poursuit tous les jours sur une échelle de plus en plus grande, et, bien plus encore, si l'on peut espérer voir prochainement s'ouvrir le canal de Panama, ce ne sera qu'à la condition d'y faire travailler les eaux du Chagres, d'utiliser à la fouille, et peut-être au transport des déblais, la puissance mécanique de 10 à 12,000 chevaux au plus que ce petit affluent des Cordillères peut permettre d'aménager sur les chantiers.

Et quand l'adaptation des forces naturelles réalise de tels prodiges dans des contrées lointaines et désertes, dénuées de populations et de ressources de toute espèce, on me conteste la possibilité d'utiliser une puissance mécanique dix fois plus considérable, une force disponible de 100,000 chevaux, non plus à émietter, à forer péniblement des roches dures et compactes, mais à affouiller et entraîner des terres meubles prêtes à s'ébouler par leur propre poids, à s'écouler par leur seule pente! On hésite ou plutôt on se refuse depuis vingt ans à consacrer une trentaine de millions à une entreprise certaine, nettement définie dans son but et dans ses moyens, qui n'a pas en vue d'abréger de quelques jours ou de quelques heures une traversée maritime ou un voyage en chemin de fer, de réduire de quelques francs le prix de transport d'une tonne de marchandises, mais qui aura pour résultat d'accroître de plus d'un dixième la valeur de notre sol arable, de créer au cœur de notre territoire une province riche et fertile, capable de nourrir à elle seule un surcroît de population de plusieurs millions d'hommes!

Si les moteurs hydrauliques ont déjà rendu ou sont susceptibles de rendre de tels services, employés sur place, à de simples travaux de terrassemens, quels résultats plus considérables ne peut-on pas espérer d'en retirer, quand, par la construction de grands

canaux maritimes analogues à celui que j'indique, on aura accumulé et déplacé cette force mécanique, aménagé cette houille liquide, pour la rendre directement disponible, à portée de nos grands centres de population et d'industrie!

Les machines hydrauliques, plus massives, moins délicates dans leurs organes que les machines à vapeur, coûtent moins en frais de premier établissement et d'entretien. Ces dernières consomment, en outre, une quantité de charbon qui, dans les conditions industrielles ordinaires, ne représente guère moins de 2 ou 3 kilogrammes par heure et par cheval, soit environ 20 tonnes pour un travail annuel continu. De ce chef, la substitution d'une machine hydraulique à une machine à vapeur constitue une économie de plus de 500 francs par an en frais de combustible. Chaque mètre de chute rendue disponible aux écluses d'un canal ayant un débit de 120 mètres cubes, tel que celui dont nous venons de reconnaître l'utilité, équivaut donc à 1,600 chevaux-vapeur et à une valeur de houille de 800,000 fr. par an.

On m'objectera peut-être que les deux termes de comparaison ne sont pas identiques : la houille, en même temps que la force motrice, fournit la chaleur à l'industrie, et de plus, pouvant s'emmagasiner, se conserver à l'état concret, elle se prête mieux aux inégalités et au chômage du travail industriel que ne pourrait le faire la force motrice uniforme et continue d'une chute d'eau.

Cette dernière objection ne saurait s'appliquer aux machines les plus puissantes, qui d'ordinaire fournissent un travail régulier et continu. Tel serait, en particulier, le cas des appareils élévateurs qui serviraient à alimenter les canaux d'arrosage des hauts services. Mais, même pour le cas des moteurs industriels usités dans nos manufactures, qui ne fonctionnent pas d'une manière continue, rien ne serait plus facile que de répartir à volonté sur les diverses heures de la journée le travail hydraulique qui leur serait nécessaire, en disposant à cet effet des immenses biefs du grand canal maritime, qui pourraient fonctionner comme réservoirs régulateurs de la force motrice.

Avec sa largeur en gueule de 70 mètres et une longueur de 200 kilomètres environ, le canal dérivé du Rhône sur la rive droite, tel que je vais le décrire, représenterait, dans l'ensemble de ses biefs successifs, une superficie de 14 millions de mètres carrés. L'apport journalier d'un débit de 120 mètres cubes à la seconde, réparti sur cette vaste surface, ne correspondrait qu'à une lame d'eau de $0^m,70$ d'épaisseur. Avec une variation de niveau moitié de ce chiffre, soit $0^m,35$, on pourrait au besoin emmagasiner toute l'eau fournie pendant douze heures de nuit, pour en reporter la consommation sur douze heures de jour.

Mais si l'on tient compte des prises d'eau d'irrigation, dont le débit restera toujours uniforme, et des moteurs à mouvement continu, tels que les machines élévatoires, qui absorberont plus des deux tiers de la force, on reconnaîtra qu'un dénivellement de $0^m,10$ au plus, qui ne saurait avoir aucune influence sur le service de la navigation, sera largement suffisant pour parer à l'inégalité du travail des moteurs purement industriels, qui resteront libres de marcher à leur volonté et de reporter sur le jour la force qu'ils auront économisée pendant la nuit.

Quant à la différence physique qui paraît exister entre la houille et la puissance mécanique d'une chute d'eau, elle est plus apparente que réelle. La chaleur, la lumière, l'électricité ne sont, en fait, que des manifestations différentes d'une même force motrice. Théoriquement, elles peuvent être transformées l'une dans l'autre. Pratiquement, le problème est déjà résolu pour l'électricité, qui, par l'intermédiaire de la machine Gramme, peut à volonté résulter d'une transformation de force motrice, ou se transformer en force motrice ou en lumière. La question est peut-être moins avancée pour l'identification industrielle de la force motrice et de la chaleur. Si la houille se transforme en force motrice, la force motrice ne pourra sans doute pas reproduire la houille elle-même, mais on pourra, quand on le voudra, la reconstituer en chaleur et même en combustible.

Par l'intermédiaire de l'électricité, on arrivera aisément, en effet, à décomposer l'eau en ses deux élémens, l'hydrogène et l'oxygène, dont l'utilisation distincte trouverait certainement dans les réactions chimiques de la métallurgie un emploi bien plus avantageux que ne peut l'être aujourd'hui celui de la houille.

Il n'y a donc de ma part aucune exagération à identifier tout au moins les deux sources d'action mécanique, à admettre que dans toute localité où l'on pourra aménager une chute de 5 mètres de hauteur sur un canal d'un débit de 120 mètres cubes à la seconde, on aura par le fait créé une valeur industrielle équivalente à celle de 160,000 tonnes de houille d'une valeur annuelle de 4 millions.

Quand on voit chez nous, et plus encore dans les pays de grande industrie, comme l'Angleterre, les villes industrielles et manufacturières se créer tout d'une pièce, au voisinage du puits d'extraction d'un bassin houiller, dans des régions souvent désertes, inaccessibles, où tout manque, parfois jusqu'à l'emplacement plan, nécessaire à l'installation de l'usine, qui pourrait mettre en doute que de vastes quartiers industriels s'élèveront rapidement au voisinage de nos centres de population déjà existans, du jour où l'on aura la certitude de trouver sur place, en même temps que des voies de

transport perfectionnées, telles que les chemins de fer et le canal maritime, une source de puissance hydraulique équivalente à la production d'un bassin houiller de puissance moyenne?

Un jour viendra sans doute où, quelque grandes que soient mes prévisions du moment, les besoins industriels dépasseront les ressources de force motrice que je propose de leur affecter, où l'on pourrait peut-être regretter d'en avoir consacré la majeure partie à des usages agricoles. Dans ces circonstances, rien ne sera plus facile que d'augmenter cette force presque sans limite. Il suffira de relever d'un mètre en moyenne la hauteur des banquettes du canal et de porter la vitesse du courant de $0^m,38$ à $0^m,40$ pour en doubler à peu près le débit. En prenant au Rhône 100 mètres cubes de plus par seconde, on créera sur le canal un supplément de force motrice de 1,600 chevaux par mètre de chute qui, cette fois, pourra être réservé en entier aux besoins de l'industrie.

IV.

Jusqu'ici je me suis tenu dans les généralités. Il est temps d'expliquer comment on pourrait faire l'application des principes que je viens d'exposer en vue de desservir plus spécialement les besoins agricoles du grand vignoble de la rive droite du Rhône, dans les départemens du Gard, de l'Hérault et partie de celui de l'Aude.

J'ai admis, je crois avoir démontré que la dérivation affectée à cet usage devrait se rattacher à un ensemble de canaux de grande navigation, qui, alimentés par les eaux du Rhône, permettraient aux navires de grand tonnage provenant des ports de la Méditerranée de remonter au cœur de notre pays. En principe, ce réseau de canaux peut être considéré comme devant se composer un jour d'un tronc commun qui, partant de Lyon et même probablement de plus haut, se diviserait en deux grandes branches, dont l'une, sur la rive gauche, déboucherait dans les ports de Marseille et peut-être de Toulon; dont l'autre, desservant la rive droite, aboutirait nécessairement au port de Cette. Je ne m'occuperai pour le moment que de ce dernier tronçon, sur le tracé duquel je crois devoir donner quelques explications techniques sommaires, ayant moins pour but de préciser les détails du projet, que de faire voir que son exécution ne saurait entraîner aucune difficulté pratique devant laquelle l'industrie moderne doive reculer.

Le point d'arrivée, pour la voie navigable, est fixé : c'est le port de Cette. Quant au point de départ, de prise d'eau au Rhône, il devrait être déterminé tant par l'importance des besoins à desservir que par les dispositions locales du terrain.

C'est après avoir étudié avec assez de soin la question à ces divers points de vue, qu'il me paraîtrait convenable de placer la prise d'eau sur la rive gauche, en tête du défilé de Donzère, où elle se confondrait à peu près avec celle du canal actuel de Pierrelatte, dont elle épouserait le tracé, avec une section très agrandie, jusqu'à son débouché, sur la grande plaine que dessert aujourd'hui ce canal sur une longueur de 30 kilomètres environ (entre Donzère et Mornas). C'est probablement vers l'origine de cette plaine que tôt ou tard devrait se souder le tronc principal du canal maritime venant de Lyon. C'est donc seulement à partir de ce point, — prenons que ce soit Pierrelatte même, — qu'il serait nécessaire de donner au canal toute son ampleur de section. La partie en amont, la prise proprement dite, ne devant, tant pour l'avenir que dans le présent, recevoir d'autre navigation que celle que pourrait lui fournir la flottille du Rhône, devrait avoir une section très réduite, avec une pente et une vitesse plus considérables, comportant l'établissement de ponts fixes pour les traversées de la route et du chemin de fer. C'est donc seulement près de Pierrelatte, à une altitude de 63 mètres environ, que commencerait le premier bief navigable qui se continuerait sensiblement à ce niveau jusqu'à l'extrémité de la plaine, près le village de Mondragon. En ce point se trouverait une première chute de 3 mètres précédant le second bief, qui, après avoir franchi le Rhône sur un aqueduc de 25 mètres de hauteur à peu près, couperait le col de Vénéjan, traverserait la Cèze, près Bagnols, pénétrerait par une tranchée dans la grande dépression des marais de Pujaut et de Rochefort, qu'il suivrait à peu près à fleur de sol, à une cote moyenne de 60 mètres. Une tranchée d'une assez grande hauteur (80 mètres environ), mais très courte, ferait déboucher le canal dans la vallée du Gardon, près Domazan, où se trouverait une seconde chute de 5 mètres, à la suite de laquelle commencerait le troisième bief, qui, traversant le Gardon à une assez grande hauteur et coupant le faîte de Sernhac sans trop forte tranchée, viendrait se terminer à Nîmes. La traversée de cette ville présenterait des difficultés très sérieuses si on voulait l'effectuer de niveau à une altitude qui ne saurait être inférieure à 50 mètres. Le viaduc du chemin de fer n'est en effet qu'à la cote 40. Pour se tenir 10 mètres plus haut, il faudrait contourner la ville vers le nord, ce qui ne pourrait se faire, à ciel ouvert surtout, sans d'énormes dépenses de sujétion. La solution la plus convenable me paraîtrait être d'établir le port et le quartier maritime au sud du chemin de fer, vers la cote 30 mètres. On y descendrait en venant de Rémoulins par cinq écluses de 5 mètres et l'on remonterait au-delà par quatre écluses, de manière à reprendre le niveau du quatrième bief, qui se continuerait jusqu'à

Montpellier à une altitude moyenne de 50 mètres. Il est bien entendu que les écluses descendant et remontant dans le port de Nîmes ne seraient alimentées que par les eaux qui trouveraient leur emploi dans les rigoles d'irrigation inférieures à la cote 30 mètres. Le restant des eaux passerait d'un bief à l'autre par un canal à petite section et à grande pente, qui contournerait, au nord, la ville de Nîmes, partie à ciel ouvert, partie en souterrain.

De Nîmes à Montpellier, les difficultés seraient peu considérables. Le port de cette dernière ville serait placé dans la vallée du Verdanson, en amont de la ville. Une chute de 5 mètres abaisserait en ce point à 45 mètres l'altitude du quatrième bief, qui se continuerait jusque vers le point culminant de la plaine de la Gardiole, près les villages de Monbazin et Gigean.

En ce lieu, le canal maritime et le canal d'irrigation cesseraient d'être confondus. Tandis que le premier descendrait vers le port de Cette par une série d'écluses rachetant la différence de niveau de 45 mètres avec la moindre dépense d'eau possible, le canal d'irrigation, conservant encore un débit de 50 à 60 mètres, se continuerait en section réduite et forte pente, jusque sur les coteaux de la rive gauche de l'Hérault, qu'il atteindrait à une altitude de plus de 40 mètres, dominant de 25 mètres au moins les terres de la vallée. Cette chute de 25 mètres, appliquée à un volume de 40 mètres, donnerait une force brute de 13,000 chevaux suffisante pour relever de 80 mètres, soit à l'altitude de 120 mètres, les 10 mètres cubes restant. Refoulés à cette hauteur sur les points culminans des coteaux les plus rapprochés de Pézénas, ces 10 mètres cubes seraient répartis en diverses rigoles de distribution suivant les faîtes des nombreuses vallées qui découpent les hautes terres de l'arrondissement de Béziers; la branche centrale se continuant jusqu'à la ville même, dont elle dominerait les quartiers les plus élevés.

Les 40 mètres cubes ayant servi à alimenter les machines élévatoires de Pézénas, repris à la côte 15 mètres, seraient reçus dans deux canaux à faible pente, aménagés pour desservir une petite navigation analogue à celle du canal du Midi. Le canal de gauche pourrait se continuer jusqu'à la rencontre du canal maritime de Cette après avoir, en chemin, fourni une partie de sa force motrice à la ville de Mèze. Le canal de droite, desservant les terres basses de l'arrondissement de Béziers, viendrait se souder dans cette ville au canal du Midi, pourrait même se continuer au-delà pour desservir les basses plaines comprises entre la vallée de l'Orb et de la roubine de Narbonne, à laquelle il pourrait rendre ses dernières eaux.

La longueur totale du canal de grande navigation, de Pierrelatte

à Cette, serait de 200 kilomètres environ, non compris la prise supérieure et le prolongement entre Gigean et l'Hérault. Il serait téméraire de vouloir, sans études préalables, se rendre compte, même approximativement, des dépenses d'un semblable projet. Ce qu'on peut affirmer, c'est que, sauf quelques tranchées d'une assez grande importance, dont la plus profonde serait celle de Domazan, qui n'aurait pas plus de 3 kilomètres de longueur, ce projet ne présenterait aucune difficulté sérieuse. On peut même dire que, toutes proportions gardées, il serait d'une exécution relativement beaucoup plus facile que ne peut l'être en général une entreprise de cette nature. On remarquera en effet que, sur presque tout son parcours, le tracé du canal se trouve fort éloigné du Rhône, à l'abri de tout danger pouvant provenir des crues.

S'il fallait absolument formuler un chiffre de dépenses, je crois qu'on pourrait avancer celui de 400 millions comme représentant un maximum qui ne sera pas certainement dépassé.

C'est une grosse somme, sans doute; mais on remarquera que, du jour où les ressources mises à la portée de l'agriculture et de l'industrie auront été utilisées par elles, on pourra compter sur un produit direct d'une vingtaine de millions.

Irrigation ou submersion de 40,000 hectares de prairies ou de vignes à 50 francs	2.000.000 »
Irrigation spéciale de 400,000 hectares de vignes à 25 francs	10.000.000 »
25,000 chevaux de force motrice industrielle à 250 francs l'un	6.250.000 »
Eaux de luxe et d'agrément, produits divers	1.750.000 »
Total	20.000.000 »

Je ne parle que pour mémoire de la taxe de navigation, que l'état serait, en bonne règle, fondé à réclamer. Ainsi réduits, les revenus directs du canal n'en seraient pas moins un jour probablement assez élevés pour couvrir à peu près les frais d'intérêt du capital et de l'entretien annuel, ce que nulle autre entreprise d'irrigation ne saurait jamais réaliser à beaucoup près. Quant aux revenus indirects, à la plus-value agricole, industrielle et commerciale que l'on aurait créés, ils seraient incalculables.

Au point de vue agricole, les trois départemens les plus secs, les plus arides de France, approvisionnés d'eaux courantes ruisselant à toute hauteur, sur les coteaux aussi bien que dans les plaines, pouvant hardiment lutter contre le phylloxera aussi bien que contre les excès de la sécheresse, rétablissant rapidement leur vignoble détruit, arriveraient non-seulement à lui rendre son ancienne production de 20 millions d'hectolitres, mais à la doubler peut-être. Les popula-

tions locales ne seraient pas seules à profiter de ce changement. Le pays tout entier n'y serait pas moins intéressé par les revenus d'impôt que l'état en retirerait et plus encore par le grand bien-être matériel qu'y gagnerait la masse des consommateurs, obligés aujourd'hui de se priver d'une boisson alimentaire de première nécessité, ou d'y suppléer par des breuvages frelatés.

Au point de vue industriel, nos grands centres houillers et métallurgiques du Gard, de l'Ardèche et de la Loire seraient directement desservis par une voie maritime, ou tout au moins rapprochés de 200 kilomètres du port de mer qui expédie leurs charbons et leurs fers et les approvisionne de minerais étrangers. Une force motrice de 20 à 30,000 chevaux, pouvant être aisément quintuplée, serait également mise à prix réduit à la disposition des industriels, qui ne tarderaient pas à savoir en tirer parti.

Au point de vue commercial enfin, deux de nos grandes villes, Montpellier et Nîmes, seraient directement reliées à la mer par une voie de navigation de premier ordre, pénétrant à 50 lieues dans l'intérieur des terres, en attendant le jour probablement prochain où elle pourrait se prolonger jusqu'à Lyon d'abord, et plus tard peut-être beaucoup plus loin.

De tels résultats, comme on le voit, ne transformeraient pas seulement une région cruellement frappée, entre toutes, par un désastre agricole, ils auraient leur contre-coup dans la France entière, dont ils augmenteraient la richesse et le bien-être matériels dans une proportion infiniment supérieure au sacrifice pécuniaire que l'entreprise pourrait exiger.

V.

Les avantages que je viens d'énumérer suffiraient à justifier le canal de grande navigation de la rive droite du Rhône. Des considérations d'un ordre plus élevé viennent le recommander encore.

Les grands travaux publics sont une des nécessités de notre ordre social actuel. Ils s'imposent comme un moyen de stimuler et de régulariser le travail individuel, en même temps que de donner un but et un emploi aux capitaux accumulés par l'épargne privée. Nul ne songe à contester le principe du programme économique qui a été formulé à ce sujet; mais, ce qui n'est pas moins évident, c'est que l'état ne saurait indéfiniment assumer la charge du budget extraordinaire des travaux publics, si ces travaux ou la plupart n'avaient pas un but réellement utile, s'ils ne devaient, tout en contribuant à l'accroissement de la fortune publique, amener d'une

manière directe ou indirecte un surcroît de ressources d'impôts devant équilibrer l'intérêt des emprunts successifs qu'ils nécessitent.

Ces conditions sont-elles remplies par les entreprises qui s'exécutent en ce moment? Le doute est tout au moins permis pour le plus grand nombre, et l'on doit se demander quelle peut être l'utilité publique, quels seront les avantages généraux de tant de travaux de chemins de fer, de fragmens de canaux, d'ébauches de ports de mer, dont les chantiers disséminés dans tous les coins de notre territoire ont été déterminés par des influences électorales plus que par les vues d'ensemble d'un programme bien réfléchi.

On nous a dit que les travaux publics devaient avoir pour but de constituer notre outillage industriel; mais, pour l'usine nationale comme pour l'usine privée, l'outillage industriel n'a rien de fixe et d'immuable; il est essentiellement perfectible et changeant. L'industriel intelligent ne doit pas oublier cette loi du progrès. La prévoyance ne doit pas consister pour lui à réparer ses vieilles machines, à encombrer ses ateliers d'outils construits sur le même type, mais à se tenir au courant des progrès réalisés dans son industrie particulière, à les devancer, s'il le peut, en renouvelant de temps à autre son outillage, sans hésiter à mettre au rebut des engins surannés pour les remplacer par ceux qui, à moins de frais, pourront lui fournir un travail meilleur.

Ainsi devraient se faire les choses dans l'outillage national, considéré suivant la définition officielle comme comprenant surtout l'ensemble de nos voies et engins de transport. Les machines à vapeur, et plus encore les chemins de fer, ont amené des modifications tout aussi considérables dans le principe des voies de communication que les progrès de la science mécanique dans les procédés de telle ou telle industrie.

Les rivières canalisées, les canaux à point de partage, qui, il y a cinquante ans, constituaient pour nous la suprême expression du progrès économique, sont aujourd'hui aussi arriérés, aussi déplacés dans notre outillage national que pourrait l'être le rouet d'une fileuse du siècle dernier dans l'atelier d'un fabricant de Rouen ou de Roubaix. Avant d'établir à si grands frais de nouvelles voies de cette nature, ne devrait-on pas se demander ce que valent et rapportent celles qui existent déjà, quels sont les revenus directs ou indirects que peuvent donner de nos jours nos canaux de jonction du Centre, de la Bourgogne ou de la Bretagne, quels services réels rendent nos rivières canalisées à si grands frais, qu'elles s'appellent Garonne, Lot ou Rhône? A cet égard, la réponse ne saurait être douteuse. Aucune de ces entreprises ne suffit à couvrir ses frais d'en-

tretien. Celles qu'on leur adjoindrait sur le même type n'auront pas de meilleur résultat. Nous savons que les champions de la navigation du Rhône avouent devant le sénat qu'ils n'avaient d'autre but que de peser sur les tarifs du chemin de fer, sans avoir la prétention de les remplacer en rien.

De même que le manufacturier doit savoir de temps à autre mettre au rebut, vendre au vieux fer ses engins démodés, de même nous devrions savoir, sinon abandonner nos canaux et nos rivières canalisées, tout au moins ne les compter qu'à leur valeur réelle dans notre bilan et, par-dessus tout, nous abstenir d'en augmenter le nombre.

Mais il est un autre abus contre lequel il est indispensable de se prononcer : l'exagération dans l'emploi des outils réputés les meilleurs. Le chemin de fer a détrôné les voies de navigation intérieure. Il ne s'ensuit nullement qu'on doive le prodiguer lui-même sans mesure dans tant de directions, déjà desservies par des lignes existantes, ou dans des régions qui, par leur stérilité et leur défaut de ressources naturelles, ne pourront jamais fournir un élément de trafic suffisant pour couvrir tout au moins les frais d'entretien et d'exploitation.

La même observation pourrait s'appliquer aux ports de mer dans lesquels viennent déboucher nos voies ferrées. Dans l'ancien état de choses, les transports par terre étant coûteux, chaque région intérieure tenait à avoir au plus près son petit port d'approvisionnement. De là l'existence d'un grand nombre de ports de mer dont beaucoup n'ont plus leur raison d'être et devraient être délaissés, tandis qu'on accumulerait au contraire sur quelques autres tous les perfectionnemens d'installation et d'outillage que l'industrie pourrait réclamer. Agir autrement, vouloir se raidir contre les faits, protéger également tous nos établissemens maritimes, les multiplier même au besoin, serait imiter une manufacturier qui, après avoir élevé une grande et belle usine, bien installée et bien outillée, voudrait à toute force conserver ses anciens locaux et les entretenir à grands frais lorsqu'ils ne pourraient plus lui être d'aucune utilité.

Il ne suffit donc pas de poser en principe la nécessité des travaux publics. Il faut savoir arrêter le programme de ceux qui peuvent réellement rendre des services utiles, accroître la fortune publique ; et, encore une fois, ceux qui s'exécutent sont loin d'avoir tous ce caractère.

La routine est toute-puissante dans ce monde, où bien des gens sont comme les chevaux du cirque. Rétifs aux premiers exercices, une fois l'habitude prise de tourner dans un cercle, ils n'en savent

plus sortir. Il n'a fallu rien moins qu'une garantie de l'état pour décider, il y a quarante ans, quelques hommes audacieux à entreprendre le chemin de fer de Paris à Orléans et aujourd'hui on prodigue les milliards pour multiplier des railways aux trois quarts inutiles. En revanche, on hésite à risquer 25 millions pour conquérir une province à l'agriculture, et dans moins de cinquante ans peut-être les torrens artificiels seront employés à démolir les Alpes d'outre en outre.

En attendant, plutôt que de construire à si grands frais tant d'œuvres stériles, mieux vaudrait encore, comme faisaient nos pères, à défaut de l'utilité pratique, consacrer nos efforts à l'utilité artistique ou morale. Mais, à cet égard, la difficulté ne serait peut-être pas moindre. Les chefs-d'œuvre de l'art ne s'improvisent pas par un vote parlementaire. Chaque époque porte ses fruits. La nôtre ne peut songer à sculpter des arcs de triomphe, et dans l'idée qui préside à la construction des écoles laïques elle retrouverait difficilement l'inspiration qui a enfanté les cathédrales.

Force nous est de rester de notre temps, plus apte à produire des maçons que des artistes. A défaut de grandes et belles choses, si nous devons nous contenter de choses utiles, tâchons du moins qu'elles aient pour effet de contribuer au développement du bien-être matériel des masses, cette unique religion du moment.

J'ai pour ma part longuement réfléchi à la solution de ce problème économique. J'avais pensé que, en dehors de cette trop exclusive préoccupation d'améliorer nos voies de transport, il était peut-être d'autres moyens de dépenser fructueusement notre activité sociale et nos économies pécuniaires; qu'on pourrait leur trouver un utile emploi dans l'augmentation de notre territoire agricole et de notre domaine commercial, tant au dedans qu'au dehors; d'une part, la fertilisation des Landes, substituant à des sables stériles une riche province plus vaste et plus fertile que ne l'était l'Égypte des pharaons au temps de sa splendeur; d'autre part, le chemin de fer Transsaharien, cette voie stratégique du commerce et de l'industrie, ouvrant tout un monde à notre expansion civilisatrice si brusquement refoulée sur elle-même.

Peut-être sont-ce là des utopies dont il faudra ajourner la réalisation au siècle prochain. A la rigueur, nous pouvons attendre pour les Landes. Il ne s'agit là que de quelques milliards de valeur agricole à créer sur un sol qui ne peut nous échapper. Nos enfans les retrouveront à défaut de nous; mais retrouveront-ils l'héritage colonial que nous leur aurons fait perdre au dehors? La question qui s'est posée au siècle dernier, de savoir si l'Inde serait anglaise ou française, se reproduit à l'heure actuelle pour le continent africain.

Ce n'est point nos enfans, c'est nous qui devrons la résoudre; sera-ce une fois encore contre nous? et, si, plutôt que de signer une abdication volontaire, nous nous résolvons à quelque suprême effort pour attester notre virilité, est-il donc bien difficile de comprendre que ce n'est point à l'extrémité, mais au cœur, qu'il faut viser? que ce n'est point par l'échange de quelques notes diplomatiques concernant la neutralité du canal de Suez, ou la garantie de la dette égyptienne, mais par une prompte occupation du Soudan que nous devrions affirmer en droit et plus encore assurer, en fait, notre prédominance sur ce vaste empire colonial.

Mais ce n'est pas ici le moment d'insister sur une question de si poignante actualité. Au risque de retomber dans le domaine de l'utopie, revenons à un sujet moins triste. Étant admis que l'amélioration des voies de transport doit, jusqu'à nouvel ordre, constituer à elle seule tout notre programme de travaux, ne pouvons-nous tout au moins nous demander si, en restant dans les limites de ce cadre étroit, il n'y aurait peut-être pas mieux à faire que de construire indéfiniment des chemins de fer sans voyageurs et des canaux sans marchandises? Deux modes de transport nous paraissent lutter d'avantages économiques : sur terre, la voie de fer; sur mer, le bateau à vapeur, pouvant parfois se faire concurrence, se disputer telle ou telle partie du trafic. Pendant que l'ouverture de l'isthme de Suez abrégeait de plus de moitié la voie des marchandises sur l'Inde et l'extrême Orient, la voie des voyageurs, empruntant de plus en plus la ligne de terre, soudait son point de rattachement, hier à Marseille, aujourd'hui à Brindisi, demain à Salonique, en attendant le jour où une voie ferrée continue unira Londres à l'Indus, bien longtemps peut-être avant qu'une voie trois ou quatre fois plus courte ait rattaché Alger au Niger.

Cette concurrence que nous voyons s'établir entre les deux voies de terre et de mer pour les communications lointaines, ne pourrions-nous pas la réaliser pour des relations plus rapprochées? Si nous ne pouvons prolonger la voie de fer sur les océans où la terre nous échappe, ne pourrions-nous pas faire remonter la voie maritime jusque dans le cœur de nos continens rendus accessibles aux navires du plus fort tonnage? Il ne s'agirait pas encore de réaliser à la surface de notre planète le programme que, au dire de certains astronomes, les habitans de Mars auraient appliqué à la leur, en coupant d'outre en outre ses continens de prétendus canaux rectilignes de plusieurs centaines de kilomètres de largeur, qui ne sont peut-être que des vallées régularisées et fertilisées par des alluvions artificielles. Nos prétentions seront sans doute toujours plus modestes; mais, en nous bornant à utiliser les ressources hydrauliques que nous offrent les

grands fleuves alimentés par les massifs des Alpes, ne pourrait-on pas songer un jour à traverser l'Europe dans les deux sens par deux grandes voies maritimes qui uniraient la Mer du Nord à la Mer-Noire, la Baltique à la Méditerranée? En jetant un coup d'œil sur la carte d'Europe, on reconnaît que ce rêve n'a rien d'absolument irréalisable; car de profondes coupures, de grands affaissemens jalonnent le tracé de ces canaux, et le Rhin aux allures indécises à la sortie des montagnes, penchant vers le Danube par le lac de Constance, vers le Rhône par la trouée de Belfort, paraîtrait indiqué pour alimenter leurs biefs de jonction.

L'heure présente est sans doute mal choisie pour présenter, même comme une éventualité des plus lointaines, la réalisation d'une entreprise en somme moins colossale que ne l'était à nos yeux celle du réseau actuel de nos chemins de fer, il y a à peine un demi-siècle. Ce sont moins les difficultés matérielles que les divisions politiques qui longtemps encore empêcheront d'y songer. Mais un jour viendra, il faut l'espérer, où, de manière ou d'autre, par la force matérielle ou par la persuasion morale, se réalisera enfin cette autre utopie qu'un de nos plus grands rois caressait déjà il y a près de trois siècles. Après avoir répudié tant de glorieuses traditions de notre passé, puissions-nous du moins conserver pieusement l'héritage de la dernière pensée d'Henri IV, qui devrait être notre programme politique, ce que la doctrine de Monroë est pour les Américains, le testament de Pierre le Grand pour les Russes. Comme un heureux présage du rôle important que nous aurons à jouer dans ce groupement futur, si ardemment désiré, de tous les peuples de l'Europe en une seule famille, ne craignons pas d'entreprendre ce premier tronçon du canal du Rhône. Qu'il soit pour nous comme un spécimen d'expérience devant déterminer les conditions pratiques dans lesquelles l'œuvre que nous aurons ébauchée pourra être un jour complétée par la grande république chrétienne.

A. DUPONCHEL.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *le Roman d'un jeune homme pauvre.* — Odéon : *Célimène*, comédie en 1 acte, en vers, de M. Louis Legendre; *l'Ile aux corneilles*, comédie en 1 acte, en vers, de M. E. d'Hervilly; *la Maison des Deux Barbeaux*, comédie en 3 actes, de MM. André Theuriet et Henri Lion. — Renaissance : *la Parisienne*, comédie en 3 actes, de M. Becque. — Vaudeville : *Clara Soleil*, comédie en 3 actes, de MM. E. Gondinet et P. Sivrac.

Si j'étais Dieu, je n'irais pas au théâtre et je ne lirais pas de romans : la conscience de la vie universelle m'amuserait pendant la suite des siècles; la nature me suffirait, et je me moquerais de l'art. N'étant qu'un homme, je suis bien aise d'être Parisien : où donc, ailleurs qu'à Paris, trouverais-je tant de prêteurs de lunettes pour me faire connaître ce coin-ci, et celui-là, et puis ce troisième, de cette réalité dont je ne saurais embrasser tout le spectacle? L'un me présente des verres bleus, l'autre blancs, et le dernier noirs; chacun les a de naissance et ne saurait voir les choses autrement que teintées de la sorte ; chacun me permet de voir avec lui et d'ajouter ses sensations à ma petite expérience. Plaisirs divers, assurément, que ces officieux me proposent : tellement divers, que, pour jouir de tous, il faut un goût spécial, et, sans doute, une éducation. Ce plaisir convient à la majorité des hommes, celui-là convient à beaucoup, et ce troisième à quelques-uns; les mêmes causes qui me procurent l'un ou l'autre laisseraient telle personne indifférente, ou, pis encore, lui causeraient de la peine. Tout le monde n'aime pas à contempler une féerie; tout le monde n'aime pas à regarder les passans par la fenêtre ; tout le monde n'aime pas à suivre une leçon de pathologie dans une clinique. Prenez pourtant que ces trois divertissemens, de par l'espèce et la culture de ma sensibilité, me soient permis, où les goûterai-je mieux que dans cette ville où *le Roman d'un jeune homme pauvre*, *la Maison des Deux Barbeaux* et *la Parisienne*, à quelques jours d'intervalle, éclatent sur les affiches? Vive Paris pour un dilettante! Il peut ici, par avance, avec

M. Octave Feuillet, sans négliger la transition que M. Theuriet lui ménage, se consoler de M. Becque.

N'est-ce pas une féerie, ce délicieux *Roman d'un jeune homme pauvre*, à la condition que l'on explique le mot? Récit ou pièce, d'abord c'est un roman qui ne cache pas d'en être un, et qui, au contraire, s'en vante; et qu'est-ce qu'un roman, sinon une féerie dont l'imagination de l'auteur est la maîtresse fée? Cette souveraine, d'une part, prend soin de douer le héros de toute sorte de qualités et de grâces; d'autre part, elle dispose les événemens de façon qu'ils lui gagnent notre intérêt et elle les fléchit par degrés vers une fin heureuse. C'est un prince, et le prince Charmant; il paraît persécuté, séparé de celle qu'il aime ; au dénoûment, il rayonne avec elle dans une apothéose. Nous n'avons, à l'ordinaire, ni tant de vertus, ni tant de séductions; nous ne passons pas par tant de traverses; et si nous tombons dans le malheur, ce n'est pas communément pour rebondir vers la félicité. Raison de plus pour que nous nous plaisions à changer en idée notre destinée contre celle de ce fortuné fantôme. « Si je pouvais être ce monsieur qui passe! s'écrie Fantasio; ce monsieur qui passe est charmant ! » Sainte-Beuve, comblé de science et d'honneurs, mais épais de taille et laid de visage, confessait qu'il donnerait tous ses trésors d'esprit et de gloire pour la tournure et l'habit d'un sous-lieutenant de hussards : M. Octave Feuillet, sans rien nous demander en retour, nous permet d'être, pendant quelques heures, son héros. Ah! que je me sais bon gré d'être ce « Jeune homme pauvre! »

Il n'est pas pauvre, en effet, de cette pauvreté qui peut-être est la mienne ou celle de mon voisin. Il ne ressent les privations que pour attendrir le public, et les biens nécessaires, même les matériels, lui viennent justement à l'heure qu'il faut : pour commencer, un dîner, pour finir, une fortune. Qu'une table servie descende du plafond ou qu'elle soit préparée par la charité d'une portière ; qu'un coup de baguette désensorcelle le héros et le fasse reconnaître pour l'héritier du roi, ou qu'un testament lui rende son patrimoine, c'est tout un : Il n'est qu'un faux pauvre, Dieu merci! Quoi de plus triste qu'un vrai? il n'est pauvre que d'argent, et voilà de quelle manière; c'est une élégance, presque une coquetterie de sa part. Il l'est à peu près comme Peau d'âne est fille de ferme; et ne paraît-elle pas plus noble, plus touchante sous ses haillons que sous la pourpre? Plutôt que pauvre, Il est léger d'écus; cette désinvolture lui sied dans une société où trop de gens sont alourdis par leurs poches. Il est marquis dans une société de vilains; il l'est incognito, ce qui lui donne du piquant. Il est beau, il est mince, il est fort, comme nous nous figurons que nous le sommes, quand nous pensons à la femme que nous aimons sans nous regarder dans une glace. Il est bon cavalier, bon nageur, bon gymnaste : et quelles occasions lui sont données d'exercer ses talens!

Il saute en selle, sans toucher l'étrier, sur un cheval fougueux, devant une belle personne qu'il voit pour la première fois et devant un rival. Après trois mois, il sauve un terre-neuve, le favori de cette belle personne, et il rapporte le fin mouchoir que ce terre-neuve était allé vainement chercher. Il saute par la fenêtre, — et de quelle fenêtre! — du haut d'une tour, pour se justifier aux yeux de sa maîtresse. O Sainte-Beuve! les *Causeries du lundi*, pour ce cheval! Les *Portraits littéraires* pour ce terre-neuve! *Port-Royal* pour ce saut! Qui de nous n'a rêvé de telles prouesses? Maxime Odiot, marquis de Champcey, les accomplit pour nous, ou plutôt il nous permet de les accomplir avec lui. Médiocres écuyers, mauvais sauveteurs, piteux sauteurs, nous ne sommes pourtant ni d'une race de culs-de-jatte ni d'une race de manchots ou de paralytiques : nous concevons que nous puissions nous illustrer par de tels exploits, nous le désirons. Avec Maxime Odiot, ce désir devient hallucination; avec lui nous épousons l'idéale fiancée à qui sont dédiés nos rêves; avec lui nous sommes heureux.

Mais ce bonheur qui devient nôtre, il n'est pas seulement nécessaire : il est mérité. Maxime Odiot ne le tient pas seulement des dons que la fantaisie de l'auteur lui a faits ni des événemens qu'elle a suscités en sa faveur; du moins, les principaux de ces événemens ne sont que des signaux pour sa volonté de combattre les intérêts de sa passion. Par là, derechef, l'ouvrage fameux de M. Feuillet me semble une féerie, mais une féerie intime, de la plus délicate espèce, dont le cœur humain est le théâtre. Qu'est-ce qu'une féerie encore, sinon la lutte de deux pouvoirs, l'un bon, l'autre mauvais, qui se termine par la victoire du bon? Qu'un génie malfaisant soit aux prises avec une fée bénigne, et que le sortilège de l'un, à la fin, soit déjoué par le talisman de l'autre, ou que des démons contraires se disputent une âme et que le meilleur en reste le maître, n'est-ce pas toujours une féerie? La fiction de M. Feuillet, selon ce nouveau sens, demeure féerie, et dans le livre aussi bien que sur la scène; sous l'une et l'autre forme, elle est à la fois un roman et un drame, et quel drame! Combien de reprises de ce duel moral avant que l'honneur soit satisfait! Maxime Odiot trouve son patrimoine détruit : il refuse de rien tirer de sa ruine aux dépens des créanciers de son père. Il aime une fille riche : il se défend de laisser grandir cet amour. Il ne peut l'étouffer pourtant : il s'interdit de le découvrir. Elle le découvre, ce sentiment caché, elle l'accuse d'intérêt; il le justifie en déclarant à cette injurieuse fille qu'il ne l'acceptera jamais pour femme, lui pauvre, elle riche. Il rencontre un moyen de s'enrichir et de l'appauvrir d'un coup, un moyen légitime et qui ne serait que de reprendre son bien : il le rejette; périsse son bonheur, plutôt que d'être dû à l'humiliation de celle qu'il aime! Elle, de son côté, ne sent guère de moins rudes combats : une défiance orgueilleuse lutte dans son cœur avec l'amour. Marguerite Laroque se

demande si elle est recherchée pour elle-même ou pour sa fortune : dans ce doute, elle s'indigne d'aimer autant que d'être aimée. Deux âmes fortement éprises, chacune partagée entre l'honneur et la passion et dressée par une mésaventure ou par un malentendu contre l'autre, depuis le Cid et Chimène jusqu'au Maître de forges et à sa femme, n'est-ce pas les meilleurs protagonistes d'un drame? Arrêté, précipité par chaque péripétie de l'ouvrage, le progrès de ces âmes l'une vers l'autre est l'action la plus propre à émouvoir le spectateur. Chez nous, les beaux sentimens ne poussent peut-être pas aussi dru et aussi haut que chez Maxime : tous ceux qu'il expose à l'admiration publique, nous en portons cependant les germes; et pourquoi ne pas supposer, durant quelques heures, que ces germes prospèrent? Nés sous un climat moral plus froid, nous ne connaissons, en réalité, que réduite et pâlie, cette végétation tropicale, cette floraison éclatante de vertus; nous la connaissons pourtant : elle ne nous paraît pas fantastique ainsi qu'une forêt de la lune; échauffés par sympathie, nous la sentons subitement croître : avec Maxime, nous sommes vertueux, avec lui récompensés.

Roman et drame, cette féerie dont je deviens le héros, comment ne pas m'y plaire? Depuis une trentaine d'années, un nombre incalculable d'hommes se sont prêtés à son enchantement. Si je veux relire le livre, c'est la quatre-vingt-huitième édition que le libraire français va m'offrir : des traductions étrangères, quel est le bénédictin qui fera le compte? La pièce a été représentée à Paris, en province, dans tout le monde civilisé ou peu s'en faut : le Jeune Homme pauvre est connu presque autant que M. de Lesseps. Voici qu'il reparaît au Gymnase; il est fêté comme un ami. Les principaux rôles, cette fois, sont tenus avec moins de talent que les secondaires : si Mme Pasca et M. Saint-Germain, — c'est assez de les nommer, — jouent Mme Laroque et Bévallan, si M. Landrol figure excellemment Laroque père, en revanche M. Duquesne, le débutant qui fait Maxime, est peut-être l'écuyer du prince Charmant, ce n'est pas le prince Charmant lui-même; et Mlle Malvau est une Marguerite bien froide. Mais quoi! la grâce de l'ouvrage est la plus forte : de même que, naguère, les spectateurs la subissent; pourquoi m'en défendrais-je? Pourquoi serais-je, au détriment de mon bonheur, plus malin que la foule? Pourquoi me défierais je plus qu'un enfant du merveilleux de M. Feuillet et refuserais-je de me laisser transfigurer par sa baguette? Aussi bien si le héros, même pour me les prêter, me paraît doué de trop de séductions et de vertus, si les événemens, même pour faire son bonheur et le mien, me paraissent trop dociles, trop nombreux et trop prompts, j'en serai quitte, à chaque rencontre, après qu'un petit frémissement de sympathie aura couru dans mes nerfs, pour me moquer un tantinet de moi-même : au plaisir d'être ému je joindrai celui de n'être pas dupe; quoi de plus délicieux? Je sourirai au héros, je me sourirai; puis je sourirai de nous

deux, mais si doucement que ma voisine elle-même, une jeune fille, ne me soupçonnera pas d'être plus désabusé qu'elle.

Faut-il cependant quitter ces régions bénies et revenir vers un coin de terre que nous connaissons peut-être mieux? Faut-il, pour n'être pas écœurés à la longue par les fruits trop parfumés de l'Éden, nous réconforter par une bonne soupe? Voici M. Theuriet qui nous la trempe dans le pot-au-feu des *Deux Barbeaux*. Ne faisons pas les dégoûtés : nulle odeur de graillon ne s'en échappe; non, mais l'honnête fumet d'une cuisine française et provinciale. Est-ce aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut rappeler les personnages de ce récit (1), aujourd'hui transporté à la scène par l'auteur, avec l'assistance de M. Henri Lion? Ils n'ont oublié ni l'un ni l'autre des frères Lafrogne, célibataires de petite ville, droguistes en gros et tirant leur surnom de leur enseigne ; dès que la toile se lève, ils se retrouvent comme chez de vieux parens. Voici bien la salle à manger de la maison des Deux Barbeaux; voici, accroché au mur, le portrait de tante Lénette. Hélas! tante Lénette, la digne et solide bourgeoise, la providence de ses deux neveux, à qui elle a tenu lieu de mère et de sœur et de femme jusqu'à ce qu'ils eussent l'un cinquante ans, l'autre quarante; la sainte fille entendue en économie domestique, en lessives et en petits plats, tante Lénette est morte avant le lever du rideau; nous ne verrons d'elle que ce portrait. Toute la première partie du roman, si joliment ornée de détails intimes, aurait-elle péri avec la bonne femme? Non, de cette simple parure, tout est sauvé, tout se reconnaît ici, aménagé à nouveau avec le goût le plus habile. Seulement, pas plus que ce goût, l'entente des lois du théâtre ne fait défaut dans ce premier acte : *in medias res*...

La pièce commence à l'heure où Xavier Duprat, le jeune attaché au parquet, entre comme locataire dans la maison des Deux Barbeaux. Justement leur cousine Laurence, la gentille Parisienne échouée avec sa mère dans cette paisible ville après un naufrage de fortune, revient de la messe; elle trouve ici Xavier Duprat et son introducteur Delphin Nivard, le pelé, le galeux Nivard, — ce n'est pas seulement au figuré que je parle, — le chef de bureau de la préfecture, le traître de ce petit drame. Ensuite paraissent, derrière la servante Catherinette, les deux frères, Hyacinthe et Germain, encore en deuil de la tante; l'un avec son air candide de vieil enfant, l'autre avec son air bourru de courtaud de boutique et de chasseur. Leurs caractères à tous deux se révèlent par l'expérience qu'en fait Nivard. Assuré que Laurence cherche une issue à sa gêne, il les prie de solliciter pour lui sa jolie main. Hyacinthe s'étonne seulement; Germain éclate en sarcasmes : il secoue Nivard, il le plante devant le miroir, il lui demande si sa perruque osera bien avoisiner ce jeune front. A cette colère, nous

(1) *La Maison des Deux Barbeaux*. Voir la *Revue* du 15 avril et du 1er mai 1878.

nous doutons qu'un sentiment secret anime le bon sens de notre homme. Cependant son frère, par acquit de conscience, fait la demande; Laurence la repousse. Nivard s'échappe pour cuver son fiel; les deux Barbeaux restent seuls. Ils s'approchent de la table où Laurence a dressé le couvert : Germain l'a aidée tout à l'heure, et les gestes de cet ours s'amollissaient pour cette tâche. Cependant l'un et l'autre, au lieu de s'asseoir et de manger le potage, se prend à rêver : la place de tante Lénette, entre les deux, n'est-elle pas vide? Ils remuent des souvenirs de leur enfance, ils s'attendrissent. Allons, ce potage!.. Il est froid et manque de sel; Germain rejette sa cuiller avec mauvaise humeur. Qu'y a-t-il ensuite? Du bœuf à la mode : il est brûlé. Des œufs à l'oseille : c'est le seul plat qu'Hyacinthe ne souffre pas. Et ce matin, pour trouver un mouchoir, Germain a dû bouleverser plusieurs piles de linge dans l'armoire, et Hyacinthe passer toutes ses chemises en revue pour en découvrir une qui eût ses boutons. Ah! oui, la place de tante Lénette est vide! « Sais-tu, s'écrie Germain comme inspiré, il faut une femme pour la remplir. — Une mercenaire qui nous volerait! — Non pas! » Et, avec un feint effort de courage, par un stratagème ingénu, Germain lâche cette parole : « Il faut qu'un de nous se marie! — Avec qui? — Pourquoi pas avec Laurence? » Alors un débat comique et touchant : lequel des deux se mariera? « Moi, les femmes me font peur. — Et moi je les épouvante. » Hyacinthe s'effraie tout de bon; Germain fait des façons pour se dévouer. Il pousse l'artifice jusqu'à proposer de laisser décider le sort; Catherinette, mandée exprès, tire du chapeau d'Hyacinthe le nom de Germain : le voilà plus fier, plus heureux qu'un conscrit qui arbore son numéro à sa casquette. Mais Laurence va-t-elle consentir? Elle consent. Elle a de l'amitié pour Germain, il a de l'amour : par l'alliance de l'un et de l'autre, ce sera bien le diable si le bonheur ne s'établit pas dans la maison des Deux Barbeaux.

Le diable, nous le savons, il est au logis; il est jeune, il a de bonnes manières, et toute une bibliothèque de romans choisis à prêter. L'action qui va suivre, même un spectateur qui n'aurait pas lu le récit, pourrait la deviner : elle n'est pas des plus rares, et l'auteur l'eût-il inventée, ce n'est pas là cependant que résiderait son mérite. Après avoir décoré à la parisienne le vieux salon provincial, après avoir relégué au bureau les paperasses d'Hyacinthe et la pipe de Germain, Laurence s'ennuie : Xavier se présente pour la distraire. Elle a le cœur inoccupé : il s'offre à le remplir de joies défendues. Elle consent à des promenades sentimentales : il veut porter plus loin ses avantages. Cependant elle se rappelle à temps son devoir, elle repousse le tentateur, elle lui refuse un rendez-vous. Il ne se tient pas pour battu : à l'heure dite, il se glisse par une porte ouverte, il se jette aux pieds de Laurence. Germain, prévenu par une lettre anonyme de Nivard, le

surprend et le chasse. La colère du mari terrifie la jeune femme à ce point qu'elle balbutie à peine son innocence. *Much ado about nothing!..* Germain et Laurence, jusqu'au dénoûment, vivront sous le même toit, mais séparés.

Telle quelle, cette action, dans le livre, emprunte une valeur particulière du caractère de Xavier : formé dans une maison religieuse, achevé dans une parlotte d'avocats, discipliné, ambitieux, c'est un Henri Mauperin, petit-neveu de Tartufe. A la scène, ces nuances s'effacent : les événemens, bien qu'ordonnés avec art, paraissent, dans ce deuxième acte, un peu vulgaires et hâtifs. D'ailleurs, soit pour rendre l'héroïne plus innocente et plus agréable au public, soit pour rendre la pièce plus conforme aux coutumes de la mécanique théâtrale, M. Lion a glissé dans l'ouvrage un nouveau ressort qui n'est pas neuf; et, le pis, une fois ce ressort introduit, c'est qu'on s'étonne de ne pas le voir se détendre immédiatement. Laurence, qui soupçonnait l'entreprise de Xavier, a chargé sa mère de l'en détourner; la mère elle-même en a chargé Nivard, qui n'a pas fait la commission. Pourquoi Laurence, accusée par Germain, n'invoque-t-elle pas aussitôt le témoignage de sa mère? Comment ce témoignage est-il retardé jusqu'à la fin du dernier acte, qui ne vient que trois mois après le second? Si cette faute me paraît malheureuse, ce n'est pas seulement parce qu'elle va contre la vraisemblance, mais surtout parce qu'elle est contre le genre de l'ouvrage. Voilà une machine de mélodrame dans une comédie de mœurs domestiques. Et n'est-ce pas le tableau de ces mœurs qui nous plaisait, modérément animé par un drame tout spirituel? S'il y avait quelque doute là-dessus, il se dissiperait au troisième acte; alors que notre espérance de drame est bornée, alors que nous n'attendons plus qu'un dénoûment nécessaire et déjà mûr, c'est encore par des détails d'intérieur ingénieusement composés que l'auteur amuse notre patience. Nous prenons plaisir à voir Laurence, corrigée par cette dure leçon, tenir le ménage du bonhomme Hyacinthe sous les yeux émerveillés de Catherinette : si nous pardonnons à Germain de bouder à la cantonade et de faire languir cette fin, c'est que la vue de ce petit groupe nous charme. Deux acteurs s'y trouvent à point, qui excellent à reproduire des types de la bourgeoisie : M. Cornaglia et Mme Crosnier. Ah! les bonnes gens pour encadrer le couple tumultueux de M. Chelles et de Mlle Baréty! Sans doute ils maintiendront, après que tout s'est éclairci, le bonheur des deux époux : ils ont commencé, avec la grâce de l'auteur, par faire l'agrément du public.

A chacun ses verres, ou plutôt son prisme, ou plutôt encore l'œil d'un artiste est construit et exercé de telle sorte qu'il n'aperçoit qu'une partie de la réalité. C'est ce discernement, ce choix nécessaire dans la nature visible et cet aveuglement sur tout le reste, qui font le privilège de l'artiste : à vrai dire, il ne voit pas, — c'est bon pour nous autres de

voir, — il regarde, et, en regardant, il s'imagine un monde. Il nous communique sa sensation; elle diffère plus ou moins de la nôtre : si elle n'en diffère que peu, elle nous paraît équitable; si elle en diffère beaucoup, elle nous paraît, selon les cas, optimiste ou pessimiste. Optimiste, équitable ou pessimiste, elle a des chances diverses de nous plaire, surtout communiquée dans un théâtre. Optimiste, elle y séduit presque tous les hommes, qui n'accourent là que pour se délasser et se consoler de la vie; équitable, elle agrée encore à beaucoup, en confirmant leur expérience; pessimiste, elle ne saurait plaire qu'au petit nombre, à quelques esprits chagrins, ou simplement courageux, qui ajoutent volontiers à leurs connaissances, si affligeant qu'il soit, ce renfort d'instructions sur la réalité. M. Feuillet a son microcosme; M. Theuriet a le sien; M. Becque, nous allons le voir, en a un troisième. Celui de M. Feuillet agrée à tout le monde, sinon à quelques fâcheux qui chicanent contre leur plaisir; celui de M. Theuriet agrée encore à beaucoup; celui de M. Becque,.. mais ce qu'il advient de M. Becque, nous le saurons tout à l'heure. Récapitulons les chances et les bénéfices des deux autres.

M. Feuillet, sur la scène du monde, aperçoit au premier plan des héros, qui sont pourtant des hommes et qui nous permettent de nous associer à leur fortune. Ils sont des héros, et par droit de naissance et par droit de conquête; ils ont reçu au berceau des dons gracieux qu'ils nous communiquent; ils soutiennent jusqu'à la victoire une lutte dont nous partageons l'honneur. Quoi de plus désirable qu'un tel divertissement pour achever une journée consacrée au travail, aux soucis du négoce ou de l'ambition, voire même à l'oisiveté? Celui qui nous l'offre est le bienvenu : il a partie gagnée. M. Theuriet, sans être armé des mêmes avantages, n'est pas encore à plaindre : il a plus d'un atout dans son jeu. Les personnages que son œil perçoit et qui s'y reflètent, sans être des héros, sont des hommes à peu près tels que nous; au moins pouvons-nous, à l'occasion, nous contenter de leur sort. Condition ordinaire, vertu ordinaire, aventures ordinaires, voilà leur signalement et leur histoire, et les détails seuls de leurs caractères et de leurs mœurs sont particuliers. Nous les suivons d'une sympathie moins ardente, mais encore fidèle; nous nous plaisons à louvoyer familièrement avec eux, après avoir mis toutes voiles dehors chez M. Feuillet. Après les éblouissemens d'une féerie, quoi de mieux, pour se reposer la tête et se rafraîchir les yeux, que de se mettre à la fenêtre et de regarder les passans? C'est peut-être un plaisir dont tous les spectateurs ne se soucient pas; il est pourtant accessible à beaucoup. Je le prise fort, pour ma part : on va voir que j'en goûte bien d'autres!

Ce n'est pas de *l'Ile aux corneilles* que je veux parler, — un badinage curieusement rimé par M. d'Hervilly, qui précède *les Deux Bar-*

beaux sur l'affiche, — ni de *Célimène*, une petite comédie de M. Louis Legendre, qui ouvre le spectacle et qui mériterait de le clore. Les vers de M. Legendre ont de la netteté, de la fraîcheur et de l'élégance : pour applaudir *Célimène*, il suffit d'avoir étudié, avec l'auteur, chez les classiques. Mais trêve de bagatelles, un autre objet nous réclame : c'est *la Parisienne*, de M. Becque, jouée à la Renaissance après avoir manqué d'être jouée à la Comédie-Française ; et comment ne forcerait-elle pas notre attention ?

Admirez au moins cette gageure. Au théâtre, ce qui détermine la sympathie et ce qui excite l'intérêt, c'est, d'une part, l'action morale, c'est-à-dire le duel de la volonté humaine et de la passion, — que l'une ou l'autre doive l'emporter, — et, d'autre part, les événemens. Tantôt l'action morale est toute pure : ainsi dans *le Misanthrope*. Tantôt les événemens sont bruts : ainsi dans un mélodrame. Ailleurs, — et c'est le cas le plus fréquent, — les deux causes d'émotion se réunissent : action morale extraordinaire, événemens extraordinaires dans *le Roman d'un jeune homme pauvre ;* action morale ordinaire, événemens ordinaires dans *la Maison des Deux Barbeaux*. M. Becque a entrepris de faire une pièce, il l'a faite, sans action morale ni événemens.

Est-ce un événement qu'une femme trompe son mari et son amant avec un troisième personnage, sans que ni l'un ni l'autre des deux premiers s'en aperçoive ? — Non, j'imagine. Si, d'ailleurs, cette femme trompe l'un et l'autre sans effort avant la trahison ni remords après, si aucun de ces trois hommes n'a de lutte à soutenir contre lui-même pour s'attacher à cette femme ou s'en détacher, l'action morale est nulle. Aussi bien, ce n'est pas seulement la volonté qui est absente d'ici, mais la passion. S'il y a eu duel entre les deux, ce duel est fini ; sur le terrain, il ne reste qu'un troisième pouvoir, qui a mis les adversaires d'accord et les a congédiés : c'est le vice.

Une étude de vice, voilà ce qu'est la comédie de M. Becque : « Entretiens familiers d'une femme, de son mari et de son amant, scènes de la vie adultère dans la bourgeoisie parisienne, » voilà, tout au long, quel en serait le titre exact. Ce groupe mis à la scène par MM. Labiche et Gondinet dans *le Plus Heureux des trois*, M. Becque l'y remet aujourd'hui, mais orienté autrement. De son point de vue, ce qu'il aperçoit et ce qu'il montre, ce n'est pas le contraste originel entre la condition douillette du mari et la condition épineuse de l'amant : c'est la conformité à laquelle l'habitude réduit l'une et l'autre. Plutôt que trois individus, — le mari, la femme et l'amant, — qui peuvent se séparer encore, — puisque l'un des trois est mécontent de sa part et ne pense bientôt qu'à l'abdiquer, — c'est un organisme qu'il présente : le ménage à trois, — où deux organes parviennent à l'identité de fonctions. Il fait voir le jeu facile de cet organisme ; ainsi point de coups de théâtre. Il choisit

cependant pour le faire voir l'heure où cette identité se détermine; ainsi sa comédie satisfait à la loi essentielle de la littérature scénique: elle a un commencement, un milieu et une fin. La liaison craque à l'approche d'un nouvel amant; elle se détend pour l'admettre; après l'avoir admis, elle se resserre. Voilà, depuis le premier point jusqu'au dernier, la crise où le ménage à trois se constitue; après cette épreuve, après ce cahot, qui a forcé l'amant à faire un écart et qui l'a un peu éloigné du mari, les deux font vraiment la paire : tiré par cet attelage, que la femme gouverne d'une main sûre, le char domestique roulera paisiblement dans l'ornière.

Dès la première scène, cette qualité d'adultère est marquée. De quelle façon, nette et vive, à la fois naturelle et théâtrale, on ne saurait en tenir trop de compte : l'auteur d'une telle scène est un écrivain dramatique, il possède la maîtrise de son art; s'il néglige, par la suite, certaines coutumes du lieu où il se produit, c'est de parti-pris qu'il faudra l'accuser, non d'ignorance ni d'impuissance.

Une femme rentre chez elle à pas rapides, une lettre à la main; elle ouvre un buvard sur une table, elle y cache cette lettre; un homme se précipite, elle feint de fermer un secrétaire. « Ouvrez ce secrétaire ! fait l'homme, et donnez-moi cette lettre. » Elle refuse : débat serré entre la jalousie de l'homme et l'assurance de la femme; assaut qui rappelle, sans l'imiter, celui de Me André contre Jacqueline au début de ce chef-d'œuvre, *le Chandelier*. « Allons en justice ! » s'écrie Jacqueline après ses dénégations, et Me André s'apaise. De même celle-ci livre ses clés : « Ouvrez vous-même, dit-elle, mais si vous touchez ces clefs du bout des doigts, ce n'est pas moi qui le regretterai, ce sera vous. — Reprenez vos clés, » fait l'homme; et, dompté par l'assurance de la femme, il écoule sa colère dans un sermon : « Pensez à moi, Clotilde, et pensez à vous. Dites-vous qu'une imprudence est bien vite commise et qu'elle ne se répare jamais... En me restant fidèle, vous restez digne et honorable;.. le jour où vous me tromperiez... — Prenez garde, interrompt Clotilde, voilà mon mari ! »

C'est pour le mari que nous le prenions, ce sermonnaire jaloux. Et qu'est-il, en effet, sinon un mari adjoint? Il veut l'être, il l'est; lui et sa maîtresse sont d'accord là-dessus. Que cherchait-il? Non les orages de la passion, mais, — il en convient lui-même, — « une affection paisible et désintéressée. » Et elle ? Écoutez sa profession de foi, ou plutôt d'infidélité : « J'avais un mari, des enfans, un intérieur adorable, j'ai voulu plus, j'ai voulu tout. » Ce n'est pas ceci qu'elle a entendu sacrifier à cela; hé! qui lui demandait ce sacrifice ? Elle a prétendu tout concilier; elle a rêvé une existence où « ses devoirs seraient remplis » sans que son cœur fût vide; lui, Lafont, s'est accommodé de cette existence, et le rêve de Clotilde, femme Dumesnil, s'est accompli. Elle le déclare en mots exprès, alors qu'elle croit, pour un moment, avoir perdu ce

compagnon : « J'avais un ami excellent; un second mari, autant dire. » Elle est Parisienne et bourgeoise : elle a une maison à tenir, une figure à faire dans le monde, et le tout à peu de frais. Elle est fort occupée; sa tête est plus exercée que son cœur, et même que ses sens. Elle ne se soucie pas de rompre en visière à la société, mais de satisfaire ses appétits en gardant sa place régulière à table et sans troubler l'ordre du couvert. Elle gouverne son mari et son amant, et souvent l'un par l'autre; elle désire qu'ils s'entr'aiment et qu'ils s'entr'aident, et, si elle le désire, c'est pour le premier plus que pour le second : pousser le mari dans sa carrière, n'est-ce pas pousser la fortune de la communauté? Clotilde, mariée à un homme faible, Clotilde, femme d'énergie dans la lutte pour la vie, sinon dans la lutte contre les passions, est le chef de la famille : et pourquoi ne le serait-elle pas? La famille est une machine qu'elle régit, et dont l'amant n'est qu'un rouage; du moins, elle l'entend ainsi, et lui-même ne la contredit pas. Ne se ligue-t-il pas avec le mari pour l'empêcher d'aller chez une dame qui l'a invitée? La raison de cette défense? C'est que la dame a un amant.

Toutefois, à l'heure où la pièce commence, le rouage grince encore. Lafont soupçonne, à bon droit, qu'il est trompé; il est jaloux, il l'est médiocrement et maladroitement, à la façon d'un nouveau mari. Pour être un mari en plein exercice, il ne lui manque que d'avoir acquis, après avoir été trompé, la sécurité de la résignation : il la possède à la fin, lorsque Clotilde a quitté l'amant de passage qui a fait obtenir une place à son mari : « La confiance, monsieur Lafont, dit Clotilde pour conclure, voilà le seul système qui réussisse avec moi. — Ç'a toujours été le mien! » s'écrie le mari, le véritable, et ce mot est le dernier de la pièce; Lafont, *in petto*, jure à l'unisson que désormais ce système sera aussi le sien : voilà, décidément achevé, l'organisme du ménage à trois. Dans l'intervalle de ce commencement à cette fin, la comédie que la jalousie de Lafont nous donne, c'est *le Supplice d'une femme* sans passion du côté de l'amant, sans remords du côté de la femme; si l'un s'attache à l'autre, et si l'autre fait la feinte de se détacher de lui, mais la feinte seulement, c'est que l'habitude les tient; et qu'est-ce qu'une telle habitude, sinon proprement le vice?

C'est une étude de vice, encore une fois, que cette comédie qu'il vaudrait la peine d'étudier en détail et de commenter longuement. C'est d'une maladie de la sensibilité que l'auteur expose les phénomènes chez deux sujets. Ces phénomènes, quels sont-ils? Des perversions de sentimens, dont l'expression naïve a son ironie secrète. L'amant, pour être rassuré sur un rival, accepte de la femme cette garantie que « son mari ouvre toutes ses lettres. » La femme, taquinée par la jalousie de l'amant, s'écrie : « Je ne suis plus tranquille que quand mon mari est là! » Ces paradoxes naturels, qui pourront scan-

daliser d'honnêtes gens, M. Becque n'y ajoute rien pour les faire condamner ni pour en faire rire : il les a notés en observateur sagace, il les transmet en artiste sobre ; il ne requiert pas contre le vice et ne le fait pas plus comique qu'il n'est. Qu'il le juge haïssable et vilain, on le devine au timbre de la voix avec laquelle il répète ses paroles, mais seulement à ce timbre, qui fait valoir l'ironie intime du discours. C'est en quoi M. Becque diffère d'un naturaliste pur, écho indifférent de la réalité, mais il n'en diffère que par là. Je me trompe ; il s'en distingue encore par deux traits : en constatant le vice, c'est-à-dire le mal chronique, il en laisse deviner les causes, — de quoi un naturaliste pur ne se soucie guère ; il laisse un instant le malade pleurer sur son mal, — à quoi ce naturaliste ne saurait consentir. Mais ces causes ne se laissent que deviner, et cette larme du malade n'est que furtive. M. Becque, à n'y pas regarder de tout près, ne fait que montrer hardiment le mal. Il ne l'embellit pas des feux de la fièvre, ainsi que tel dramaturge ou romancier ; il ne l'excuse pas, non plus, par les cris de repentir du patient ; il ne le sauve pas par le ridicule, en prenant soin d'en outrer quelques symptômes. Le spectacle qu'il offre est donc celui qu'un professeur peut offrir dans une clinique, et les curieux de pathologie peuvent seuls s'y plaire ; le reste du public est rebuté, — c'est peut-être dégoûté qu'il faut dire.

A discerner les réalités qu'elle renferme, la comédie de MM. Labiche et Gondinet, *le Plus Heureux des trois*, n'est pas plus ragoûtante que *la Parisienne.* La complicité de l'héroïne et de sa femme de chambre n'est pas plus propre chez M. Labiche que chez M. Becque, ni la sensualité du mari et de l'amant plus discrète, ni leur promiscuité plus cachée. « Ce soir, j'irai lire mon journal dans ta chambre, dit Marjavel à Hermance ; » et comme, en attendant, on ira dîner chez Doyen, Ernest murmure à l'oreille de cette même Hermance : « Chez Doyen, il y a des bosquets. » Le lendemain, Ernest ne cèle pas que, d'une pièce voisine de l'alcôve, il a entendu à peu près ce que le fameux héros de *Fanny* a eu le malheur de voir du balcon : *la Parisienne* n'a rien de si scandaleux. Quand Marjavel a perdu « son Ernest, » on nous prédit « qu'il ne sera pas long à en retrouver un autre : » Clotilde n'est pas plus gourmande qu'Hermance. Et faut-il rappeler cette étrange succession des deux Jobelin auprès des deux femmes de Marjavel, cet oncle et ce neveu alliés par le mari qu'ils trompent, et ce fiacre unique, n° 2114, qui promène cette variété d'inceste? Mais ce fiacre est conduit par Kuyssermann, le créancier de Krampach ; et Krampach a un hanneton dans sa culotte ; et Krampach, Marjavel, Hermance et les deux Jobelin cherchent à quatre pattes un diamant qui n'a jamais été perdu :.. voilà pourquoi toutes ces vilenies ne sont pas tristes, et, partant, point choquantes. Nous sommes dans le domaine de la bouffonnerie, et les horreurs y deviennent drôles : honni soit qui mal y pense ! Les tumeurs

moulées sur le vif, l'auteur les a transportées sur des masques nous sommes au bal de l'Opéra, non plus à la clinique. Lors d'une récente reprise de la pièce, qui donc proposait d'en atténuer le grotesque? L'atténuer, passe encore; l'enlever, prenez-y garde, serait rendre au sujet sa laideur; qui ferait imprudemment cette besogne nous ramènerait à l'hôpital : avec M. Becque, nous y restons.

Nous y restons, — je parle pour moi et pour un petit nombre, qui acceptons d'y rester. C'est l'honneur de M. Becque de se condamner par avance, pour dire ce qu'il veut dire et ne pas dire autre chose, à mettre en fuite la majorité du public. Mais ce qu'il veut dire, il le dit bien, et ceux qui ont le courage de l'écouter l'estiment. *La Parisienne* est une œuvre d'un singulier mérite, pleine de substance et d'une forme sévère : si quelques recoins y sont obscurs, si deux ou trois crudités, avec autant de vulgarités, y sont inutiles et peu vraisemblables, si la proportion de certaines parties de l'ouvrage à d'autres, en vertu d'un parti-pris de négligence du rythme théâtral, paraît irrégulière et nous déconcerte, il faut reconnaître pourtant que l'observation en est forte et que le dialogue en est sain. Par cette double vertu, M. Becque mérite un cabinet réservé dans le musée des classiques. La Comédie-Française, qui en est le Luxembourg aussi bien que le Louvre, a failli accueillir *la Parisienne*. Assurément M. Coquelin et M[lle] Pierson auraient mis en saillie plus minutieusement les qualités de cette comédie, où M. Vois et M[lle] Antonine font de leur mieux, sans provoquer, — M. Vois surtout, — nos acclamations. Telle quelle, je me félicite d'avoir vu cette rareté; je remercie le directeur de la Renaissance qui me l'a fait voir. Il manquerait quelque chose à mon récent voyage à travers la *Comédie* si je n'avais pas poussé jusque-là.

N'est-ce pas, en effet, une *Comédie* comme celle de Dante que je viens de parcourir à rebours? « Si vous regardez le sujet, dit le poète, il est d'abord horrible et hideux : c'est l'enfer; et il est, à la fin, heureux, désirable, gracieux : c'est le paradis. » J'ai commencé par le paradis et terminé par l'enfer. Suis je fatigué du pèlerinage? Pour me récréer, j'entrerai au Vaudeville, où je ne verrai ni des hommes supérieurs à la plupart en valeur morale, ni égaux, ni inférieurs, mais d'excellens *pupazzi*, — représentés par MM. Adolphe Dupuis, Jolly, Dieudonné, M[lle] Réjane, — entrechoqués par MM. Gondinet et Sivrac dans l'imbroglio le mieux conduit et le plus spirituel du monde : *Clara Soleil*. Je ne suis pas si pédant que de refuser ce plaisir; mais je ne renoncerais de bon cœur à aucun de ceux que j'ai goûtés en route, pas même au plus amer. Vive Paris, je le répète, où, dans l'espace d'une quinzaine, un dilettante peut traverser le paradis avec M. Feuillet, avec M. Theuriet le purgatoire, et l'enfer avec M. Becque!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

C'est en vain qu'on aura toujours des yeux pour ne point voir, qu'on se paiera d'illusions et de fictions complaisantes, la réalité ne restera pas moins ce qu'elle est; on ne la changera pas en la déguisant pour essayer de se tranquilliser et de tranquilliser le commun des hommes. La réalité, de plus en plus frappante, de plus en plus inquiétante aujourd'hui, c'est qu'on est entré dans une phase obscure, laborieuse et pénible, où tout devient incertain et difficile, où peuples et gouvernemens ne savent plus trop où ils vont ni ce qu'ils ont à faire pour suffire aux besoins de tous les jours, aux problèmes, aux misères, aux malaises, aux embarras dont ils sont assaillis, qu'ils se sont trop souvent créés par leurs fautes. Sous toutes les formes se laisse entrevoir une crise qui n'est pas encore, si l'on veut, précisément violente, mais qui peut le devenir, qui n'est point irrémédiable, nous voulons le croire, mais qui est assez grave pour donner à réfléchir.

Cette crise obscure et pénible, on le sent bien, elle est partout, elle se manifeste par une multitude de symptômes et de phénomènes contemporains. Elle est dans la politique extérieure avec toutes ces entreprises qu'on engage au hasard, qui conduisent on ne sait où, peut-être très loin, justement parce qu'on ne sait pas où l'on va. Elle est dans l'agriculture qui se plaint, qui demande merci, dans l'industrie et le commerce qui souffrent de la diminution du travail, de la décroissance des transactions, des chômages et des grèves, dans les finances qui plient sous l'excès des dépenses et périssent par les déficits. Cette crise, elle est dans la vie politique intérieure, où les pouvoirs se déconsidèrent par l'incohérence et la médiocrité, où le sens des règles les plus simples, de l'équité supérieure dans les lois, des garanties libérales semble de plus en plus s'émousser. Elle est dans les affaires morales et même intellectuelles, où règnent des passions de secte

qui mettent le trouble dans les consciences, où se déploient de prétentieux systèmes qui conduisent par la violence et la vulgarité à l'abaissement de tout idéal, à la dépression momentanée du génie français. Encore une fois, on aura beau s'évertuer en vaines déclamations et se flatter, comme on l'a dit naïvement, d'éblouir un de ces jours le monde avec quelque exposition fastueuse longuement préparée : c'est là la vérité que tout le monde sent, même quand on s'efforce de la voiler dans un intérêt mal entendu de parti. Mais, dira-t-on, est-ce donc là un phénomène particulier à la France? Est-ce que l'Europe tout entière ne vit pas dans des conditions à peu près semblables?

L'Angleterre elle-même, avec ses traditions puissantes et sa robuste constitution, n'est point à l'abri des difficultés extérieures qu'elles s'est créées par sa politique en Égypte et des propagandes de meurtre qui menacent sa sûreté. L'Allemagne, gonflée de succès, a ses agitations sociales, ses embarras économiques, et M. de Bismarck, quelque confiance qu'il ait dans sa propre force, dans son ascendant, ne laisse pas d'être quelquefois déconcerté par des révolutionnaires qu'il contient sans les désarmer, par des problèmes qu'il remue impétueusement sans les résoudre. La Russie a ses troubles profonds, ses convulsions intimes, dont elle ne se délivrera pas sûrement avec des édits contre les Polonais, comme celui qu'elle vient de tirer de l'arsenal des vieilles guerres. L'Autriche n'est pas si tranquille qu'elle ne se croie obligée de chercher sa sauvegarde dans de nouvelles lois répressives contre les excitations anarchiques et les organisateurs de complots. — Il est vrai, toutes les nations ont leurs malaises sociaux, leurs embarras, et, par quelque côté, elles ont leur rôle dans cette phase obscure, laborieuse, où le monde contemporain est engagé; mais le mal des autres ne guérit pas notre mal : il ne l'explique même pas entièrement, et si la crise qui éprouve la France aujourd'hui tient à des causes universelles, à un certain état du monde, à un courant général, elle est positivement aussi en grande partie la suite d'une politique qui a eu le temps de se manifester sous toutes ses formes, d'avoir tous ses effets; elle est la conséquence des idées fausses, des passions de secte, des entraînemens de parti qui ont compromis les finances, laissé s'aggraver la situation industrielle, mis le trouble dans nos affaires militaires, et qui n'ont trouvé, pour les arrêter ou les contenir, que des gouvernemens plus préoccupés de vivre par des concessions ou des expédiens que de suivre une politique de raison prévoyante. C'est là le mal qui aurait pu être évité.

On le voit encore à l'heure qu'il est, par toutes ces questions qui s'agitent dans le parlement depuis que la session s'est rouverte. On a commencé, il y a un mois, par une rapide et vaine escarmouche sur les affaires du Tonkin. On discute en ce moment sur la question industrielle et agricole, sur une augmentation du droit sur les blés étran-

gers. Avant peu, on discutera la nouvelle loi militaire, à laquelle M. le ministre de la guerre a fini par se soumetre en acceptant les idées de la commission, faute de pouvoir faire accepter ses propres idées. On aura certainement aussi une discussion sur le scrutin de liste, dont l'adoption vraisemblable sera le préliminaire des élections prochaines. Les interpellations, les incidens imprévus serviront d'intermèdes. Le programme est assez complet, — sans parler du budget, qui n'est pas encore définitivement voté, et des crédits extraordinaires qui pourront être demandés. Malheureusement, dans ces débats qui se succèdent, c'est toujours le même esprit qui règne. Les partis bataillent pour leurs intérêts, pour leurs passions, pour leurs préjugés, sans s'inquiéter des conséquences de leurs votes. Le gouvernement n'a une opinion que lorsqu'il se croit suffisamment appuyé; pour le reste, il laisse tout passer, et la politique de la France devient ce qu'elle peut : elle va inévitablement à travers bien des hasards!

A quoi tiennent, en réalité, ces complications qui ont successivement aggravé nos affaires du Tonkin? Elles n'ont évidemment d'autre origine qu'un seul fait : c'est que le gouvernement n'a jamais su exactement ce qu'il voulait poursuivre dans ces contrées de l'extrême Orient, ou, s'il l'a su, il n'a jamais osé avouer devant les chambres des idées précises, un système, une politique. Il a suivi les événemens, comme l'a dit un jour assez naïvement M. le président du conseil, et il a eu assez souvent la mauvaise fortune d'arriver trop tard. Il a toujours été arrêté par la crainte de voir la majorité républicaine se disperser ou disparaître s'il lui demandait des forces militaires et des crédits proportionnés à une entreprise sérieuse. Il a préféré procéder par une série de subterfuges, laissant les événemens courir au loin et se faisant, au besoin, décerner des votes de confiance sur des faits accomplis, demandant de l'argent qui était déjà dépensé et envoyant par détachemens successifs des renforts toujours insuffisans. Il ne s'est pas aperçu qu'agir ainsi, c'était tout compromettre et risquer de dépenser beaucoup plus d'argent que n'en eût exigé une politique franchement avouée dès l'origine; c'était perdre du temps et des hommes sans profit, laisser à la Chine le temps de s'armer et s'exposer à se réveiller un jour en face d'une véritable guerre avec le Céleste-Empire. Le résultat est qu'au moment où nous sommes, la France se trouve plus que jamais engagée dans une entreprise dont elle ne connaît pas même les conditions, dont elle ne peut prévoir ni les proportions ni l'issue. Où en est-on, en effet, maintenant, après tant de tergiversations et d'inconséquences? Quels projets se dispose-t-on à exécuter? A-t-on toujours le dessein d'opérer à la fois au Tonkin, sur la frontière de Chine, et sur l'île de Formose?

Au Tonkin, l'intention d'activer les opérations est évidente, puisque M. le général Brière de l'Isle, reprenant sa marche, surmontant tous les

obstacles, enlevant tous les retranchemens élevés devant lui et mettant les Chinois en fuite dans une série de rencontres, est déjà, à ce qu'il semble, aux portes de Lang-son, où il peut entrer d'un instant à l'autre; à Formose, la situation est certainement moins nette. Depuis que M. l'amiral Courbet a paru devant Kelung et devant Tamsui, il y a bientôt six mois, on est toujours là, dans des positions peu avancées, sans pouvoir sortir d'une défensive assez pénible, faute de forces suffisantes. Ce n'est point évidemment la faute de nos soldats ni de leurs chefs, c'est la faute de ceux qui ne leur ont pas donné les moyens de vaincre. Si l'on ne voulait pas agir sérieusement, le plus simple était de se borner à une démonstration, de ne pas paraître s'obstiner dans une conquête qui n'avait pas peut-être l'importance qu'on lui a d'abord attribuée et qui, dans tous les cas, divisait nos forces; si on voulait aller jusqu'au bout, jusqu'à une prise de possession de l'île, la première nécessité était d'envoyer aussitôt des renforts à Kelung, à ce petit et vaillant contingent qui, depuis six mois, décimé par le feu et les maladies, avait, ces jours derniers encore, un vif combat à soutenir. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on n'a rien fait, ou à peu près, à Formose, qu'on a continué à temporiser, et que, si M. le général Brière de l'Isle, en réunissant la plus grande partie de ses forces, a pu marcher sur Lang-Son, M. l'amiral Courbet, de son côté, ne pouvant poursuivre des opérations sérieuses à Kelung et à Tamsui, a cru plus plus utile d'aller montrer ses navires sur les côtes de la Chine. Faut-il en conclure que notre gouvernement est maintenant disposé à porter ses efforts de préférence sur le Tonkin, en délaissant un peu Formose, en se bornant du moins à garder les positions qu'on a prises? C'est possible, — ce serait peut-être utile, quoique un peu tardif. De toute façon, on ne peut évidemment en rester là, d'autant plus que la question principale, celle d'une guerre ouverte, déclarée, avec l'empire de Chine semble toujours indécise. Il y a deux mois déjà que le gouvernement a reçu par un vote de confiance tous les pouvoirs nécessaires pour en finir avec ces affaires du Tonkin et de la Chine, soit par la paix, soit par un effort nouveau proportionné aux circonstances; c'est bien le moins qu'après deux mois le pays tienne à savoir ce qui a été fait, ce qu'on se propose de faire pour ses intérêts, s'il peut espérer le dénoûment prochain de ces complications, ou s'il doit s'attendre à une guerre plus étendue, dont il aurait à mesurer les conséquences avant d'avoir à les payer.

La politique qui a présidé à cette entreprise un peu extraordinaire n'a point été, à vrai dire, jusqu'ici assez brillante pour inspirer une entière confiance. Elle se ressent fatalement de toutes les complications intérieures qui sont une des faiblesses de la situation de la France, et, s'il est un homme dans le gouvernement qui ait, plus que tout autre, à souffrir de cette politique, c'est à coup sûr le ministre de la guerre, qui n'a pas seulement à donner des soldats pour le Tonkin,

qui a aussi à défendre l'armée contre les partis occupés à la désorganiser sous prétexte de la réformer. Quelle est l'importance des forces que le nouveau ministre de la guerre a pu mettre à la disposition des chefs de notre expédition dans l'extrême Orient? On ne peut le savoir encore que par à-peu-près, et, ce qu'on en sait ferait craindre qu'il n'y ait eu une fois de plus que des mesures insuffisantes. Toujours est-il que, par un à-propos singulier, au moment même où il y aurait à raviver le vieux culte du drapeau, à réchauffer le vieil esprit guerrier du pays, une commission de la chambre a cru devoir reprendre cette loi de recrutement dont la discussion a commencé l'an dernier, qui ne pourrait avoir d'autre résultat que d'accélérer la décomposition de la puissance morale et militaire de la France.

On sait ce qu'est cette loi. Il s'agirait tout simplement de faire passer toute la jeunesse française sans distinction et sans exception sous le niveau égalitaire, en diminuant la durée du service, c'est-à-dire que, du même coup, on atteindrait l'éducation intellectuelle et l'éducation militaire de la France. On interromprait toutes les études littéraires et scientifiques pendant trois ans, et, d'un autre côté, on n'aurait plus que des soldats de passage, des sous-officiers qui n'auraient pas même le temps d'apprendre leur métier; mais, en revanche, on aurait obtenu une belle victoire démocratique et anticléricale en forçant les fils des bourgeois et les séminaristes à endosser l'uniforme. C'est peut-être pour les réformateurs tout le secret de la loi! Le nouveau ministre de la guerre, M. le général Lewal, est certainement un esprit distingué, réfléchi, qui a étudié assez sérieusement les questions militaires pour ne pas se contenter de fantaisies démocratiques, et son premier mouvement a été de se révolter contre quelques-unes des innovations du projet parlementaire, de traiter même avec une certaine irrévérence la prétendue égalité devant le service militaire. Il n'avait qu'à rester fidèle à ce premier mouvement, à prendre position avec l'autorité de son esprit et de son caractère de chef de l'armée. M. le ministre de la guerre avait le choix de sa manière de procéder. Ou bien il pouvait aller devant la commission, devant le parlement lui-même, avec un projet plus sérieux, plus équitable, plus conforme aux intérêts moraux et militaires de la France, et soutenir résolument ses propositions; il le pouvait d'autant mieux qu'il avait l'appui du conseil supérieur de la guerre, dont l'autorité est probablement aussi imposante que celle des capitaines radicaux de la commission. Ou bien M. le général Lewal pouvait tout simplement expliquer à la chambre qu'arrivé de la veille au pouvoir, il avait besoin d'étudier de plus près un projet qui intéresse l'organisation tout entière de l'armée, l'avenir militaire de la France, et qu'un ajournement s'imposait de lui-même. C'était aussi loyal que prévoyant. Le chef de l'armée gardait sa position, et il se donnait le temps de mieux coordonner ses

idées, de se préparer à une discussion où il était certain de trouver des appuis. Malheureusement, M. le ministre de la guerre n'a point agi ainsi; après une courte résistance, il a rendu les armes devant les réformateurs de la commission, en se bornant tout au plus à présenter un contre-projet qui n'a, il faut l'avouer, aucune valeur, qui ne ferait que livrer à l'arbitraire la disponibilité de l'armée. Il a faibli avant la lutte, sans doute par des raisons de tactique parlementaire, pour ne pas mettre à l'épreuve la majorité républicaine. M. le général Lewal s'est visiblement mépris sur son rôle. Il se serait vraisemblablement créé une sérieuse et forte autorité si, après avoir dit qu'il n'était et n'entendait être qu'un soldat, il avait continué à traiter une loi militaire en soldat préoccupé avant tout de la puissance du pays. En cédant presque sans combat, il s'est diminué d'avance. Et quand les questions les plus graves sont ainsi livrées au hasard de délibérations décousues, quand les affaires les plus sérieuses sont subordonnées à des passions, à des préjugés ou à des calculs de parti, est-ce qu'on peut bien s'étonner qu'il y ait partout un indéfinissable malaise?

Le doute gagne le pays parce que les idées fausses sont dans la place, règnent dans le parlement, et parce que le gouvernement, au lieu de remplir résolument son rôle, se sauve le plus souvent par des concessions ou des expédiens, en ménageant des intérêts ou en flattant des passions. Ce n'est point sans doute que le gouvernement pactise avec les « ouvriers sans travail » qui sont allés l'autre jour porter au Palais-Bourbon leur programme de revendications sociales, et encore moins avec l'anarchie bruyante qui court les rues et les réunions publiques, qui fait des manifestations pour effrayer le bourgeois. Le gouvernement n'en est pas là, nous le savons bien; il se pique de maintenir la circulation dans les rues et de réprimer le désordre matériel. Pour tout le reste, il laisse faire; il laisse s'accréditer et se propager des idées, des habitudes, des prétentions qui, depuis quelques années, ont certainement contribué à aggraver une situation industrielle fort ébranlée. Il laisse aller les choses, et, pour tout remède ou pour tout progrès, ce qu'il a aujourd'hui à offrir, c'est un retour au régime protecteur, c'est ce droit sur les blés étrangers, qu'il vient de demander à la chambre, qu'il n'a proposé que dans l'espoir de flatter et de rallier les classes agricoles. Assurément, cette crise agricole, sur laquelle on fait tant de discours contradictoires, existe, et M. le ministre de l'agriculture a parlé l'autre jour en homme bien intentionné des intérêts qui lui sont confiés. Que peut cependant ce droit qu'on propose? Il n'est, selon toute apparence, qu'un assez faible expédient, précisément parce que le mal qu'on croit atténuer tient à des causes plus générales, se lie à tout un ensemble de faits, à tout un mouvement dans le monde entier. Autrefois, quand M. Thiers proposait franchement un retour à la protection, c'était un système tout à la fois

financier et commercial. Aujourd'hui, ce n'est vraisemblablement qu'un palliatif insuffisant qui ne guérira rien, qui laissera subsister tous les malaises. — Est-ce donc enfin qu'il n'y ait aucun remède à ces crises d'aujourd'hui, qu'on ne puisse plus sortir de cette phase obscure où nous sommes engagés? Il y a certainement un premier moyen : c'est de revenir au bon sens, à la raison, à la prévoyance dans les finances, à l'équité dans les lois; c'est de ne pas tout remuer et tout saccager, de laisser le pays respirer dans l'ordre et dans la paix. En d'autres termes, ce qu'il faudrait avant tout, c'est un changement de politique devenu plus que jamais nécessaire pour la sécurité intérieure aussi bien que pour les intérêts extérieurs de la France.

Les difficultés que l'Europe se crée par ses promenades conquérantes dans toutes les parties du monde, les négociations sur le Congo ou sur l'Égypte, et même nos propres affaires du Tonkin, toutes ces questions pâlissent bien aujourd'hui devant un de ces événemens imprévus qui sont les coups de théâtre de l'histoire contemporaine.

Qui aurait dit, il y a peu de jours encore, que l'Angleterre, avec cette éternelle affaire d'Égypte, touchait à une épreuve cruelle et irritante pour son orgueil national, qu'elle était à la veille des plus étranges péripéties dans cette expédition qu'elle a entreprise au cœur du Soudan pour aller au secours de Gordon? Tout semblait, au contraire, promettre à ses armes un succès prochain : le chef de l'expédition, lord Wolseley, paraissait avoir préparé avec prudence ses difficiles opérations. Les colonnes, à la vérité bien dispersées et assez faibles, qu'il avait organisées, étaient en mouvement : l'une, celle du général Earle, remontant le Nil; l'autre, celle de sir Herbert Stewart, se dirigeant, à travers le désert, sur Metammeh. Le général en chef était resté lui-même à Korti, attendant sans doute de savoir sur quel point il devrait se porter avec les réserves qu'il avait gardées. La colonne de sir Herbert Stewart, dans sa marche pénible à travers les sables, avait surmonté victorieusement toutes les difficultés; elle avait pour la première fois rencontré, aux abords des puits d'Abou-Klea, les forces du mahdi, et elle leur avait infligé une défaite sanglante. Peu après, en se battant constamment, elle était arrivée au Nil, qui était le salut pour elle. On croyait déjà toucher le but; on le croyait surtout en voyant apparaître sur le fleuve quelques steamers qui semblaient venir à la rencontre des soldats anglais, qui étaient censés envoyés de Khartoum par Gordon lui-même. On se fiait si bien à ce miraculeux hasard, qu'un des chefs de l'armée, sir Charles Wilson, se chargeait aussitôt de remonter le Nil avec un petit détachement pour aller, sans plus de retard, donner la main à celui qu'on croyait encore le maître de Khartoum, à cet étrange et romanesque Gordon qui passionne l'Angleterre depuis plus d'un an. Les Anglais en étaient là il y a quelques jours à peine, lorsque, en un instant, tout

a changé de face; le mirage d'un succès si facile s'est brusquement évanoui. La ville de Khartoum, où l'on croyait entrer sans coup férir, s'est trouvée être déjà aux mains du mahdi ou de ses partisans. Gordon n'avait envoyé personne au-devant de ses compatriotes; les bateaux apparus si à propos n'étaient qu'un piège. Le colonel Wilson, au lieu de débarquer en victorieux à Khartoum, a été reçu à coups de fusil, et il n'a eu que le temps de redescendre le Nil sous le feu des deux rives. Il est allé échouer sur une petite île, où il a eu à se défendre en attendant d'être secouru et dégagé par lord Beresford.

Comment tout cela est-il donc arrivé? Là commence le mystère. Que les Anglais se soient laissé abuser, qu'ils se soient avancés avec quelque témérité en croyant trop aisément à ce qu'ils désiraient, cela paraît hors de doute : l'aventure de sir Charles Wilson les a remis brusquement en face de la réalité et de l'inconnu. La ville de Khartoum était-elle depuis quelques semaines déjà aux mains du mahdi ou n'a-t-elle été enlevée que tout récemment à l'approche des Anglais? On ne le sait pas encore. Gordon est-il le prisonnier du faux prophète du Soudan, ou bien a-t-il péri en combattant? A-t-il été trahi au dernier moment par ses auxiliaires et s'est-on servi de son nom pour attirer dans une embûche les soldats de lord Wolseley? On ne le sait pas davantage jusqu'ici, on ne paraît pas le savoir même au camp anglais, et on le sait encore moins à Londres, où toutes les versions sont livrées heure par heure à la curiosité ardente d'une opinion violemment émue. Ce qu'il y a de clair, c'est que les derniers incidens révèlent une situation passablement critique. D'un côté, le mahdi, dont les Anglais ont rencontré et culbuté une avant-garde à Abou-Klea, est désormais maître de Khartoum, étendant son influence sur les deux rives du Nil, disposant de forces probablement considérables, de soldats certainement intrépides qui portent au combat leur fanatisme religieux. D'un autre côté, les Anglais semblent singulièrement aventurés et peu en mesure de faire face à une situation devenue périlleuse. La colonne Stewart, avec son contingent de quinze cents hommes diminué par le feu ou par les maladies, reste campée à Gubat sur le Nil et va avoir quelque difficulté à se maintenir. Le général Earle, remontant lentement et péniblement le Nil, est encore assez loin, et il vient d'avoir à livrer un combat où il a perdu la vie. Le général en chef, lord Wolseley, est toujours à Korti avec ses réserves, dont il ne peut se servir qu'avec prudence. Ces divers groupes, déjà faibles par eux-mêmes, sont de plus séparés par de longues distances. Ainsi, Gordon mort ou prisonnier, Khartoum, la capitale du Soudan au pouvoir de l'ennemi, le mahdi retrouvant son prestige dans les tribus du désert par les derniers événemens, les Anglais n'ayant pour tenir tête à l'orage que des forces insuffisantes, et ne pouvant ni reculer ni avancer, voilà la vérité. C'est la situation qui n'avait pas été

prévue, et elle suffit certes pour émouvoir l'opinion britannique occupée en ce moment à exhaler ses amertumes un peu contre tout le monde, et contre le ministère et contre lord Wolseley lui-même ; elle suffit aussi pour que l'Angleterre ne trouve que des sentimens de sympathie parmi les nations civilisées qui ne pourraient voir sans inquiétude la domination du nouveau prophète s'établir à Khartoum, pour descendre de là dans la vallée du Nil.

Les Anglais ne peuvent plus reculer, c'est évident. Ils portent, comme on dit aujourd'hui, le drapeau de la civilisation dans le Soudan; ils ont aussi des intérêts trop immédiats et trop puissans pour songer à les abandonner. Ils ne peuvent reculer, d'abord parce que, d'un seul coup, ils perdraient leur position en Égypte. Il y a une autre raison, plus forte et plus décisive encore peut-être pour eux : c'est que leur retraite devant le drapeau de l'islamisme porté par le mahdi aurait à coup sûr un dangereux retentissement dans tout le monde musulman, jusqu'aux Indes, et les difficultés devant lesquelles l'Angleterre se serait retirée sur le Haut-Nil, elle les retrouverait bientôt dans son empire indien, parmi ces populations que le nom du prophète du Soudan commence à remuer. L'Angleterre sent le danger, elle s'en préoccupe : sa résolution ne peut donc être douteuse. Il reste à savoir comment elle reprendra cette expédition, qui vient de manquer ou d'être arrêtée au moment où l'on croyait presque entrevoir un dénoûment heureux. Le ministère est d'autant plus obligé de se décider qu'il a devant lui une opinion vivement surexcitée et que, d'ici à quelques jours, il se retrouvera devant le parlement, qui sûrement lui demandera compte de ce qu'il aura fait, non-seulement pour Gordon, vivant ou mort, mais pour cette petite armée, engagée au fond du désert. Il a déjà donné, dit-on, carte blanche à lord Wolseley et, ce qui vaut mieux, il aurait tout préparé, sans perdre un instant, pour expédier les forces nouvelles dont le chef de la petite armée du Soudan a besoin dans l'intérêt de ses opérations et peut-être même de sa sûreté. De toute façon, on peut admettre que l'Angleterre, résolue, comme elle paraît l'être aujourd'hui, puissante, comme elle l'est toujours, saura prendre ses mesures pour dégager l'honneur des armes britanniques, pour ne pas laisser Khartoum aux mains du mahdi. Elle y mettra peut-être le temps, puisque c'est son habitude et puisqu'il est bien évident qu'on ne transporte pas en quelques jours des forces militaires au fond du désert, devant Khartoum ou devant Berber : elle y arrivera si elle le veut bien; mais ici s'élève une autre question qui semble prendre quelque importance et qui ouvrirait peut-être comme une phase nouvelle des affaires égyptiennes. L'Angleterre, après s'être engagée seule dans le Soudan, est-elle réellement décidée à aller seule jusqu'au bout de son entreprise? Serait-elle, au contraire, disposée à

rechercher ou à accepter l'alliance militaire de l'Italie? Dans quelles conditions et dans quelle mesure l'Italie joindrait-elle ses forces aux forces anglaises? C'est là justement la question peut-être assez délicate dont commencent à s'occuper ceux qui font les nouvelles du jour et ceux qui font de la diplomatie.

Que l'Italie ait cru le moment venu de profiter des circonstances, de ce mouvement universel d'expansion coloniale pour prendre à son tour position dans la Mer-Rouge, et qu'elle ait jugé plus utile à sa politique, à son influence, de nouer une entente particulière avec l'Angleterre, elle était assurément dans son droit. Personne n'a pu s'étonner de voir l'Italie, un peu impatiente d'action, faire ce que tout le monde fait aujourd hui, chercher les points qui pourraient convenir à ses intérêts ou à ses ambitions. Elle l'a fait d'accord avec l'Angleterre, comme le ministre des affaires étrangères du roi Humbert l'a récemment avoué, et c'est évidemment en vertu de cet accord que, depuis quelques jours, elle a expédié successivement des forces encore peu importantes pour occuper Assab, Beïlul, Massaouah, dans la Mer-Rouge. Ira-t-elle au-delà? Expédiera-t-elle des forces plus considérables et aura-t-elle la liberté d'étendre son occupation à d'autres points de la Mer-Rouge? Tout dépend de ses arrangemens avec l'Angleterre, de cette entente dont M. Mancini, en l'avouant, a refusé de définir le caractère, la forme et la portée. Est-ce à dire que ces arrangemens dont on se prévaut sans en avouer la nature, aillent réellement jusqu'à une alliance intime qui, en donnant aux Italiens un rôle précis, leur assurerait des avantages déterminés? Est-ce donc que l'Italie puisse se promettre de tout cela de bien sérieux profits pour sa politique, pour sa situation en Europe? C'est au moins douteux. On a cru pouvoir, à propos de cette intervention italienne en Égypte, invoquer les souvenirs de la coopération du Piémont à la guerre de Crimée. C'est une simple illusion. D'abord les circonstances sont loin d'être les mêmes, et, de plus, il ne faut pas oublier que si la guerre de Crimée a eu pour l'Italie des conséquences qui ont leur place dans l'histoire, ce n'est point tout à fait par le concours et avec l'aide du cabinet de Saint-James, qui ne pratique pas ce genre de diplomatie. Pour rester dans le vrai, que peut gagner réellement l'Italie à cette coopération en Égypte? Si elle se borne à occuper quelques postes, fût-ce Souakim, que l'Angleterre ne lui laissera pas, elle ne sera qu'une auxiliaire chargée de faire la police du littoral avec le corps d'armée qu'elle expédiera, si elle se décide à l'envoyer. Si l'alliance des deux nations devait s'étendre, prendre un autre caractère, avoir d'autres conséquences, tout se compliquerait étrangement; la question risquerait de devenir européenne, et même, dans ce cas, que pourraient espérer les Italiens de ces complications qu'ils auraient contribué à provoquer? Le plus

vraisemblable est que, dans toutes ces nouvelles d'alliances, de coopérations, d'envois de corps d'armée, il y a beaucoup de bruit pour peu de chose. L'Italie n'a d'autre intérêt que d'occuper quelques points de la Mer-Rouge, si elle le veut, de s'entendre pour cela avec l'Angleterre, si elle le croit nécessaire, en évitant les combinaisons qui ne seraient que des aventures sans profit pour son avenir.

Il y aurait bien cependant une moralité à tirer de tous ces incidens qui se lient à ce qu'on appelle aujourd'hui la politique coloniale. De toutes parts règne une singulière émulation de conquêtes, d'annexions et d'interventions. C'est à qui civilisera quelque région inconnue ou ira porter le nom et l'ascendant de l'Europe le plus loin possible. La conférence qui s'est réunie depuis plus deux mois à Berlin et qui termine en ce moment ses travaux a eu pour objet l'occupation et la civilisation du Congo. Soit, c'est la mode du jour; mais enfin où veut-on aller avec cette politique et où s'arrêtera-t-on? D'abord, à parler en toute sincérité, c'est vraiment une prétention assez étrange de disposer ainsi de tous les territoires au nom de la supériorité européenne, sous prétexte qu'on a des intérêts de commerce à protéger ou des peuplades barbares à civiliser. Et puis qu'arrive-t-il? On croit échapper aux difficultés du continent en portant au loin l'activité du vieux monde et on ne fait que se créer des difficultés nouvelles. La France est depuis deux ans au Tonkin sans pouvoir en finir, et elle a maintenant une guerre avec la Chine. L'Angleterre a cru tout simple de s'emparer de l'Égypte et elle a trouvé devant elle le mahdi, qui tient ses armes en échec. L'Italie veut civiliser les bords de la Mer-Rouge; la Turquie voudra peut-être à son tour reparaître dans ces contrées qu'elle ne cesse de revendiquer, et de toutes ces interventions peut naître une crise universelle. M. de Bismarck, pour donner un empire colonial à l'Allemagne, est à tout instant près de se brouiller avec l'Angleterre. De sorte que, pour aller civiliser quelques peuplades barbares ou conquérir des territoires inconnus, de grands gouvernemens risquent d'enchaîner toute leur politique, d'engager leurs finances et, en définitive, de préparer peut-être à l'Europe de nouvelles causes de conflits. Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'il serait peut-être de la plus simple prévoyance de pratiquer cette politique coloniale nouvelle avec mesure, de n'avancer dans cette voie que par des raisons décisives, pour des intérêts évidens, sans s'exposer à compromettre des intérêts supérieurs et bien autrement sérieux.

Ch. de Mazade.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse des fonds publics, qui avait été continue, mais lente en janvier, a pris tout à coup une allure précipitée dans les premiers jours de ce mois.

Le 4 1/2 détachait un coupon le 2 février. La liquidation s'est faite sur ce fonds à 109.10. Le 3 pour 100 a été compensé à 80.35, et l'amortissable à 82.05. Ces cours constituaient déjà une avance de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 sur ceux de la réponse des primes; ils ont été immédiatement et brusquement dépassés. Les livraisons de 3 pour 100 dont on avait parlé en janvier faisant défaut, la spéculation s'est portée avec audace de ce côté; la rente perpétuelle s'est élevée à 81 francs et l'amortissable à 82.75, tandis que le 4 1/2, plus calme, mais également soutenu par les demandes de l'épargne et des spéculateurs, s'avançait à 109.50.

Cet élan du marché a été arrêté soudainement par la nouvelle de la chute de Khartoum. Cet événement était grave. L'était-il assez pour déterminer une rupture d'équilibre et fournir aux baissiers l'occasion d'une revanche? Si ceux-ci ont pu un moment se bercer de cette illusion, ils ont été promptement rappelés à la réalité. La hausse a été arrêtée pendant trois ou quatre jous, les haussiers attendant l'effet que produirait ce coup inattendu sur le Stock-Exchange; mais les positions étaient énergiquement défendues et, après ce temps d'arrêt, commandé par les circonstances, le mouvement a été repris jeudi avec une remarquable vivacité. On a coté 81.40 sur le 3 pour 100, 83 francs sur l'Amortissable et 109.75 sur le 4 1/2. Le bruit de l'occupation d'Hérat par les Russes et une baisse subite des Consolidés et de l'Unifiée ont pourtant provoqué, pendant la seconde moitié de la Bourse de vendredi, une réaction assez vive sur les plus hauts cours.

Il ne suffit pas de consulter la cote des rentes françaises pour juger de la force du courant qui pousse les capitaux vers les bonnes valeurs à revenu fixe. L'examen des prix des obligations est un commentaire nécessaire de la comparaison des prix du 4 1/2 pour 100 ou du 3 pour 100 à quinze jours d'intervalle. Nous faisions remarquer ici, à la fin de janvier, combien avait été vive la hausse des obligations de toute nature

dans le courant du mois. L'élan ne s'est pas ralenti pendant la première quinzaine de février.

Les foncières 1877, 1879 et 1883 ont monté de 3 à 4 francs ; les Communales, de 2 francs ; les obligations 3 pour 100 de la Banque hypothécaire de 4 francs. Nous relevons sur les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer les hausses suivantes : Est nouvelles, 4 francs à 382 ; Grande-Ceinture, 4 francs à 384 ; Méditerranée 5 pour 100, 5 francs à 604 ; Méditerranée 3 pour 100, 2 francs à 382 ; Fusion nouvelles, 3 francs à 382 ; Midi nouvelles, 3 francs à 383 ; Nord, 4 francs à 389 ; Orléans anciennes, 3 francs à 384 ; Orléans nouvelles, 4 francs à 389 ; Ouest, 2 francs à 380. Les obligations des compagnies algériennes ont été plus favorisées encore ; la Bône-Guelma a regagné la moitié du coupon détaché le 1er février ; l'obligation de l'Est algérien est en hausse de 11 francs à 345, et celle de l'Ouest algérien de 9 francs à 355.

La plus-value est de 6 francs sur les obligations des Asturies, de 4 francs sur les Andalouses, de 17 francs sur les Beïra-Alta, de 4 francs sur les Saragosse nouvelles. Les cours très élevés atteints par les obligations des Autrichiens et des Lombards, et par celles du Nord de l'Espagne, ont été intégralement maintenus.

Il faut encore noter la progression de certaines obligations industrielles : Compagnie parisienne du Gaz, 5 francs à 525 ; Compagnie générale des tramways, 10 francs à 495 ; Panama, 5 francs.

Une poussée générale s'est produite sur les fonds étrangers en même temps que sur les rentes françaises. Mais les événemens du Soudan l'ont arrêtée. Cependant l'Extérieure conserve encore près de deux points de hausse à 62 1/2, le Hongrois reste au-dessus de 81, et l'Autrichien or 4 pour 100 à 89. Les diverses catégories de rente russe 5 pour 100 varient de 98 à 100 francs. Le Turc nouveau a monté de un demi-point à 1,745. Sur trois autres fonds, c'est une réaction qui est à noter : l'Italien a reculé de 97.75 à 97.52, les Consolidés de 100 1/2 à 99 1/4, l'Unifiée d'Égypte de 345 à 340.

Quant à ces derniers, on ne voit pas que la tournure que prennent les affaires du Soudan puisse être pour eux une cause de baisse, puisque l'Angleterre entreprend de couvrir la vallée du Nil contre le mahdi. De plus, les négociations engagées entre le cabinet Gladstone et les puissances au sujet de l'organisation financière nouvelle sont arrivées à leur terme et l'entente est complète. On croit que la convention définitive sera signée la semaine prochaine et pourra être soumise au parlement dès la reprise de la session. Le sacrifice demandé aux porteurs d'Unifiée se réduit à l'abandon de l'amortissement et à l'établissement d'un impôt de 5 pour 100 ; l'Unifiée donnera 19 francs, au lieu de 20 francs ; encore cet impôt pourra-t-il disparaître dans deux ans

si les puissances estiment que la situation financière s'est suffisamment améliorée pour ne pas justifier le maintien d'une mesure exceptionnelle. La loi de liquidation se trouve ainsi préservée et placée plus fortement que jamais sous la sauvegarde des puissances.

Les commentaires de toute sorte auxquels a donné lieu la politique coloniale de l'Italie ont nui depuis quinze jours au développement rationnel de la hausse sur la rente de cet état. Le bruit que le cabinet Depretis allait envoyer sur le littoral de la Mer-Rouge un corps d'armée de douze mille hommes qui opérerait avec les Anglais dans le Soudan a été accrédité pendant quelques jours; mais il en a été fait promptement justice, et il n'est plus question que de l'envoi d'un second contingent de mille hommes.

Les acheteurs de Banque ottomane et de Rente turque nouvelle ont attendu vainement l'iradé du sultan qui devait sanctionner l'arrangement conclu à Constantinople par MM. Berger et Denfert à propos des lignes de raccordement en Turquie. De là baisse de la Banque ottomane.

Les recettes des chemins de fer présentent, depuis le 1er janvier, une diminution considérable sur la période correspondante de l'année dernière : 2,700,000 francs sur le Lyon; 1 million sur le Nord; 674,000 sur l'Ouest; 913,000 sur l'Orléans; 965,000 sur l'Est; 183,000 sur le Midi.

Les transactions commencent à se ranimer sur les titres de quelques établissemens de crédit. Le Crédit foncier a monté de 15 francs à 1,332; le Comptoir d'escompte, de 23 francs à 990 (en coupon de 28 francs); la Banque de Paris, de 25 francs à 770; la Banque d'escompte de 3 francs à 563; le Crédit lyonnais, de 9 francs à 551; le Crédit mobilier, de 10 francs à 280 francs. Les sociétés s'occupant d'opérations immobilières traversent une phase critique et leurs titres sont en baisse.

Toutes les valeurs de la Compagnie de Suez ont été l'objet d'une très vive reprise : 52 francs sur l'action; 77 sur la part civile; 30 sur la part de fondateur et 20 sur la délégation. D'importantes résolutions viennent d'être prises au sujet des projets d'élargissement et d'approfondissement du canal. Le Gaz a monté de 32 francs à 1,587; les Voitures, de 10 francs à 596. Les cours des autres valeurs sont restés sans changement.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1885.

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.